



L'Ancêtre



A la rencontre des "Filles du Roi"
The King's Wards

Fils de Montmagny, mort pour la patrie

Alexis Genest

Filles du roi...



Congrès 2008





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127

Télécopieur : 418 651-2643

1961-2008

Courriel : sgq@total.net

Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

**Les Filles du roi
nos ancêtres-femmes 1663-1673**..... 197

Irène Belleau (3474)

**Mystère de Françoise Gosse
épouse de Robert Laberge**..... 207

Pierre-Lionel La Berge

**Jean Soucy et Jeanne Savonnet,
nos ancêtres**..... 213

Pierre Soucy (5882)

Jean-Lin Roy..... 224

Alain Roy (5857)

**Paul Côté : fils de Montmagny
mort pour la patrie**..... 233

Stéphane Côté

Alexis Genest - un de mes ancêtres
Marcel A. Genest (0567)..... 239

CHRONIQUES

Entretien187

Nouvelles de la Société 193

L'héraldique et vous251

Le généalogiste juriste253

Les Archives vous parlent de279

ÉTUDE

Un portrait de la famille Soupras 220
Paul-Henri Hudon (2738)

**Le contentieux Michel Forgues -
Cyprien Tanguay**247
Jacques Gagnon

CONFÉRENCE

Le régiment de Meuron204
Maurice Vallée

AUTRES SUJETS

Congrès 2008192

Enquête généalogique 195

Généalogie insolite 249

À livres ouverts259

Service d'entraide261

Regard sur les revues267

Échos de la bibliothèque269

Page couverture :

Reprographie photographique signée C.N.D. 1950 : MARGUERITE BOURGEOYS À LA RENCONTRE DES « FILLES DU ROI », THE KING'S WARDS, 17.

Litho-Canada. Image pieuse. Numérisation colorisée.

Source : Musée de la civilisation du Québec, Centre de référence de l'Amérique française, n° 80-7889-18.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences, et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

CAP-AUX-DIAMANTS

Québec 1608-2008

400 ans d'histoire à lire
dans
Cap-aux-Diamants

Enrichissez votre
bibliothèque



LE GROUPE-NÉCRO A BESOIN DE VOUS

Le Groupe-Nécro recherche activement des bénévoles pour procéder à l'indexation de cartes mortuaires, avis de décès ou pierres tombales. Commandité par l'Institut généalogique Drouin, plus de 100 bénévoles participent régulièrement à la conservation du patrimoine funéraire.

Le Groupe-Nécro, c'est déjà plus de...

330 000 avis de décès internet, 15 000 cartes mortuaires
30 000 coupures de journaux et 102 000 pierres tombales indexées

PLUS DE
480 000 IMAGES
DISPONIBLES
SUR LE PORTAIL
DE LA FQSG

POUR SAISIE OU DON DE CARTES MORTUAIRES

Jean-Pierre Pepin, coordonnateur
2855 Belcourt, Longueuil, Québec, J4M 2B2
450-448-1251

Robert Charron, directeur
819-849-6245
roblou2@gmail.com
ou
Sébastien Robert, directeur
514-889-4036
temporeality@hotmail.com

Le Centre de référence de l'Amérique française

Découvrez le riche patrimoine historique
du Centre de référence de l'Amérique française
et le Fonds du Séminaire de Québec, 1623-
1800,

reconnu par le Programme
Mémoire du monde de l'UNESCO!

Tous les documents qui y sont conservés
sont des témoins authentiques et vivants
de l'éclosion de la Nouvelle-France,
ainsi que de la vie francophone
au nord de l'Amérique.



www.mcq.org/fr/complexe/cr

Le Musée de l'Amérique française est subventionné par le ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine.



Observatoire de la capitale
QUÉBEC

Un partenariat



Québec vue par Kedl 400 ans de passion

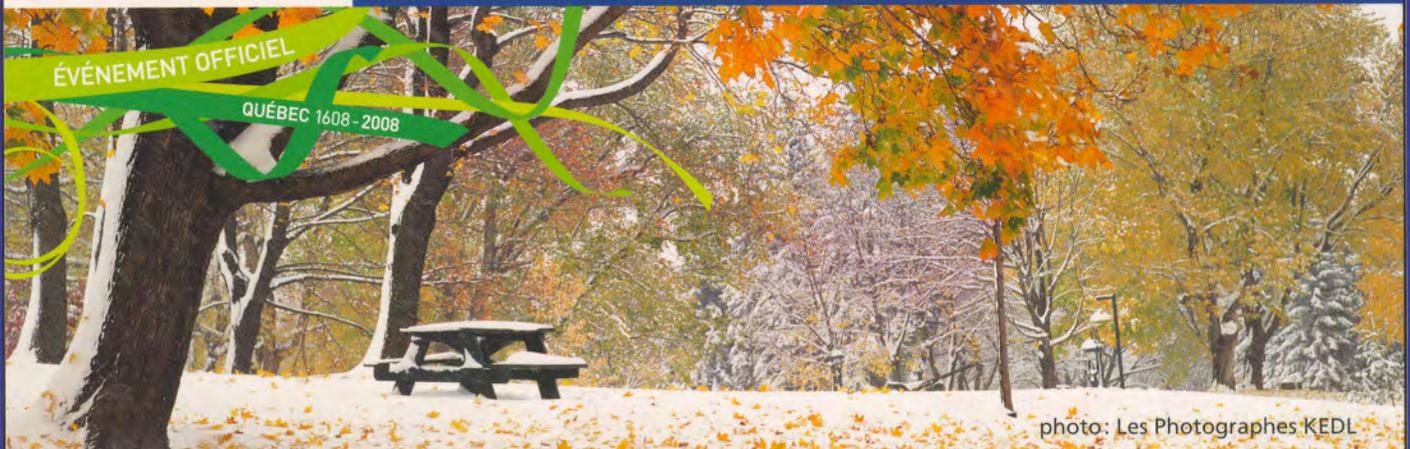


photo: Les Photographes KEDL

La Commission de la capitale nationale du Québec vous convie à l'Observatoire
de la Capitale pour découvrir, en 60 photos exceptionnelles, l'œuvre du célèbre
photographe de Québec.



Québec

Comité de L'Ancêtre 2007 - 2008

Direction : Jacques Fortin (0334)

Coordination : Diane Gaudet (4868)

Rédacteur : Jacques Olivier (4046)

Membres : France DesRoches (5595)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)

Collaboration : Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
Sergine Desjardins
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Yves Dupont (2612)
Rénald Lessard (1791)
Bibiane Ménard-Poirier (3897)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada)	40 \$
*Membre individuel (autres pays)	40 \$ US
Membre associé	20 \$

*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note :

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513

© 2008 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Première Impression
Centre numérique
Québec

PETIT GLOSSAIRE DE GÉNÉALOGIE COMMENTÉ (1^{re} partie)

Que faut-il entendre par glossaire? Certains dictionnaires avancent qu'un glossaire explique les mots rares, les mots anciens ou les mots mal connus d'une langue; d'autres le voient comme une liste alphabétique, placée à la fin d'un ouvrage et définissant les mots d'un vocabulaire spécialisé. Joignant ces deux définitions, nous nous permettons, pour les fins de cet article, de proposer des définitions reconnues, ou parfois librement exprimées, sans prétendre toutefois couvrir *in extenso* tout le langage fréquemment rencontré au fil des recherches en généalogie, en particulier dans les écrits et documents anciens. En outre, nous ajouterons à ces définitions quelques commentaires susceptibles de les compléter avantageusement.

Afin d'assurer une meilleure compréhension de certains éléments, il convient de rappeler ici que la colonie naissante s'est alignée, dès le départ, sur la coutume de Paris. Il s'ensuit que les unités de poids et de mesure en vigueur ici étaient celles de l'Île-de-France jusqu'après la Conquête, soit vers 1763; selon certains auteurs, elles ont même subsisté jusque vers 1830 dans de nombreux contrats notariés. Après la Conquête, on a utilisé les mesures anglaises (différentes des mesures américaines) jusqu'à l'adoption du système métrique en 1970. Dans cet *Entretien*, nous nous en tiendrons aux unités en usage dans l'Île-de-France.

Quant aux éléments traitant de la monnaie, rappelons que l'argent de France (livre tournois) différait de celui dit du Canada, en ce sens que ce dernier ne valait que 75 % du premier. À ce propos, il faut insister sur un fait : le troc ayant été largement répandu dans la nouvelle colonie, il devient difficile de cerner en valeurs actuelles les équivalences monétaires qu'on aimerait bien établir avec certitude.

Bien qu'ils ne donnent qu'une idée approximative des valeurs en cours, voici quelques repères concernant les prix de vente et d'achat en usage, selon les époques. Le coût des peaux d'animaux constituait un véritable moyen de subsistance : castor – 4 francs la livre (1663); élan du Canada – 10 livres; ours, loutre et raton – 5 livres; loup – 2 livres; martre – 45 sols; renard – 35 sols (1715). En 1709, un cheval coûtait entre 40 et 100 livres, une vache 50, un cochon 15, un mouton 5, un poêle 100 livres!

(Ab) intestat. Par suite de l'absence de testament.

Acte. Écrit constatant un fait, rédigé par une personne commise à cet effet par l'autorité.

Adjudicataire. Bénéficiaire d'une adjudication.

Adjudication. Jugement d'un officier public, qui attribue au plus offrant un bien mis aux enchères.

Acre. (1059) Ancienne mesure agraire qui valait environ 52 ares, en France.

NDLR : Jusqu'en 1970 au Canada, une acre valait environ 40,5 ares.

Affermage. Location d'un bien rural (souvent une ferme) moyennant paiement.

Affermer. Céder par affermage.

Agnat. Descendant, descendante par ligne masculine.

Agnatique. Branche allant de père en fils et reliant tous les porteurs du nom.

Aïeux. Ensemble des ancêtres.

Aîné. Le plus vieux des enfants d'une famille.

Alleu (en franc). Terre de pleine propriété, c'est-à-dire affranchie de toute obligation ou redevance (à l'opposé du fief).

Annotation marginale. Inscription en marge d'un acte.

Are. (1795) Mesure agraire de superficie, valant 100 mètres carrés.

Armoiries. Emblèmes servant de signes distinctifs pour une personne, une famille, une région, une ville, etc.

Arpent. (1080) Ancienne mesure agraire divisée en perches et valant entre 35 et 51 ares, suivant les provinces françaises. En mesure linéaire, l'arpent valait 100 perches, soit 180 pieds français (54,471 mètres), 191,8 pieds anglais au Canada (58,471 mètres) - voir table des équivalences dans la référence *foncier*. En mesure de surface, l'arpent valait 0,845 acres. Dans l'Île-de-France, il valait « 51,05 ares; ou 32 400 pieds carrés français; ou 36 864 pieds carrés anglais; ou 3 419 mètres carrés »^{1 2 3}.

Arrière-fief. Selon Antoine Furetière, fief servant qui dépend d'un fief dominant. Conformément à la coutume de Paris, un fief ne pouvait pas être érigé à l'intérieur d'un autre sans le consentement du seigneur dominant. Le rapport de dépendance du vassal au seigneur est essentiel. Ce rapport se traduit par l'acte de foi et hommage et par le pouvoir qu'a le seigneur de réclamer aux censitaires des cens et des rentes (d'après www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2003-1-page-159.htm).

Ascendance. Ensemble des générations qui ont précédé la génération actuelle.

Aune. Ancienne mesure de longueur valant entre 1,184 et 1,2 mètre. Utilisée surtout par les tailleurs et les drapiers, cette mesure fut supprimée en 1840.

Aveu (et dénombrement). Description exacte et détaillée de tout ce qui composait une seigneurie : localisation, dimensions, étendue, état de développement, bâtiments et moulins sur le territoire, censives (nom du propriétaire, dimensions, état de développement et redevances exigées). En Nouvelle-France, près de 200 aveux et dénombremments furent produits entre 1723 et 1745, touchant presque toutes les seigneuries.

Bailli. Officier qui rendait la justice au nom du seigneur.

Bailliage. Circonscription administrative ou judiciaire du bailli.

Ban. Annonces, généralement pendant trois dimanches successifs, de la célébration d'un mariage. Notons, en outre, que le ban désignait autant la circonscription d'un souverain que le pouvoir de commandement d'un seigneur sur ses vassaux.

Banalité. Obligation, pour les habitants d'une seigneurie, de se servir du four et du moulin banal (du seigneur), moyennant redevances. Ce droit seigneurial fut supprimé dans les années 1790, en France.

Baronnie. Seigneurie, terre d'un baron. Il y en eut deux en Nouvelle-France.

Concédée dès 1647, la seigneurie de Portneuf fut érigée en baronnie en mars 1681. Quant à la seigneurie de Longueuil, elle fut érigée en baronnie en 1700

(Pierre-Georges Roy, *À travers l'histoire des Ursulines de Québec*, Lévis, [s. n.], 1939, p. 117; Commission de toponymie, *Chronique en ligne « Principautés, duchés et baronnies... »*, 24 mai 2007).

Barrique. Sorte de tonneau rond d'une capacité d'environ 200 litres.

Bénéfice d'inventaire. Dans une succession, droit de l'héritier ou de l'héritière de n'accepter les dettes de la personne défunte que jusqu'à concurrence des biens recueillis.

Benjamin. Le plus jeune enfant d'une famille.

Biens fonds. Biens hérités de sa propre ascendance et faisant partie du patrimoine familial.

BMS. Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures consignés dans les registres des paroisses.

Boisseau. Ancienne mesure française de capacité pour les grains et autres produits analogues, équivalant à 12,695 litres.

Bourgeois. De *burgeis*, bourg. Ainsi, au Moyen Âge, un bourgeois était le simple citoyen d'un bourg, ayant un statut particulier, tel un marchand.

Bourgeoisie. Ensemble des personnes qui n'exercent pas un travail manuel et dont les revenus sont relativement élevés et réguliers.

ca. Abréviation issue du mot latin *circa*, qui veut dire « environ, autour de ». L'OQLF (Office québécois de la langue française) considère ce mot comme un anglicisme au sens de *environ*, et suggère de le remplacer par « env. » L'abréviation de *vers* (v.) est plus courte et serait un heureux choix.

Cadastre. Ensemble de documents qui contiennent, pour chaque paroisse, la liste détaillée des propriétés foncières et de leurs propriétaires. Ce registre public fut originellement conçu en vue de l'imposition de taxes.

Cadet. Enfant plus jeune qu'un ou plusieurs enfants d'une même famille.

Canton. Division cadastrale du territoire, adoptée après la Conquête, mesurant 100 milles carrés (10 milles sur 10 ou 16 kilomètres sur 16).

Cartulaire. Ensemble de documents (tels des contrats divers, des papiers et titres, des donations, etc.) concernant une famille, une commune, une institution (ex. une abbaye ou un monastère). Ces documents étaient produits afin d'éviter la manipulation des textes originaux.

Cens. Sous le régime féodal, redevance annuelle imposée au censitaire par le propriétaire de la seigneurie.

Censitaire. Tenancier soumis à un cens

(Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 1).

Censive. Terre assujettie au cens annuel.

Clerc. Toute personne entrée dans l'état ecclésiastique, ou bénéficiant du statut clérical même si elle n'occupait aucune fonction religieuse. Elle devait être tonsurée. Ce terme, qui finit par s'appliquer au personnel des universités, devint alors synonyme de « érudit, lettré » (XV^e siècle). Également, employé des études d'officiers publics, tels les notaires (d'après www.be-droit.be/temp/histdudroit.doc).

Cognat. Qui est uni à d'autres par les liens de parenté, en particulier celui ou celle qui est parent ou parente par les femmes.

Cognatique. Dévolue aux cognats, à défaut de parents en ligne directe (ex. une succession).

Collatéral. Se dit des frères et sœurs d'une personne, et de leurs descendants ou ascendants, par opposition aux parents en ligne directe.

Collationner. Comparer avec leurs copies des textes, des manuscrits ou d'autres types de documents, dans le but de vérifier leur concordance et de corriger des erreurs s'il s'en trouve.

Commune. La plus petite subdivision d'un territoire, administrée par un maire assisté d'un conseil municipal. En

Nouvelle-France, ce terme désigne les pâturages réservés aux animaux des censitaires.

Comté. Division administrative ou ancien découpage du territoire électoral du Québec* (aussi à des fins censitaires). *En Nouvelle-France, la baronnie des Îlets a été érigée en 1675 comme comté sous le nom « Comté d'Orsainville »* (Commission de toponymie, Chronique en ligne « Principautés, duchés et baronnies... », 24 mai 2007).

*NDLR : remplacé par circonscription électorale

Consanguin. Enfant issu d'un même père mais non d'une même mère.

Conseil souverain :

- Conseil exécutif créé aux tout début de la colonie et comprenant le gouverneur, l'évêque et des représentants de Québec, Trois-Rivières et Montréal.
- Organisme administratif, créé par Louis XIV en 1663, calqué sur le modèle semblable des provinces françaises. Initialement composé du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant et de cinq conseillers nommés par le gouverneur et l'évêque, il devint en 1703 le Conseil supérieur et le nombre de membres (généralement recrutés parmi la bourgeoisie) fut porté à 12.
- N'étant subordonné à aucun autre, le Conseil supérieur juge sans appel les causes civiles et criminelles débattues dans les tribunaux inférieurs. Il édicte aussi des règlements sur le commerce et l'ordre public, enregistre les ordonnances, commissions et édits royaux, et les promulgue dans la colonie.
- Après 1760, les fonctions de ce tribunal d'appel furent assurées par un conseil d'officiers militaires britanniques (texte adapté d'après Jacques Mathieu. « Conseil souverain » dans *L'encyclopédie du Canada*, Montréal, Éditions Stanké, 1987, p. 454).

Corde. Mesure de quantité pour le bois de chauffage et de charpente, équivalant à 3,83 stères.

NDLR : la stère correspond au volume extérieur de 1 m³.

Corvée. Du verbe latin *corrogare* (convoquer ensemble), ce genre de travail, qui devait être fourni gratuitement au seigneur, est apparu en France aussitôt qu'au IX^e siècle. En Nouvelle-France, la corvée se traduisait chaque année par une à quatre journées de travail gratuit, que le censi-



BAnQ-E6,S7,SS1,P35852 - *Corvée de pommes de terre.*
Fauteux, 1947, Musée du Québec.

taire devait fournir au seigneur. Les hommes étaient convoqués pour la construction et l'entretien du moulin, des chemins, des clôtures ou toute autre tâche jugée utile au mieux-être collectif. Au fil du temps, la corvée est devenue une coutume qui regroupe des bénévoles dont le but est d'aider les personnes frappées par une catastrophe.

Cousin germain. Lien de parenté qui unit deux personnes ayant des parents qui sont frères ou soeurs.

Curatelle. Ensemble des mesures légales visant à protéger les biens et intérêts d'une personne majeure inapte.

Degré. Nombre de générations qui séparent les membres d'une même famille. Ce nombre permet de mesurer la parenté entre deux membres d'une même famille. Sur ce point, le droit civil diffère du droit canon.

Denier. Monnaie française d'argent remontant à l'époque de Charlemagne, valant 1/12^e du sou, 1/240^e de la livre, 0,412 centimes. Il faut ainsi comprendre que 12 deniers valent 1 sous. Ou somme versée par les catholiques au curé de leur paroisse, pour les besoins du culte. Ou unité de quantité équivalant à 1,275 gramme.

Dénombrement (aveu et). Déclaration détaillée de ses biens, faite par un vassal à son seigneur, et de ses obligations envers lui.

Descendance. Ensemble des personnes issues d'un individu ou d'un couple.

Dîme. Impôt payable à l'Église destiné aux services de la cure, à l'entretien des édifices religieux et à certains besoins communautaires.

Dispense de consanguinité. Permission accordée par l'Église à deux cousins désirant s'épouser mais dont la parenté est trop rapprochée. Les dispenses du deuxième degré étaient accordées par le pape, les autres par les évêques.

Doloire. Sorte d'instrument tranchant à lame très large, pour doler, c'est-à-dire amincir ou aplanir le bois à l'épaisseur désirée; cet outil servait au tonnelier. Pelle en fer servant à délayer le sable et la chaux; cet outil était utilisé par le maçon.

Domaine. Ensemble des terres que le seigneur se réserve et qu'il n'est pas tenu de considérer.

Donation. Contrat par lequel le donateur/la donatrice se dépouille irrévocablement des choses données en faveur d'un/e donataire qui l'accepte (la plupart du temps, selon certaines conditions).

Donné. Serviteur qui se donnait aux Jésuites à vie, par contrat. Il ne recevait pas de salaire mais les Jésuites pourvoyaient à son entretien, à vie. La plupart des donnés ont partagé l'existence austère des religieux mais, contrairement aux frères coadjuteurs, ils pouvaient se servir de fusils et tirer au besoin (d'après Robert Rumilly, *Artisans du miracle canadien*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, p. 96).

Douaire. Droit de l'épouse survivante sur les biens de son mari.

Droit. Ensemble des règles juridiques en vigueur à une époque donnée.

Droit d'aînesse. Droit (dû à sa priorité d'âge) réservé à l'aîné d'une famille, de prendre une part d'héritage plus grande que celle des autres enfants.

Écu. Ancienne monnaie française d'or puis d'argent, portant les armoiries de France sur une de ses faces. L'écu valait entre 3 livres 5 sols (1602) et 5 livres 4 sols (1636). Selon d'autres époques, il oscillait entre 60 et 120 sous.

Écu blanc. Pièce d'argent française, dite petit louis, qui valait 3 livres et 12 sols. Évalué à environ 3 livres en 1641, l'écu blanc atteignit un sommet de 15 livres le 30 juillet 1720, chuta à 4 livres en novembre 1724 et se stabilisa finalement à 6 livres en mai 1726

(d'après M. Roger Breton, « Histoire de la monnaie au Québec – 1608-1858 », *L'Ancêtre*, n° 274, volume 32, 2006, p. 201-206).

Engagé. Littéralement, personne qui prend l'engagement de demeurer au service d'une autre. En Nouvelle-France, serviteur lié par contrat à des employeurs : fermiers, marchands, commerçants de fourrures, ou seigneurs. Le contrat avait généralement une durée de trois ans, parfois de cinq; le serviteur engagé était nourri, logé et vêtu en plus de recevoir un *salaire raisonnable, comme vingt Escus, vingt cinq, trente Escus par an et plus*. Après cette période, l'engagé pouvait à son tour devenir colon et s'établir sur une terre.

Entrevifs. Terme juridique désignant les personnes vivantes.

Envoyer aux arrêts. Autrefois, le mot « arrêts » désignait un local où une personne était privée de liberté, d'une façon totale ou partielle.

Fief. Domaine concédé par le seigneur à son vassal, à charge de certains services.

Filiation. Lien de parenté unissant des ascendants et des descendants.

Fille du roi. Nom donné aux jeunes filles pionnières, recrutées par les agents du roi pour se rendre en Nouvelle-France entre les années 1663 et 1673 (on estime leur nombre à 770, selon Yves Landry). Ces jeunes filles, issues d'orphelinats, de milieux pauvres et parfois aisés, étaient destinées à épouser les colons mâles afin d'y accroître la population. En plus des frais de voyage assumés par le roi (d'où « Filles du roi »), chaque jeune fille recevait en dot, à son mariage, 50 livres, parfois plus (ex. : Marguerite Moitié reçut 200 livres). La rumeur lancée par le poète Saint-Amant, selon laquelle ces femmes étaient des filles de joie, est contredite par ce fait : les statistiques du temps révèlent que seulement 2,8 % d'entre elles furent reconnues coupables de délits mineurs (texte adapté d'après www.canadiana.org/citm/glossaire/).

Foi (Foy) et hommage. Sous l'ancien droit français, acte par lequel un vassal promettait à son seigneur une fidélité et un dévouement absolus, et lui faisait connaître ses titres. L'acte de *Foy et hommage*, dont l'origine remonte au système féodal, comprenait aussi une description sommaire du fief et des titres de propriétés, et un relevé des droits et des devoirs du titulaire. Selon la coutume de Paris, on rendait *Foy et hommage* de la façon suivante. *Le vassal... est tenu aller vers le dit seigneur...; et ce fait, doit mettre genouil en terre, nue tête, sans épée et éperons, et dire qu'il lui fait foy et hommage... Où le seigneur ne serait trouvé... faire foy et hommage devant la porte du manoir, après avoir appelé à haute voix le seigneur par trois fois...*

(d'après Pierre-Georges Roy, *Les petites choses de notre histoire*, 4^e série, [s.n.], Lévis, 1922, p. 34).

Fonds. Ensemble de documents d'archives, d'ordre privé ou public.

Fratric. Ensemble des frères et soeurs.

Galoches. Sorte de chaussures sans lacets, garnies de morceaux de cuir rigide au bout du pied, au talon et sur les bords, dont la semelle était en bois. Elles n'enfermaient pas le pied complètement. Et, comme on pouvait les porter par-dessus le soulier, elles étaient utilisées surtout en terrains détrempés.

Gaumine (à la). Forme de mariage initiée par le notaire Michel-Gilbert Gaumin (d'où le nom), par suite du refus du curé de bénir une union maritale (pour des raisons comme impiété, absence de pratique religieuse, cohabitation des futurs époux avant le mariage, etc.). On faisait venir à l'église la fiancée, deux notaires, et plusieurs témoins. Durant la messe, les époux se déclaraient désormais mari et femme, et faisaient valider leur union par les hommes de loi, rendant ainsi leur mariage valide puisque conforme aux nouvelles règles promulguées par le concile de Trente. Cette pratique connut un certain essor en France à partir de 1640 et gagna la Nouvelle-France où elle devint si populaire que, le 24 mai 1717, M^{gr} de Saint-Vallier émit un mandement qui condamnait cette coutume et frappait d'excommunication les personnes qui contractaient mariage selon cette forme. (voir *ADDENDA*)

Généalogie. Discipline qui a pour objet la connaissance de la parenté entre les individus ou le dénombrement des ancêtres d'une personne.

Généalogie ascendante. Recensement des ancêtres (père, mère, grands-parents, etc.) d'un individu, donc des personnes qui le précèdent chronologiquement.

Généalogie descendante. Recensement de la descendance d'un individu, donc des personnes qui le suivent chronologiquement.

Génération. Chacun des degrés successifs d'une filiation en ligne directe.

Gésine (en). Se dit d'une femme sur le point d'accoucher.

Grand voyer. Officier supérieur chargé de la construction et de la réfection des voies publiques. Il fait le tracé du chemin, en fixe les dimensions, ordonne d'aplanir les buttes et de remplir les vallons. Il peut décider d'ouvrir ou de fermer une route, et il doit régler les conflits qui surgissent. À noter que les censitaires étaient astreints originellement aux corvées de construction et d'entretien des chemins et des ponts sur les ruisseaux.

Greffé. Secrétariat d'une juridiction chargé de la conservation des minutes et actes de procédure, et de la délivrance des copies.

Habitant. Résidant de la Nouvelle-France. Au début de la colonie, les habitants étaient des francs tenanciers, fermiers et ouvriers, issus de classes pauvres et recrutés soit ici ou en France. Ils étaient copropriétaires (avec le seigneur) de la terre, et devaient parfois travailler pour lui quelques jours durant l'année.

Hameau. Agglomération de quelques maisons, situées à l'écart d'un village.



BAnQ – E6,S7,SS1,P24652 - Hameau de L'Anse-Pleureuse en Gaspésie – 1946.

Hectare. (1795) Mesure de superficie équivalant à 100 ares, soit 10 000 mètres carrés.

Héraldique. Discipline ayant pour objet l'étude et la connaissance des armes, des armoiries et des blasons.

Hoir. De l'ancien français *heir*, héritier en ligne directe.

Huissier. Officier chargé de signifier les actes de procédure et de faire exécuter les décisions et les actes de justice.

Inventaire après décès. Dénombrement de tous les biens, meubles et immeubles, laissés par la personne défunte, et constituant sa succession. Il est fait devant toutes les personnes qui en héritent.

Journal (journaux). En métrologie, ancienne mesure de superficie correspondant à la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer en un jour.

Justice (haute, moyenne et basse) :

- La haute justice vise avant tout à réprimer toutes les formes de crimes. Elle est rendue par le seigneur qui peut juger au civil et au criminel, et faire exécuter autant les supplices que la peine capitale.

- La moyenne justice, qui varie selon les lieux et les coutumes, consiste à régler toute contestation d'ordre civil.
- La basse justice s'attarde aux causes de nature personnelle et principalement à tout ce qui touche les profits.

Claude Le May (1491)

SOURCES :

¹ *Tout en un*, Encyclopédie des connaissances humaines, Paris, Librairie Hachette, 1921.

² TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674 – de la Côte-Nord au lac Saint-Louis*, tome I, Montréal, Éditions du Méridien, 1998, p. 102.

³ <http://perso.wanadoo.fr/morel.and.co/mesures19.html>

AUTRES SOURCES :

• FRÉCHETTE, Ovide. *Grand Annuaire de Québec pour 1881*, Cahiers d'Histoire n° 33, Société historique de Québec, 1980, p. 111.

• HUDON, Paul-Henri. « Les habitants du fief de l'Islet-à-la-Peau » in *L'Ancêtre*, volume 31, numéro 3, printemps 2005, p. 197-210.

• LANDRY, YVES. *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Éd. Leméac, 1992.

• *L'Entraide généalogique*, Bulletin de la Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., volume 1, numéro 1, 1978-1979, p. 60.

• *Le Nouveau Petit Robert* 2007, Paris, Le Robert, 2007, 2 837 pages.

• *Ordonnances des Intendants et Arrêts portant règlements du Conseil Supérieur de Québec*, Québec, P. E. Desbarats, 1806.

Liens Internet (2005 à 2007)

• foncier.mrnf.gouv.qc.ca/conversion/

• bd.archivescanadafrance.org/acf/fonds-intendants.html

• www.civilization.ca/vmnf/popul/habitant/corvee-fg.htm

• www.de-cujus.com/glossaire/liste.html

• www.geneafrance.org/rubrique.php?page=mariage

• www.genealogie.org/club/sgce/monai17.htm

• www.genefourneau.com/mesures.html

• www.guide-genealogie.com/guide/glossaire.html

• www.limsi.fr/Individu/anne/NomsLigne.txt

ADDENDA SUR LE MARIAGE « À LA GAUMINE » (Roland Grenier et Claude Le May)

En 1759, l'ordonnance de Blois faisait passer dans la législation civile les prescriptions du concile de Trente relatives à la clandestinité. En vertu du décret, les mariages devaient être célébrés en présence du curé et de deux témoins à peine de nullité.

En France, on était peu fait à cette législation et on chercha à l'é luder par la ruse. La plus usitée de ces ruses fut le mariage « à la gaumine », du nom d'un certain Gaumin, le premier qui se maria de cette façon. Les prétendus conjoints se rendaient à l'église pendant la messe du curé de la paroisse, accompagnés de deux témoins, et là se prenaient pour mari et femme sans autre cérémonie.

La législation civile employa tous les moyens en son pouvoir pour prévenir ces mariages illicites. Elle édicta même des peines sévères contre les contractants et leurs complices.

Cette coutume détestable gagna la Nouvelle-France dès les premières années du XVIII^e siècle. Elle devint même en vogue, puisque, le 24 mai 1717, M^{gr} de Saint-Vallier était obligé de lancer un mandement pour la condamner et frapper d'excommunication ceux qui oseraient contracter de tels mariages.

Le mandement de M^{gr} de Saint-Vallier eut un effet salutaire mais n'arrêta pas complètement le mal. Les mariages « à la gaumine » qui eurent le plus de retentissement dans la Nouvelle-France furent ceux de Louis de Montéléon avec Marie-Anne-Josette de L'Estringant de Saint-Martin, dans l'église de Beauport, en 1711, et de Daniel Portail avec Marie-Antoinette Langy, dans l'église de Batiscan en 1728. Le Conseil supérieur s'occupa de ces deux affaires scabreuses. Philippe Aubert de Gaspé a parlé longuement aussi, dans ses *Mémoires*, d'un mariage « à la gaumine » qui fit scandale à Saint-Jean-Port-Joli.

(<http://communautemetis.informe.com/les-mariages-na-la-gaumine-dt173.html>)

(<http://freepages.genealogy.rootsweb.com/~simoneau/gaumine.html>)



CISGH-2008 – CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE 23 – 27 JUIN 2008

Michel Banville (3957)

Les préparatifs du congrès vont bon train. Grâce à l'excellent travail des comités sous la coordination du directeur exécutif, Jacques Olivier, l'organisation des activités ne souffre d'aucun délai, au contraire. De plus, nous avons obtenu de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, une subvention de 60 000 \$ dans le cadre d'un programme d'aide aux congrès. Ce Ministère devient ainsi notre partenaire majeur. Cette aide s'ajoute à la contribution de BAnQ qui nous a permis de retenir les services de M. Rénald Lessard comme président du comité scientifique en généalogie (l'autre comité scientifique, sur l'héraldique, est présidé par Mme Claire Boudreau).

D'ores et déjà, nous savons qu'à la cérémonie d'ouverture, il y aura une participation de la nation huronwendat et de plusieurs personnages d'époque (française et britannique); cette ouverture sera suivie des allocutions officielles, puis d'une conférence sur l'histoire de la ville de Québec, par M. David Mendel.

Lors de cet événement, nous comptons sur la présence de la présidente d'honneur du congrès, son excellence Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, ainsi que sur celles des membres de notre comité d'honneur, incluant le consul général de France, le consul général des États-Unis, l'évêque anglican du diocèse de Québec, le recteur de l'Université Laval, le colonel du 22^e Régiment...

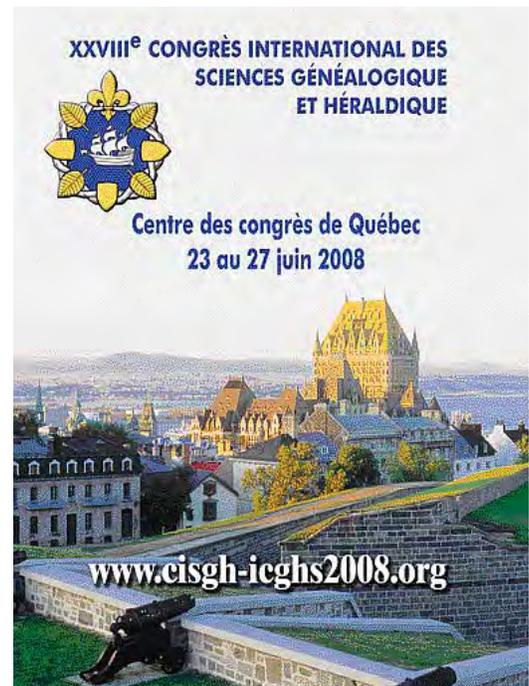
Le choix des conférenciers par les comités scientifiques de généalogie et d'héraldique est terminé, ce qui permettra de finaliser la programmation des 25 conférences de chacune de ces sciences.

Toutes les informations et tous les formulaires concernant les inscriptions, tant pour les congressistes que pour le Salon des exposants, sont maintenant disponibles sur le site du Congrès et à la Société. À noter que ces renseignements ont aussi été diffusés par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et des sociétés membres. **Il est donc temps de vous inscrire, et ce, avant le 31 mars 2008, pour bénéficier des meilleurs tarifs.**

Diverses formules d'inscription sont offertes pour répondre aux attentes du plus grand nombre. Ainsi, vous pouvez vous inscrire au plein congrès, avec un accès à toutes les conférences en plus des cérémonies d'ouverture et de fermeture et du salon. Il est aussi possible de s'inscrire pour une ou deux journées de conférences seulement, avec accès au salon. Des coupons-repas échangeables dans des restaurants près du Centre des congrès seront distribués pour les inscriptions de 4 ou 2 jours. Les activités culturelles et les excursions du 25 juin, ainsi que le banquet du 27 juin, sont en supplément.

Nous vous invitons à consulter le nouveau site Web du congrès, qui contient encore plus d'informations et qui vous permet de vous inscrire en ligne avec un service de paiement sécurisé : www.cisgh-icghs2008.org

Michel Banville est le secrétaire général de CISGH-2008.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de direction 2007-2008

Présidente : Mariette Parent (3914)
Vice-président : Guy Parent (1255)
Secrétaire : André G. Bélanger (5136)
Trésorier : François Turcot (4249)

Administrateurs : Gaby Carrier (3100)
Françoise Dorais (4412)
Yvon Hamel (5275)
J.-Claude Marchand (5659)
André Normand (3076)

Conseiller juridique :
M^e Serge Bouchard

Autres comités

Bibliothèque :
Mariette Parent (3914) (Gestion)

Communications :
Nicole Robitaille (4199)

Conférences et Formation :
France DesRoches (5595) (Direction conférences)
Paul-André Dubé (4380) (Direction formation)

Cybergénéalogie :
Guy Parent (1255) (C. A.)

Entraide généalogique :
André G. Dionne (3208)

Informatique :
Michel Dubois (4618) (Direction)
Jean-Claude Marchand (5659) (C. A.)

Internet :
Françoise Dorais (4412) (C. A.)

Publications :
Roland Grenier (1061) (Direction)
Gaby Carrier (3100) (C. A.)
Michel Lamoureux (4705) (Expédition)

Revue *L'Ancêtre* :
Jacques Fortin (0334) (Direction)
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Rédaction)

Services à la clientèle :
André-G. Bélanger (5136) (Direction)

Service de recherche :
Louis Richer (4140) (Direction)

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Mariette Parent (3914)

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ÉLECTIONS 2008

Comme nous l'avons précisé dans *L'Ancêtre* n° 280, le Conseil d'administration annoncera à la fois la date de l'assemblée générale et des élections au Conseil d'administration dans le numéro de juin de la revue.

VISITE DE MME LISE BISSONNETTE, PDG DE BAQ

Le 19 décembre dernier, la Société a reçu la visite de la Présidente et Directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, accompagnée de MM. Carol Couture, conservateur et directeur général des Archives nationales du Québec, et Marc-André Leclerc, directeur du Centre d'archives à Québec; à cette occasion, nous avons échangé des vœux de bonne année avec nos nouveaux partenaires.

NOUVEL HORAIRE DU CDRJA

Le Conseil d'administration félicite chaleureusement les bénévoles qui ont répondu généreusement à l'appel : le Centre est maintenant ouvert 33 heures par semaine.

La Société a reçu beaucoup de commentaires de satisfaction de la part des chercheurs. Les statistiques du dernier trimestre indiquent une légère augmentation des heures de présence, par rapport à l'année dernière.

Pour ce qui est des mardis et dimanches matin, la Société souhaite augmenter les heures d'ouverture, à la condition de pouvoir compter sur de nouveaux bénévoles. La phase de recrutement est toujours en cours.

VISITE DE L'ÉCOLE ANNE-HÉBERT DE QUÉBEC

Vingt-huit élèves de l'école Anne-Hébert se sont initiés à la généalogie. Ci-dessous, l'enseignante Linda Leroux est accompagnée par Paul-André Dubé; d'autres élèves exécutent des travaux à l'ordinateur. Sur l'autre photo, la bénévole Méridel Robidoux assiste deux jeunes chercheurs. Tous sont captivés par leurs propres découvertes.



CONFÉRENCE ET ATELIERS EN HÉRALDIQUE

Les trois jours consacrés à l'héraldique ont été un franc succès! De plus en plus de généalogistes s'intéressent à l'héraldique. La chronique *L'HÉRALDIQUE ET VOUS...* porte fruit : plus de 110 auditeurs à la conférence « *L'héraldique d'hier, d'aujourd'hui et de demain* ». Nous étions à guichets fermés pour les deux ateliers « *Initiation au blason* » et « *À la découverte de la symbolique en héraldique* ».



Conférence SGQ du 16 janvier 2008
Photo Jacques Olivier SGQ 4046

Mme Claire Boudreau, hérald d'armes du Canada, a fait un passage remarqué à la Société de généalogie, et elle a su captiver son auditoire, à la découverte de l'héraldique et de ses symboliques. Il en fut tout autant pour les ateliers d'apprentissage.

Les membres ont profité de cette occasion, entre autres, pour réapprendre la description héraldique et la signification des armoiries de leur propre Société. Que de fierté ressentie quand on sait en apprécier la juste interprétation!



Photo : Jacques Olivier (4046)

Description héraldique :

De sinople à un arbre d'or, au chef d'azur
À une fasce d'argent
Crénelée de trois pièces et deux demies.

Signification :

L'arbre d'or signifie la famille et les ancêtres.
Le sinople (vert) rappelle les grands espaces du Québec, la jeunesse et la force.
Le crénelé fait référence à la ville de Québec et ses remparts.
L'azur symbolise le ciel et la mer au-delà des remparts.

Devise

FAIRE REVIVRE

Répondant à la demande des membres, la SGQ va poursuivre la promotion de l'héraldique : tout reste à faire, ou presque, que ce soit du point de vue documentaire ou de la recherche, à la Société. Dans un premier temps, la Société doit organiser une équipe de travail.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2007 : 10 200 \$

La campagne de souscription qui s'est terminée au 31 décembre 2007 nous a permis de recueillir 10 200 \$. La Société remercie tous les donateurs et donatrices de leur générosité, et elle compte mettre en place prochainement de nouveaux outils de recherche grâce aux sommes recueillies. **BRAVO!**

CONSEIL DE GÉNÉALOGIE DE LA FQSG

La Présidente a assisté au Conseil de généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie du Québec (FQSG), qui s'est tenu le 29 octobre 2007 au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

Pour répondre à une demande de la FQSG, la SGQ a rendu disponible le fichier de son sondage sur son site : www.federationgenealogie.qc.ca

PRÉPARATION DU CONGRÈS CISGH-2008

La SGQ a la maîtrise d'œuvre de la préparation du congrès CISGH-2008. Les travaux vont bon train et sept comités de bénévoles sont à l'œuvre, en plus du secrétariat général. Il est encore temps de s'inscrire à ce congrès, les tarifs augmenteront après le 31 mars 2008. Le tout s'inscrit dans le cadre des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Allez voir le nouveau site Web du Congrès :

www.cisgh-icghs2008.org





MADAME LINE BEAUCHAMP

Alain Gariépy (4109), Jacqueline Sylvestre, M.G.A. (2859)

Mme Line Beauchamp est ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, depuis le 18 avril 2007 dans le gouvernement de Jean Charest à l'Assemblée nationale du Québec. Il a été facile de réaliser son ascendance paternelle, malgré l'impossibilité de retrouver l'acte de mariage de ses arrière-grands-parents à la huitième génération.

Son ancêtre, Jean Beauchamp dit Le petit Beauchamp, fut baptisé le 8 mai 1644 en la chapelle Sainte-Marguerite de La Rochelle, en la province de l'Aunis. Il est le fils du jardinier Michel Deschamps dit Beauchamp et de Marie Roullet.

Jean Beauchamp vient en Nouvelle-France en compagnie de son frère aîné, Jacques Beauchamp dit Le grand Beauchamp. Il est fait mention de lui pour la première fois en ce pays le 14 novembre 1666, date de la signature d'un contrat de mariage avec Jeanne Loisel, devant le notaire Bénigne Basset. Le mariage religieux est célébré le 23 novembre suivant en l'église de Notre-Dame de Montréal.

Jeanne Loisel est la fille de Louis Loisel et de Marguerite Charlot. Drouin rapporte qu'elle fut la première fille d'origine française à être baptisée à Montréal, le 24 juillet 1649, sept ans seulement après la fondation de la ville. Elle fut également la première à s'y être mariée. De plus, elle fut la première élève de Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal; c'est d'ailleurs dans la maison de celle-ci que fut signé son contrat de mariage.

Le recensement de 1667 nous apprend que les époux résident à Pointe-aux-Trembles, à l'est de l'île de Montréal. Jeanne Loisel sera la mère de huit enfants. Deux fils, Jean et Pierre, auront 22 enfants. Quant aux quatre filles : Marie, Françoise, Barbe et Marguerite, elles donneront 34 petits-enfants à leurs parents.

Dans le recensement nominal des colons tenu en 1681, on peut lire l'intéressant rapport que voici : « Jean Beauchamp, 43 ans (en réalité, il avait alors 37 ans), Jeanne Loisel, sa femme, 34 ans (elle avait 32 ans), les enfants, Marie 12, Françoise 10, Jean 5, Pierre 2, 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 9 arpents en valeur ». Jean Beauchamp

décède à Pointe-aux-Trembles le 4 mai 1700, après avoir dicté son testament au notaire Antoine Adhémar. Jeanne Loisel lui survit sept ans. Elle est inhumée à Montréal le 4 octobre 1708.

Il a été impossible jusqu'à maintenant de trouver l'acte de mariage des ancêtres de la huitième génération, Maxime Beauchamp et Édesse Daragon dit Lafrance. Cependant, on retrouve, dans les recensements de 1901 et de 1911, la famille, soit le père et la mère, les 14 enfants et le père de Maxime, Léon, dans la région de Salaberry-de-Valleyfield. Lors de recherches plus poussées, on a pu retracer les actes de baptême des enfants, sauf celui de l'aînée, dans les registres de l'église de Saint-Albert, municipalité située au nord-est de l'Ontario, le long de la rivière des Outaouais. L'aînée, Dorina, est née le 7 mars 1878, selon le recensement. La paroisse a été fondée en 1878. De ceci, on conclut que le mariage des parents peut avoir été célébré en 1877 à Saint-Albert, par un missionnaire. Ceci est vrai également pour le baptême de Dorina. Les trois plus jeunes ont été baptisés dans la région de Salaberry-de-Valleyfield. Le déménagement de Saint-Albert à Salaberry-de-Valleyfield a eu lieu en 1897 ou en 1898, car Yvonne y a été baptisée le 23 septembre 1898.

C'est également dans cette région qu'est née Line, l'arrière-petite-fille de Maxime et d'Édesse. Après avoir obtenu un baccalauréat spécialisé en psychologie à l'Université de Montréal, elle a été directrice générale dans divers organismes communautaires de Montréal. Parallèlement, elle a siégé aussi à des conseils d'administration d'organismes publics dont, entre autres, la Régie des installations olympiques. En 1998, elle est élue députée libérale à l'Assemblée nationale du Québec, pour la circonscription de Sauvé. Elle devient porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communication. Réélue en 2003 dans la nouvelle circonscription de Bourassa-Sauvé, elle est nommée ministre de la Culture et des Communications. Depuis l'élection de 2007, elle est ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle est la conjointe de Pierre Bibeau, qui a été président de la Régie des installations olympiques.



ASCENDANCE PATERNELLE DE LINE BEAUCHAMP

Ancêtres en France

Michel **DESCHAMPS dit BEAUCHAMP**, jardinier, et Marie **ROULLET**
(fils de Jean Beauchamp et de Louise de Lanterna) (fille d'Élie Rouillet)
Mariage le 12 mai 1630 en la chapelle Sainte-Marguerite, La Rochelle, Aunis, France
Ne sont pas venus en Nouvelle-France

Première génération

Jean **BEAUCHAMP dit Le petit BEAUCHAMP** et Jeanne **LOISEL**
(fille de Louis Loisel et de Marguerite Charlot, de Montréal, Québec)
Notre-Dame de Montréal, Québec, le 23 novembre 1666

Deuxième génération

Jean-Baptiste **BEAUCHAMP** et Jeanne **MILOIN**
(fille de feu Jean Miloin et de Marguerite Forget)
La Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Repentigny, Québec, le 19 avril 1701

Troisième génération

Jean-Baptiste **BEAUCHAMP** et Marie-Josephte **FILION**
(fille de Michel Filion et de Marguerite Goulet)
Saint-Charles de Lachenaie, Québec, le 8 février 1723

Quatrième génération

Joseph **BEAUCHAMP** et Marguerite **ROCHON**
(fille de François Rocheron dit Rochon et de Charlotte Gingras)
Saint-François-de-Sales de l'île Jésus, Québec, le 25 février 1754

Cinquième génération

Joseph Marie **BEAUCHAMP**, laboureur, et Charlotte **CORRON**
(fille de Pierre Corron et de Marie Josèphe Harie)
Saint-Eustache, Québec, le 7 janvier 1783

Sixième génération

Joseph **BEAUCHAMP**, 18 ans, et Marie **AUBÉ**, 22 ans
(fille d'Augustin Aubé, laboureur, et de Marie Duquette)
Saint-Eustache, Québec, le 6 juillet 1801

Septième génération

Léandre (Léon) **BEAUCHAMP** et Louise **GRIGNON** (mineure)
(fille de feu Julien Grignon, cultivateur, et de Louise Caron)
Saint-Eustache, Québec, le 24 octobre 1836

Huitième génération

Maxime **BEAUCHAMP**, cultivateur, et Édesse **DARAGON dit LAFRANCE**
(fille de Louis Daragon dit LAFRANCE et d'Henriette Asselin)
Mariage en Ontario, vers 1877

Neuvième génération

Oscar Aza **BEAUCHAMP**, tisserand, et Yvonne Armancia **POIRIER** (mineure)
(fille d'Anthime Poirier et de Georgiana Mailloux)
Notre-Dame de Bellerive, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, le 26 juin 1917

Dixième génération

Gilles **BEAUCHAMP**, commis, et Florence **PAQUETTE** (mineure)
(fille d'Aldoma Paquette et de Zulma Leduc)
Saint-Timothée, Québec, le 24 mai 1948



LES FILLES DU ROI

NOS ANCÊTRES-FEMMES 1663-1673

Irène Belleau (3474)

Enseignante pendant 35 ans, elle a occupé plusieurs postes à l'Association québécoise des professeurs et professeures de français (AQPF), à la Société nationale des Québécois et Québécoises de la Capitale (SNQC), au Conseil des aînés et des aînées (CDA), à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à la Commission du français langue maternelle (CFLM), et au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ). Retraitée, c'est à l'Association des retraités et des retraitées de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.-CSQ) qu'elle a consacré son bénévolat. Elle a mis sur pied, en 2003, l'Association des Belleau dit Larose d'Amérique. Depuis, c'est le mariage de l'histoire et de la généalogie qui la fascine. La France l'a décorée comme Chevalier en 1986 et Officier en 2003, de l'Ordre des Palmes académiques.

Résumé :

Certains épisodes de l'histoire de la Nouvelle-France – dont celui des Filles du Roi de 1663 à 1673 – revêtent, pour l'auteure, un caractère fascinant. La réputation de nos ancêtres-femmes a projeté de l'ombre sur leur destin, ici. Peut-on « réparer » l'erreur... pour les milliers de familles dont elles furent – et sont toujours – les piliers historiques? C'est dans un souci d'assurer à ces 774 femmes (il y en eut bien d'autres) une « patronymie » ou plutôt une « matronymie » juste et équitable (ou raisonnable!) que l'auteure tente de faire naître, telle une résurgence, une prise de conscience généalogique du féminin dans nos racines patronymiques.

Depuis des lunes, la généalogie fonctionne par les hommes. Nul ne conteste cela. C'est un acquis incontournable autant pour la recherche historique que pour les origines familiales. La montée exemplaire au Québec de tant d'hommes et de femmes en quête de leur origine maternelle ne fait pas de doute, à preuve les émissions de Claire Lamarche; il y a eu un oubli historique de la « biparentalité ». Qui sont nos ancêtres-femmes?

Sans minimiser l'apport des religieuses comme Marie de l'Incarnation¹, Marguerite Bourgeoys², Marguerite d'Youville³, d'autres femmes comme Jeanne Leber⁴, Catherine Couillard⁵, et les premières épouses dont Marie Rollet⁶ et Marie Regnouard⁷, il faut bien reconnaître qu'à cette époque, l'objectif de l'implantation de la religion primait sur celui du peuplement. Ainsi, en 1663, en Nouvelle-France, il y avait six hommes pour une fille en âge de procréer.

L'intendant Jean Talon⁸ et le ministre Jean-Baptiste

Colbert⁹ firent en sorte d'établir un certain « équilibre des sexes », en favorisant la venue de filles à marier que Marguerite Bourgeoys a été la première, dit-on, à nommer Filles du roi¹⁰. Selon le chercheur Yves Landry, il en est venu 770 entre 1663 et 1673. Il a publié, sur ce sujet, une œuvre fouillée, magistrale et de tout premier ordre¹¹.

Qui étaient-elles? Pourquoi sont-elles venues? Dans quelles circonstances? Que reste-t-il de cet épisode? Que faire pour redonner à nos ancêtres-femmes la place qu'elles auraient dû occuper depuis toujours autant dans nos recherches que dans nos vies quotidiennes? Peut-on dire qu'il y aurait lieu de redresser l'histoire?

Voilà l'ampleur du sujet qui appelle moult actions à poursuivre et d'autres à créer de toutes pièces.

LES FILLES DU ROI : UNE AMBIGUÏTÉ

Cette expression « mal nommée » a un double sens et cette ambiguïté se retrouve, malheureusement, encore aujourd'hui après plus de 300 ans. On pense parfois que ces filles étaient de sang royal et, qui pis est, des filles de joie! Pour le premier sens de « du », il s'agit d'un déterminant de possession, comme on dit le fils de Paul, considéré ici dans le sens de la filiation; dans le second sens de « du », l'expression *filles de*

¹ Fondatrice des Ursulines, née à Tours (1599-1672).

² Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, née à Troyes (1620-1700).

³ Fondatrice de la communauté des Sœurs Grises, dénommées d'abord Sœurs de la Charité.

⁴ Première recluse à Ville-Marie (1662-1679), fille de Jacques Leber et de Jeanne Le Moyne.

⁵ Fille de Guillaume Couillard et épouse de Charles Aubert de La Chesnaye.

⁶ Épouse de Louis Hébert.

⁷ Épouse de Robert Giffard, 1589-1668, venu du Perche avec 40 colons, premier seigneur de Beauport.

⁸ Intendant de la Nouvelle-France à deux reprises.

⁹ Ministre né à Reims en 1619.

¹⁰ Selon Michel FAILLON dans *Autographie et testament spirituel de Marguerite Bourgeoys*, CND, Montréal.

¹¹ Yves LANDRY, *Les Filles du roi au XVII^e siècle, orphelines en France et pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992.

joie étant l'équivalent de fille de rue, débauchée et même prostituée! On ne connaît pourtant que deux Filles du roi dont les mœurs sont susceptibles de nous interroger¹². Les témoignages contradictoires à leur sujet du baron de Lahontan, de Mère Marie-de-l'Incarnation et des Jésuites ont sans doute obscurci le véritable apport des Filles du roi. Si elles avaient eu une moralité si subversive, comment ont-elles pu donner naissance à une nation? Et les hommes, eux, étaient-ils sans reproche? Notre regard sur cet épisode de la Nouvelle-France avec le recul du temps devrait nous emporter dans de nouvelles avenues.

On les a appelées ainsi simplement parce que le roi de France, Louis XIV, acceptait de couvrir le coût de leur transport et, après leur mariage, pourvoir, sous forme de dot, à la première année d'intégration de ces nouvelles venues. Sauf de rares exceptions, il s'agissait de 50 livres pour les roturières et de 100 livres pour les filles de descendance noble. Cette dot pouvait consister, le plus souvent, il faut le dire, en une vache, des grains, des outils d'utilité courante, etc.

QUI ÉTAIENT-ELLES VRAIMENT?

La Nouvelle-France, par ses représentants, souhaitait qu'elles soient belles, travaillantes, débrouillardes, originaires de régions et d'habitats différents que ni l'âge ni les aspects culturels ne tendraient à rapprocher, mais la réalité n'a pas toujours correspondu à ces attentes.

En 1664, le Conseil souverain et M^{gr} François de Laval souhaitaient des filles de Normandie plutôt que de La Rochelle : *les gens de La Rochelle sont pour la plupart de peu de conscience et quasi sans religion, fainéants et très lâches au travail, très malpropres pour habiter un pays : trompeurs, débauchés et blasphémateurs*¹³. Dans la correspondance de Marie-de-l'Incarnation à son fils (octobre 1668), on lit : *l'on ne demande que des filles de village, propres au travail comme les hommes, l'expérience fait voir que celles qui n'y ont pas été élevées, ne sont pas propres pour ici*¹⁴. Dans une lettre à Colbert, le 27 février 1670, on trouve : *les filles de l'an passé tirées de l'Hôpital de Paris ne se sont pas trouvées assez robustes pour résister ny au climat, ny à la culture de la terre et qu'il serait plus avantageux d'y envoyer des filles villageoises*¹⁵. En 1670, le 10 novembre, dans un mémoire de Jean Talon, il est écrit à Colbert : *que celles destinées pour ce pays ne soient aucunement disgraciées de la nature, qu'elles n'ayent rien de rebutant à l'extérieur, qu'elles soient saines et fortes pour le travail de campagne, ou du moins, qu'elles ayent*

*quelque industrie pour des ouvrages de main*¹⁶. Enfin, selon M.-Andrée Regnard de Duplessis de Sainte-Hélène, religieuse française passée ici en 1702 : *il ne faut pas croire qu'on amenoit de France pour se marier au Canada que des filles de mauvaises mœurs, la plupart étaient des demoiselles de qualité, sans bien, d'autres étaient de bonnes familles; on en tira beaucoup de l'hôpital de la Pitié à Paris où elles avaient été bien élevées dès leur bas âge*¹⁷.

Les études publiées sur cette question retiennent certains critères de reconnaissance du véritable caractère d'une Fille du roi. Selon Étienne-Michel Faillon : *de jeunes personnes que le roi faisait élever à l'hôpital général de Paris toutes issues de légitimes mariages, les unes, orphelines et les autres appartenant à des familles tombées dans la détresse*¹⁸; selon Marcel Trudel, cinq critères les caractérisent : *être orpheline, être recrutée par un organisme d'État, être fille de familles dans le besoin, voyager en groupe et toucher habituellement à son mariage une dot du roi*¹⁹; et selon Yves Landry : *être fille ou veuve (avec ou sans enfant), être venue entre 1663 et 1673 et bénéficier d'aide pour le transport et l'établissement*²⁰. Finalement, Colette Piat, dans son roman *Les Filles du Roi*, résume sommairement le but ultime de leur venue : *faire le bonheur des colons et peupler le pays*²¹.

D'OÙ VENAIENT-ELLES?

La majorité fut recrutée en Île-de-France, plus spécifiquement par le curé de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, messire de Bretonvilliers²². Brièvement, Yves Landry en dénombre 327 de Paris; 127 de Normandie; 102 de l'Ouest, plus particulièrement de La Rochelle, dont 2 % étaient de religion protestante²³; 59 de l'Est; 43 de la Loire; 20 du Nord; 13 de la Bretagne; 7 du Centre; 4 du Sud. Soixante-deux seulement ont une origine inconnue et six sont hors de France : 2 de la Belgique, une de l'Allemagne, une de l'Angleterre, une du Brésil et une de la Suisse.

Pendant cette période, la dame Anne Bourdon accompagnait les groupes, étant allée elle-même en recruter en France. En 1670, selon les actes officiels, elle aurait assisté à 52 contrats de mariage, alors qu'en 1667, les Filles du roi étaient escortées par Catherine-Françoise Desnoyers. En 1671, ce fut Elizabeth Estienne qui aurait agi

¹⁶ Y. LANDRY, p. 63.

¹⁷ Y. LANDRY, p. 66.

¹⁸ Y. LANDRY, p. 19.

¹⁹ Y. LANDRY, p. 23.

²⁰ Y. LANDRY, p. 24.

²¹ Colette PIAT, *Les Filles du Roi*, roman, Éditions du Rocher, 1998, tome I, p. 154.

²² Y. LANDRY, p. 55.

²³ Y. LANDRY, p. 58, note 21 : Marguerite Ardion, Catherine Barré, Catherine Basset, Madeleine Delaunay, Élisabeth Doucinet, Anne Javelot, Marie Léonard, Anne Lépine, Barbe Ménard, Marthe Quitel, Marie Targer et Marie Valade.

¹² Anne Bauger arrivée en 1673 et Madeleine Deschalets arrivée en 1668 ont mené une vie scandaleuse en 1676 à Québec. Y. LANDRY, p. 201 note 34.

¹³ Y. LANDRY, p. 61 au sujet des hommes.

¹⁴ Y. LANDRY, p. 51 note 16.

¹⁵ Y. LANDRY, p. 62.

comme témoin à 304 contrats de mariage. Du boulot pour les tabellions!

Elles étaient des femmes de toutes les strates sociales : roturières, nobles, bourgeoises; elles sont « désignées », apportant ici avec elles leurs normes, leurs habitudes, leurs valeurs, et même leurs préjugés. Le recrutement se faisait surtout par les curés – notamment le curé de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris²⁴. Le tiers de ces femmes venait de l'hôpital de Paris appelé La Pitié-La Salpêtrière²⁵ qui, au XVII^e siècle, accueillait près de 8 000 personnes. C'était le lieu d'asile des pauvres, des orphelins, des vagabonds, et une partie de la Salpêtrière était réservée pour les enfants, les femmes abandonnées, les mères célibataires²⁶. C'est là que les bourgeois de Paris trouvaient leurs domestiques²⁷.

Pour bien connaître ce qu'elles étaient, il faut dépouiller les actes qui touchent leurs pères, leurs maris et leurs enfants, souvent aussi ceux de leurs frères et sœurs. Travail de moine à bien des égards; la transcription des actes de certains notaires et des curés constitue un véritable casse-tête. C'est par les contrats de mariage que les informations furent surtout compilées : les capitaines de navires ne produisaient pas toujours la liste des personnes traversées, même s'ils devaient le faire dans les 24 heures de leur arrivée. Plus précisément, Yves Landry distingue trois lieux d'origine précis : du Paris urbain, il dénombre 265 Filles du roi, soit 81 %, dont 240 de la ville même de Paris et 62 du Paris rural, équivalent à 19 %; puis, de la Normandie, 80 % sous l'influence de Colbert et de l'évêque de Rouen; enfin, 15 % des Filles du roi étaient originaires de l'Ouest de la France. Curieusement, les Filles du roi de cette époque viennent surtout de milieux urbains, alors que

65 % des hommes proviennent, eux, des campagnes.

Certaines biographies-romans publiées depuis quelques années, au Québec, prouvent qu'au-delà de la situation sociale, religieuse et politique de l'époque, la richesse des actes dépouillés permet de concevoir, l'imagination aidant, de véritables biographies respectant

maints indices de la vie de ces personnes et de leur entourage. Ainsi, René Forget dans un premier tome, situe Eugénie²⁸ (Jeanne Languille), originaire de Normandie; Jeanne Chatel de Suzanne Martel²⁹ de Troies en Champagne; Marie Grandin, originaire d'Orléans³⁰, Marie Major³¹ de la Salpêtrière³², Marie Arnault³³ de Colette Piat, du bourg de Coutances, et en référence à Anne Langlois, *Une histoire d'elles*, roman historique de Lyne Laverdière³⁴.

NDLR : on ne saurait trop mettre en garde le lectorat concernant tout roman, œuvre littéraire objective ou subjective du réel. Sans relever du récit mensonger, les faits, lieux et personnages ne résistent pas toujours à un examen basé sur des éléments vérifiables.



LANDRY, Yves, *Les Filles du roi au XVII^e siècle, orphelines en France et pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, 434 pages.

COMBIEN ÉTAIENT-ELLES?

Les calculs de Benjamin Sulte, d'Archange Godbout, de Gérard Malchelosse, de Sylvio Dumas et de bien d'autres divergent. Le Programme de recherche en démographie historique (PRDH), et l'étude fouillée des registres paroissiaux et des actes notariaux ont, toutefois, recueilli des résultats convergents. En effet, comme les Filles du roi venaient « pour se marier », la recherche la plus logique n'était-elle pas de considérer qui étaient les colons qu'elles épousèrent? Archange Godbout en a trouvé 32 qui ne se sont pas mariées³⁵ et quelques-unes qui sont retournées en France l'année même de leur arrivée. Tout compte fait, nous utiliserons, ici, les données de Landry : 770 bien comptées et répertoriées³⁶.

De 1663 à 1673, ces 770 se répartissent comme suit, avec quatre années de pointe : en 1663, la popula-

²⁴ Messire de Bretonvilliers.

²⁵ L'hôpital de La Pitié, fondé en 1612 par Marie de Médicis, accueillait jusqu'à 30 000 mendiants et les gardait enfermés dans une totale exclusion de la société. C'était un lieu décrit comme infect : des femmes y vivent à 4 à 5 par lit, d'aucunes en arrêt de justice et en attendant leur procès; des adolescentes en cours de redressement; des couples de vieux vivant dans des dortoirs; tout mouvement de refus de la discipline recevait une sanction et les plus difficiles étaient déportés à la Nouvelle-Orléans ou vivaient dans des cachots avec les aliénés. La venue de Vincent de Paul contribue à fonder des œuvres de bienfaisance, de réhabilitation, etc. En 1964, La Salpêtrière est devenue la Faculté de médecine de Paris.

²⁶ Y. LANDRY, p. 172 et 57.

²⁷ Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, édition entièrement revue et mise à jour, Éditions Le Jour, 1992, p. 62.

²⁸ René FORGET, *Eugénie*, arrivée en 1671; elle devint l'épouse de François Allard, à Charlesbourg.

²⁹ Suzanne MARTEL, *Jeanne, Fille du Roy*.

³⁰ Jeanne Grandin, arrivée en 1671, épouse Jean Brière, boulanger, à Neuville.

³¹ Marie Major, arrivée en 1668, épouse Antoine Roy dit Desjardins, tonnelier, assassiné à Batiscan.

³² Maximilien VESSIER, *La Pitié - La Salpêtrière*, Quatre siècles d'Histoire et d'histoires, Hôpitaux de Paris, 1999.

³³ Marie Arnault, héroïne des deux tomes de Colette Piat.

³⁴ *Une histoire d'elles*, Éditions Le Sabord, Trois-Rivières, 2005.

³⁵ Y. LANDRY, p. 111.

³⁶ Y. LANDRY, ouvrage cité.

tion de la Nouvelle-France est d'environ 3 000 personnes, 36 Filles du roi arrivent. Dix ans plus tard, en 1673, la population a triplé : 9 000 habitants. En 1664, 15 traversèrent l'océan; en 1665, l'année du Régiment de Carignan-Salière, 90 autres; en 1666, 25; en 1667, 90; en 1668, 81; les trois années suivantes, 132, 120 et 115; en 1672, 15 et finalement, en 1673, 51. De ces 770, 90 % sont restées. Leur nombre fait leur importance.

Elles représentent, selon Landry, 13,8 % de tous les immigrants sous le Régime français et la moitié des femmes qui ont traversé l'Atlantique en 150 ans, ce qui n'est pas peu dire! Qui plus est, en 1678, il y avait ici une population native plus grande que d'origine européenne. Elles sont nos ancêtres-femmes qu'il faut redécouvrir et à qui on doit un traitement égal à celui qui, depuis toujours, a été attribué aux hommes. Découvrir sa lignée d'ancêtres-femmes devrait ouvrir toutes grandes les portes de la recherche, sans discrimination.

ÉTAIENT-ELLES VRAIMENT ORPHELINES?

Oui, répond Yves Landry, le chercheur, dans plusieurs cas, en autant que les actes de mariage en donnaient des indications pertinentes : pour 70 % des 770 Filles du roi, la mère est vivante; 56 % sont orphelines de père, 19 % sont orphelines de mère, et 11 % sont orphelines de père et de mère³⁷.

Plusieurs étaient apparentées avec un autre immigrant venu au Canada et 30 % l'étaient entre elles. Ainsi, les trois sœurs Raclos, Françoise, Madeleine et Marie, étaient accompagnées de leur père venu les reconduire en Nouvelle-France et reparti la même année³⁸. Marguerite Roi, veuve, est venue avec ses deux filles Anne et Gabrielle, son gendre Antoine Fillion et ses petits-enfants Pierre et Jeanne Fillion. Le frère de son gendre, Michel Fillion, les avait précédés. Renée Rivière, veuve, est venue en 1666 avec sa fille Andrée Remondière. On en dénombre une trentaine apparentées entre elles, alors que 33 n'ont aucun lien de parenté soit 9,9 %³⁹.

QUELLE ÉTAIT LEUR CONDITION SOCIALE?

Au total, 176 Filles du roi déclarent la profession de leur père, et Yves Landry les classe en quatre catégories selon ce paramètre; toutefois, pour 594 Filles du roi, aucun indice de cet ordre n'est révélé. Pour 12 % d'entre elles, les pères sont des notables, des bourgeois ou des officiers; pour 59 Filles du roi, leurs

pères sont des hommes de métiers; 8 sont filles d'agriculteurs, et 13 proviennent de familles pauvres; 132 reçurent une dot de 200 livres, mais pour 113 d'entre elles, on ne sait pas à quelle catégorie sociale elles appartenaient. 250 des 606 contrats de mariage, soit 41 %, mentionnent une dot royale! Sylvio Dumas estime que sur 770 Filles du roi, le tiers, soit 290, ont reçu chacune entre 200 et 300 livres, et 247, 50 livres. Dans 415 contrats de mariage sur 606, les Filles du roi dévoilent la valeur de leurs biens : 17 apportent des biens d'une valeur de 300 livres, 8 déclarent 1 000 livres, une dit 2 000 livres et 2 mentionnent 3 000 livres; le 1/7^e d'entre elles a donc moins que 300 livres⁴⁰. La majorité n'apportait que leurs hardes consistant, selon Gustave Lanctôt, outre les habits, en les articles suivants : 1 cassette, 1 coiffe, 1 mouchoir de taffetas, 1 ruban à souliers, 100 aiguilles, 1 peigne, 1 fil blanc, 1 paire de bas, 1 paire de gants, 1 paire de ciseaux, 2 couteaux, 1 millier d'épingles, 1 bonnet, 4 lacets, et 2 livres en argent. Pas de quoi survivre!

SAVAIENT-ELLES ÉCRIRE? SAVAIENT-ELLES SIGNER?

À cette époque, il est reconnu que l'on n'a pas besoin de savoir lire et écrire pour vivre. Des Filles du roi venues de Paris, 265 savent signer, soit 32 %. Dans un mémoire de maîtrise à l'Université de Montréal, Michel Chouinard parvient à trouver que plus de 94 % des Filles du roi étaient aptes à signer mais, si on écarte les Parisiennes, le taux baisse à 20 %⁴¹. Et lorsqu'on jumelle cette capacité d'écriture à la valeur des biens apportés, on constate que celles qui savent signer ont des biens en moyenne de 458 livres, alors que les illettrées apportent pour environ 262 livres. Attention, ce critère n'est pas universel : à preuve, Jeanne-Judith de Matras, fille d'un capitaine de cavalerie, apporte pour 3 000 livres de biens alors que M.-Claude Chamois, fille d'un héraut d'armes, seulement 100.

Yves Landry affirme que sous Louis XIV, les trois quarts de la population parisienne auraient été alphabétisés – dont l'Hôpital général – et qu'une fois resituées dans leur milieu d'appartenance, les Filles du roi ont occupé une place dans la hiérarchie sociale du savoir⁴². Certaines, à preuve, représentent leur mari à la Prévôté de Québec.

POURQUOI SONT-ELLES VENUES?

En 1666, en Nouvelle-France, il y avait 719 hommes célibataires de 16 à 40 ans pour 45 filles célibataires

³⁷ Y. LANDRY, page 96.

³⁸ Y. LANDRY, p. 102 note 142

³⁹ Y. LANDRY, p. 102.

⁴⁰ Y. LANDRY, p. 71-72.

⁴¹ Y. LANDRY, p. 93.

⁴² Y. LANDRY, p. 257.

res du même âge. Ce déséquilibre des sexes mettait en péril l'engagement de peuplement des Compagnies. Sous le gouvernement royal de Jean Talon, c'est le commerce des fourrures qui retenait toute l'attention. Il fallait donc non seulement un élément reproducteur mais aussi un « élément stabilisateur »⁴³ comme le souligne le Collectif Clio, pour fixer dans la colonie les engagés et les soldats.

QUAND SE MARIENT-ELLES?

Comme les bateaux arrivent entre mai et septembre, et qu'une ordonnance réduit la période de fréquentations à une quinzaine de jours, il fallait contracter mariage avant que les bateaux repartent! Pour démontrer l'importance de cette règle, ces cérémonies de mariage revêtaient, parfois, une importance qui n'avait rien à voir avec le statut de simples soldats mariant une Fille du roi pauvre et sans titre de noblesse. Ainsi, à plusieurs mariages de groupes, signent des notables comme l'intendant Talon, le gouverneur Courcelles, le procureur général Bourdon et sa femme Anne Gasgnier, le seigneur de Giffard, la veuve du gouverneur d'Ailleboust, etc.⁴⁴

Cependant, cette rapidité à prendre mari a connu quelques ratés. Exemples : Marie Hué, arrivée en 1667, annule son contrat de mariage avec Adrien Lacroix le 18 octobre 1667 et épouse Jean Boesme le 7 janvier 1668. Marie-Anne Firman annule son contrat de mariage prévu pour le 18 octobre 1667 avec Jean-Baptiste Morin de Rochebelle, et le futur époux épouse plutôt Catherine de Belleau, un mois plus tard, le 17 novembre 1667, cinq jours après que sa première promise fût retournée en France⁴⁵. Enfin, Jeanne Bracconnier, arrivée en 1673, annule son premier contrat de mariage avec Louis Chapacou le 10 septembre 1673, à Montréal, et se marie ensuite à Crespin LeThuillier le 18 septembre 1673, à Varennes.

Autre circonstance : Catherine Durand épouse Pierre Picher en 1665; ils obtiennent dispense de trois bans de l'évêque de Québec. Après huit ans de vie commu-

ne, cette union a dû être réhabilitée car on apprend que la première femme de Picher est vivante et ce, malgré l'obligation formelle de prouver le décès d'un premier conjoint⁴⁶.

Catherine Guichelin, arrivée en 1669, fut mère de cinq enfants illégitimes entre 1677 et 1687. Elle se marie une première fois en 1669 avec Nicolas Buteau, une deuxième fois en 1708 avec Charles Tissiau, et enfin en 1716 avec Jean Roi. Qui a dit que la société de Nouvelle-France était tricotée serrée? Grâce à la tolérance de certains écarts de vie – dont celui-ci – la communauté a pu célébrer les 65 ans de Catherine à son dernier mariage – le dernier mariage d'une Fille du roi – 47 ans après son arrivée!

Autre situation : Catherine Moitié, arrivée en 1663 comme domestique pour Charles Le Moyne, épouse Désiré Viger seulement en 1667, quatre ans après sa venue, car les domestiques n'avaient pas le droit de se marier pendant la durée de leur engagement.

Enfin, une dernière considération très intéressante sur l'écart d'âge entre les conjoints. Exemples : Barbe



Jean Talon, intendant en Nouvelle-France (1665-1672).

Duchesne à 23 ans épouse André Badel dit Lamarche qui a 60 ans, les deux d'origine suisse. Ils ont huit enfants et madame meurt avant son mari⁴⁷. Marguerite Charpentier, 60 ans, épouse Toussaint Lucas dit Lagarde, âgé de 24 ans. Pas d'enfants. La femme survécut à son mari⁴⁸.

Plusieurs considérations de divers ordres, comme ceux que je viens de mentionner, mériteraient d'être dépouillées et de faire l'objet d'une étude sociétale. Les Filles du roi, sur le marché matrimonial de la Nouvelle-France, sont à découvrir. Des mariages conclus à la hâte, un choix imposé, parfois difficile, des mariages entre conjoints d'origine européenne, originaires de régions et d'habitats différents, que ni l'âge ni les aspects culturels ne tendaient

à rapprocher,⁴⁹ apporteraient une autre dimension aux richesses de la généalogie.

Pour évaluer le nombre d'enfants engendrés par les Filles du roi, Landry choisit un échantillon de 737 Fil-

⁴³ Clio, p. 60-70.

⁴⁴ Y. LANDRY, p. 131 note 43

⁴⁵ Y. LANDRY, p. 154 note 97.

⁴⁶ Y. LANDRY, p. 149 note 85.

⁴⁷ Y. LANDRY, p. 175 note 142.

⁴⁸ Y. LANDRY, p. 176 note 143.

⁴⁹ Y. LANDRY, p. 178-179.

les du roi mariées au moins une fois. Voici les résultats : les filles de moins de 20 ans ont environ 10,1 enfants; celles de 20 à 24 ans : 9,1 enfants; celles de 25 à 29 ans : 6,0 enfants; et celles de 30 à 34 ans : 4,7 enfants. Puis, il compare ce résultat à celui de la France pour les années de 1670 à 1689 et à peu de choses près, les Filles du roi dominent : les femmes françaises de 15 à 19 ont 9,5 enfants; 20 à 24 en ont 7,6; 25 à 29 en ont 5,6⁵⁰. Quant au nombre moyen d'enfants par famille, c'est 5,8 enfants⁵¹. Certaines familles ont jusqu'à 18 enfants, notamment Catherine Ducharme arrivée en 1671 épouse de Pierre Roi dit Saint-Lambert⁵², mais la majorité se situe entre 5 et 6 enfants, compte tenu que l'échantillonnage ne touchait qu'un premier mariage. Quant à l'intervalle moyen entre chaque naissance, la comparaison avec les Françaises se porte aussi bien de 1670 à 1689. Ces dernières qui ont 15 à 19 ans montrent un intervalle de 2,47 ans et les Canadiennes Filles du roi, au même âge, 2,15 ans. Quant à la durée moyenne des unions, le taux varie, selon la profession du mari, mais se situe en moyenne autour de 23,5 ans⁵³. Impossible de trouver exactement le nombre d'enfants illégitimes, car le tiers des pères reste inconnu⁵⁴.

Une dernière considération, pour un chapitre si important, affecte les mariages obligés. Une Fille du roi sur 18 est enceinte à son mariage, c'est-à-dire que la première naissance a lieu dans les huit premiers mois après le mariage. Et cela ne représente pas d'écart significatif avec la France de l'époque⁵⁵, sauf si la Fille du roi est mariée à un notable; dans ce cas, elle est plus susceptible que les autres de concevoir avant le mariage⁵⁶.

Selon Yves Landry, les Filles du roi ont connu une fécondité importante, répondant ainsi au destin qu'on leur avait fabriqué. Il va jusqu'à dire que leur corps, au contact de réalités nouvelles comme la nature, l'hiver, les durs travaux de la terre, etc., avait la faculté d'intensifier sa propriété reproductive⁵⁷.

MORTALITÉ, VEUVAGE ET REMARIAGE

L'espérance de vie des Filles du roi se rapproche de celle des Françaises de la même époque⁵⁸ :

	À 20 ans	À 40 ans	À 60 ans
les pionnières	40,2	25,8	12,1
les Filles du roi	41,4	27,2	12,9

même si le typhus de 1687 et de 1718, les épidémies de la variole de 1703 et de fièvre jaune de 1711 en ont atteint quelques-unes. La première Fille du roi qui meurt en Nouvelle-France est Anne Labbé, arrivée en 1663, épouse de Marc Girard⁵⁹. Elle décède avant le recensement de 1666.

Quelques statistiques : les 2/3 des hommes meurent avant leur femme; les veufs se remarient plus que les veuves : 41 % par rapport à 38 %; les femmes se remarient plus que les hommes : 22,8 % contre 19,3 %.

Deux Filles du roi ont connu une longue vieillesse : Anne Rabady née vers 1654 et arrivée en 1672, épouse d'Antoine L'Écuyer en 1672, eut 11 enfants et mourut en 1747 à Batiscau, à 93 ans⁶⁰; Jeanne Amyot, née vers 1651 et arrivée en 1673, épouse d'abord Nicolas Pion en 1673 puis François Chicoine en 1704, et meurt à Verchères, en 1745, âgée d'au moins 94 ans. On connaît la date exacte du décès de 475 Filles du roi sur 683, et la moyenne d'âge au décès pour elles est de 62,2 années. Bonne moyenne pour l'époque!

Signalons sans doute un record : il revient à Marie Hatanville (1646-1723) arrivée en 1669 et mariée quatre fois. Au décès de son troisième mari, elle aurait eu la charge de ses 11 enfants de moins de 15 ans et elle se remarie à un veuf qui a 7 jeunes enfants vivants⁶¹. Qui dit mieux?

CONCLUSION

Pour apprécier, il faut connaître. Cet axiome nous interpelle fortement. Que savons-nous de nos ancêtres-femmes? Quelle place occupent-elles dans nos recherches et nos travaux d'histoire, de généalogie, de patri-moine? Quels pas de plus pourrions-nous faire?

Aujourd'hui, comme société, nous accordons une attention aux mères célibataires, aux monoparentales, aux clochardes, alors qu'autrefois – il n'y a pas si longtemps – elles étaient des laissées-pour-compte. Il y a encore, malheureusement, des enfants abandonnés, maltraités, violentés, démunis, etc. Heureusement, une importance plus grande est accordée à la

⁵⁰ Y. LANDRY, p. 194.

⁵¹ Y. LANDRY, p. 203.

⁵² Y. LANDRY, p. 202, note 35.

⁵³ Y. LANDRY, p. 205.

⁵⁴ Y. LANDRY, p. 209.

⁵⁵ Y. LANDRY, p. 262.

⁵⁶ Y. LANDRY, p. 211.

⁵⁷ Y. LANDRY, p. 200.

⁵⁸ Y. LANDRY, p. 237 note 24.

⁵⁹ Y. LANDRY, p. 228 note 6.

⁶⁰ Y. LANDRY, p. 228 note 6.

⁶¹ Y. LANDRY, p. 248 note 52 et Michel LANGLOIS, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, Sillery, Éditions La Maison des ancêtres, 1999, tome II, p. 449. Marie Hatanville avait épousé René Sénat en 1699, Jean Fauconnet dit Lafleur en 1671, Claude Bourgeois annulé en 1686, et la même année François César.

« biparentalité » : des congés, pas seulement de maternité et de paternité, mais parentaux; les jeunes pères découvrent la magnificence de leur rôle, et les grands-pères, leur présence essentielle auprès de leurs petits-enfants. Bravo! Les choses changent!

Que faire de plus? Poursuivre la publication d'œuvres non seulement sur les Filles du roi mais sur les femmes qui ont bâti ce que nous appelons NOTRE patrimoine, en élargissant notre horizon au-delà des Filles du roi. Nous pourrions aussi valoriser l'apport féminin par des anniversaires, par des commémorations, comme on le fait pour les GRANDS HOMMES(!); élever des sculptures, des monuments; donner des noms de femmes à des rues, des édifices, des salons, des restos, etc., comme on le fait de plus en plus pour les sportives(!); tenir des chroniques sur des femmes, faites par des femmes, etc. Autrement dit, les connaître et les faire connaître. Laisser notre imagination s'envoler et créer, petit à petit, une meilleure égalité entre hommes et femmes.

AU SUJET DES FEMMES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Références :

- AUGER, Rina, *Éléonore de Grandmaison, seigneuresse en Nouvelle-France*, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, Collection Crève-Rêve 1, 2002, 212 pages.
- BUSSIÈRES, Jean-Paul, « Une famille Fournier », *L'Ancêtre*, vol. 22, n° 1, septembre 1995.
- BUSSIÈRES, Jean-Paul, « Les familles Bussièrès », *L'Ancêtre*, vol. 22, n° 3, novembre 1995.
- CARON, Pierre, Thérèse, *La naissance d'une nation*, Montréal, VLB éditeur, 2004, 630 pages.
- DUFOUR, Andrée, DUMONT, Micheline, *Brève histoire des institutrices au Québec, de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004, 202 pages.
- DUMONT, Micheline, *Découvrir la mémoire des femmes, une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2001, 146 pages.
- GAGNIER, Ghislaine, « Les Filles du roi », *L'Ancêtre*, vol. 22, n° 5, janvier 1996.
- GRENIER, Benoît, *Marie-Catherine Peuvret, veuve et seigneuresse en Nouvelle-France, 1667-1739*, Sillery, Septentrion, 2005, 246 pages.
- GIGUÈRE, Guy, *La scandaleuse Nouvelle-France, Histoires scabreuses et peu édifiantes de nos ancêtres*, Montréal, Stanké, 2002, 238 pages.
- JOHNSON, Susanna, *Récit d'une captive en Nouvelle-France, 1754-1760*, traduit et annoté par Louis Tardival, Sillery, Septentrion, 2003, 107 pages.
- LANCTÔT, Gustave, *Filles de joie ou Filles du Roi*, Montréal, Éditions du jour, 1964, 156 pages.
- LANDRY, Yves, *Les Filles du roi au XVII^e siècle, orphelines en France, pionnières au Canada*, suivi d'un répertoire biographique des Filles du roi, préface d'Hubert Charbonneau, Montréal, Leméac, 1992, 434 pages.

- LE COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, édition entièrement revue et mise à jour, Montréal, Éditions du Jour, 1992, 521 pages.
- MAHEUX, Diane, *Louis Jacques, un pionnier de Charlesbourg et L'Ange-Gardien*, Gilles Lebel, 2005, 178 pages.
- OUMET Raymond, MAUGER Nicole, *Catherine de Baillon - Enquête sur une fille du roi*, Sillery, Éditions Christian et Septentrion, 2001, 250 pages.
- PRÉVOST, Robert, *Figures de proue du Québec - Évocation de 700 femmes « dépareillées »*, Montréal, Stanké, 2000, 435 pages.
- ROULEAU, Marc, *Un brin d'histoire : chroniques neuvilleuses*, Société d'histoire de Neuville, décembre 2004.
- SAUVÉ-MILJOUR, Huguette, « Les Filles du Roi à Montréal », *Au fil du temps*, Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, vol. 2, n° 2, avril 1993.
- TAILLON, Esther, *Un couple, une vie, Hercule Taillon 1870-1949 et Alice Bergeron 1888-1967*, Sillery, Éditeur Esther Taillon, 2004, 171 pages.
- TRUDEL, Marcel, *Les écolières des Ursulines de Québec, 1639-1686 - Amérindiennes et Canadiennes*, Montréal, Cahiers du Québec HMH Collection Histoire, 1999, 404 pages.
- TRUDEL, Marcel, *La Nouvelle-France par les textes - Les cadres de vie*, Montréal, Cahiers du Québec HMH Collection histoire, 2003, 421 pages.

Ouvrages romancés :

- BÉLANGER, Gaétan, *Marie Marguerite - Le scandale qui a secoué la Nouvelle-France*, roman, Outremont, Lanctôt Éditeur, 2005, 313 pages.
- DALLEMAGNE-COOKSON, Élise, *Marie Grandin, Fille du Roi*, roman traduit de l'anglais par Réal Beaudet, Sillery, Éditeur L'Association des Familles Beaudet inc., 2005, 388 pages.
- DESJARDINS, Sergine, *Marie Major*, roman historique inspiré de la vie d'une Fille du roi dont l'époux, Antoine Roi dit Desjardins, fut assassiné, Laval, Guy Saint-Jean Éditeur, 2006, 485 pages.
- FORGET, René, *Eugénie, Fille du Roi*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2006, 506 pages.
- GILBERT-DUMAS, Mylène, *Les dames de Beauchêne*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 300 pages.
- GRELET, Nadine, avec la collaboration de Jacques LAMARCHE, *La belle Angélique*, Montréal, VLB éditeur, 2003, 462 pages.
- MARTEL, Suzanne, *Jeanne, Fille du Roi*, roman, Montréal, Fides Grandes histoires, 1992, 254 pages.
- MORISSETTE, Roger, *L'Odyssée de la Moricet*, roman, Sillery, Septentrion, 2005, 152 pages.
- PIAT, Colette, *Les Filles du Roi*, roman, Paris, Éditions du Rocher, 1998, 257 pages.
- PIAT, Colette, *Les Filles du Roi dans les Plaines d'Abraham*, roman, Paris, Éditions du rocher, 1999, 296 pages.
- RINFRET Lucas, Madeleine, *La sage-femme de Poitiers*, roman, Montréal, Libre Expression, 2000, 294 pages.
- ROUX, Maryse, *Mary l'Irlandaise*, roman, Montréal, Québec-Amérique, 2001, 373 pages.
- TREMBLAY, Janik, *Julie de Saint-Laurent, Une héroïne méconnue de notre histoire*, roman, Montréal, Trait d'union, 2002, 381 pages.

NDLR : La Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications et la Commission de la capitale nationale du Québec ont installé à place Royale une plaque commémorative rendant hommage aux Filles du roi.



LE RÉGIMENT DE MEURON

Maurice Vallée

Maurice Vallée est né à Saint-Germain-de-Grantham, Drummond, en 1948. Bachelier en histoire de l'art et du cinéma à l'Université de Montréal, il a complété sa scolarité de maîtrise en pédagogie audiovisuelle au même endroit. Il a occupé ensuite différents postes à l'Office national du film, organisme qu'il a quitté en 2004. Récipiendaire du prix Percy-Foy de la Société généalogique canadienne-française en 1994, il est l'auteur de deux livres intitulés *Le Régiment suisse de Meuron au Bas-Canada* et *Saint-Germain-de-Grantham, 1815-2006*, ainsi que de quelques articles publiés au Canada et aux États-Unis.

Résumé :

Le régiment suisse de Meuron est expédié au Bas-Canada lors de la Guerre de 1812 pour défendre l'Empire britannique contre les ambitions de conquête des Faucons de guerre américains. Arrivé à Chambly à l'été 1813, en provenance de l'île de Malte, sa mission est de surveiller notre frontière. Il est également de la brigade de choc chargé d'envahir et d'occuper Plattburgh, dans l'État de New York, en septembre 1814. Après le traité de Gand, en 1816, la Couronne britannique le remercie de ses services. Un tiers seulement du régiment retourne alors en Europe. Bon nombre de soldats et d'officiers sont donc restés parmi nous au Canada. Qui sont ces militaires? Quel sera leur sort au pays? Est-ce vrai qu'ils ont tous émigré aux États-Unis? La rumeur veut également que parmi eux se trouvaient d'anciens soldats de l'empereur Napoléon. Comment cela se fait-il?

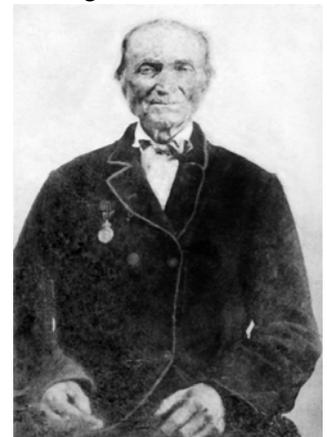
RECRUTEMENT ET COMPOSITION

En 1813, le régiment de Meuron, levé en 1781 par Charles-Daniel de Meuron¹, est passé aux mains d'un riche colonel britannique, sir George Walker. Son lieutenant-colonel est toutefois un Suisse du nom de François-Henri de Meuron-Bayard. Ce régiment d'infanterie est composé de 1 200 hommes, dans la vingtaine, originaires de la Suisse, d'Allemagne, de la France et de l'Italie. Soldats et officiers parlent plusieurs langues, mais le français « de France » est leur langue d'usage.

Alors que le recrutement des mercenaires de la première formation du régiment, celle de 1781, s'était fait dans les cantons suisses sans problème, le recrutement de la deuxième formation, celle de 1811, est grandement compliqué par les interdictions de Napoléon. Les seuls régiments pouvant recruter dans les cantons sont alors les quatre régiments suisses de Napoléon. Meuron-Bayard recrute donc là où c'est possible soit dans les autres régiments suisses aux services de l'Espagne ou de l'Angleterre. Il va également recruter sur les pontons espagnols au large de Cadix. En effet, de nombreux Suisses du 3^e Régiment suisse de Napoléon², faits prisonniers lors de la bataille de Baylen en Andalousie (Espagne)³, y sont gardés dans des conditions exécrables. Affamés et assoiffés par leurs geôliers,

beaucoup de Suisses signent l'engagement de sept ans pour se sortir de cet enfer, à la condition expresse de ne plus combattre la France. Dans ce groupe, un nom est à retenir, soit celui de Jean-Thomas Niderer. Sur ces prisons flottantes nauséabondes, plusieurs prisonniers français, anciennement du 9^e Régiment d'infanterie de Napoléon⁴, vont également signer leur engagement avec la même condition. De ce groupe, les noms de Jean-François Germain, Jean-Baptiste Bernardin⁵ et Nicolas Demange sont à noter. De nombreux Piémontais soumis aux mêmes conditions vont également s'enrôler.

Jean-François Germain est né à Dogneville, près d'Épinal, dans les Vosges (France), le 25 novembre 1788. Vétéran de Meuron et maître d'école, il pose ici fièrement avec la médaille de Sainte-Hélène à la droite de son veston, vers 1860. Il a reçu cette décoration militaire pour avoir combattu dans les 9^e et 33^e Régiments d'infanterie légère de Napoléon.



Jean-François Germain
Courtoisie de M. Marc Germain

Jean-François Germain a épousé en premières noces

¹ Guy de MEURON, *Le Régiment de Meuron, 1781-1816*, Le Forum historique, Lausanne, Suisse, 1982, 396 pages, ill.

² Archives militaires du 3^e Régiment suisse de Napoléon, Service historique de la Défense, Château de Vincennes, Paris, sous les cotes 23Y^c 174 et 23Y^c 175.

³ Louiselle, GALLY DE RIEDMATTEN, « Les Suisses à la bataille de Baylen », dans *Les nouvelles relations franco-suisses au XIX^e et XX^e siècles, La Paix perpétuelle se poursuit*, Société historique de Rueil-Malmaison, Rueil-Malmaison, 2002, 253 pages, ill.

⁴ Archives militaires du 9^e Régiment d'infanterie légère de Napoléon, Service historique de la Défense, Château de Vincennes, Paris, sous la cote 22Y^c 76.

⁵ Charles W BERNARDIN, *The Military Career of Jean Baptiste Bernardin*, Malvern, PA, 1995, 201 pages, XII pages, ill.

Clémence Roy, à Contrecoeur, le 3 février 1817, et Élisabeth Tremblay en secondes noces, le 24 février 1829, à Contrecoeur également. Plus d'une douzaine d'enfants sont nés de ces deux mariages donnant une nombreuse descendance canadienne à ce valeureux soldat.

SIÈGE DE PLATTSBURGH

Le régiment de Meuron se verra confier comme mission la surveillance de la frontière du Bas-Canada. Il épaulera dans cette tâche le corps des Voltigeurs. La seconde formation du régiment de Meuron quitte donc l'île de Malte le 13 mai 1813, fait escale à Gibraltar, Halifax, débarque à Québec, et vient camper au fort Chambly, Bas-Canada, au début septembre de la même année. Toutefois, en septembre 1814, ce régiment sera incorporé à l'aile gauche de la grande armée du commandant en chef des forces armées britanniques, sir George Prevost, lors de son attaque du bourg des Platts (Plattsburgh), dans l'État de New York. À la suite d'une petite erreur de parcours⁶, le régiment repousse les francs-tireurs des milices yankees au sud de la rivière Saranac et s'empare de la partie nord du village, malheureusement au prix de 18 vies. Le siège dure six jours.

La défaite navale de la flotte britannique sur le lac Champlain le 11 septembre étant confirmée, Prevost ordonnera une retraite rapide le soir même. Le régiment de Meuron dégage alors les artilleurs sur les rives de la Saranac et couvre la retraite du gros de l'armée de Prevost, composée de bataillons des 3^e, 5^e, 8^e, 13^e, 27^e, 29^e, 39^e, 49^e, 76^e et 88^e Régiments d'infanterie britannique, du corps des Voltigeurs, des Chasseurs canadiens et de sections de l'Artillerie royale, pour un total de 10 000 hommes. Le régiment de Meuron perd une vingtaine d'hommes dans cette dernière opération⁷.

De retour au pays, le régiment reprend ses marches et contremarches sur la frontière. À noter que plusieurs soldats et officiers profitent des accalmies pour épouser des Canadiennes. Les lieutenants Charles-Nicolas-Fortuné de Montenach (Marie-Élisabeth Grant) et Protais d'Odet

s'installer dans des villages de la Montérégie comme cordonniers, tailleurs, boulangers, maîtres d'école.

LICENCIEMENT ET INTÉGRATION

Dans une missive du commandement militaire datée du 11 mars 1816, le lieutenant-colonel Meuron-Bayard apprend officiellement le licenciement de son régiment. Le retour en Angleterre est prévu pour juillet. Aux valeureux soldats, une offre d'octroi de terres (100 acres) est faite en mai par la Couronne britannique. Plus d'une centaine de vétérans vont accepter cette offre.

Le plus gros contingent ira s'installer, vers le mois de juin, dans la colonie de la rivière Saint-François, du surintendant Heriot⁸, un ancien officier du 49^e Régiment d'infanterie. Comme ils sont les derniers arrivés dans cette colonie, dont le chef-lieu est le petit village de Drummondville, ces vétérans n'auront pas les meilleures terres des cantons de Grantham et de Wickham, au Bas-Canada. En outre, la Couronne n'a prévu des rations que pour les six premiers mois. La vie est rude et l'indigence est grande. Ces anciens combattants ont pour nom Demange, Riff, Bernardin, Roussi, Niderer,



Reconstitution du drapeau du régiment de Meuron
Reconstitution faite par l'auteur à partir de mauvaises photos du drapeau.

Gadiely, Guénon, Arnold, Hermann, Sabolle, Leckinger, Sousseau, Wirtz, Ello, Zinstein, Vandelac. Ils bâtissent des cabanes temporaires pour passer le premier hiver, et réclament des rations supplémentaires. Ils ouvrent également les routes, dont le fameux chemin de Yamaska menant à la base militaire de William Henry (Sorel). Leurs épouses canadiennes-françaises portent leurs premiers enfants et les premières

constructions apparaissent. Un village naît de tous ces efforts dans le canton de Grantham. Il porte d'abord le nom de Headville puis celui de Saint-Germain-de-Grantham.

Un plus petit contingent d'une quinzaine de vétérans ira s'installer dans le canton de Bathurst, sur les bords de la rivière Tay, dans le Haut-Canada. Encore là, le manque de routes et de rations rendra la vie des vétérans bien misérable. De plus, le lotissement n'est pas encore terminé et les nouveaux arrivants doivent attendre plusieurs semaines avant de connaître le lot

⁶ Charles de GOUMOENS, *Bataille de Platzbourg*, Dossier A du régiment de Meuron, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, Suisse.

⁷ Théodore de MEURON, *Essai historique sur le Régiment suisse de Meuron*, Neuchâtel, 1885, 114 pages, ill., page 92.

⁸ J. C. A. HERIOT, « Major general, the Hon. Frederick George Heriot » dans *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, Vol. 8, N° 2, 1911, page 50-75.

qui leur sera attribué. Ils ont pour nom Bodard, Péné, Daroux, Klein, Lamberty, Loutz, Vanexheim. Un nouveau village apparaît, soit celui de Perth⁹.

Un autre groupe de vétérans refuse l'offre de la Couronne et s'installe dans les villes et villages de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. On y reprend son ancien métier de tailleur (König dans le village de Saint-Marc-sur-Richelieu), de maître d'école (Hoffay dans le village de Saint-Mathias de Rouville), d'aubergiste (Adolphe dans le village de Saint-Philippe de La Prairie) ou encore de forgeron (Violy à L'Acadie).

Un quatrième contingent d'environ 60 vétérans est recruté à l'été 1816 par Lord Selkirk, pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces vétérans sont engagés par contrat notarié¹⁰ comme colons pour consolider la colonie de la Rivière-Rouge dans les Terres sauvages. Un groupe supplémentaire d'une douzaine de vétérans doit assurer la protection de Lord Selkirk. Mais le voyage vire à l'expédition punitive après la destruction de Rivière-Rouge par les associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Bousculades, emprisonnements, interrogatoires, saisies de biens, noyades et procès retentissants ternissent la réputation du régiment dans cette aventure débridée¹¹. Les vétérans peuvent finalement s'installer sur leurs terres mais les conditions météorologiques sont désastreuses, les sécheresses succédant aux inondations. Ils ont pour nom Archet, Bain, Boemer, Gerber, Kauffman, Lauber, Merkel, Reuge, Shenk, Spiller, Wisnet, Frick, Jung, Jgio, Monard, Muller, Polender, Reind. Après dix ans de vains efforts, bon nombre vont quitter pour s'installer plus au sud, dans l'État du Wisconsin, près de Gratiot Grove. Les autres participent à la fondation du village de Saint-Boniface, dans l'actuel Manitoba.

À ces groupes de vétérans demeurés en Amérique, il faut ajouter un autre contingent, un peu spécial, celui des déserteurs. Au seul siège de Plattsburgh, le régiment de Meuron perd une soixantaine de soldats et de sous-officiers. En effet, ces derniers ont choisi la liberté en plus de la prime en argent et de la terre (100 acres) offer-

tes par les Américains¹². De ce groupe, un certain Pierre Courtois, ancien soldat de Napoléon, s'enrôle à Burlington, État du Vermont, dans les *U.S. Light Dragoons*, et fonde une grande famille à South Hero, dans le même état. Sa vie rocambolesque est racontée en 2002 par un de ses descendants, dans la revue de généalogie *Links*¹³, de la *Vermont French-Canadian Genealogical Society*.

TOUS PARTIS AUX ÉTATS?

Certains historiens¹⁴ ont avancé que les vétérans de Meuron, ne sachant pas manier la charrue, avaient finalement préféré quitter les Canadas pour s'installer dans les grandes villes américaines¹⁵. La réalité est tout autre. La Couronne britannique les abandonne avec deux mois de solde et quelques rations aux confins des terres habitées. Ils triment dur, avec leurs épouses canadiennes-françaises pour la plupart, pour s'offrir maisons et moissons. Plus de 300 mariages et 900 naissances portent leur signature en terre d'Amérique. Leurs fils et filles, à leur tour, épousent d'autres Canadiennes et Canadiens, marquant ainsi la trame génétique du pays.

La toponymie est également modifiée en leur honneur. Une rue porte le nom de Montenach à Belœil, une autre s'appelle Demange à L'Avenir et un pont a le nom de d'Orsonnens à Saint-Roch-de-l'Achigan. Le premier maire élu de Saint-Germain-de-Grantham fut le vétéran de Meuron, Jean-Thomas Niderer, aussi vétéran du 3^e Régiment suisse de Napoléon, fait prisonnier en Andalousie (Espagne), comme nous venons de le découvrir. Une rue porte son patronyme à Saint-Germain et à Drummondville. Saint-Boniface, au Manitoba, possède également une rue « des Meurons ».

LA RECHERCHE

Trop peu de généalogistes et d'historiens ont mesuré l'impact de la Guerre de 1812 sur la population du Bas-Canada. De la douzaine de régiments du duc de Wellington envoyés ici pour guerroyer, des milliers de vétérans, demeurés au pays après leur licenciement, ont pourtant eu des descendants. À titre d'exemple, que sont devenus les McAffrey, Mooney et Murdock du 27^e Régiment d'infanterie (*Royal Inniskilling Fusiliers*) ou encore les Poyart, Draus et Steiger de l'autre régiment suisse venu en terre canadienne, le Régiment de Watteville?

⁹ ONTARIO LOCAL RECORDS, *Perth Military Settlement, 1816-1822, Returns of Persons Located by the Military Settling Department Entitled to Patent Grants and who will become Entitled on the expiration of the prescribed terms of Settlement*, 25 December 1822, (M.G. 9, D 8-27, vol. 1).

¹⁰ Greffe du notaire Joseph Désautels, Bas-Canada, du 1^{er} juin 1816 au 3 mai 1817.

¹¹ Samuel Hull WILCOCKE, Edward ELLICE, Simon MCGILLIVRAY, *Récit des événements qui ont eu lieu sur le territoire des sauvages dans l'Amérique septentrionale, depuis les liaisons du très Hon. comte de Selkirk avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, et la tentative faite par ce comte de fonder une colonie sur la rivière Rouge; avec des détails circonstanciés de l'expédition militaire de sa seigneurie contre le Fort William, dans le Haut-Canada, & de la conduite qu'elle y a tenue depuis, Montréal*, 1818.

¹² David G. FITZ-ENZ, *The Final Invasion*, First Cooper Square Press, New York, NY, 2001, 272 pages, ill., page 122.

¹³ Michael COOTWARE, « My Search for Charles Courtois », revue *Links*, Vermont French-Canadian Genealogical Society, vol. 6, n° 2, Burlington, VT, printemps 2002, pages 9-16.

¹⁴ Joseph-Charles SAINT-AMANT, *Un coin des Cantons de l'Est*, La Parole, Drummondville, 1932, ill., 534 pages, page 436.

¹⁵ Émile-Henri BOVAY, *Le Canada et les Suisses, 1604-1974*, Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, 1976, 334 pages, XII pages, ill., page 32.



MYSTÈRE DE FRANÇOISE GOSSE, ÉPOUSE DE ROBERT LABERGE

Pierre-Lionel La Berge

L'auteur a effectué quatre séjours de recherche en France de plus de quatre semaines chacun, dont trois en Basse-Normandie, aux Archives départementales du Calvados situées à Caen, à la recherche des origines de Robert. Il a aussi fait un séjour en Picardie, aux Archives de l'Oise situées à Beauvais, à la recherche des origines de Françoise Gosse. On peut y lire le récit des expériences d'un chercheur du Québec dans les archives de France, notre mère patrie. L'auteur a publié ses mémoires en 2005, sous le titre *Confidences dans les Jardins de Bois-Lotinville : souvenirs et mémoires retrouvés d'un historien et éditeur gardangeois, Coste des Beaux Prés*, 479 pages.

Résumé :

Les généalogistes et les chercheurs en généalogie dans leur ensemble n'accordent que peu d'importance à la place de la femme dans l'histoire de nos familles. Le patronyme de la femme n'est pas appelé à perpétuer celui de la famille. Pourtant, que ne leur devons-nous pas? Françoise Gosse, notre première ancêtre au pays de Nouvelle-France, est issue du milieu urbain et bourgeois de Noyon, une ville alors prospère de la Picardie. Cette femme remarquable et attachante, dont j'ai toujours voulu apprivoiser le mystère qui l'entoure, mérite qu'on lui rende cet hommage bien humble et qu'on le partage avec tous ceux et celles qui se perpétuent à travers elle. Les bombardements regrettables et dévastateurs de la Première Guerre mondiale, surtout celui de l'hôtel de ville de Noyon en 1918, ont fait disparaître les précieuses archives de l'État civil et les non moins précieuses archives notariales. Nous ne pourrions jamais connaître avec certitude la vérité sur les origines de sa famille, malgré tous les soins apportés. Aussi faut-il à l'occasion procéder par déduction et interprétation du contexte, avec l'espoir de cerner de plus près la vérité, avec ses limites et incertitudes.

LES GOSSE DE NOYON, VILLE PICARDE

Noyon compte dix paroisses à l'époque de Françoise, dont Saint-Martin et Saint-Maurice, et on rencontre des familles Gosse dans à peu près chacune d'elles. Elle se dit originaire de Saint-Martin, tandis que Saint-Maurice est alors reconnue comme la paroisse des tanneurs.

L'industrie de la tannerie est alors fort prospère à cette époque et elle regroupe plusieurs familles Gosse, qui comptent certes parmi les familles importantes de Noyon, dont Pierre Gosse et son épouse, dame Godeberthe Le Mannier, issue d'une famille importante de gens de robe et d'église. Pierre est un joueur important dans l'industrie de la tannerie. Son fils Charles et son épouse Anne Reneufve, issue de la plus importante famille de tanneurs du lieu, ont continué l'exploitation de l'entreprise qui s'est poursuivie de génération en génération jusqu'à la Révolution. On rencontre encore Estienne Gosse, son frère, marchand de grains et également « me hostelain de

l'hostellerie anciennement la brasserie derrière l'église Sainte Godeberthe », et son épouse Marie Cléret. En plus des Le Mannier, Reneufve, Cléret, les Gosse sont alliés à plusieurs autres familles importantes du lieu, dont celles des Poitevin, maîtres orfèvres renommés; Le Grand, Sezille, l'une des familles les plus importantes et influentes du lieu; Formentin, tanneurs et maîtres potiers d'étain; Aquatbled, et plusieurs autres.

FRANÇOISE GOSSE EN NOUVELLE-FRANCE

Née vers 1634, elle se dit la fille de Maurice et de Marguerite Cler, ainsi écrit au seul endroit où on le

trouve dans les registres et qui doit être pour Cléret un nom de famille populaire à Noyon. Nous ne connaissons à peu près rien de sa famille et nous n'avons pu la rattacher avec certitude à une branche connue et des Gosse et des Cléret.

Elle est donc âgée de 27 ans environ lorsqu'elle débarque en Nouvelle-France, à la fin d'août 1661, du navire *Le Saint-Pierre*, en provenance de



Cathédrale de Noyon, en Picardie – XII^e siècle – www.noyon-tourisme.com

Rouen, sous la direction du capitaine Pierre Fillye, associé du célèbre marchand Charles Aubert de La Chesnaye, lui-même originaire d'Amiens, en Picardie. Elle doit être certes une femme forte pour voyager ainsi seule, probablement sans escorte, sur un vaisseau du roi qui transporte des hommes de travail et des marchandises.

On se demande ce qui peut avoir incité cette jeune femme de belle éducation, qui aurait certes pu trouver un parti avantageux dans sa ville de Noyon, à s'exiler ainsi dans un pays aussi ingrat et inhospitalier. Elle peut avoir été recrutée pour y venir rejoindre un habitant déjà bien installé sur une terre en ce pays de Nouvelle-France. Dès son arrivée, on la dirige vers la maison de René Robineau, écuyer, sieur de Bécancour, un associé des marchands de Rouen. Et on prend contact avec Martin Prévost, un personnage important dans la colonie, et Nicolas Durand, son neveu, établi déjà depuis trois ans sur une terre de L'Ange-Gardien.

MARTIN PRÉVOST ET SON NEVEU NICOLAS DURAND

Martin est signalé à Québec dès 1639. Il épouse, le 3 novembre 1644, Marie Olivier Manit8ab8ch, ce qui est le premier mariage d'un Français avec une Amérindienne. Nicolas Durand est le fils de Pierre et de Nicole Prévost, sœur de Martin, et il est baptisé le 21 mars 1636 à Montreuil sous le bois de Vincennes, près de Paris. Martin Prévost a exercé jadis la fonction d'agent recruteur de colons pour le développement de la Nouvelle-France et Nicolas est peut-être venu s'établir au pays sur ses instances. Il a reçu une très bonne instruction et il signe d'une belle écriture avec paraphe. Le censier général de la Seigneurie de Beaupré¹ de 1680 montre qu'Olivier Le Tardif lui concède, le 30 mai 1658, une terre de trois arpents par une lieue et demie de profondeur dans la future paroisse de L'Ange-Gardien, concession reconfirmée le 11 juillet 1660. Internet² nous dit qu'un Nicolas Durand a été le valet de M^{gr} de Laval. Rien ne le confirme et il peut s'agir d'un autre Nicolas Durand.

MARIAGE DE NICOLAS DURAND ET FRANÇOISE GOSSE

On retrouve donc en ce 31 août 1661 dans la maison du sieur Robineau de Bécancour, en plus de Françoise Gosse qui s'y trouve déjà, Martin Prévost et son neveu Nicolas Durand. On a convoqué le notaire Guillaume Audouart et le huissier Louis Levasseur, et on

établit les clauses du contrat de mariage. On fixe le douaire à 300 livres, la publication des bans les 4, 8 et 11 septembre et la date du mariage le lendemain 12 septembre 1661. À cette dernière date, Nicolas et Françoise se présentent de nouveau devant le notaire afin de faire inscrire à l'acte la donation des biens au dernier vivant et *que ladite Françoise Borgne apporte à la communauté jusqu'à la concurrence de la somme de quatre cents livres tournois tant en hardes qu'autrement.*

Cette précision montre que l'épouse apporte une contribution importante au futur patrimoine familial. Elle montre aussi qu'on désigne Françoise sous le nom de Borgne ou Le Borgne dès son arrivée dans la Nouvelle-France et, dans les actes subséquents, on la qualifie aussi bien de Françoise Gosse que de Françoise Le Borgne. Ce nom ne semble pas être celui d'un premier mari. Âgée de 27 ans environ à son arrivée, elle semble n'avoir jamais été mariée, d'autant plus qu'on ne lui reconnaît pas d'enfants. Sa dot de 400 livres peut être un héritage de sa famille, et elle se compare avantageusement à celles de 100 livres que le roi accorde aux filles de qualité et de 50 livres aux autres pour aider à les marier. Que de mystères nous n'avons pu réussir à éclaircir, malgré tous nos soins!

Le mariage est célébré le 12 septembre 1661 comme prévu dans l'église de Notre-Dame-de-Québec, par le jésuite Marcel de la Place. Et neuf mois plus tard, le missionnaire Thomas Morel baptise, le 6 juin 1662, dans l'église de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer, une fille nommée Marie-Ursule.

LE MALHEUR S'ABAT SUR LE COUPLE MOINS D'UN AN PLUS TARD.

Le 1^{er} avril 1663, Nicolas Durand semble être victime d'un malheureux accident dont nous ne connaissons probablement jamais la nature. L'acte de sépulture dit: « s'estant tué dans son ... ». M^{gr} Cyprien Tanguay, dans son *Dictionnaire des familles canadiennes-françaises*, indique, au nom de Jean Durand, une note qui s'applique de toute évidence à Nicolas, qui complète et dit « s'est tué accidentellement dans son désert », ce qui est fort contestable. Si tel est bien le cas, on se demande pourquoi le missionnaire ne l'a pas inscrit lui-même au registre. Il est peut-être possible, par exemple, que Nicolas se soit tué dans son étable, mot que le missionnaire n'a pas voulu porter au registre. Même si Jésus est né dans une étable et que les livres saints en font largement état.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres, dit l'adage. Ce qui est bien le cas de Robert Laberge, alors près de retourner en France, n'ayant pu réussir à se démarrer une habitation après ses trois années d'ap-

¹ ASQ, *Manuscrit S-164*, publié dans *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, éd. 2006, A. Lafontaine, p. 329-330.

² Référence parmi d'autres : Fichier *ORIGINE* – www.fichierorigine.com .

prentissage chez Massé Gravelle, à Château-Richer, de 1658 à 1661, et ses deux tentatives d'établissement à Château-Richer et à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Garçon à marier, il est donc là au bon endroit au bon moment. Il ne manque pas l'occasion de se mettre dans les culottes, au sens autant propre que figuré du terme, et dans les meubles, du parisien Nicolas Durand. Avec sa mort, la moitié de ses biens revient à sa veuve et l'autre moitié à sa fille Marie-Ursule. Un inventaire sommaire dressé après son décès, consigné au contrat de mariage de Marie-Ursule, montre qu'il possède une habitation fort bien établie et que les travaux de défrichement sont assez remarquables. On peut supposer que, homme instruit, il avait les moyens de se payer un serviteur pour effectuer ces travaux qui se traduisent ainsi : 7 arpents à 50 livres l'arpent font 350 livres; 2 arpents de bois abattu et débité à 25 livres font 50 livres; une maison de 20 pieds de pièces sur pièces avec une cheminée maçonnée et une grange de 30 pieds de long, valant 120 livres; meubles de la maison valant 70 livres; valeur totale de 590 livres

On profite de la signature, le 8 juin 1677, de ce contrat de mariage de Marie-Ursule Durand avec un jeune homme distingué de Beauport, Antoine Huppé dit Lagrois, probablement recruté par les soins de Martin Prévost, son grand-oncle, pour apporter une solution au problème de l'héritage de la future mariée qui lui vient de son défunt père, Nicolas Durand, en présence des parents et amis, y compris Martin Prévost. On convient alors que, en retour de la somme de 600 livres, Marie-Ursule renonce à la succession de sa mère en ce pays seulement, non compris les biens qui peuvent lui venir de France.

LE NOUVEAU MÉNAGE GOSSE-DE LA BERGE

Et le 28 mai 1663, à la suite de son mariage avec la veuve, Robert De la Berge prend possession de l'habitation bien établie de feu Nicolas Durand. Sans vouloir rien enlever aux qualités, vertus et mérites de Robert, on se doit de convenir que le nouveau couple n'est pas aussi bien assorti que pouvait l'être le couple Gosse-Durand. Robert est issu d'un milieu paysan et rural, probablement assez frustré, qui ne sait ni lire ni écrire, tandis que Françoise vient d'un milieu bourgeois et urbain. Il semble bien que tout un monde les sépare.

À l'automne de cette même année 1663, Robert vend à Philippe Paquet la terre qu'il possède encore à

Sainte-Famille de l'île d'Orléans, pour la somme de 220 livres. Le contrat est passé le 11 novembre 1663 dans la maison du nouveau couple, par le notaire Claude Auber. Fait à remarquer, c'est Françoise Gosse qui signe l'acte de vente et on ne demande même pas à Robert d'y apposer son merc³, selon la coutume. C'est d'ailleurs la seule signature connue de Françoise Gosse, une belle signature qui montre qu'elle a reçu une instruction supérieure et a pu fréquenter le couvent des Ursulines de Noyon. Dans son testament du 8 mars 1714, dicté la veille de sa mort, elle dit « ne scavoir



Noyon, Bibliothèque du Chapitre, 1506 — www.noyon-tourisme.com

signer quoique elle ayt signé autrefois et elle déclare quil y a long temps ayant oublié à signer ». Selon toute probabilité, Françoise a appris à Robert à signer son nom, qu'il signe par la suite « laberge » d'une écriture laborieuse. Peut-être ne lui a-t-il plus permis de participer aux transactions de la communauté, domaine réservé au chef de famille?

Et la famille s'agrandit. À Marie-Ursule, née en 1662, viennent s'ajouter Geneviève en 1664, Françoise en 1666, décédée peu après, Catherine en 1667, puis trois garçons : François en 1669, Nicolas en 1672, Guillaume en 1674.

VOYAGE DE FRANÇOISE GOSSE EN FRANCE

Divers événements à partir de 1674 montrent que, déjà à cette époque, Françoise se prépare à effectuer un voyage en France, probablement sur les instances de Robert, flairant la possibilité de réaliser des héritages importants dans les familles bien nanties des Gosse, de Noyon. Parmi ces événements, il faut mentionner le mariage, au début de 1677, de Marie-Ursule avec Antoine Huppé, et la tentative de règlement de la succession de son père.

Plus encore, à l'automne de cette même année, le 5 novembre 1677, Robert et Françoise renouvellent une obligation de 280 livres en cours, en faveur de Jean Mathieu, qu'ils portent à 419 livres 10 sols, afin d'y inclure les 122 livres 10 sols en remboursement au marchand Claude Charron « pour le passage qu'il doit et a répondu payer pour lad Leborgne ». Françoise s'embarque pour la France à l'automne de 1678, et au mariage de sa fille Geneviève, le 10 janvier 1679, elle est signalée comme « étant de présent en France ».

³ En Basse-Normandie, le mot est courant et veut dire un signe quelconque, toujours le même, en guise de signature inscrit à l'acte par celui qui ne sait pas signer.

Il ne semble exister aucun indice de son passage en France. Dans un procès subséquent qui l'opposera à son beau-père et à sa mère, Marie-Ursule déclare que celle-ci a fait un voyage en France depuis son second mariage et qu'elle a disposé des biens espérés en France. Elle prétend en plus qu'on ne lui a jamais *ait raison de la somme de cent livres de France qu'elle a touchée avec sond second mari du nommé Bonnedame messenger de Noyon et que le sr Gosse avait ordonné qu'on leur donnast pour aider à la marier*. Il doit certes avoir également donné 100 livres à chacune de ses deux autres filles, Geneviève et Catherine, pour la même raison. D'autant plus que Marie-Ursule est alors déjà mariée depuis juin de l'année précédente.

Peu après le retour de son voyage en France, Françoise Gosse reconnaît le 22 septembre 1679 devoir, par un écrit de compte préparé par la révérende mère Jeanne-Agnès de Saint-Paul, la somme de 126 livres aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec qui lui réclament cette somme.

Cette situation nous permet d'émettre une hypothèse intéressante en même temps que fort plausible voulant qu'elle ait séjourné chez les Augustines du vieil Hôtel-Dieu de Noyon pendant son séjour en France, avec promesse d'acquitter ses frais de séjour dans les mains des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce qui peut également laisser supposer qu'elle les connaissait déjà.

Comme noté précédemment, nous n'avons pu la rattacher avec certitude à aucune des familles Gosse et Cléret de Noyon, même si nous connaissons les noms de ses père et mère. De plus, nous ne lui connaissons ni frères ni soeurs, alors que les familles comptant dix enfants en moyenne sont la norme à l'époque. Peut-être aussi était-elle une orpheline-pensionnaire chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Noyon, avant d'être recrutée pour aller fonder un foyer en Nouvelle-France. Elle a alors transporté ses hardes et les biens lui appartenant en même temps qu'une dot que les religieuses lui auraient accordée. Mais cela ne peut expliquer son nom ou surnom de Le Borgne, peut-être celui d'un bienfaiteur. D'autre part, il n'est plus jamais question de la famille Durand, de Buissons-sous-Bois, près de Paris, famille de son père.



Le cloître de l'Hôtel-Dieu a été restauré de façon exemplaire dans les années 1980, il est le seul vestige de cet ancien établissement hospitalier noyonnais.
www.ville-noyon.fr

On lui réclame de nouveau cette somme non acquittée de 126 livres cinq ans plus tard, le 3 juin 1684, et dont le solde final de 60 livres ne sera payé qu'en 1689, soit dix ans plus tard.

Jean Mathieu transporte au marchand Claude Charron, le 3 février 1683, ce prêt de 419 livres 10 sols consenti à Robert en 1677, avant le départ de Françoise pour la France. Il lui en réclame l'entier paiement le même jour, en même temps qu'Antoine Huppé lui réclame sa part des 600 livres dues à son épouse en vertu des clauses de son contrat de mariage relatives au règlement de la succession de feu Nicolas Durand. Ces transactions montrent bien que les affaires de Robert et Françoise sont bien embrouillées, avec plusieurs dettes importantes à payer. Françoise Gosse n'a sûrement récolté aucun héritage de son séjour en France.

ROBERT, CHAUFournIER

Robert a probablement exercé le métier de chausfournier ou fabricant de chaux peu de temps après son arrivée dans la Nouvelle-France, au détriment certes de l'exploitation de sa terre qu'il a dû abandonner assez tôt aux mains de ses fils. Il a appris ce métier lors du séjour de sa famille, à partir de 1649, à Saint-Julien-les-Fossés, paroisse de Caen renommée pour ses carrières. Il exploite pendant un certain temps son propre fourneau, avant de prendre en charge celui que le Séminaire de Québec exploite à Château-Richer et de travailler à salaire pour leur compte. Les pages concernant les activités de Robert dans les précieux Livres de compte du Séminaire, qui nous sont heureusement parvenues, sont publiées *in extenso* et couvrent 24 pages du livre qui lui est consacré⁴.

Leur lecture nous permet d'établir que Robert a été à l'emploi de l'institution pendant plusieurs années à divers titres, dont celui de maître de leur fourneau à chaux avant de l'exploiter à son propre compte à partir de 1700 jusqu'en 1712, année de sa mort. Ses nombreux achats de clous à plancher et à bardeaux montrent ses activités dans la construction de maisons et de granges. Il tire régulièrement de la pierre des carrières du Séminaire de Québec, à Château-Richer, un métier bien spécialisé, surtout de 1700 à 1711, et qui montre qu'il peut aussi avoir été maçon. En 1695, il participe à plein temps à la construction du moulin du Petit-Pré, en retour d'un montant forfaitaire de 300

⁴ Pierre-Lionel de LA BERGE, *Recherches sur les origines basses-normandes et picardes de Robert de la Berge de Colomby-sur-Thaon et Françoise Gosse de Noyon, famille pionnière de L'Ange-Gardien en la seigneurie de Beaupré sous Louis XIV*, 1998, Annexe A, p. 347-370.

livres pour son expertise, ce l'on peut lire dans la biographie de Messire Gaspard Dufournel⁵.

LE FOURNEAU À CHAUX DU SÉMINAIRE, À CHÂTEAU-RICHER

À partir de 1700, Robert exploite à son propre compte le fourneau à chaux du Séminaire de Québec, à Château-Richer, selon diverses conditions toutes très avantageuses pour l'institution. Le Séminaire de Québec prélève environ le tiers de la production en redevances, et porte au débit du compte de Robert toutes les dépenses d'opération, y compris les gages des employés, dont celles d'André Gouan, qui le seconde, ainsi que les frais d'achat des nombreuses cordes de bois de chauffage que requiert l'exploitation du fourneau.

Robert a vécu dans les dettes pendant à peu près toute sa vie, étant toujours le poursuivi et jamais le poursuivant. Pourtant, il est un habitant solvable, grâce à son crédit ouvert au Séminaire de qui il tire quand même des revenus fort intéressants, et grâce à ses occupations multiples. Les contestations et poursuites de Marie-Ursule Durand demandant l'annulation d'une clause contenue dans son contrat de mariage se sont poursuivies de 1698 à 1703, alors que le Conseil souverain la déboute de ses prétentions.

L'exploitation du fourneau apportait à Robert des revenus dans les 300 à 400 livres par année, tous frais déduits, avec des pics de 1 068 livres en 1703, de 1 104 livres en 1706 et de 1 514 livres en 1707. Ainsi, pour l'année 1703, l'une des meilleures, le Livre de compte nous fournit des indications précieuses sur le caractère des opérations :

*sept Cent trente quatre bariq. de Chaulx quil a fourny a compte du Séminaire en 1703 Sur quoy il nousen Revient 200 bariq. droit de Cinq fournées quil afaittes a 40 bariq. par fournée Reste pour 534 bariq. à 40 sols cy 1068*⁶.

On peut en déduire qu'une fournée, qui exige la consommation de 16 cordes de bois, produit 145 livres de chaux. On débite le compte de Robert pour cette année 1703 pour 34 cordes de bois fournies par Guil-

laume Boucher, et 36 cordes par Claude Murette, à trois livres la corde, soit une dépense de 192 livres⁷. Il tire encore des revenus de l'exploitation de la carrière de pierre, sans compter ses activités dans la construction de maisons et de granges, comme on a pu le voir. Comment expliquer qu'il n'ait jamais possédé sa propre maison de pierre, signe de prestige et de prospérité?

Son métier de chaufournier l'occupe autant de jour que de nuit. Il doit tenir le four en opération pendant trois à quatre jours consécutifs à chaque semaine, à une température constante obligatoire, sous peine de perte de la fournée. Pendant ces opérations, il loge souvent dans la maison de Guillaume Boucher, et de



BAnQ – Vieille maison en hiver et vue sur l'île d'Orléans – L'ange-Gardien de Montmorency – E6S7SS1P23295

son fils François qui a épousé la fille unique de la maison. Pendant l'hiver, il doit rejoindre son épouse à L'Ange-Gardien, dans la chambre aménagée attenante à leur maison à partir de février 1697. Le Séminaire lui loue une maison de juillet 1700 à juillet 1702, pour laquelle il paie 36 livres par année. À partir de cette date, il habite probablement en permanence la maison des Boucher.

ROBERT ET FRANÇOISE VENDENT LEUR TERRE

Ils se départissent de leur terre de L'Ange-Gardien le 2 février 1697⁸, en faveur de leurs deux fils et de leurs épouses : Nicolas qui a épousé Magdeleine Quentin le 29 janvier 1692, et Guillaume qui a épousé Marie Quentin, soeur de la première, le 14 février 1695. D'autre part, François, leur fils aîné, a épousé la fille de Guillaume Boucher et de Jeanne Thibault le 14 avril 1692. La terre de 3 arpents de largeur sur une profondeur d'une lieue et demie est vendue pour la somme de 2 600 livres payable aux héritiers des vendeurs à leur décès. Pendant ce temps, les acheteurs doivent assurer la subsistance des vendeurs en leur réservant 40 minots de blé, un porc gras et trente livres de beurre, en plus d'assurer l'entretien et la subsistance d'une vache. Ils doivent encore aider à compléter la construction d'une chambre rattachée à la maison, destinée à leur logement. Nicolas part pour les

⁵ Pierre-Lionel de LA BERGE, *Messire Gaspard Dufournel et l'histoire véritable de L'Ange-Gardien, de ses curés, de ses églises, de son trésor*, 1664

⁶ Pierre-Lionel de LA BERGE, *Recherches sur les origines basses-normandes et picardes...*, p. 361.

⁷ *Ibid*, p. 360.

⁸ Raymond GARIÉPY, *Les terres de L'Ange-Gardien. Du sault de Montmorency à la rivière du Petit Pré ou Lotinville, des origines à nos jours*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1984, p. 337-344.

« Outaouais et le Missisipy » en 1703, pour tenter de faire fortune et de s'établir à Montréal à son retour. Il n'en est jamais revenu.

Marie-Ursule Durand conteste immédiatement cette transaction le 7 juillet 1698 devant le Conseil souverain. Elle veut obtenir le droit de figurer parmi les héritiers.

DÉCÈS DE ROBERT EN 1712 ET DE FRANÇOISE EN 1714

L'analyse des événements qui entourent les décès de Robert et de Françoise présente l'image d'une famille totalement éclatée, divisée en clans, ennemis les uns des autres. Les problèmes d'héritage et d'argent sont à l'origine de cette situation, y compris les procédures longues et coûteuses de Marie-Ursule à l'encontre de sa mère et de son beau-père.

Robert décède le 2 avril 1712, à l'âge de 73 ans et 11 mois, dans la maison de Guillaume Boucher, à Château-Richer, et non dans son logis de L'Ange-Gardien. Il y a transporté ses pénates et il demeure alors seul, son épouse étant allée retrouver sa fille Marie-Ursule à Beauport. Il n'est malade que pendant dix jours, et c'est la femme de Guillaume Boucher qui le soigne pendant cette période. On lui paie à cet effet 25 sols par jour, pour un montant de 7 livres 10 sols⁹. On paie 15 livres à Guillaume Boucher, probablement pour le loyer de la maison, et 30 livres au chirurgien Jean Navers pour l'avoir médicamenté. Il est enterré le lendemain dans le cimetière de Château-Richer, et aucun membre de la famille Laberge n'assiste ou n'est mentionné.

On procède quelques jours plus tard à la prise de l'inventaire des quelques hardes et biens qui se trouvent dans la maison des Boucher, dont les revenus de l'encan se montent à quelque 240 livres qui serviront à payer ses dettes de 85 livres. Comme toujours, personne ne lui doit rien.

On laisse à Françoise Le Borgne, ainsi nommée, pour le prix de l'inventaire, l'usage du lit, des couvertures et d'une vache valant 45 livres. Son train de maison semble bien misérable pour un homme qui a oeuvré durement pendant toute sa vie et a toujours retiré des profits intéressants, probablement supérieurs à la moyenne des habitants. Où donc est passé tout son argent?

Au début de 1713, soit près d'un an après le décès de Robert, rien n'est encore réglé. Guillaume a transporté à L'Ange-Gardien les biens pourtant laissés à la veuve, y compris la vache, et Françoise Gosse demeure toujours à Beauport, chez sa fille Marie-Ursule. À la demande d'Antoine Huppé, époux de celle-ci, l'intendant Michel Bégon ordonne à Guillaume, le 5 février 1713, de rendre à Françoise Le Borgne les biens

qui lui appartiennent, y compris la vache, et d'exécuter les clauses du contrat de vente de la terre du 12 février 1697, et de continuer à payer la moitié des montants y mentionnés qui sont de 20 minots de blé, la moitié d'un porc gras et quinze livres de beurre, en plus de 100 livres pour assurer son entretien.

DÉCÈS DE FRANÇOISE GOSSE EN 1714

Françoise Gosse dicte son testament le 8 mars 1714, veille de sa mort survenue le 9, à l'âge de 78 ans environ, sur les instructions de sa fille Marie-Ursule qui espère ainsi retirer quelques biens de la succession de sa mère, succession qui lui a toujours échappé. On peut même avancer qu'elle a pris sa mère avec elle plus par cupidité que par amour filial.

Elle lègue d'abord son lit garni à sa petite-fille, Catherine Huppé, en plus de son coffre, pour la récompenser des agréables services rendus à sa grand-mère; à son autre petite-fille, Françoise Huppé, elle lègue sa vache; et enfin un veau à sa troisième petite-fille, Mariette Huppé. Elle lègue à sa fille Marie-Ursule les autres biens qui se trouveront le jour de son décès. Elle nomme son « bon amy » Paul Chalifour à titre d'exécuteur testamentaire.

Elle est inhumée le lendemain dans le cimetière de Beauport et aucun membre de la famille Laberge n'est mentionné. Cependant, Guillaume entreprend immédiatement des procédures mesquines à l'encontre d'Antoine Huppé pour faire casser le testament et reprendre la possession des biens laissés par Françoise Gosse. Guillaume Laberge est débouté de ses demandes et condamné à 12 livres d'amende pour son fol appel.

CONCLUSION

On peut établir et avancer avec une certaine certitude que Françoise Gosse, ou encore Françoise Le Borgne, n'a jamais été une femme heureuse et une épouse comblée, ni non plus une mère aimée et adulée, et que le décès de son premier mari, Nicolas Durand, en 1663 a complètement changé le cours de sa vie et fait basculer sa destinée. Pour finir ses jours, elle a préféré l'atmosphère probablement plus raffinée de la famille Huppé et de sa fille Marie-Ursule à Beauport, à celle de sa famille de L'Ange-Gardien, qui a pourtant des obligations envers elle, qu'ils tardent toujours à accomplir, avec parcimonie.

L'auteur, Pierre-Lionel La Berge, a publié :

- 1- *Histoire du fief de Lotinville*, 1652-1690, 1963, 345 p.
- 2- *Rouen et le commerce du Canada de 1650 à 1670*, 1970, 156 p.
- 3- *Messire Gaspard Dufournel et l'histoire véritable de L'Ange-Gardien*, 1992, 445 p.
- 4- *Recherches sur les origines basses-normandes et picardes de Robert de la Berge*, 1998, 400 p.

⁹ *Ibid.*, p. 372.



JEAN SOUCY ET JEANNE SAVONNET, NOS ANCÊTRES

Pierre Soucy (5882)

Né en 1947 à Frampton, en Beauce, Pierre Soucy fait ses études chez les pères Eudistes à Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, et au séminaire de Saint-Georges, en Beauce. Il est bachelier de l'Université Laval en relations industrielles et en psychologie industrielle. Sa carrière a été majoritairement consacrée à la gestion du capital humain, à l'exception d'une incursion de cinq ans dans le domaine du tourisme. Il a été chargé de cours dans plusieurs institutions d'enseignement. Il est membre du Comité de direction de l'Association des familles Soucy. En août 2008, il lancera un livre retraçant l'histoire de ses ancêtres.

Résumé :

L'auteur, descendant de Jean Soucy dit Lavigne et de Jeanne Savonnet, trace un portrait de ses ancêtres. Il en profite pour rappeler et même corriger plusieurs répertoires et dictionnaires qui confondent Jean Lavigne avec Jean Soucy dit Lavigne. Avec ses trois mariages, son ancêtre Jeanne Savonnet est celle qui lui inspire le plus de respect. Cette pionnière, de justesse incorporée à la longue liste des Filles du roi, est digne de reconnaissance et mérite de la patrie, comme ces centaines de femmes venues peupler la Nouvelle-France.

LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE LORS DE LA MIGRATION DE NOS ANCÊTRES

Au moment de leur émigration vers la Nouvelle-France, nos ancêtres, comme nombre de leurs compatriotes, fuient un pays en guerre contre l'Espagne et confronté à une instabilité politique explosive.



Louis XIV
Collection du Musée de Versailles

En 1643, Louis XIV devient roi à cinq ans sous la régence de sa mère, jusqu'à son sacre en 1654. L'enfance de Louis XIV¹ se déroule dans un climat dramatique. C'est la période de la Fronde, la rébellion des nobles. Une période trouble qui s'apparente à une guerre civile à propos des structures mêmes de la société : le gouvernement royal cherche à renforcer son absolutisme, les parlements cherchent à instaurer un régime parlementaire à l'anglaise, et les nobles veulent restaurer leurs anciens privilèges.

L'inquiétude et la peur caractérisent le climat social prévalant en France au moment du sacre du jeune roi. Outre-Atlantique, la colonie de la Nouvelle-France est durement mise à l'épreuve par les attaques sans cesse répétées des Agniers (Iroquois). Plusieurs requêtes d'assistance adressées à la mère patrie sont demeurées lettres mortes jusqu'en 1661, moment où Pierre Boucher, le gouverneur de Trois-Rivières, se fait plus insistant dans sa requête adressée à Louis XIV, afin qu'il vienne au secours de son peuple qui se fait massacrer par les sauvages².

Au même moment, en France, la mort du cardinal Mazarin, le principal ministre du jeune roi Louis XIV, affranchit ce dernier de sa réserve face à la Nouvelle-France, et il décide d'y envoyer des troupes.

Un premier contingent débarque à Québec en 1662. L'année suivante, Louis XIV décide que la Nouvelle-France sera désormais gouvernée comme une province de France et nomme alors Jean Talon intendant. Cette décision aura comme conséquence l'envoi en 1665 du régiment de Carignan-Salière en Nouvelle-France, afin de pacifier le territoire.

La venue du régiment de Carignan est un fait important dans notre histoire car beaucoup de ses soldats s'établiront en Nouvelle-France, donnant ainsi une impulsion importante à la colonisation.

LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE

Le régiment de Carignan avait été levé en France, en 1644, par le prince Thomas-Emmanuel-Pierre de Savoie, prince de Carignan, dont il porta le nom. Il a eu pour noyau la compagnie des Gardes de ce prince célèbre et sera complété par la levée d'un millier d'hommes dans le Piedmont. S'est ensuite joint à ce régiment, lors de la campagne d'Italie, celui commandé par le colonel de Salière. Les deux régiments combattent ensemble et en 1659 le régiment de Salière est fusionné avec celui de Carignan.

Ce régiment se distingua par un grand nombre de combats et, après la paix des Pyrénées en 1659, le prince de Carignan en fit cadeau au grand roi de France, Louis XIV. Le régiment fut dès lors assigné à l'armée régulière.

¹ Le règne de 72 ans de Louis XIV sera le plus long d'un souverain.

² Morton DESMOND, *Une histoire militaire du Canada 1608-1991*, Septentrion, Sillery, 1992, page 29.

Lors de son départ pour la Nouvelle-France, le régiment de Carignan-Salière compte une vingtaine de compagnies, composées d'une cinquantaine d'hommes chacune. La troupe est bien armée car, pour la première fois, chaque soldat reçoit un fusil à platine alors qu'auparavant, seulement quatre mousquets étaient disponibles au sein d'une compagnie.

Le régiment, cantonné à Marsal, en Lorraine, se met en route le 3 janvier 1665 pour son port d'embarquement de La Rochelle, où il arrive le 25 janvier. La traversée de la France d'est en ouest aura duré 25 jours.



Soldats du régiment Carignan-Salière
Source : www.geocities.com/m_ruel/Soldiers.html

Le 8 avril 1665, quatre premières compagnies (Chambly, Froment, Latour et Petit) s'embarquent sur le *Vieux Siméon*. Le 14 mai suivent les compagnies Lafredière, Lamotte et Salière, qui embarquent sur le vaisseau du roi l'*Aigle d'Or*; le vaisseau *La Paix* transporte enfin les compagnies Colonelle, Contrecoeur, Maximy et Saurel.

La traversée de l'Atlantique et la remontée du Saint-Laurent jusqu'à Québec durent environ 90 jours. Les conditions de traversée qu'affronte la troupe sont aussi celles que vécurent nos ancêtres Jeanne et Jean. Les jours sont longs car il y a peu à faire; parfois les vents sont bons, tandis qu'à d'autres moments, c'est l'accalmie. Sur les bancs de Terre-Neuve, la pêche à la morue et au flétan permet de manger une nourriture fraîche.

La routine à bord de notre navire et la mer sans fin nous fait oublier le moment du mois ou nous sommes. Nous nous occupons comme nous le pouvons en jouant aux cartes, en nous prélassant dans nos hamacs, en nous promenant sur le pont ou en devisant de tous les projets que nous nourrissons pour notre séjour au Canada³.

De juin à septembre 1665, les diverses compagnies qui composent le régiment de Carignan débarquent à Québec.

En 1668, après avoir pacifié le territoire, le régiment retourne en France. Il laisse en terre de Nouvelle-France plus de 250 morts et environ 400 soldats et 30 officiers

qui préfèrent se fixer dans la colonie. À ces premiers colons, le roi accordera des seigneuries aux officiers, une allocation de 150 livres aux sergents, et une de 100 livres aux soldats.

Officiers et soldats de Carignan-Salière s'établirent pour la plupart sur les bords de la rivière Richelieu qui avaient été le théâtre de leurs exploits. Les seigneuries de Contrecoeur, de Saint-Ours, de Verchères, de Chambly, de Sorel, et de Lavaltrie (sur la rive-nord du Saint-Laurent) eurent pour premiers seigneurs des officiers du régiment de Carignan-Salière et pour premiers colons, des soldats de ce régiment, ceux-ci se regroupant de préférence autour de leurs chefs respectifs.

Selon les sources historiques, plus de 60 000 Français auraient quitté la France pour la Nouvelle-France. De ce nombre, environ 10 000 y seraient restés, les autres retournant en France pour fuir les Iroquois, l'hiver et peut-être les maringouins. La vie était dure en Nouvelle-France, mais on pouvait se nourrir facilement car la forêt y était giboyeuse et l'eau poissonneuse.

LES FILLES DU ROI

À la même époque, pour permettre la création d'une colonie durable, Louis XIV envoie en Nouvelle-France un contingent de jeunes femmes connues sous le nom de Filles du roi. Notre ancêtre Jeanne était-elle une Fille du roi? La seule façon de le vérifier est de consulter le contrat de mariage sur lequel est inscrite la dot venant du roi. Ne connaissant ni acte ni contrat de mariage pour la première union de Jeanne, il est donc impossible d'associer formellement cette dernière aux Filles du roi. Toutefois, dans la littérature sur les Filles du roi, l'on retrouvera le nom de Jeanne Savonnet comme l'une d'elles, une assertion qui reste à confirmer, car fondée sur une présomption et non sur un document⁴.

Cependant, voyons qui étaient ces femmes. La Nouvelle-France a besoin de filles à marier. En 1663, on compte une femme pour six hommes en âge de s'établir. Selon le généalogiste Archange Godbout, avant 1639, seulement six filles sont venues au pays, dont trois moururent sans postérité. De 1634 à 1663, quelque 200 jeunes célibataires sont venues s'établir en Nouvelle-France. Elles portent le nom de filles à marier.

Entre 1663 et 1673, plus de 770 jeunes filles, la plupart orphelines et âgées de moins de 25 ans, sont ainsi recrutées. Ces jeunes femmes en âge de se marier

³ Michel LANGLOIS, *Carignan-Salière 1665-1668*, La maison des ancêtres, Drummondville, 2004, page 57

⁴ **NDLR** : l'auteur est prudent car il est vrai que le volume référence sur les Filles du roi, du chercheur Yves Landry, *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Leméac, 1992, ne mentionne aucune dot royale pour Jeanne Savonnet mais lui accorde le statut de Fille du roi.

et de procréer sont appelées Filles du roi parce que les dépenses liées à leur transport et à leur établissement, de même que la dot de la plupart d'entre elles, sont assumées par le trésor royal. Plusieurs de ces Filles du roi épouseront des soldats du régiment de Carignan-Salière.

Le fait que près de la moitié des Filles du roi aient indiqué Paris comme lieu d'origine ou de départ n'exclut pas l'hypothèse qu'elles aient pu naître ailleurs. Les recherches menées par les historiens permettent de conclure que la plupart des provinces françaises ont vu partir pour la Nouvelle-France une ou plusieurs jeunes filles. Après l'Île-de-France, les provinces ayant le plus contribué à ce mouvement sont : Normandie, Aunis, Poitou, Champagne, Picardie, Orléanais et Beauce⁵.

La plupart des Filles du roi sont des célibataires d'origine modeste. Bon nombre sont issues de familles terriennes. Parmi elles se sont glissées quelques veuves dont certaines ont déjà donné naissance à un enfant. À leur arrivée, elles sont accueillies par les religieuses. Marguerite Bourgeoys sera très active dans cette mission⁶. Mère Bourgeoys était établie à Montréal.

Les beaux partis, ces filles qu'on destine aux officiers du régiment de Carignan-Salière ou aux célibataires d'origine bourgeoise ou noble, sont appelés « demoiselles ». Leur nombre, puisqu'on souhaite surtout l'apport de femmes robustes et aptes au travail, est mesuré. Au total, moins d'une cinquantaine de Filles du roi auraient appartenu à cette élite. Entre leur arrivée à Québec et leur mariage, les Filles du roi sont placées sous la protection de religieuses, de veuves, ou de familles où elles sont logées et nourries.

Elles ont conclu des contrats de mariage avec les hommes déjà établis en Amérique, et habituellement se sont mariées dans les jours ou les semaines suivant la signature du contrat. Souvent, les filles brisaient le contrat initial, avant mariage, pour le refaire ou pour en faire de nouveaux avec d'autres hommes.

Les Filles du roi faisaient partie du programme du roi Louis XIV pour promouvoir une colonie stable au Canada. Quelque 737 d'entre elles se sont mariées et ont contribué à l'explosion de la population, amenant ainsi le succès de la colonie. La plupart des millions de Canadiens français contemporains, tant au Québec que dans le reste du Canada et aux États-Unis, sont des descendants de l'une de ces femmes courageuses.

NOS ANCÊTRES JEAN ET JEANNE

Notre ancêtre Jean Soucy quitte une France où disette et famine guettent et où les épidémies sont fré-

quentes et dévastatrices. Il débarque à Québec sûrement avec le goût d'une vie meilleure et plus facile. Voici ce que nous savons de sa quête.

L'origine de notre ancêtre **Jean Soucy dit Lavigne** demeure à ce jour une énigme. La majorité des monographies qui lui sont consenties sont erronées et émanent de la confusion entre Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne.

La monographie la plus répandue diffuse l'information suivante : Jean est le fils de Claude Soucy et de Françoise de Vaime, et est originaire de la paroisse de Saint-Vulfram-de-la-Chaussée, de la ville d'Abbeville, du diocèse d'Amiens, dans l'ancienne province de Picardie, en France, département actuel de la Somme.

Cette prétention tient son origine d'un contrat de mariage intervenu le 6 octobre 1669 devant le notaire du roi, Romain Becquet, entre Madeleine Maréchal et Jean Lavigne (que l'on a indûment associé à Jean Soucy dit Lavigne). Jamais dans ce contrat il n'est fait référence au patronyme Soucy alors que, comme nous le constaterons plus loin, tous les enfants de Jean Soucy dit Lavigne nés en Nouvelle-France portent le seul patronyme Soucy, celui de Lavigne ayant été abandonné.

La confusion entre Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne a la vie dure et on la retrouve dans les principaux recueils généalogiques : le *Dictionnaire généalogique* de René Jetté, le *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures* du Centre de démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH), le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de M^{gr} Cyprien Tanguay, et dans le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* des Archives nationales.

Aussi, n'est-il pas surprenant de constater que plus souvent qu'autrement, on fait de Jean Lavigne et de Jean Soucy dit Lavigne une seule et même personne, comme c'est le cas, entre autres, pour Michel Langlois, dans son livre sur le régiment de Carignan⁷. Cette association fait de notre ancêtre un soldat du régiment de Carignan alors qu'il s'agit plutôt de Jean Lavigne. D'ailleurs, Michel Langlois a reconnu cette prétention comme fausse dans le bulletin de décembre 2001 de l'Association des familles Soucy⁸, dans les termes suivants :

... Au moment où j'ai écrit la biographie de Jean Lavigne pour mon dictionnaire biographique, je pensais avec les informations que j'avais en main, que ce dernier était bien Jean Soucy dit Lavigne. Toutefois, après des recher-

⁵ Jacques LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec*, tome 1, Septentrion, 1995, page 114

⁶ Archives, Musée de la civilisation, les Filles du roi.

⁷ Michel LANGLOIS, *Carignan-Salière 1665-1668*, La maison des ancêtres, Drummondville, 2004

⁸ *La Source*, bulletin de l'Association des familles Soucy inc., décembre 2001, pages 18 et 19.

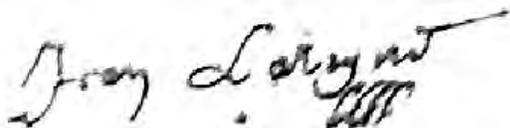
ches plus poussées réalisées depuis en France par madame Anne Osselin sur Jean Lavigne, je n'hésite pas à changer ma position. En effet, jamais dans mes recherches sur la famille de Jean Lavigne, il est question du patronyme Soucy. De plus, dans les deux actes notariés qui concernent Jean Lavigne, il ne porte pas le surnom de Soucy. Quand il signe lors du contrat de mariage, il ne signe que Jean Lavigne...

Pour toutes ces raisons, je suis porté à croire que Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne étaient deux personnages différents.... Toutefois, ce qui est malheureux pour les Soucy, c'est que nous connaissons ni la filiation ni le lieu d'origine de cet ancêtre. Pour être certain de son identité, il faudrait trouver dans les documents français un contrat quelconque qui le relie à ses origines françaises...

La recherche de filiation et des origines de notre ancêtre est la tâche à laquelle travaille l'Association des familles Soucy, en poursuivant ses recherches en France.

Quant aux deux contrats paraphés par Jean Lavigne auxquels fait référence Michel Langlois, le premier en date du 6 octobre 1669 devant le notaire Romain Becquet est un contrat de mariage avec Magdeleine Maréchal, contrat annulé le 13 du même mois. Le second date du 16 juillet 1709 et fait état d'une vente effectuée à Pierre L'Huissier. Ce dernier contrat est rédigé un mois avant le second mariage de Jeanne, l'épouse de Jean, avec Damien Bérubé. Il ne s'agit sans doute pas de notre ancêtre car Jeanne n'aurait pas contracté un nouveau mariage moins d'un mois après le décès de Jean.

La signature de Jean Lavigne à ces deux contrats est celle représentée ci-dessus. Les fioritures sous le



nom Lavigne ne sont pas de sa signature mais celles de son témoin. Deux autres contrats paraphés en 1669 sont associés à un Jean Lavigne, l'un le 14 février par Jean Lavigne dit frère Séverin, et l'autre le 9 juin 1669 par Jean Lavigne dit Brisetout, mais manifestement il ne s'agit pas du Jean Lavigne initialement confondu avec Jean Soucy.

Notre ancêtre maternelle **Jeanne Savonnet** est parisienne, et native du faubourg du temple dans le quartier du Marais. Elle est vraisemblablement née le 21 août vers 1647. Elle est la fille de Jacques et d'Antoinette Babillotte, d'après sa déclaration à son contrat de mariage avec Damien Bérubé le 22 août 1679, et dont copie a été consignée par l'abbé Thomas Morel au registre paroissial de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours-de-L'Islet.

Plusieurs monographies sur Jeanne lui attribuent le nom de famille Sauvenier au lieu de Savonnet.

Cette erreur tire son origine de l'acte de mariage entre Jeanne Savonnet et Damien Bérubé. L'erreur est par trop évidente lorsqu'on examine le manuscrit annoté en marge pour résumer la nature de l'acte. On y lit en forts caractères « mariage de Damien Bérubé & Jeanne Sauvenier ». Or, à ne pas douter, cette inscription marginale n'est pas contemporaine à l'événement. La calligraphie a même des allures modernes. Mais quoiqu'il en soit, la note introduit une erreur dans le nom de l'épouse⁹.

Jean et Jeanne s'établissent vers 1670 à l'île aux Oies, sur les terres de Pierre Bécard, sieur de Grandville, enseigne¹⁰ de la compagnie de Grandfontaine, et de Pierre Dupuis, enseigne de la compagnie Maximy. Bécard et Dupuis se partagent l'île aux Oies et aussi l'île aux Grues, la petite et la grande île.

L'île aux Oies est sise à l'extrémité nord-est de l'île aux Grues et à 4,5 kilomètres de L'Islet-sur-Mer. L'île aux Oies est séparée par une longue batture de plus de 7 kilomètres de l'île aux Grues, qui est la plus grande île de l'archipel de Montmagny avec ses 5 kilomètres de long par un kilomètre de large. Malgré le fait qu'elles portent deux noms différents, l'île aux Grues et l'île aux Oies ne constituent en fait qu'une seule et même île.

À peine trois ans plus tard, un différend entre les deux propriétaires amènera ces derniers à se partager les îles de la manière suivante : le sieur Paul Dupuis garde la grande, l'île aux Oies, et Pierre Bécard l'île aux Grues. Les minutes de ce partage sont confiées à l'abbé Morel lors de sa visite à l'île où, par la même occasion, il baptise Anne, l'aînée de Jean et Jeanne. La preuve que Jean résidait à l'île aux Grues se retrouve au contrat de concession passé chez le notaire Romain Becquet¹¹, le 17 juillet 1674, entre Pierre Michel et Pierre Bécard, dont voici les termes :

Pierre Bécard écuyer sieur de Grandville seigneur des Isles-aux-Oyes et aux-Grues demeurant ordinairement en la dite Isle-aux-Grues lequel a volontairement donné et concédé à Pierre Michel, habitant et demeurant en la dite Isle-aux-Grues, absent, Pierre Terrien habitant du dit lieu agissant et acceptant pour ledit Michel, une concession sur la dite Isle-aux-Grues contenant six arpents de terre de front sur le bord du fleuve Saint-Laurent à basse marée et de profondeur toute la grandeur de la dite Isle jusqu'au fleuve de l'autre coté aussi à basse marée jusqu'au Ruisseau au bout du dit fleuve qui sépare la dite Isle-aux-Grues d'avec celle du Canot, borné d'un coté Pierre Terrien d'autre coté Jean Soucy dit Lavigne.

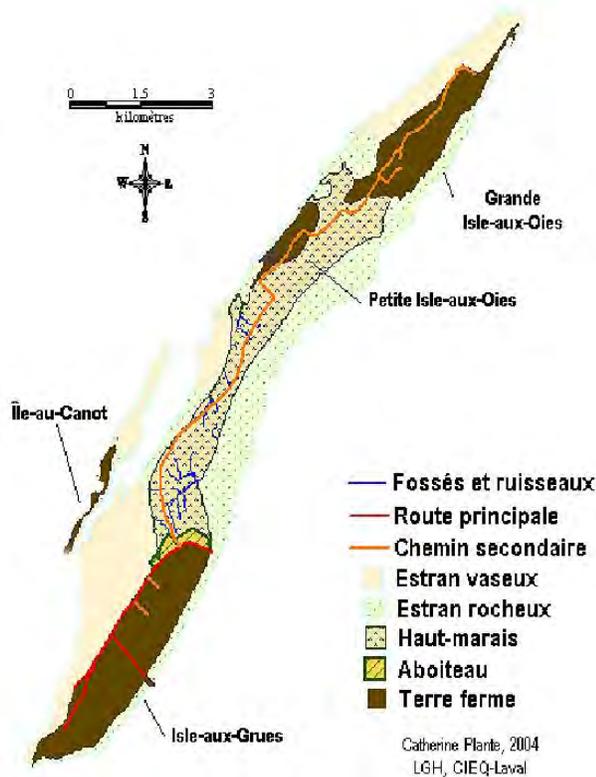
⁹ *La Source*, Bulletin de l'Association des familles Soucy inc., Alain Soucy, décembre 2001, page 17.

¹⁰ L'enseigne est l'officier porte-drapeau de la compagnie.

¹¹ Léon ROY, *Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, 1951.

L'enregistrement du baptême d'**Anne**, née le 5 septembre 1671, au registre de la paroisse de Sainte Famille de l'île d'Orléans par l'abbé Thomas Morel¹², missionnaire, qui le 15 septembre suivant a procédé à son baptême à l'Île aux Oies, constitue la première mention de l'établissement de nos ancêtres en Nouvelle-France. Paul Dupuis, écuyer, sieur de Lisbois est son parrain, et Anne Macar, épouse de Pierre Bécard de Granville, est sa marraine. L'inscription du baptême d'Anne est la toute première inscription au registre de la paroisse de Sainte Famille. L'abbé Morel parcourait le territoire en canot et administrait les sacrements, en reportant les inscriptions dans le registre d'une paroisse.

À l'époque de leur établissement en Nouvelle-France, la population totale de la colonie s'élève à 3 418 habitants. Le recensement de 1666 fait état d'une population de 555 habitants à Québec, 678 à Beau-pré, 172 à Beauport, 471 à l'île d'Orléans, 584 à Montréal et 461 à Trois-Rivières¹³.



Source : PLANTE Catherine, LGH, CIEQ, Université Laval 2004

C'est aussi à la même époque, au moment de son départ définitif pour la France en 1672, que l'intendant Jean Talon concède 42 seigneuries, qui seront à l'origine de plusieurs villes et villages du Québec. Au nombre de celles-ci se trouve la Seigneurie de la Bouteillerie, concédée à Jean-Baptiste François Deschamps, où s'établira notre ancêtre Jeanne après la mort de Jean.

LES ENFANTS DE JEAN ET JEANNE

Jean et Jeanne verront naître les deux aînés Anne (1671) et Pierre (1673) à l'île aux Oies ; les deux derniers, Marie-Anne (1675) et Guillaume (1677), naîtront à l'île aux Grues.

L'aînée : Anne

Elle est née le 5 septembre 1671 à l'île aux Oies, et elle est baptisée au même endroit le 15 septembre 1671 par l'abbé Thomas Morel, missionnaire itinérant, qui inscrit l'acte au registre de la paroisse de Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Cet acte est la première inscription au registre de la paroisse de Sainte-Famille.

Anne contracte un premier mariage le 16 août 1689 à la Rivière-Ouelle avec **Jean Lebel**. Jean est né à Château-Richer le 22 janvier 1670 et baptisé le lendemain à l'église de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer. Il est le fils de Nicolas et Thérèse Mignault.

Jean a près de sept ans lorsque ses parents décident de quitter Château-Richer pour s'établir à la Grande-Anse, aux alentours du printemps de 1677. Après la mort de son père, survenue durant l'hiver 1678, et le remariage de sa mère le 6 février 1679 avec René Ouellet, de la Grande-Anse, il semble que Jean Lebel quitte ses parents pour aller demeurer chez son grand-père, Jean Mignot dit Châtillon. Dans son livre sur *L'histoire de la Rivière-Ouelle*, Paul-Henri Hudon nous apprend qu'en 1692, le seigneur de la Bouteillerie concède à Jean Lebel une terre de quatre arpents de front sur 42 arpents de profondeur (terre n° 12) dans l'anse aux Iroquois. La terre que Jean Lebel obtient ainsi est vraisemblablement celle de son grand-père, Jean Mignot dit Châtillon, lequel était décédé depuis 1681¹⁴.

Avec son épouse Anne Soucy, Jean Lebel vécut sur sa terre de l'anse aux Iroquois, où il décéda à l'âge de 29 ans. Il fut inhumé à la Rivière-Ouelle le 6 octobre 1699.

De cette union naîtront 5 enfants : Marie-Anne, Jean-Baptiste, Nicolas, Marie-Françoise et Marguerite.

¹² Thomas Morel venu de France en 1660 desservit 27 lieux de pays le long du fleuve, en plus des îles aux Oies et aux Grues.

¹³ Jacques LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec*, tome 1, Septentrion, 1995, page 126

¹⁴ Alphonse LEBEL (1902-1989), qui publia à compte d'auteur en 1980 un essai généalogique, biographique et historique sur ses ancêtres et leur descendance directe.

À Rivière-Ouelle le 24 novembre 1704, Anne épouse **Jacques Bois**¹⁵, fils de René et Reine Boyer, né à Poitiers, France, le 24 juin 1671, et décédé à Rivière-Ouelle le 13 novembre 1741.

Neuf enfants naîtront de cette seconde union, dont l'aînée, Thérèse née un an avant le mariage, mais recon nue par son père comme sa fille. Suivront Jacques, les jumeaux Jean-Bernard et Jean-Baptiste, et le benjamin de la famille, Étienne. Quatre mourront enfants : Joseph, André, Marie-Madeleine et François-René.

Anne décède le 4 février 1743 à Rivière-Ouelle.

2^e enfant : **Pierre**

Aîné des garçons et second enfant, Pierre naît le 13 avril 1673 et est baptisé le 16 du même mois à l'île aux Oies. L'acte est déposé au registre de la paroisse Notre-Dame-de-Québec.

Pierre est confirmé par Monseigneur de Laval le 31 juillet 1681, à Montmagny.

Il se marie le 13 janvier 1699 à Rivière-Ouelle avec **Élisabeth Ursule Fouquereau dit Urbain**, née à Neuville le 22 août 1679, fille d'Urbain et Jeanne Rossignol dit Grosseneau. Elle décède à Rivière-Ouelle le 31 décembre 1758.

Pierre laisse une postérité nombreuse d'où descendent tous les Soucy. Il décède le 7 janvier 1760 à Rivière-Ouelle.

3^e enfant : **Anne Marie**

Anne Marie est née le 15 février 1675 à l'île aux Grues et baptisée le 26 avril de la même année. L'acte est déposé au registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Son premier mariage est célébré à Rivière-Ouelle le 24 novembre 1701 avec **Charles Pelletier**, fils de Noël et Madeleine Mignault, né le 2 juin 1679 à Sainte-Anne de La Pocatière et décédé à Québec le 7 octobre 1713.

Un second mariage le 15 avril 1716 à Sainte-Famille, île d'Orléans, l'unit à **Robert Gaulin**, fils de François et Marie Rochon, né à Sainte-Famille, île d'Orléans le 26 septembre 1668 et décédé le 12 septembre 1723 à la pointe aux Trembles de Lauzon, près de Lévis.

Anne Marie convole pour une troisième fois le 29 septembre 1732 à Saint-François-de-Sales de l'île Jésus avec **Charles Brisebois**, fils de René et Anne Julienne Dumont, né le 5 janvier 1680 à Québec et décédé à Saint-Michel-de-Yamaska le 1^{er} février 1735.

De son premier mariage, Anne Marie aura un seul enfant, Joseph, né le 17 janvier 1706. Anne Marie décède vers 1755 à Yamaska.

¹⁵ Jacques est l'ancêtre des Bois d'Amérique.

4^e enfant : **Guillaume**

Guillaume est né à l'île aux Grues le 5 mars 1677 et baptisé le 1^{er} mai au même endroit. L'acte est déposé au registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Guillaume vit en concubinage avec **Marguerite Bouchard**, fille de Michel et de Marie Trottin, née le 10 mars 1674 à Sainte-Anne-du-Petit-Cap (Beaupré). Marguerite est l'épouse délaissée par François Dutarte reparti pour la France et d'où il ne reviendra pas. Marguerite a épousé François à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy le 29 juillet 1697. Le couple aura deux enfants, l'un né avant l'union et l'autre juste avant le départ de François.

Marguerite et Guillaume auront un enfant, Jean-Baptiste. Marguerite décède à Rivière-Ouelle le 8 février 1724. Guillaume décède entre novembre 1710 et février 1714.

La descendance de Guillaume s'éteint avec son unique petit-fils qui ne laisse pas de postérité.

JEAN

L'ancêtre Jean Soucy décède avant le 22 août 1679 car ce jour, sa veuve Jeanne se remarie. Cependant, il est permis de croire, en fonction des us et coutumes concernant le remariage, que Jean est décédé à la fin de 1678. Comme on le remarque, le surnom de Lavigne ne sera pas maintenu chez les descendants.

LE SECOND MARIAGE DE JEANNE

Jeanne se marie en secondes noces avec **Damien Bérubé**, le 22 août 1679, à Rivière-Ouelle¹⁶. Damien Bérubé a été baptisé le 2 février 1647 à Roquefort, dans le diocèse de Rouen, en Normandie.

Il était le fils de Robert Bérubé et de Catherine Ferrecoq. À son arrivée en Nouvelle-France en 1671, il collabore à la fondation de la Seigneurie de la Bouteillerie, à la Rivière-Ouelle, où il reçoit une concession de M. de Boishébert le 27 septembre 1676.

Le recensement de 1681¹⁷ confirme que la maison de Damien et Jeanne compte cinq enfants : les quatre enfants Soucy et la petite Jeanne-Marguerite qui a un an. La Seigneurie de la Bouteillerie comptait 92 âmes, 11 ménages, 36 hommes, 26 femmes, et 40 enfants. Le couple Bérubé-Savonnet aura six enfants :

¹⁶ Selon toute probabilité, la rivière comme la municipalité doivent leur appellation à Louis Houel (ou Ouel). Il était le compatriote de Champlain, membre de la Compagnie des Cent-Associés et contrôleur général des salines de Brouage; il fut même secrétaire du roi.

¹⁷ *Recensement annoté de la Nouvelle-France, 1681*, André Bellefeuille.

- Jeanne-Marguerite née le 27 octobre 1680;
- Pierre né le 10 décembre 1682;
- Ignace né vers 1683, mais il n'y a aucune trace de sa naissance dans les registres;
- Marie-Josephite née le 28 octobre 1684;
- Thérèse née vers 1686; cette année est manquante aux registres, probablement en raison de l'épuisement de l'abbé Morel qui doit interrompre son ministère et prendre un repos au séminaire de Québec.
- Le dernier né, Mathurin, est baptisé le 21 novembre 1688, cinq semaines après sa naissance. Mathurin naît huit mois après le décès de son père et de ses deux sœurs Thérèse et Marie-Josephite. Trois décès surviennent en deux jours, comme en fait foi l'acte de décès réécrit par Monique Soucy-Roberge et publié dans la revue *La Source*, août 2004, page 43 :

En l'an de grâce 1688 le 7 mars est mort et a été inhumé Damien Bérubé prémuni de tous les sacrements de l'église et le huitième jour près de leur père ont été inhumée Thérèse Bérubé deux ans et Marie-Josephite une sœur de cinq ans.

LE TROISIÈME MARIAGE DE JEANNE

Après le décès de son deuxième mari, Jeanne épouse le veuf de Marie Langlois, **François Miville** dit Le Suisse, le 7 novembre 1692 à Rivière-Ouelle.

François Miville est le fils de Pierre Miville, le premier pionnier d'origine suisse à venir avec sa famille en Nouvelle-France. Pierre Miville est né vers 1602, dans la région de Fribourg. Vers 1631, à Brouage, dans l'évêché de Saintes, en Saintonge, département actuel de la Charente-Maritime, Pierre épouse Charlotte Maugis, originaire de Saint-Germain en Saintonge. Ensemble, ils ont sept enfants, tous nés en France. L'aîné meurt à cinq ans, les six autres arrivent en Nouvelle-France, vers 1649, avec leurs parents.

Quatre des enfants de ce troisième mariage ont une descendance qui les lie aux pionniers des Miville. Le deuxième enfant Miville, François, est baptisé à Brouage, le 16 mai 1634. Il épouse à Québec, le 10 août 1660, Marie Langlois, née en 1646, fille de Noël et de Françoise Grenier. Marie décède le 14 août 1687. Son père Noël est arrivé en Nouvelle-France, dès 1634, avec Robert Giffard.

François Miville est père de onze enfants, et tuteur des cinq enfants que les décès, à quelques jours d'intervalle, de son frère et de son épouse ont laissé orphelins. Le décès de son frère et de sa belle-sœur, le 27 janvier 1688, survient un peu plus d'un mois avant celui de Damien et de ses deux enfants, le 7 mars 1688. Une épidémie de grippe en serait la cause. Lors de cette union, Jeanne a 42 ans et François 58.

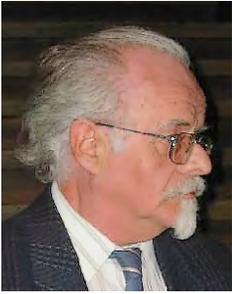
Une fille, Marie-Françoise, née le 20 janvier 1694 à Rivière-Ouelle, viendra s'ajouter aux enfants Soucy et Bérubé. Marie-Françoise se mariera le 6 avril 1712 à Prisque Boucher à la Rivière-Ouelle et elle aura neuf enfants.

Jeanne Savonnet décède à l'âge de 80 ans, le 12 mars 1721, et est inhumée le lendemain, à Rivière-Ouelle.

L'Association des familles Soucy, en hommage à Jeanne Savonnet, a dévoilé le 24 août 2004 un monument à sa mémoire à Rivière-Ouelle.



Les artistes Jean-Jules et Hélène Soucy ont conçu l'œuvre, et la symbolique invoquée est multiple et riche de sensibilité. Jeanne est l'une des pionnières qui a transformé ces quelques arpents de neige en un terreau fertile d'où émerge une nouvelle nation, loin des terres de France.



UN PORTRAIT DE LA FAMILLE SOUPRAS

Paul-Henri Hudon (2738)

Né à Rivière-Ouelle, l'auteur fait des études au collège Sainte-Anne de La Pocatière, puis à l'Université Laval (baccalauréat en pédagogie). Il a fait carrière d'enseignant et est retraité depuis 1997. Il a été échevin à Chambly et commissaire d'école, président d'Héritage-Chambly, et membre de plusieurs sociétés historiques et généalogiques. Il est l'auteur de *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, de *Pierre Hudon et ses fils*, de *Les Hudon de la Petite-Anse*, et de dizaines d'articles parus dans *L'Ancêtre* et d'autres revues généalogiques depuis 1990. Récipiendaire du **Prix de L'Ancêtre** en 1999.

Résumé :

Avec le marchand Timothée Franchère, Eustache Soupras, négociant de Saint-Mathias-sur-Richelieu, forme un duo de commerçants parmi les plus réputés de la région du Richelieu. Seule la famille Cartier de Saint-Antoine-sur-Richelieu peut revendiquer une renommée supérieure. Tous deux engagés dans le mouvement patriote, avec leurs associés, Jean-Baptiste Sénécal et Louis Marchand, les Franchère et Soupras laissent croire que l'agitation de 1837-38 a aussi de profondes motivations économiques. Nous offrons au lecteur un croquis de cette famille qui a eu ses heures de gloire pendant la période de 1820 à 1850.

LE MARCHAND EUSTACHE SOUPRAS

Eustache Soupras (1788-1851), né à Saint-Mathias en avril 1788, est le fils de Louis-Joseph Soupras (1763-1832), notaire, et de Marie-Louise Prévost (1765-1844).

Le notaire Soupras sera inhumé à Saint-Mathias, le 11 septembre 1832, âgé de 69 ans, et Marie-Louise Prévost à Saint-Mathias le 2 mars 1844, âgée de 79 ans. Le journaliste rapporte le décès du notaire Soupras en ces termes : *Est décédé à Saint-Mathias le 3 septembre 1832, Louis-Joseph Soupras, notaire, père d'Eustache Soupras, marchand. Citoyen respecté et estimé. Dans le court espace de dix-huit mois, M. Soupras, fils, a perdu son épouse, une de ses demoiselles, ses deux garçons, un autre jeune enfant, son beau-père, sa belle-mère, son père. Louis-Joseph Soupras fut constamment attaché aux intérêts de ses compatriotes et était en 1827-1828 l'un des vice-présidents constitutionnels du comté de Bedford* (La Minerve, 20 septembre 1832).

Eustache Soupras a épousé (1) Monique Gareau (1795-1831) le 3 février 1812 à Saint-Mathias, fille de Louis Gareau et de Françoise Demers. Monique Gareau fut inhumée à Saint-Mathias, âgée de 36 ans, trois mois, le 5 avril 1831. Et en secondes noces (2) Charlotte Larchevêque (1804-1869), (veuve de Norbert Vigneau, qui décède le 15 février 1869) à Saint-Mathias, le 5 novembre 1832 (contrat de mariage et objets de la dot apportée par Mme Vigneau : Paul Bertrand, 1^{er} novembre 1832). Charlotte Larchevêque est inhumée, âgée de 65 ans, à Saint-Mathias le 18 février 1869.

Eustache Soupras fut marchand toute sa vie. Patriote actif en 1837, il dut s'exiler aux États-Unis. À son retour, il est écroué, tombe malade et reçoit les soins du docteur Wolfred Nelson, incarcéré avec lui. Il avait été élu *commissaire pour les chemins et les ponts* à

Saint-Mathias en 1833 (Paul Bertrand, 1^{er} juillet 1833). Il est aussi élu syndic d'école dès 1831 (Paul Bertrand, 30 juin 1831, 9 juin 1834).

Décédé depuis quatre jours, Eustache Soupras, lieutenant-colonel de milice du premier bataillon de milice du comté de Rouville, a été inhumé à Saint-Mathias, âgé de soixante-trois ans, le 3 décembre 1851 (Registre de Saint-Mathias, 3 décembre 1851).

ASSOCIÉ À PLUSIEURS MARCHANDS

Comme il est natif du village, Eustache Soupras jouissait d'une longueur d'avance sur ses compétiteurs à Saint-Mathias. Le succès d'un marchand de village tient à sa bonne renommée et à ses relations d'affaires dans le milieu. Il est utile d'avoir des associés en affaires, des affiliés, des fournisseurs fiables et des clients solvables.

Eustache Soupras étend son commerce à Chambly, à Sainte-Marie, à Saint-Césaire, à Saint-Athanase et à Saint-Jean-Baptiste. Il vend son blé sur le marché de Québec, la potasse en Angleterre. Il importe dans la vallée du Richelieu les biens de consommation anglais, par l'intermédiaire des grossistes de Montréal et de Québec. Des cultivateurs de Saint-Pie lui livrent du blé (Paul Bertrand, 28 octobre 1836). Il achète aussi de l'orge, de l'avoine et des pois (Paul Bertrand, 24 avril 1838).

Louis Gareau, marchand de Chambly, avait épousé la sœur d'Eustache Soupras. Il est associé à Louis Gareau de Saint-Joseph et à Jean-Baptiste Sénécal de Saint-Jean-Baptiste (Paul Bertrand, 4 juin 1830). En 1824, des marchandises dans le magasin de Louis Gareau à Chambly sont saisies par Edward Cooper, l'inspecteur des douanes : *le dit Cooper lui aurait enlevé sur les sept heures du soir, sans aucun droit, plusieurs pièces de soie de différentes qualités, appartenant au requérant, n'étant pas de celles qu'il a droit de saisir comme effets de contrebande, mais bien comme venant*

d'Angleterre, ayant été achetées chez plusieurs marchands de Montréal... (Joseph Demers, 13 octobre 1824).

Il est surtout associé à Louis Marchand (1800-1881), jusqu'en 1838. C'est un Hollandais, de confession juive, converti, établi à Saint-Mathias depuis 1825 (Michel de Lorimier, *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol XI, pages 646 à 648). Eustache Soupras, Louis Marchand et Alfred-Benjamin Laberge se sont formés en société de commerce à Saint-Mathias, le 1^{er} mai 1831 (*La Minerve*, 3 mai 1831; Paul Bertrand, 13 février 1832; 22 septembre 1838). Ce sont des marchands détaillants qui négocient sur toutes sortes de biens, des animaux, des terrains, des grains, le bois (Paul Bertrand, 10 août 1843). Ils font aussi dans le prêt d'argent. Sans oublier les marchandises liquides, comme les vins et spiritueux.

Soupras & Marchand sont les fournisseurs de grains pour Antoine Hébert et Jean-Baptiste Léveillé, de Saint-Athanase. En 1836, ils leur expédient trois cents minots de blé (Paul Bertrand, 14 mai 1836).

Il importe aussi pour le marchand de situer son commerce et ses entrepôts à des endroits stratégiques. Par exemple, à proximité d'un quai, ou à un carrefour de routes. Eustache Soupras, *négociant de Saint-Mathias*, et Louis Gareau, *négociant de Montréal*, avaient baillé en 1816 de Peter Murta, *barrack master*, pour une période de vingt ans, à finir en 1836, un emplacement à Chambly *d'un demi arpent de front par un arpent de profondeur borné devant au chemin qui va de Chambly à Saint-Jean; borné derrière au bailleur; au nord à Pierre McKenzie; au sud au bailleur, avec un petit bâtiment*, etc. (Joseph Demers, 29 février 1816); endroit très passant, bientôt à proximité du quai des bateaux à vapeur.

Quand un marchand de grains dispose de ses propres moyens de transport, il peut contrôler le déplacement de ses marchandises venant des fournisseurs, ainsi que le débit des livraisons à ses clients. L'efficacité et la rapidité du service font partie du succès. Eustache Soupras est un des partenaires actifs dans les projets des bateaux à vapeur *De Salaberry* en 1820 (Joseph Demers, 30 octobre 1820) et *Richelieu* en 1823. Il est désigné *commissaire pour la construction du canal de Chambly* en 1833, et le demeure jusqu'en 1843 (Basile Larocque, 9 février 1833; 20 avril 1843). En somme, le négociant Soupras se joint aux initiatives des grands marchands et des seigneurs du Richelieu pour maîtriser le commerce local. Les commandes de blé des boulangers de Montréal et de Longueuil seront livrées à demande.

Le marchand de village doit saisir les opportunités commerciales qui se présentent. Il importe d'investir

quand c'est le temps. Eustache Soupras, négociant, et Antoine Monette, menuisier, signent un marché pour la *charpente d'une maison de vingt-cinq pieds carrés à Chambly, la couvrir en planches et en bardeaux*, etc. Sans doute un hangar servant d'entrepôt (Paul Bertrand, 18 janvier 1836; 31 décembre 1836).

Le négociant averti diversifie ses opérations commerciales. En 1836, *Soupras & Marchand* négocient un marché avec Michel Caffé, cultivateur de Saint-Césaire. Ce dernier doit fournir *la pierre pour faire deux fournaux à perlasse, avec la pierre de la qualité qu'on appelle pierre à moulange venant de la montagne de Maska* (Paul Bertrand, 21 janvier 1836). Les marchés de la potasse et de la perlasse sont très payants. Ils achètent du *sel à perlasse* de Joseph Sévigny de Saint-Césaire, et de Joseph Tessier, Étienne Fontaine, Pierre Givry et Louis Rocheleau (Paul Bertrand, 3 mars 1836).

Le crédit est un atout important pour un marchand. S'il est vrai que trop d'endettement peut entraîner la faillite, l'absence de crédit éloigne la clientèle; elle ira ailleurs. Les marchands Soupras et Franchère consentent un grand nombre d'obligations en avril et en mai 1836, à divers habitants, pour des grains de semence ou pour d'autres marchandises.

LA DESCENDANCE D'EUSTACHE SOUPRAS

Les enfants Soupras nés de sa première épouse, Monique Gareau, sont (de la troisième génération) :

- 3- Euphémie Soupras, baptisée le 28 novembre 1814; elle épouse Pierre-Alexis-Hubert Davignon, médecin à Sainte-Marie, le 9 juillet 1833. Il est le fils de Joseph Davignon, capitaine de milice, et de Victoire Gadbois (Vandandaigue). Il est le frère de Joseph-François Davignon (1807-1867), médecin de Saint-Jean et patriote fait prisonnier, futur maire de Longueuil.
- 3- Onésime-Céline Soupras, baptisée le 28 décembre 1816; inhumée à Saint-Mathias le 14 juillet 1831, décédée à Albany, N. Y. (*La Minerve*, 14 juillet 1831).
- 3- Eustache Soupras, baptisé le 3 octobre 1818; inhumé vers 1820.
- 3- Adelphe-Bathilde Soupras, baptisée le 25 décembre 1822; elle épouse : (1) Joseph-Frédéric Allard, *un des juges de paix de Sa Majesté* (René Boileau, 13 août 1842; *Registre de Saint-Joseph*, 30 janvier 1843); (2) le docteur Charles Boucher de Grosbois. Elle est inhumée à Richelieu dans le caveau familial, le 17 avril 1893, âgée de 70 ans.
- 3- Joseph-Rodolphe Soupras, baptisé le 26 mai 1824; inhumé le 30 juillet 1830, *âgé de six ans, deux mois*.
- 3- Louis-Horace Soupras, baptisé le 10 janvier 1826.

3- Wolfred Soupras, baptisé le 22 décembre 1827; inhumé le 18 octobre 1831.

3- Ovide-Melvina Soupras, fille, baptisée le 25 janvier 1830; inhumée le 22 mars 1830.

Les enfants Soupras nés de Charlotte Larchevêque (1804-1869) :

3- Charles-Louis-Pierre Soupras épouse Flavie-Charlotte-Hermine Marchand (Paul Bertrand, 9 mai 1862). Charles Soupras, en 1850, est *étudiant à Lennoxville, district de Saint-François* (Paul-Solyme Bertrand, 31 novembre 1850). Son épouse est la fille du patriote Louis Marchand, ex-associé d'Eustache Soupras, négociant à Saint-Antoine (*Histoire de Saint-Mathias*, page 14, par Léon Trépanier). On leur connaît une fille, Marie-Louise Soupras (Paul Bertrand, 2 octobre 1864).

3- Louis-Dosithée Soupras est baptisé le 3 octobre 1835 à Saint-Mathias. Marchand, il épouse : (1) Julie Sabatté, le 12 mai 1856, qui décède le 1^{er} octobre 1869. (2) Marie-Anne-Joséphine Normandin (Charles-Gédéon Scheffer, testament de Joséphine Normandin, 31 octobre 1874). Louis-Dosithée Soupras est associé en 1869 avec Antoine Huot, à Chambly, dans un commerce de *marchandises générales*; aussi avec Fulgence Beauchemin en 1873, avec Narcisse Trahan et Joseph Breux en 1874. Ces deux derniers font le commerce du bois (Charles-Gédéon Scheffer, 5 décembre 1870; Charles-Gédéon Scheffer, 15 décembre 1873; 26 février 1874; 21 août 1874, 28 octobre 1874).

4- Charles-Albert Soupras, fils de Louis-Dosithée Soupras et de Julie Sabatté (Charles-Gédéon Scheffer : 23 mars 1869; 31 octobre 1874; 16 mars 1880). Charles Soupras, 41 ans, né le 22 septembre 1859; Berthilde, son épouse, et trois enfants (*Recensement*, Chambly, 1901). Paul Soupras, *employé des Postes*, fils de Charles et de Berthilde Demers est inhumé à Saint-Joseph le 9 décembre 1933.

3- Marie-Hedwige-Délina Soupras, baptisée le 5 octobre 1836, inhumée le 18 juin 1837.

3- Charlotte-Almida Soupras, baptisée le 24 septembre 1840, inhumée le 10 septembre 1841.

L'HÉRITAGE D'EUSTACHE SOUPRAS

Le partage des biens de feu Eustache Soupras se fait entre 1852 et 1854. Charles et Louis-Dosithée Soupras, alors mineurs, ne reçoivent leur dû qu'en 1856 (O. Leblanc, 25 février 1854; Paul Bertrand : 23 janvier 1852; 17 mai 1856).

Mme veuve Soupras, Charlotte Larchevêque, et les héritiers Soupras donnent procuration au notaire et marchand Nicolas-Damase-Daniel Bessette *de percevoir des débiteurs toutes les sommes d'argent dues à la succession* (Paul Bertrand, 7 février 1852).

Charles Soupras, marchand et Louis-Dosithée Soupras, bourgeois de Saint-Mathias, héritiers d'Eustache Soupras, donnent procuration à Pierre Davignon, médecin de Longueuil, de vendre leurs parts dans la *Compagnie de navigation du Saint-Laurent et Richelieu* (Paul Bertrand, 19 février 1858).

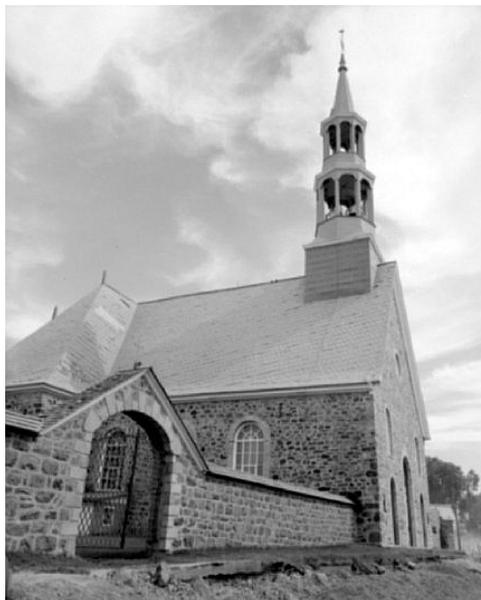
Charlotte Larchevêque fait don pur et simple à Flavie-Charlotte-Herminie Marchand, épouse de Charles Soupras, de quelques meubles... *Un piano, des tapis, deux couchettes, un lit complet*, etc. (Paul-Solyme Bertrand, 10 juin 1861).

Charlotte Larchevêque et Charles Soupras donnent procuration à *Moreau, Ouimet & Morin*, avocats de Montréal, dans une cause (n^o 2154, Cour supérieure) contre Damase Masson, demandeur... *de confesser jugement* (Paul-Solyme Bertrand, 14 décembre 1861).

Charles Soupras et Charlotte Larchevêque empruntent d'Edward et de Duncan MacDonald, marchands de Saint-Jean, *1 142 piastres en argent, prêtées sans intérêt* (Paul-Solyme Bertrand, 29 septembre 1862).

Charlotte Larchevêque renonce au don d'un emplacement... moyennant rente annuelle de 50 piastres (Paul-Solyme Bertrand, 31 mars 1863).

Par son testament, Charlotte Larchevêque, veuve d'Eustache Soupras, lègue à Marie-Louise Soupras, fille de Charles Soupras et d'Hermine Marchand, sa petite fille, *ses hardes et linges de corps et tous ses bijoux, excepté une tabatière en or, ses livres de prières et autres livres*. Tout le reste est légué à Louis-Dosithée Soupras. Nicolas-Damase-Daniel Bessette est désigné exécuteur testamentaire (Paul Bertrand, le 2 octobre 1864; 19 novembre 1865).



Église et cimetière – Saint-Mathias de Rouville – BANQ E6S7SS1D741537

DOCUMENTS

Wilhelmine Soupras, voulant contracter mariage avec John Demiston Elliott devant un prêtre catholique, promet à Dieu, devant M. Mignault, que je laisserai à tous mes enfants à naître, toute liberté de suivre la religion catholique, que je gênerai jamais le dit Elliott dans l'exercice de la même religion. Ainsi Dieu me soit en aide et ses saints évangiles (Lettre datée du 10 (ou 18?) mai 1845, au curé Pierre-Marie Mignault, *Registre de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly* en 1827).

DES VENGEANCES?

Une grange appartenant à M. Eustache Soupras de Saint-Mathias et située à une lieue et demie du village est devenue entièrement la proie des flammes. Elle contenait environ 2 000 gerbes de blé et quantité d'autres grains. Il n'y a aucun doute que ce ne soit l'oeuvre d'un incendiaire. Des perquisitions ont été faites à ce sujet et on espère découvrir le coupable.

On nous informe aussi qu'on a tenté de mettre le feu à un hangar appartenant à M. Jean-Baptiste Sénécal à Saint-Jean-Baptiste. On s'aperçut du feu par la fumée qui sortait de dessous le plancher et assez à temps pour arrêter l'incendie. Nous prenons la liberté de recommander à nos concitoyens de la campagne d'être sur leur garde et de bien barricader leurs portes (*La Minerve*, 2 novembre 1836).

On nous dit qu'une autre grange appartenant à M. Eustache Soupras, écuyer, habitant de Saint-Mathias, a été incendiée mercredi dernier. Cette grange était comme l'autre remplie de différentes espèces de grains (*La Minerve*, 7 novembre 1836).

UN DRAME CHEZ LES SOUPRAS

Le journaliste rapporte en ces termes le décès d'Onésime-Céline Soupras : M. Soupras voyageait dans les États-Unis avec ses demoiselles et quelques autres membres de sa famille, lorsqu'à Albany, sa fille cadette indisposée depuis quelques jours se trouve arrêtée par une fièvre bilieuse que sa constitution a été incapable de supporter. Se voyant au milieu d'un peuple étranger dans une circonstance aussi pénible, M. Soupras se hâta d'appeler vers lui ses compagnons de voyage qui étaient dans une autre partie de l'état et d'autres membres de sa famille en ce pays, lesquels, vu l'organisation défectueuse de la poste, n'ont reçu la lettre qu'au bout de huit jours.

Pendant tout ce temps, il a été constamment avec sa demoiselle aînée, a servi de garde-malade à sa chère enfant qui refusait tout secours de mains étrangères. Au moment de sa pénible agonie, le 4 juillet, ses parents, rassemblés autour d'elle, durent sentir bien davantage leur isolement au bruit des cloches et des réjouissances bruyantes de l'anniversaire de l'indépendance américaine, fête bien peu honorée avec l'état où nos compatriotes affligés se trouvaient alors. M. Soupras a cependant déclaré n'avoir qu'à se louer de l'intérêt et des soins que lui ont portés ses hôtes et tous ceux qui ont eu connaissance de son affliction.

« Que la tombe te soit légère, jeune fleur que le sort abattit sans pitié,

« Bien loin sur la terre étrangère. Et, qu'élèvé par l'amitié,

« Le monument pieux de la couche isolée.

« Soit arrosé souvent des pleurs des Canadiens.

« Ah! Plutôt rendez-nous sa dépouille exilée. Quand on repose auprès des siens,

« Notre tombe, il faut le croire, en est mieux consolée (*La Minerve*, 14 juillet 1831).

LOUIS-DOSITHÉE SOUPRAS

Un journal rapporte que des voleurs se sont introduits dans la cave du magasin de M. S (sic) Soupras à Chambly et y ont enlevé une certaine quantité de spiritueux (*La Minerve*, 18 septembre 1872).

En janvier 1874, M. Soupras décroche un important contrat : M. Dosithée Soupras et Cie viennent de faire une entreprise de plusieurs milliers de piastres avec les contracteurs du chemin de fer Montréal, Chambly, Sorel. Ce contrat consiste dans la construction de clôtures depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ligne provinciale entre le Canada et les États-Unis, ainsi que la pose de poteaux de télégraphe (*La Minerve*, 4 février 1874. *L'Opinion Publique*, page 75, 1874).

OBSERVATIONS

Eustache Soupras est l'illustration d'un marchand de village très engagé dans son milieu. Aucun projet de développement ne lui est étranger, navigation, écoles, canaux, chemins. Nous croyons voir en lui un marchand particulièrement liant et affable, à cause de ses bonnes relations d'affaires avec d'autres négociants de la région. En dépit des frustrations de quelques incendiaires (d'autres marchands ont eu à subir les mêmes vexations, comme Joseph-Toussaint Drolet, à Saint-Antoine), il sait composer entre l'efficacité commerciale et le service communautaire.

L'aisance financière n'épargne pas des aléas de la vie. En l'espace de deux ans, Eustache Soupras perdait sept membres de sa famille. Outre son père, étaient inhumés Joseph-Rodolphe Soupras, 6 ans, 2 mois, fils d'Eustache, à Saint-Mathias, le 30 juillet 1830. Aussi Wolfred Soupras, 3 ans et 9 mois, le 18 octobre 1831. Monique Gareau, l'épouse d'Eustache Soupras, avait été inhumée le 5 avril 1831 à Saint-Mathias; elle avait 36 ans, 3 mois. Onésime-Céline Soupras, fille d'Eustache, âgée de 14 ans, 5 mois, est décédée à Albany, New York, le 5 juillet 1831. Le choléra avait aussi terrassé Joseph Gareau, 69 ans, et Françoise Demers, 62 ans, en août 1832, beaux-parents d'Eustache Soupras, à Saint-Joseph-de-Chambly



JEAN-LIN ROY (1797-1852)

Alain Roy (5857)

L'auteur est né en 1966 à Montréal. Il s'intéresse très jeune à l'histoire et à la généalogie, goûts qui lui furent transmis par son père ainsi que par sa grand-mère paternelle. Il fait tout en son possible afin de conserver les photos, les documents notariés ou autres documents en rapport avec sa famille. En plus, il consacre beaucoup de temps et d'énergie à bâtir l'histoire familiale de son patronyme, afin de mieux comprendre le déroulement de la vie de ceux et celles l'ayant précédé.

Résumé :

L'article contient le déroulement général de la vie de l'un de mes ancêtres, en l'occurrence Jean-Lin Roy. Au départ, je croyais qu'il avait eut un cheminement de vie très ordinaire, tout comme son père et ses grands-pères. Toutefois, mes recherches m'ont permis de découvrir un homme plus complexe que je ne l'avais imaginé au départ. Cet intérêt à son égard est en grande partie dû à l'étonnante et abondante documentation découverte sur lui.

Jean-Lin Roy est le fils aîné de Jean-Baptiste Pierre-René Roy et de Marie-Josephite Bélanger. En fait, il est le premier d'une famille comptant dix enfants, dont deux meurent en bas âge. Le fait d'être l'aîné dans le rang familial lui attribua le prestige d'être toujours considéré en conséquence de cet état. D'ailleurs, il existe plusieurs actes notariés témoignant de ce fait.

Jean-Lin est né le 13 septembre 1797, probablement à Saint-Vallier puisque ses parents demeuraient à cet endroit, et baptisé le jour même dans la paroisse de Berthier-sur-Mer, comté de Montmagny. Le parrain fut François Roy, son grand-père paternel, et la marraine Marie Rousseau, sa grand-mère maternelle. Lors de la cérémonie du baptême, il reçut les prénoms de Jean-Baptiste-René, soit les mêmes que son père. Mon intérêt pour ce personnage provient de l'énorme difficulté à découvrir sa date de naissance. Contrairement à ses frères et sœurs, il est le seul à ne pas avoir été baptisé à l'église de Saint-Vallier. De plus, lors de son décès survenu en 1852, on le disait âgé de 52 ans. Je fis donc l'erreur de chercher un Jean-Lin Roy né à Saint-Vallier tout en ignorant totalement qu'à un certain moment de sa vie, il avait changé ses prénoms.

Cette différence entre les prénoms reçus lors de son baptême et ceux portés au cours de sa vie n'ont vraiment rien d'étonnant en soi. Il était courant de rencontrer à cette époque des gens ayant modifié leurs prénoms. En effet, mon grand-père paternel fut toujours connu sous le nom d'Anatole Roy, alors que son nom de baptême est François-Xavier. Personne dans l'entourage familial ne semblait être au courant de ce fait et, malheureusement, mes grands-parents n'étaient plus là pour expliquer ce changement. Bref, j'ignore exactement à quel moment de sa vie et surtout pourquoi Jean-Lin modifia ses prénoms de baptême. Il de-

vait se faire appeler Jean-Lin bien avant son premier mariage survenu en 1819, prénoms qu'il utilisa tout au long de son existence. Néanmoins, il existe deux exceptions à cette réalité : au baptême et à la sépulture de l'un de ses enfants. Dans le premier cas, le curé officiant pour la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, en date du 8 octobre 1820, le nomme Jean-Baptiste-Lin Roy, et dans le second cas à Saint-Vallier en date du 25 janvier 1824, il le mentionne comme étant Jean-Baptiste Roy. On peut également remarquer sa présence lors d'un baptême le 8 octobre 1820, puisqu'il signe Jean B L Roy. C'est la seule fois où il signera de cette manière puisque tous les autres actes consultés portent la signature de Jean-Lin Roy ou Jean-L. Roy (voir annexes A et B).

Annexe A

Annexe B

Jean-Baptiste-René, alias Jean-Lin Roy, fut élevé sur la terre paternelle située à Saint-Vallier. Celle-ci faisait partie de la Seigneurie de Bellechasse ... mesurant deux arpents de front sur quarante de profondeur située dans

le premier rang de la paroisse de Saint-Vallier bornée par devant au nord au côté sud du fleuve Saint-Laurent et par derrière au sud au bout de ladite profondeur joignant au nord-est à Augustin Larue, notaire et au sud-ouest au sieur Eustache Letellier ...

En somme, la terre était sise à l'extrémité est de la seigneurie, soit tout près de Berthier-sur-Mer. C'est ce qui explique pourquoi il a pu y être baptisé plutôt qu'à Saint-Vallier. Il demeure à cet endroit possiblement jusque vers le 26 mai 1813, date où sa mère décède des suites d'un accouchement difficile. Toutefois, rien dans la documentation disponible ne permet de confirmer cette hypothèse. C'est donc à l'âge de 16 ans, à la sépulture de sa mère, que je perds sa trace, pour finalement la retrouver dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

En effet, il épouse à cet endroit, le 22 juin 1819, Suzanne Samson fille d'Étienne Samson, marchand, et de Marie Delage dit Lavigueur. Dans l'acte de mariage, le curé mentionne quelques éléments intéressants. Dans un premier temps, il est fait part de la majorité de Jean-Lin. Ce renseignement vient confirmer l'impossibilité qu'il puisse avoir seulement 52 ans lors de son décès survenu en 1852. En ce temps, la majorité étant de 21 ans, ce petit détail nous confirme nécessairement une naissance avant 1800. En second lieu, les époux sont résidents de ladite paroisse et la profession de l'époux est celle de marchand de cette ville. Il y a tout lieu de croire, en fonction de ces affirmations de la part du religieux, que Jean-Lin demeurait dans la ville de Québec depuis un certain temps. Mais comme Jean-Lin n'apparaît pas au recensement paroissial de la ville de Québec fait par le curé Joseph Signay en 1818, contrairement à sa future épouse, est-ce à dire qu'il était résident de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec depuis peu? Ou tout simplement, demeurait-il en dehors des limites de la paroisse lors de ce recensement? Il pourrait possiblement avoir rencontré sa future épouse en travaillant comme commis pour le compte de son futur beau-père, ou encore par l'entremise de leur profession respective de marchand.

À la suite de leur mariage, les époux continuent de vivre à Québec jusqu'en 1822. La naissance de leurs trois premiers enfants est inscrite au registre de la paroisse. Il y a Suzanne le 8 octobre 1820, Sophie-Flore le 14 septembre 1821 et Jean-Jules-Lin le 9 décembre 1822. En tout, cinq enfants naîtront de leur union. Les deux derniers seront baptisés dans la paroisse de Saint-Vallier, à savoir Caroline-Émilie-Élison le 10 janvier 1829 et Marie le 19 janvier 1830. Il y a lieu de remarquer un écart important de neuf années sans naissance dans le couple, entre celles de leur fils Jean-Jules-Lin et de leur fille Caroline-Émilie-Élison. Est-ce à dire

que le couple aurait vécu à un autre endroit avant de s'établir définitivement à Saint-Vallier? Je ne le crois pas, car il existe à partir de l'année 1824 plusieurs actes notariés qu'il serait trop long d'énumérer ici, qui contiennent une mention spécifique de leur lieu de résidence comme étant Saint-Vallier. Par conséquent, leur déménagement à Saint-Vallier aurait eu lieu en 1823 ou 1824. D'autant plus que c'est à Saint-Vallier que le couple inhume, le 25 janvier 1824, leur fille Suzanne âgée de 4 ans. Le recensement de l'année 1831 nous confirme la présence du couple, ou du moins, de Jean-Lin Roy dans la paroisse de Saint-Vallier.

Bien entendu, ce recensement n'est pas très précis sur les individus habitant la même maison. Mais il contient des renseignements intéressants sur Jean-Lin et sa famille. Tout d'abord, nous pouvons identifier des individus demeurant sous ce toit, soit un homme âgé entre 14 et 45 ans (son fils Jean-Jules-Lin), un homme marié âgé entre 30 et 60 ans (Jean-Lin), deux femmes âgées entre 0 et 14 ans (ses filles Sophie-Flore et Caroline-Émilie-Élison), et finalement une femme mariée âgée entre 14 et 45 ans (son épouse Suzanne Samson). Dans un 2^e temps, cette famille n'est pas propriétaire mais bien locataire de l'immeuble en question. Cette propriété pourrait être, en l'occurrence, l'école de rang de la paroisse, puisque le recenseur mentionne la profession du chef de cette famille comme étant maître d'école. Aussi, la ferme comprend seulement quatre acres de terre et quelques animaux dont trois bêtes à cornes, deux chevaux, huit moutons et quatre cochons. Ce devait être une agriculture de subsistance sans plus, voire un immense jardin. À titre de comparaison, une terre moyenne (2 arpents sur 40 arpents) représentait une superficie d'environ 70 acres. À mon avis, cet état serait suffisant pour croire à une occupation du terrain appartenant à l'école paroissiale.

Sachant que Jean-Lin fut déclaré marchand puis maître d'école, il ne fut probablement pas un cultivateur à proprement parler. Cependant, pourrait-il avoir fréquenté un établissement d'enseignement afin d'obtenir les connaissances suffisantes pour devenir maître d'école? Si tel est le cas, où pourrait-il avoir étudié? L'analyse de sa signature calligraphique nous laisse entrevoir une aisance et une assurance dans le mouvement de sa plume. Est-ce suffisant pour croire à une éducation supérieure à la moyenne des gens de son époque?

Monsieur Armand Gagné, prêtre archiviste diocésain pour l'archidiocèse de Québec, m'a suggéré d'effectuer des recherches auprès de cinq institutions, à savoir : le Petit séminaire de Québec (fondé en 1668),

le Séminaire de Nicolet (fondé en 1803), le collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière (fondé en 1827), le collège de Montréal (fondé en 1767), et finalement le collège de L'Assomption (fondé en 1832). Compte tenu des dates de fondation et surtout de la situation géographique de toutes ces institutions, le Petit séminaire de Québec demeurerait le meilleur choix. Les renseignements de monsieur Gagné s'avéreront utiles car, dans les archives de ce collège, on trouve effectivement un Lin Roy. Celui-ci est inscrit en philosophie pour les années 1813 à 1815, pensionnaire pendant ces deux années. Malheureusement, il aurait abandonné ses études avant l'obtention de son diplôme. D'autre part, aucune mention n'est faite, de façon précise et directe, de la paroisse natale ou encore du nom des parents de cet étudiant. En dépit de cela, j'aurais tendance à affirmer qu'il y a un lien entre cet homme et mon ancêtre Jean-Lin Roy. Qui plus est, entre les années 1813 et 1818, je perds sa trace pour finalement le retrouver lors de son mariage à Québec en 1819. Cela n'est pas une preuve tangible, il est bon de se laisser bercer d'illusion.

En 1833, Jean-Lin perd son épouse, Suzanne Samson, qui décède le 26 mars à Saint-Vallier. Il ne restera pas veuf longtemps car le 3 juin 1834, toujours à Saint-Vallier, il épouse Émérentienne Lemieux, fille de Louis et Charlotte Audet. De cette deuxième union naîtront 12 enfants qui seront presque tous baptisés ou inhumés dans la paroisse de Saint-Vallier.

C'est en cherchant leurs enfants dans les registres religieux de Saint-Vallier et des environs que je découvre toutes les professions pratiquées par cet homme. Étonnamment, il fut déclaré non seulement marchand et maître d'école, mais aussi juge de la Cour des commissaires, capitaine de milice et cultivateur. À l'occasion, sans doute par défaut, on lui donne le titre d'écuyer! Avait-il pour autant une certaine respectabilité auprès des autorités religieuses de sa paroisse? Ou serait-ce simple politesse de la part des curés?

Dans le livre de M^c Denis Racine intitulé *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, la milice sédentaire ou non active*, il est effectivement question d'un Jean-Lin Roy, capitaine de milice. En fait, selon ce répertoire, il ferait partie du deuxième bataillon de Bellechasse. Cela confirme donc les inscriptions contenues dans les registres religieux. Ces nouvelles données firent en sorte de piquer encore davantage ma curiosité à l'égard de ce personnage. Quelle pouvait être exactement la fonction de juge de la Cour des commissaires?

Grâce au personnel de Bibliothèque et Archives nationales (BANQ) de Québec, j'apprenais qu'il s'a-

gissait ni plus ni moins que d'une cour ressemblant à l'actuelle Cour des petites créances. Ce genre de tribunal avait autorité pour des litiges inférieurs à 25 \$. Les Archives nationales du Québec ont en leur possession les greffes judiciaires de plusieurs de ces tribunaux ruraux. Après une vérification très sommaire des greffes en question, j'ai découvert que Jean-Lin fut effectivement juge de cette cour, mais aussi greffier. En effet, il siégea entre les années 1837 et 1848 pour le district de Saint-Vallier avec le titre de juge, et pour celui de Saint-François-du-Sud en tant que greffier. Cette analyse superficielle m'a permis de constater un fait intrigant, c'est-à-dire la représentation de certaines personnes devant ces mêmes tribunaux. Cela pourrait-il démontrer une confiance ou un respect particulier à sa personne par les gens de sa communauté? Malgré cela, le point le plus intéressant est d'avoir mis la main sur des textes écrits par lui (voir annexe C).

C'était une immense joie de voir autant d'informations à son sujet. J'avais enfin la preuve tangible d'une scolarisation plus élevée. Il savait non seulement signer son nom, mais aussi lire, écrire et compter, puisqu'il était d'abord marchand.

Cependant, un autre élément intéressant attira mon attention. La lecture de quelques documents juridiques, déposés dans le greffe de la Cour des commissaires du district de Saint-Vallier, m'a permis d'établir le lieu où siégeait le tribunal en question : dans la maison même de Jean-Lin Roy. Les sommations adressées aux différentes parties d'un litige convoquaient ces dernières où leurs témoins, chez Jean-Lin Roy, à l'endroit nommé Le Sault ou L'Islet, situé à Saint-Vallier. En dépit de mes efforts, je n'ai pas été en mesure de situer cet endroit avec exactitude. Toutefois, certains actes notariés m'ont permis d'établir ledit lieu dans le périmètre suivant : au nord par le chemin Vide-Poche, à l'ouest par le boulevard Saint-Pierre, au sud par la côte du Moulin et le chemin Sainte-Catherine, et finalement à l'est par la montée Catherine et la montée de la Rivière-du-Sud.

Ce quadrilatère touche aux paroisses de Saint-Raphaël et de Saint-François-de la Rivière-du-Sud. La paroisse de Saint-Raphaël fut créée en 1852 à partir d'une partie du territoire de Saint-Vallier. De plus, mon arrière-arrière-grand-père (René-Iréné fils de Jean-Lin) ainsi que mon arrière-grand-père (François-Xavier) ont été élevés dans ce quadrilatère.

Malgré cela, la profession de juge ou de greffier n'était possiblement pas d'un grand secours pour subvenir aux besoins grandissants de la famille de Jean-Lin Roy. En effet, son métier de marchand devait occuper le plus clair de son temps. La preuve la plus évi-

<p>N. 602. Edouard Fortin Berthier, Capt^m demandeur <i>At</i> Etienne Duchesneau, St. Francois, procureur défendeur Just. favor. du Demandeur pour la bonn. de St. J. du par St. Corvaut. Mari & Morin Sigeant J. du Roy greffier</p>
<p>N. 604. David Lemieux, St. Vallier Aubergette, demandeur <i>At</i> Nouvelle Languey - même, Cultivateur, défendeur Just. renvoyer sur la déclaration du défendeur, sous serment décisif, ainsi referé Mari & Morin Sigeant J. du Roy greffier</p>
<p>N. 605 St. Langlois & Francois Mandant, demandeur <i>At</i> Louis Bernart, même, Procureur - défendeur Arrangé. Mari & Morin Sigeant J. du Roy greffier</p>

dente de cette affirmation demeure, sans l'ombre d'un doute, les nombreuses poursuites intentées par lui et contre lui. Ces différentes poursuites s'étalent sur une période de 21 ans, soit de 1819 à 1840. Les greffes judiciaires des différentes cours de justice ayant existé sont également disponibles à BANQ. Nous y retrouvons des informations fort intéressantes sur les aspects personnel, social et même psychologique des individus.

Dans les registres judiciaires de la Cour du banc du roi, entre autres, Jean-Lin est continuellement déclaré comme étant un marchand de la paroisse de Saint-Vallier. À mon avis, il ne tenait pas un commerce ayant pignon sur rue. Il vendait de tout : bois, foin, œufs, souliers, farine, eau de Cologne, pièces en fer, pour ne nommer que ces articles. Il tirait des revenus de toutes sortes de produits. Ce travail de marchand devait ressembler davantage à celui d'un vendeur itinérant, bien sûr, cela étant dit sous toute réserve. Un travail en préparation me permettra de faire une analy-

se systématique et en profondeur des greffes de la Cour des commissaires des districts de Saint-Gervais, Saint-François-du-Sud, Saint-Vallier, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Thomas (Montmagny), Saint-Michel et Saint-Charles, afin d'établir une liste plus complète des objets ainsi vendus.

Les sources de revenus dont disposait Jean-Lin Roy étaient bien diversifiées. En cela, le recensement de 1851 pour la paroisse de Saint-Vallier nous apprend qu'il était propriétaire d'un moulin à scie situé au 6^e Rang de Saint-Vallier, sur le ruisseau Des prairies qui se décharge dans la rivière du Sud. Celui-ci fonctionnait seulement en été et pouvait produire environ 150 planches par jour, pour un revenu annuel de 1 400 \$. Cela démontre comment cet homme avait toutes sortes d'idées pour amener un revenu supplémentaire à la maison.

Toutes les poursuites consultées avaient trait au non-paiement de sommes qu'il devait ou qui lui

étaient dues. Les conclusions de ces poursuites se sont souvent terminées par la visite d'un huissier dans sa demeure. Les biens saisis par suite à ces jugements défavorables n'étaient pas de grande valeur. Ainsi, l'huissier saisissait des biens d'usage courant, comme carriole, table, horloge, miroir, sofa, et autres objets semblables. Ces objets saisis démontrent une certaine simplicité de vivre. J'ignore si ces jugements pouvaient être imputables en partie au manque de rigueur de sa part ou tout simplement à la négligence de ses clients à payer leurs dettes. Néanmoins, ces visites de la part des officiers de justice furent un fait indéniable tout au cours de sa vie de marchand. Peut-on le qualifier de mauvais payeur pour autant? Je ne crois pas. D'ailleurs, il semble que les gens de la paroisse de Saint-Vallier lui conservaient leur estime.

Parmi toutes les poursuites ainsi consultées, il en demeure une démontrant cette empathie. En juin 1839, devant la Cour du banc du roi sous le numéro 1195, Jean-Lin Roy intente une poursuite en diffamation contre Jacques Morin, un cultivateur prospère et capitaine de milice de Saint-Vallier. Voici ce que nous retrouvons dans la déclaration faite par le procureur de Jean-Lin, maître Charles Deguise :

... notamment vers le dix huit novembre dernier et vers le neuf décembre aussi dernier dans l'intention malicieuse de ruiner le crédit du demandeur et de tenir son caractère et sa réputation, ledit défendeur a dit et publié en la paroisse Saint Vallier devant un grand nombre des sujets de Sa majesté que le demandeur était un Sacré Coquin, que lui dit demandeur n'était pas capable de rendre compte de certains argents qu'il retirerait pour d'autres personnes et qu'il les emploierait à payer ses dettes, que le demandeur faisait perdre au défendeur huit cents francs et autres injures de même force et teneur lesquelles paroles injurieuses et diffamatoires ont causé et causent au demandeur un dommage d'au moins deux cents livres courant... .

Cette histoire commence vers le mois de novembre 1838 et s'échelonne sur plusieurs mois. Il est à noter que ces deux hommes eurent à s'affronter plus d'une fois devant les tribunaux. Quoi qu'il en soit, le litige portait sur une hypothèque légale consentie par Jean-Lin Roy en faveur de Jacques Morin. Si je comprends bien, Jean-Lin Roy aurait vendu une propriété hypothéquée en faveur de Jacques Morin, à son frère François-Régis Roy, sans en parler au principal intéressé. En sachant cela, Morin fut très choqué de cette situation, voyant là, à tort ou à raison, une escroquerie de la part de Jean-Lin. Jacques Morin n'hésita pas à dire à tous ceux qu'il croisait sur son chemin de ne pas faire affaire avec Jean-Lin Roy, car celui-ci n'était pas un homme fiable, étant incapable d'honorer ses engagements. Cependant, Morin ne se contenta pas uniquement de ces paroles publiques. En effet, probablement

guidé par une colère aveugle, il persista à faire cette déclaration tout en ajoutant d'autres éléments nuisibles sur le caractère de Jean-Lin. Les termes calomnieux employés furent, selon les témoignages, de « sacré coquin, malhonnête, crasseux, homme ruiné, incapable de rendre ses comptes ». Ces déclarations, suivies de la persistance de Jacques Morin, furent sans aucun doute suffisantes pour entreprendre cette poursuite judiciaire. Le juge, avec l'assentiment des avocats des deux parties, institua une commission rogatoire afin d'éviter les grands frais judiciaires qu'entraîne ce genre de poursuite.

Ce type de commission est une enquête publique menée par un commissaire qui écoute et interroge les témoins des parties en litige et soumet son rapport à ceux l'ayant mandaté. Le commissaire fut nommé le 22 septembre 1840, en la personne de Cyrille Delagrave. Celui-ci dut entendre une vingtaine de témoignages de résidents de la paroisse de Saint-Vallier ayant eu connaissance des faits en question. Parmi tous ces témoignages, il y en a quelques-uns qui sont très intéressants. Entre autres, celui d'Hubert Campagna, huissier de Saint-Pierre-du-Sud, âgé de 33 ans, et qui déclare *... je me suis rencontré à Saint-François avec les parties en cette cause, à la cour des commissaires en janvier 1839, le défendeur et le demandeur plaidaient ensemble et après plusieurs paroles vives, le défendeur dit au demandeur que lui le demandeur était un coquin, un homme de rien, un homme qui ne voulait pas payer et auquel on ne pouvait pas se fier, c'était en présence d'une cinquantaine de personnes publiquement et cour tenante...*

Un autre cas est celui de Pierre Leclerc, huissier de Saint-Vallier, âgé de 37 ans, qui déclare *... je me suis rencontré avec les parties en cette cause chez Michel Letellier dans le mois de janvier 1839 à Saint Vallier le défendeur me dit alors et là qu'on lui avait dit que le demandeur avait vendu ses propriétés pour lui faire perdre (au défendeur) ce qu'il lui devait et que si le demandeur avait fait cela, lui le demandeur était un sacré coquin et un crasseux, un homme ruiné, qu'on lui avait mis de l'argent entre les mains, parlant du demandeur et qu'il n'en avait pas rendu compte... .*

Et que dire de celui rendu par Julie Allaire, de Saint-Vallier, âgée de 28 ans *... pendant que j'étais au service du défendeur il y a deux ans, quelque temps avant que le demandeur ait poursuivi le défendeur en la présente cause, j'ai souvent entendu dire au défendeur que le demandeur était un coquin qu'il agissait en vaurien et qu'il cherchait à lui faire perdre*

C'est donc dire à quel point les tensions étaient vives entre ces deux hommes. Une grande majorité de ces témoins désapprouvaient l'attitude de Jacques Morin à l'égard de Jean-Lin Roy. On a même fait état, durant ces interrogatoires, d'une tentative de la part de Morin d'acheter, en quelque sorte, le silence de Roy en lui offrant la somme de 25 louis s'il retirait sa poursuite.

D'autre part, l'analyse de tous ces témoignages nous montre jusqu'à quel point peut aller l'émotivité des gens, même s'ils ne sont pas concernés directement par le litige. Plusieurs d'entre eux donneront une estimation juste des dommages pour les torts causés par Jacques Morin, alors que d'autres ne sauront comment chiffrer un tel dédommagement. Les montants ainsi donnés sont de 50 piastres, 250 livres, 25 louis et 15 louis. J'ignore la valeur réelle de ces montants en monnaie d'aujourd'hui. Toutefois, j'estime ces montants bien peu élevés, compte tenu du caractère répétitif des gestes posés par Jacques Morin. En somme, le demandeur Jean-Lin Roy et le défendeur Jacques Morin passaient pour d'honnêtes personnes auprès de tous les gens interrogés. Malgré cela, la forte personnalité de ces deux hommes fit en sorte de créer des frictions dignes des grands combats de coq. La conclusion de cette saga judiciaire demeure un mystère puisque je n'ai pas trouvé de jugement final et encore moins de recommandations pouvant émaner du juge-commissaire.

Nous pouvons donc penser à une entente hors cour. Certes, ces témoignages démontrent un support inconditionnel à Jean-Lin, mais peut-on prétendre qu'on lui témoignait un grand respect?

Une chose est certaine, ce respect se manifeste de manière plus concrète dans plusieurs actes notariés. Il existe quelques cas, dans les greffes notariaux de Saint-Vallier et des environs, des actes où Jean-Lin Roy représente les intérêts d'une tierce personne par l'entremise d'une procuration expresse. Pouvait-il être en quelque sorte un médiateur lors de conflits mineurs? Quoi qu'il en soit, les procurations lui donnaient pleins pouvoirs d'agir sur tous les fronts. À titre d'exemple, Joseph Corriveau devant le notaire Augustin Larue en date du 31 mai 1835, sous l'acte portant le numéro 141, donne une procuration à Jean-Lin Roy. En voici un extrait : ... *Joseph Corriveau a fait et constitué pour son procureur général et spécial la personne de monsieur Jean Lin Roy négociant demeurant en cette dite paroisse St Vallier, au quel il donne pouvoir de pour lui et en son nom, réclamer retirer et percevoir des mains et effets dudit Louis Tanguay... tous les articles de rente pension viagères, soins manuels et autres obligations quelconque qui lui sont dus... en donner quittance et a défaut et refus de payment faire toutes les poursuites contrainte et diligence nécessaires, plaider, opposer, obtenir sentence et jugement définitif et si besoin est faire mettre a exécution tous les bien meubles et immeubles... .*

Les différents greffes consultés renferment une quantité incroyable d'actes de toutes espèces : hypothèque, vente, obligation, protêt, sommation, testament, procuration, etc. Parmi tous ces actes, il ressort

une nette prédominance d'actes concernant des transactions immobilières. Pourrait-il avoir été un spéculateur immobilier? Je doute d'une telle option. Par contre, sachant qu'il possédait un moulin à scie, il devait avoir besoin de matières premières pour être en mesure de faire fonctionner son moulin. Il serait intéressant d'analyser tous ces actes pour en savoir davantage sur le but recherché par toutes ces transactions. Jusqu'à présent, j'ai fouillé systématiquement tous les greffes des notaires ayant pratiqué dans la paroisse de Saint-Vallier entre 1815 à 1855, afin de trouver des actes concernant Jean-Lin Roy. Cela m'a permis de trouver d'innombrables documents où son nom est mentionné, et de constater que je devrais étendre cette analyse aux autres paroisses environnantes (Saint-Gervais, Saint-Michel, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer et Québec).

Il serait trop long ici d'énumérer et de parler de tous les actes découverts à ce jour. Cependant, ceux-ci m'ont permis d'apprendre beaucoup de choses sur cet homme. Entre autres, le 30 octobre 1848, Jean-Lin Roy tombe gravement malade. Du moins, ce fut suffisamment important pour faire venir le notaire Louis-Nazaire Roy, afin de rédiger ses dernières volontés. À ce moment-là, il n'a que 51 ans. Le notaire se présente à huit heures du matin chez lui pour consigner par écrit ses dernières volontés. À cet effet, il note : ... *au mandement de monsieur Jean Lin roy veuf en première noces de feu Susanne Samson et remarié en seconde noce à Dame Émérentienne Lemieux, instituteur, capitaine des milices et cultivateur résidant en cette paroisse St Vallier, Nous Louis Nazaire Roy, Notaire Public, dans et pour la Province du Canada, ci-devant le Bas-Canada, soussigné et les témoins ci-après nommés et soussignés, nous sommes transportés en la maison et demeure du dit Jean Lin Roy écuyer, sise dans la concession de cette dite Paroisse St Vallier, nommée l'Islet ou saut de St Vallier, ou étant nous avons trouvé le dit Jean Lin Roy malade de corps et couché sur son lit dans le second appartement au nord de la dite maison, sain néanmoins d'esprit, de mémoire, jugement et entendement ainsi qu'il est apparu à nous ...*

Quelle fut la durée exacte de sa convalescence? Nul ne le sait précisément! Malgré tout, il restera actif. En tout cas, j'ose le croire, puisqu'après son décès, sa veuve, Émérentienne Lemieux, fait quelques transactions nécessitant le recours à un notaire et où son époux est spécifié comme étant ancien maître d'école de cette paroisse. De plus, lui-même eut recours à plusieurs notaires concernant des transactions de tous genres, et cela jusqu'à quelques mois avant sa mort. D'ailleurs, huit mois avant son décès, Jean-Lin Roy est, pour une seconde fois, affecté par la maladie. Le 17 mars 1852, sentant ses forces l'abandonner, il convoque le notaire A. N. Blouin pour la rédaction d'un

codicille au testament rédigé initialement par maître Louis-Nazaire Roy, le 30 octobre 1848. Encore là, le notaire Blouin prend le temps de spécifier ... *nous l'avons trouvé sur un lit malade de corps mais sain d'esprit mémoire jugement et entendement...*

La famille de Jean-Lin fut sûrement très attristée par le décès de ce dernier, le 17 novembre 1852. On procéda à son inhumation dans le cimetière de la toute nouvelle paroisse de Saint-Raphaël, trois jours plus tard, le 20 novembre 1852. Le curé le dit âgé de 52 ans mais en réalité, il a plutôt 55 ans. Il laisse ainsi dans le deuil son épouse Émérentienne Lemieux, ainsi que plusieurs enfants. Tous ses enfants se marièrent dans la région de Bellechasse et de Dorchester, à l'exception de Georges qui alla vers les États-Unis, et la région de Stanstead, dans les Cantons de l'Est (voir annexe D).



Source : photo fournie par l'auteur

Dans le cimetière de la paroisse de Saint-Raphaël, il existe une pierre tombale sur laquelle est inscrit le nom de Jean-Lin Roy. Le monument mortuaire appartient à la famille Labrecque. Sa fille Geneviève a épousé un dénommé Antoine Labrecque¹. De plus, lors de l'inhumation de sa seconde épouse, le 7 novembre 1906, il y a la présence de gens portant ce patronyme qui signent au bas de l'acte.

Né dans un milieu agricole pauvre, Jean-Lin Roy a su profiter de l'effervescence de la société de son époque. Les années où il vécut, de 1797 à 1852, se situent dans une période d'évènements historiques. Les gens

¹ **NDLR** : La petite-fille d'Antoine Labrecque, Anna-Marie (Napoléon Antoine et Marie-Paméla Paré), et son petit-fils Réal (Napoléon Antoine et Marie-

voulaient des changements autant dans la vie sociale et économique que politique. Il n'a pas nécessairement participé à ces changements de façon directe mais il a été en mesure de tirer profit de toutes les possibilités qui lui était offertes. Les différentes occupations professionnelles de cet individu sont là pour nous rappeler cet état.

Dans son attitude générale avec les gens de son entourage, on peut percevoir un homme de tête pour qui on avait un très grand respect. Grâce en particulier à ses connaissances générales et scolaires, il a su tirer profit d'une foule d'occasions lui permettant d'acquérir une maturité intellectuelle et de se tailler une place parmi les bourgeois de son époque. Ses façons d'interagir avec ses concitoyens lui ont valu leur respect.

Jean-Lin Roy a eu une vie bien mouvementée, contrairement à ce que j'imaginai à son sujet. À sa façon, il s'est révélé un bâtisseur dont je suis particulièrement fier. Une rencontre personnelle avec cet individu aurait été bien appréciée. Toutefois, ne possédant pas la faculté de voyager dans le passé, je devrai me contenter des éléments découverts à ce jour, et essayer de bâtir un portrait physique et psychologique de cet homme. À défaut du portrait physique de Jean-Lin, j'ai celui d'un de ses fils, René-Irénée Roy, avec son épouse Hermine Larochelle alors qu'ils ont environ 80 ans.



Source : photo fournie par l'auteur

J'aimerais faire appel à celles et ceux se croyant apparentés de près ou de loin à ce personnage. Si vous possédez des informations de toutes natures ou simplement désirez partager des informations ayant trait à Jean-Lin Roy et à ses descendants, vous pouvez entrer en communication avec moi à roya@paquette.ca et jm_roy@yahoo.com

Annexe D

Jean-Lin Roy Premier mariage, le 22 juin 1819 **Suzanne Samson**
(Pierre-René et Marie-Josephte Bélanger) Notre-Dame-de-Québec (Étienne et Marie Delage dit Lavigueur)

Marchand, écuyer, juge de la Cour des commissaires, instituteur, capitaine de milice, greffier, cultivateur.

Parents de :

Suzanne, née et baptisée à Notre-Dame-de-Québec, le 8 octobre 1820. Décédée le 24, inhumée à Saint-Vallier le 25 janvier 1824.

Sophie Flore, née le 13, baptisée à Notre-Dame-de-Québec, le 14 septembre 1821. Mariée à Saint-Vallier le 12 janvier 1858 à Henri Bélanger, fils de Gabriel et Marie-Anne Talbot, et veuf de Marie Gourgues. Décédée le 18, inhumée au même endroit le 28 février 1897.

Jean-Jules-Lin, né et baptisé à Notre-Dame-de-Québec, le 29 décembre 1822. Marié à Saint-Gervais le 13 février 1849 à Julie Lacasse, fille de Pierre et Angélique Lejeune dit Briand. Meunier et menuisier.

Caroline-Émilie-Élison, née le 9, baptisée à Saint-Vallier le 10 janvier 1829. Marraine d'Elzéar, son demi-frère.

Marie, née le 18, baptisée à Saint-Vallier le 19 janvier 1830. Décédée le 29, inhumée au même endroit le 31 juillet 1830.

Jean-Lin Roy Deuxième mariage, le 3 juin 1834 **Émérentienne Lemieux**
Saint-Vallier (Louis et Marie-Charlotte Audet)

Parents de :

Georges-Herménégilde, né et baptisé à Saint-Vallier le 29 octobre 1834. Décédé le 25, inhumé au même endroit le 26 janvier 1844.

Guillaume William Georges, né le 13, baptisé à Saint-Vallier le 14 janvier 1836. Marié une première fois à Saint-Raphaël le 2 août 1858 à Delvina Morin, fille de Joseph et Mathilde Thibault. Un deuxième mariage à Saint-Gervais le 28 août 1877, avec Zoé Godbout, fille de Jean-Baptiste et Caroline Boucher. Décédé le 23, inhumé à Saint-Raphaël le 26 juillet 1909.

Philomène Marie, née et baptisée à Saint-Vallier le 28 mars 1837. Mariée à Saint-Vallier le 10 avril 1866 à Théophile Bolduc, fils de Jean-Baptiste et Apolline Blouin. Décédée le 25 à Saint-Vallier, inhumée à Saint-Vallier le 27 mars 1931.

Marie Geneviève, née et baptisée à Saint-Vallier le 10 février 1839. Mariée à Saint-Raphaël le 28 février 1859 à Antoine Labrecque, fils d'Étienne et Louise Desrosiers dit Patoine. Décédée en cette paroisse le 8, inhumée à Saint-Raphaël le 10 juin 1924.

René-Irénée Camille, né et baptisé à Saint-Vallier le 19 juillet 1840. Marié à Saint-Raphaël le 19 novembre 1861 à Hermine Larochelle, fille d'Ignace et Olive Rémillard. Décédé en cette paroisse le 13, inhumé à Saint-François-de la Rivière-du-Sud le 16 janvier 1922.

Louis Elzéar, né et baptisé à Saint-Vallier le 17 août 1842. Marié à Saint-Raphaël le 9 janvier 1866 à Camille Latulippe, fille d'Édouard et Marguerite Mercier.

Aurélié Marie, née et baptisée à Saint-Vallier le 3 mars 1844. Mariée à Saint-Raphaël le 23 novembre 1870 à François-Philéas Gonthier, fils de Magloire et Catherine Jolin.

Desanges Marie Agnès, née le 23, baptisée à Saint-Vallier le 26 octobre 1845. Mariée une première fois à Saint-Raphaël le 5 février 1866 à Séraphin Langlois, fils de Prudent et Sophie Morin. Une deuxième fois à Saint-Cajetan d'Armagh le 25 octobre 1880, à Dominique Lamontagne, veuf de Rose Gonthier. Décédée le 5, inhumée à Saint-Raphaël le 8 octobre 1909.

Georges, né vers 1848. Apparaît au recensement de Saint-Vallier en 1851 (âgé de 3 ans), de Saint-Raphaël en 1861 (âgé de 13 ans) et à celui de Saint-Raphaël en 1871 (âgé de 22 ans). Marié à Emma J. Brewer, fille de Hiram D. et Mathilda Brewer vers le 24 septembre 1872. Deuxième mariage à Sacré-Cœur-de-Jésus, Stanstead, le 13 juillet 1912, à Aurélié (Rose) Corbin, fille d'Eugène et Philomène Gagnon, et veuve de Hiram L. Batchelder. Décédé en 1929 et inhumé au cimetière protestant de Marlinton, Stanstead. Forgeron, cultivateur. Son nom a souvent été changé de Georges Roy à George King.

Mathilde Mérance, née et baptisée à Saint-Vallier le 23 avril 1849. Mariée à Saint-Raphaël le 19 juillet 1870 à Georges Mercier, fils d'Augustin et Rose Mercier.

François-Elzéar, né le 9, baptisé à Berthier-sur-Mer le 10 septembre 1850. Décédé le 4, inhumé à Saint-Vallier le 6 décembre 1850.

Virginie, née et baptisée à Saint-Raphaël le 24 octobre 1851. Mariée à Saint-Raphaël le 22 mai 1876 à Abraham Boucher, fils de François-Pascal et Rose Roy. Décédée le 7, inhumée à Saint-Raphaël le 10 août 1914. Institutrice.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE D'ALAIN ROY

11^e génération

ALAIN ROY

10^e génération

JEAN-MARC ROY et **MADELEINE LAPOINTE**

Mariés le 10 juillet 1963 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny

9^e génération

ANATOLE ROY et **MARIE-ROSE-THÉBERGE**

Mariés le 29 mai 1924 à Laurence, Massachusetts, États-Unis

8^e génération

FRANÇOIS-XAVIER ROY et **LÉDA MARCEAU**

Mariés le 13 avril 1896 à Saint-Vallier de Bellechasse

7^e génération

RENÉ-IRÉNÉE ROY et **HERMINE LAROCHELLE**

Mariés le 19 novembre 1861 à Saint-Raphaël de Bellechasse

6^e génération

JEAN-LIN ROY et **ÉMÉRENCE LEMIEUX**

Mariés le 3 juin 1834 à Saint-Vallier de Bellechasse

5^e génération

JEAN-BAPTISTE-RENÉ ROY et **JOSETTE BÉLANGER**

Mariés le 26 janvier 1795 à Saint-Vallier de Bellechasse

4^e génération

JEAN-FRANÇOIS ROY et **ROSALIE TANGUAY**

Mariés le 24 septembre 1764 à Saint-Michel de Bellechasse

3^e génération

JOSEPH-NOËL LEROY et **AGATHE FRADET**

Mariés le 14 juillet 1729 à Saint-Vallier de Bellechasse

2^e génération

NOËL LEROY et **MARGUERITE RABOUIN**

Mariés le 27 avril 1700 à Sainte-Famille, île d'Orléans

1^{re} génération

NICOLAS LEROY et **JEANNE LELIÈVRE**

Mariés vers 1657 à Honfleur, Normandie, France



PAUL CÔTÉ : FILS DE MONTMAGNY MORT POUR LA PATRIE (1708-1759)

Stéphane Côté

Stéphane Côté est né à Québec en 1972, ville qu'il a habitée pendant plus de trente ans. Il réside actuellement à Lévis. Diplômé en science politique de l'Université Laval, il travaille actuellement dans une agence du gouvernement du Québec. Il est le père de jumelles depuis 2004. Il signe ici l'un de ses premiers articles liés à l'histoire et à la généalogie.

Résumé :

L'article suivant porte sur le quotidien de Paul Côté, héritier en partie de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, capitaine en second de la milice, résistant tué par les Anglais, au long de sa vie, de 1708 à 1759. Il s'agit d'un texte généalogique et historique mettant en lumière les lieux, les époques, la famille, les amitiés, les unions, les propriétés, les titres, les honneurs, la vie et la mort, ainsi que les événements qui parsèment le passage sur terre de ce membre de la famille Côté.

Fils de Louis Côté et de Geneviève Bernier, Paul Côté naît, le 31 mars 1708, à la Pointe-à-la-Caille (Montmagny). Il est baptisé au même endroit le lendemain 1^{er} avril. Louis Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, devient le parrain du nouveau-né, et Élisabeth Després, la marraine. **NDLR** : cette Élisabeth Després pourrait être celle née en 1694, fille de Jacques Couillard dit Després (frère du seigneur) et d'Élisabeth Lemieux.

SON ENFANCE

Paul Côté grandit sur une terre où coule la rivière à la Caille, donc à proximité du village de la Pointe-à-la-Caille (Montmagny). En 1714, son père, Louis, capitaine de milice, l'un des pionniers de l'actuelle ville de Montmagny, s'éteint. Sa mère décède à son tour deux ans plus tard. Encore enfant, il n'a pas atteint ses six ans qu'il se retrouve orphelin de père et de mère.

SA VIE D'ORPHELIN

C'est l'aîné de la famille, Louis, capitaine de milice également, qui prend sous son aile les enfants mineurs de feu son père, incluant Paul. La famille orpheline vivra tranquillement sur ses terres de Montmagny d'une superficie de 6 arpents de front sur 60 de profondeur, qui comptent maisons, granges, étables, étendues sur plusieurs rangs et comptant environ 40 terres cultivables ainsi que 10 prairies¹.

UN TUTEUR

En date du 22 février 1723 a lieu une assemblée de tutelle des enfants mineurs de feu Louis Côté. C'est Jacques Bernier qui devient le tuteur légal de tous les enfants mineurs issus du couple Côté et Bernier. René

Denaux devient le subrogé-tuteur. Le notaire Abel Michon prend note de ce fait.

SON HÉRITAGE, SON DOMAINE

En février 1723 ont lieu les différentes activités liées au partage des biens du défunt Louis Côté. À cette époque, Paul Côté est mineur. C'est son tuteur de la famille Bernier qui le représente alors. L'ancêtre Paul Côté hérite, en date du 26 février, d'environ un sixième des terres de feu son père, soit à peu près 80 arpents en superficie. C'est lors d'un tirage au sort de ces terres qu'il en reçoit plusieurs sises à Montmagny, au cap Saint-Ignace et à l'île-aux-Oies. Tous les bâtiments de ferme demeurent propriété commune entre lui et ses frères et soeurs. Aussi, à cette même date, Louis Côté, son frère héritier, s'oblige à donner à Paul Côté la somme de 66 livres et quelques sols pour sa part de la maison familiale évaluée à 400 livres. Paul Côté recevra également de son frère la demeure et une rente jusqu'à sa majorité.

SON MARIAGE

Paul Côté épouse Geneviève Langlois, à la Pointe-à-la-Caille (Montmagny), le 4 octobre 1734. Une dispense de troisième degré de parenté leur est accordée par le grand vicaire, « en date du sixième de septembre de la présente année ». Le mariage a été célébré en présence de plusieurs personnalités : Louis Côté, capitaine de milice, ainsi que Joseph Côté, frères de l'époux, Louis Couillard, seigneur de la paroisse, Pierre et Joseph Joncas, etc.

Geneviève Langlois est née en 1711 à la Pointe-à-la-Caille (Montmagny). Elle est la fille de Joseph Langlois et Louise Nolin, et fait partie de la quatrième génération des Langlois en Amérique. Geneviève Langlois

¹ Selon l'Aveu et dénombrement effectué par les seigneurs de la Rivière-du-Sud en 1732.

est ainsi la descendante en ligne directe de Noël Langlois et Françoise Garnier (Grenier). Il s'agit de secondes noces pour la mariée. Geneviève Langlois a été précédemment l'épouse de Jean-Baptiste-Charles Couillard de l'Espinay, seigneur en partie de la Rivière-du-Sud. Décédé en 1733, le sieur Couillard lui avait « donné » quatre enfants, et un seul a survécu (Jean-Baptiste fils).

SA FAMILLE

Au moins onze enfants sont issus de l'union Côté et Langlois : anonyme (décédé à la naissance), Marie-Geneviève (mariée à Étienne Simard), Paul (décédé à dix ans), Véronique (mariée à Charles Couillard de Beaumont, puis à Thomas Fournier), Louis (décédé à neuf ans), Joseph-Marie (marié à Elizabeth Bélanger), Marie-Louise (décédée en bas âge), Marie-Louise (décédée en bas âge), anonyme (décédé à la naissance), Thérèse (mariée avec Henri Gamache) et Marie-Josèphe (décédée en bas âge).

SON TUTORAT

Par son contrat de mariage avec Geneviève Langlois, daté du 3 octobre 1734, l'ancêtre Côté s'engage à élever le jeune Jean-Baptiste Couillard, enfant issu de la précédente union de sa femme. Les archives des tutelles et curatelles de la Nouvelle-France font de plus état que Paul Côté devient tuteur légal de Jean-Baptiste Couillard fils en date du 4 juin 1735. À partir de ces dates donc, la maisonnée regroupera des membres des familles Côté, Couillard et Langlois.

SITUATION LIÉE À SON MARIAGE ET À SON TUTORAT

Par ce mariage et le tutorat qui suit, Paul Côté accède à un statut social supérieur. Déjà fils d'un capitaine de milice, un poste prestigieux dans un village à cette époque, Paul Côté devient dès lors héritier et propriétaire en partie de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud.

LES INVENTAIRES DES BIENS

Le 8 juin 1735 constitue une journée consacrée à faire l'inventaire des biens du défunt Couillard, premier époux de Geneviève Langlois, ainsi que celui des nouveaux époux Langlois et Côté. Le notaire Abel

Michon (en exercice de 1709-1749) procède aux inventaires en question. Le capitaine de milice Louis Côté, frère de Paul Côté, assiste aux procédures. Parmi les biens des Couillard se trouvent de simples objets : des assiettes de faïence, un vieux fusil et une peau de vache; des animaux tels que deux veaux, des cochons et un agneau; des terres, de plus de huit arpents en culture pour certaines; une maison et une vieille étable. Quelques dettes sont répertoriées. Les biens des Côté sont sensiblement les mêmes : un fusil, un petit coffre, des animaux, des terres, etc. Cet inventaire fait suite à une mise sous scellés des biens du défunt Couillard, consécutive au remariage de sa femme, Geneviève Langlois. L'inventaire en question servira à bien distinguer les biens qui appartiendront désormais au couple Côté-Langlois, de ceux qui appartiendront au jeune Jean-Baptiste Couillard, selon le testament de son père Jean-Baptiste Charles Couillard de l'Espinay.

UN PARTAGE DE TERRE

Après le décès de Jean-Baptiste Charles Couillard, sieur de l'Espinay, les livres et minutes du notaire Ba-



*Saint-Thomas de Pointe-à-la-Caille
1719-1770*

Illustration fournie par l'auteur.

rolet, en date du 6 janvier 1736, font état d'un compte et partage de 15 emplacements situés en la Haute-Ville de Québec, près du séminaire, entre Jacques Couillard dit Després et Louis Couillard, ce dernier représentant tous les héritiers d'une partie de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, dont Paul Côté, époux de Geneviève Langlois.

UN HÉRITAGE, UNE PARTIE DE SEIGNEURIE

Quelques jours plus tard, soit le 9 janvier 1736, a lieu l'exécution testamentaire des volontés de feu Jean-Baptiste Charles Couillard, où Paul Côté est cité en qualité d'héritier en partie. Aussi, au début de l'été de 1737, l'ancêtre Paul Côté est également appelé au partage de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, parmi les cohéritiers Couillard, dont son frère Louis, époux d'une Couillard.

SES ACTIONS, SES POUVOIRS, SON IMPLICATION

Ainsi, de 1734 à 1759, le nom de Paul Côté apparaîtra dans plusieurs écrits, notariés ou non, que ce soit des échanges de terre, un partage de seigneurie, des ventes de biens, des transactions, des engagements, des ratifications, etc. Il signera une quantité importan-

te d'actes de toutes sortes. Son nom sera cité dans plusieurs écrits.

En 1736, par exemple, un procès-verbal inscrit aux Archives de Québec fait état d'une réunion d'habitants de la Pointe-à-la-Caille (Montmagny) au cours de laquelle Paul Côté, François Fournier, François Gosselin et d'autres, requièrent la construction d'un nouveau chemin (le chemin du Roi) dans les environs de leur village.

En 1738, le 4 juillet, les Archives de Québec font état de l'entente suivante : « Acte d'accord entre le sieur Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, et les héritiers et cohéritiers d'une partie de ladite seigneurie, pour la bâtisse du moulin de la rivière des Vases. Le sieur Couillard bâtira le moulin à ses frais. Les sieurs Paul Dupuis Couillard, Louis Côté et Paul Côté consentent que ledit Couillard retire les revenus du moulin jusqu'à ce qu'il soit remboursé de ses deniers ».

En 1741, Paul Côté signe, en compagnie de plusieurs notables et paroissiens, dont son frère Louis, capitaine de milice, ainsi que le seigneur Couillard, les documents nécessaires pour la prise de possession de la cure de Saint-Thomas de Montmagny.

Par ailleurs, en date du 9 octobre 1741, est mis sur papier « l'engagement en qualité de farinier de Augustin Tanon, garçon volontaire », par Louis Couillard et ses héritiers, soit Paul Couillard, Louis Côté, Alexis Dion et Paul Côté.

SON TRAVAIL DE TUTEUR

En 1743 et 1746, Paul Côté, tuteur de Jean-Baptiste Couillard fils, échange des terres au nom du jeune héritier. Par exemple, le 5 juin 1743, devant le notaire Dutremble, Paul Côté, tuteur, obtient l'autorisation du mineur Jean-Baptiste Couillard pour échanger 14 perches de terre et les bâtiments situés sur celle-ci contre 14 perches et les bâtiments de l'ancien domaine de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud.

Aussi, la même année, l'ancêtre Côté échangera « une place size à Québec pour quatorze perches de terre de front size au bras saint nicolas de Montmagny ». En 1746, en sa qualité de tuteur, l'ancêtre Côté vendra encore une fois des terres au nom du même héritier.

DES TRANSACTIONS

Le 28 septembre 1748, Paul Côté vend de ses propres terres à Joseph Marois, et plus tard, en 1753, il vend des terres, situées à L'Islet, à Joseph Proulx fils. Dans les deux cas, c'est le notaire Pierre Rousselot qui prend note des transactions.

SON MÉTIER, SES RELATIONS

Déjà cohéritier de la seigneurie, Paul Côté se voit

nommé capitaine en second de la milice de la Rivière-du-Sud. L'ancêtre Côté obtient ce titre avant le 14 septembre 1751, date à laquelle il reçoit une commission par Monseigneur de la Jonetierre gouverneur* général de la nouvelle France (...) à sr paul Costé Capitaine en second dans les milices... Aussi, un certificat donné par Joseph Côté à Paul Côté pour vingt-quatre voyage (sic) faits pour le roy² ainsi qu'un certificat donné par le sieur Joseph Côté, capitaine de milice, à Paul Côté pour fournitures par luy faite (sic) au roy³, fait état de la relative proximité hiérarchique qui unit l'ancêtre Côté avec le chef de l'État.

UNE CONSTRUCTION, UN MOULIN

L'ancêtre Paul Côté obtient la permission de bâtir une scierie sur une portion de terre appartenant à Augustin Fournier, et il est en outre responsable de la construction du moulin. L'acte est consigné dans les livres et minutes du notaire Lévesque, daté du 6 mars 1755. Le moulin à faire construire devra mesurer 20 pieds de longueur sur environ 16 de largeur, et le contrat mentionne également qu'on devra construire en « outre un fourny de dix pieds de long sur sept à huit de large couvert de planche et entouré de planche ».

SON DEUIL

À cette époque, tout semble tourner rondement dans la vie de Paul Côté. L'année 1758 s'avérera néanmoins éprouvante. Le 28 juin, sa femme, Geneviève Langlois, décède. Paul Côté devient veuf, à peine âgé de 50 ans.

SES IMPLICATIONS RELIGIEUSES

En l'an de grâce 1758, Paul Côté agit à titre de marguillier de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny. Lors de la visite à Montmagny de M^{gr} Dubreuil de Pontbriand, le 10 juillet 1758, c'est Paul Côté qui, peu de temps après le décès de sa femme, a l'insigne honneur de conduire l'invité de la paroisse. M^{gr} de Pontbriand prendra place dans le cabriolet de l'ancêtre Côté pour faire un tour dans les parages et voir l'emplacement de la future église. La destination était le terrain de Jean Roussin, celui qui conservait l'espace à cet effet. La tournée a été longue. L'abbé Dion poursuit : « Cependant, il fallut se hâter. Après une brève causerie, en regardant le soleil disparaître sous l'écran du Cap Tourmente, Mgr, son secrétaire et le curé rentrèrent à la maison, ainsi que Paul Côté; car déjà arrivaient, ponctuels, les marguilliers anciens et

² Certificat mentionné dans l'inventaire de Paul Côté après son décès.

³ *Ibid.*

* Il s'agit de Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de la Jonquière

nouveaux, convoqués pour 8 heures sonnant, à la fin de délibérer sur la construction de la nouvelle église »⁴.

UNE TRANSACTION

Paul Côté effectue, en date du 10 octobre 1758, une transaction avec Jean-Baptiste Couillard, seigneur en chef de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, laquelle est consignée dans les livres et minutes du notaire royal Nicolas-Charles-Louis Lévesque. L'acte révèle que Paul Côté, veuf de Geneviève Langlois, elle-même épouse en premières noces de Jean-Baptiste Couillard père, *quitte et abandonne tous droits et prétentions que luy et les enfans issus de son mariage avec laditte dame feüe geneviève Langlois pourraient avoir et prétendre et leur appartenir dans les biens immobiliers de la succession de feüe Jean-Baptiste Couillard Delépinay*. L'ancêtre Côté abandonne également tout droit sur le mobilier de la succession du sieur Couillard. La présente entente à l'amiable est conclue moyennant le versement, par chacun des cohéritiers Couillard, d'un montant de quelque 86 livres. Le montant total ainsi versé à l'ancêtre Paul Côté s'élève de la sorte à quelque 620 livres.

En d'autres mots, l'ancêtre Paul Côté quitte volontairement, moyennant rétribution, la maison dans laquelle il avait emménagé, en 1735, avec sa femme, à l'époque veuve d'un membre de la famille Couillard. Par cette transaction, cette maison reste dans la famille Couillard : Jean-Baptiste Couillard fils, enfant issu du premier mariage de Geneviève Langlois, dont Paul Côté a été le tuteur légal, prend possession de la maison en son nom propre. Plusieurs signatures apparaissent au bas du papier notarié, qui sera peut-être le dernier papier notarié signé de la main de l'ancêtre Côté avant la conquête par les Anglais en 1759.

LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

À un certain moment de l'été de 1759, Paul Côté fait ses bagages et part, en compagnie du seigneur Jean-Baptiste Couillard, de son fils Joseph, ecclésiastique, ainsi que de René d'Amour de Courberon, en direction de Québec où aura lieu la bataille finale entre Français et Anglais. Tout laisse croire qu'ils feront

partie des détachements de seigneurs et miliciens canadiens qui appuieront les soldats français lors de la bataille décisive à Québec. Ces personnes, dont Paul Côté fait partie, livreront vraisemblablement combat le 13 septembre 1759, sur les plaines d'Abraham.

À ce propos, il est pertinent de mentionner que Joseph Couillard, ecclésiastique, fils de Jean-Baptiste Couillard, seigneur primitif, n'avait pas le droit, par sa position, de porter les armes; mais il le fit quand même. Jeune et fougueux, issu du Séminaire de Québec, il se met, à 21 ans, au service de l'armée française. Le 9 août 1759, à Québec, il est blessé. Mais sa blessure s'avère mineure puisqu'il survit. Il quitte en outre Québec sur ses deux jambes, après la bataille des plaines d'Abraham⁵.

ÉVÉNEMENTS ENTOURANT LA MORT DE PAUL CÔTÉ

« Le 9 septembre, un détachement de soldats anglais débarque à l'est de Kamouraska, le premier village de l'estuaire, et entreprend la destruction de plusieurs villages jusqu'à cap Saint-Ignace. Un autre groupe d'un peu plus de 60 hommes débarque à Berthier ou à la rivière du sud vers le 8 septembre »⁶. Les manoirs, les moulins, les maisons et même le presbytère sont incendiés par ce groupe dirigé par un certain Goreham. Ces « soldats sont vraisemblablement responsables du vol des registres de la paroisse de Saint-Thomas et de la mort de quatre personnes : le seigneur Jean-Baptiste Couillard et son fils Joseph, ecclésiastique, Paul Côté et le sieur D'Amour de Courberon »⁷.

L'abbé Azarie Couillard Després explique : les quatre hommes, le lendemain de la bataille des plaines

d'Abraham, retournaient dans leurs foyers. Il ajoute : « Arrivés à environ un mille et trois quarts de l'église actuelle de Montmagny, ils firent la rencontre d'un bataillon anglais (...) ». Les quatre compagnons « se mirent en embuscade et commencèrent l'attaque. Le combat fut assez vif, car trois Anglais furent tués pendant l'action, (...) ». L'abbé précise : les Canadiens



BAC-c021457k – Montcalm sur les plaines d'Abraham – A. H. Hider, 1920.

⁴ Abbé A. DION, *Topographie de Montmagny*, 1935.

⁵ Marcel TRUDEL, « Le comportement du clergé pendant les opérations militaires de la conquête », RHAF, vol. VII, n° 3, décembre 1953, p. 338-339.

⁶ Les publications du Saint-Laurent, *Montmagny : sur les traces de nos ancêtres*, 1995.

⁷ Les publications du Saint-Laurent, *Montmagny : sur les traces de nos ancêtres*, 1995.

« tombèrent sous les coups de leurs ennemis qui com-
mirent toutes sortes de cruautés sur les cadavres »⁸.
L'ancêtre Paul Côté décède donc ainsi à l'âge de
51 ans. Quelques jours plus tard, le 18 septembre 1759,
les troupes anglaises marchent d'ores et déjà dans la ville
de Québec. Les Anglais ont gagné la guerre.

SON INHUMATION

Les premières inscriptions dans le nouveau registre
paroissial du curé Maisonbasse, le 22 septembre 1759,
font état du vol des registres et de l'inhumation de ces
personnes avec la mention « tués par les Anglais le 14
du présent mois ». Paul Côté et les autres victimes de
la guerre ont été inhumés, à
Montmagny, à la Pointe-à-la-
Caille, le 22 septembre 1759.
Les deux membres de la famille
Couillard sont inhumés dans l'é-
glise, tandis que les Côté et de
Courberon le sont dans le cime-
tière. Le curé Maisonbasse ajou-
te, avant de signer : « le dit enter-
rement a été fait en présence de
jacques le joncas et de rené peltié,
témoins, » ainsi que de plusieurs
autres « qui ont déclaré ne savoir
signer de ce requis ».

L'INVENTAIRE DE SES BIENS

Le 15 avril 1760, à la requête
de Joseph Côté, frère du défunt,
est effectué l'inventaire des biens
de feu Paul Côté. Ainsi, une des-
cription exacte de tous et chacun
des meubles, ustensiles, ména-
ges, bestiaux, argent, monnaie et mobiliers est faite en
la maison du défunt, Paul Côté. C'est la fille aînée du
défunt, Véronique, qui administre les biens. Trois esti-
mateurs sont nommés pour déterminer la valeur des
biens. Plusieurs objets se trouvent sur place : une cafe-
tière de fer, deux chandeliers de cuivre, des lits de plu-
me, au moins deux fusils, plusieurs objets de ferme,
une peau de vache, une peau de bœuf, ainsi que plu-
sieurs bestiaux de toutes sortes. L'inventaire comporte
aussi une terre de 28 perches de front sur le fleuve, et
en profondeur jusqu'au bras Saint-Nicolas. Cette terre,
joignant les terres du sieur Dion-Dumontier, comprend
12 arpents en culture. Il s'y trouve une maison d'en-
viron 35 pieds de long sur 24 de large, couverte en bar-

deau, divisée en 4 *appartements* construits en planches
et contenant 8 ouvertures garnies de châssis
« auxquels sont à chacun vingt-quatre vitres de verre »
dont certaines sont cassées ou brisées.

Il y a également une grange de 20 pieds sur 20 en-
tourée de planches et couverte de paille, une étable de
15 pieds sur 20 en très mauvais état, une écurie de 10
sur 20 servant aussi de bergerie, également en très
mauvais état, etc. Une scierie est également mention-
née, qui se trouve à proximité des terres de feu l'ancêtre
Paul Côté. Outre les titres, papiers, ainsi que l'argent
et la monnaie qui sont répertoriés, il est aussi inscrit à
l'inventaire 48 reçus donnés par des particuliers, « le
tout en cas de besoin », ces reçus donnés
postérieurement au décès de l'an-
cêtre Paul Côté. L'inventaire des biens
de feu Paul Côté ne contient aucune
dette active, sauf 25 planches apparte-
nant à Joseph Minville qui ont servi
pour la construction du moulin.



BAC – e000756717 – Wolfe mourant. James
Barry, 1763.

LE PARTAGE DE SES BIENS

Les 9 et 10 mars 1761 a lieu le partage
des biens meubles, bestiaux, immeu-
bles et terres de feu Paul Côté. Les qua-
tre enfants du défunt sont alors représen-
tés lors du partage devant le notaire Lé-
vesque.

Quatre lots d'effets, de biens, de meu-
bles et de bestiaux de toutes sortes,
divisés de la manière la plus égale pos-
sible, sont d'abord constitués et tirés
au sort selon la coutume des papiers
dans le chapeau. Le premier lot va à

l'enfant Geneviève Côté; le second va à Thérèse Côté;
le troisième à Véronique; le dernier lot est remporté
par Joseph Côté.

Ensuite, quatre autres lots, cette fois constitués des
terres, ont aussi été divisés de la manière la plus égale
possible. Le premier lot contient 7 perches de terre de
front, ayant profondeur du fleuve Saint-Laurent jus-
qu'au bras Saint-Nicolas, sis « au lieu nommé les
écors en la seigneurie de la rivière du sud relevante
desdits copartageans (sic) », lot borné par les terres
des héritiers de Louis Couillard. Le second lot, de 7
perches de front sur ladite profondeur, jouxte le pre-
mier lot évoqué. Le troisième lot, de 7 perches de front
sur ladite profondeur, jouxte le second lot. Le quatriè-
me lot, de mêmes dimensions, borde d'un côté le troi-
sième lot et de l'autre, les terres du sieur Alexis Dion-
Dumontier. Les bâtiments construits et se trouvant à
cet endroit demeureront en commun entre les quatre

⁸ Abbé Azarie COUILLARD DESPRÉS, *Histoire des seigneurs de la
Rivière du Sud et de leurs alliés*, 1912, p. 283-285.

partageants. Quatre billets se retrouvent ensuite dans un chapeau. Le premier billet pour le premier lot contient le nom de Geneviève, le second le nom de Joseph, le troisième le nom de Thérèse, le quatrième, pour le dernier lot, le nom de Véronique.

LE PARTAGE DE LA MAISON

En date du 24 mai 1763, en présence du notaire Lévesque, on procède finalement au partage entre les héritiers de la maison laissée en héritage par Paul Côté.

Les copartageants ayant vraisemblablement de la difficulté à vivre « en commun », la maison « de pierre » ainsi que la grange sont divisées à peu près en quatre parties égales. Les enfants du défunt se font ainsi attribuer une partie de la maison familiale à titre d'héritage.

SA MÉMOIRE, SA POSTÉRITÉ

L'ancêtre Paul Côté représentait, peu avant sa mort, l'une des figures de proue du village de la Pointe-à-la-Caille (Montmagny) et même, de toute la Seigneurie de la Rivière-du-Sud. Paul Côté était à ce point impliqué dans sa communauté qu'il y laissa sa vie. Encore capitaine de milice en second et toujours héritier en partie de la seigneurie à sa mort, il décède près des terres Côté de Montmagny.

En 2009, à l'instar de l'anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham, nous soulignerons les 250 ans de la disparition de ce vénérable ancêtre Côté, mort pour sa patrie. Après avoir vraisemblablement participé de près ou de loin à la bataille des plaines d'Abraham, Paul Côté a été tué, après un échange de coups, sur le chemin du retour, près de son village natal, par un bataillon de l'armée anglaise.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval. Actes notariés, archives, contrats, recensements, registres paroissiaux, etc.
- CASAULT, Abbé F. E. J. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny*. Québec, Typographie Dussault & Proulx, 1906 (réédition 1979). 447 pages.
- CÔTÉ, Martine, Diane SAINT-PIERRE, Jacques SAINT-PIERRE et Yves HÉBERT. *Histoire de la Côte-du-Sud*. Québec, IQRC, 1993. 645 pages.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés Canadiens et Acadiens*. Saint-Hyacinthe, Imp. de La Tribune, 1912. 401 pages.
- DESCHÊNES, Gaston. *L'année des Anglais : la Côte-du-Sud à l'heure de la conquête*. Québec, Les Éditions du Septentrion, 1988. 182 pages.
- DION, Abbé Albert. *Topographie de Montmagny*. Québec, L'Action Catholique, 1935. 208 pages.
- HÉBERT, Yves. *Montmagny, une histoire, La seigneurie, le village et la ville de 1646 à 1996*. Montmagny, Ville de Montmagny, 1996. 304 pages.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983. 1 176 pages
- Les publications du Saint-Laurent, *Montmagny : sur les traces de nos ancêtres*. 1995.
- PAQUET, Jean-N. *Drames à Pointe-à-la-Caille*, Cap-Saint-Ignace, Éd. La Plume d'oie, 2002. 158 pages.
- TALBOT, Frère Éloi-Gérard. *Recueil des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse*, tome V. Château-Richer (Québec), 1996.
- TURCOTTE, Louis-Philippe. *Histoire de l'Île d'Orléans*. Saint-Jean, Raymond Létourneau Éditeur, 1983. 164 pages.
- TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*. Montréal, Éditions Fides, 1983.
- TRUDEL, Marcel. « *Le comportement du clergé pendant les opérations militaires de la conquête* », dans RHAF, vol. VII, n° 3, décembre 1953, p. 338-339.

RECHERCHÉS



La revue *L'Ancêtre* est à la recherche de collaboratrices et de collaborateurs bénévoles pour assumer les fonctions suivantes (certaines, immédiatement, d'autres dans les prochains mois) :

Rédacteur de *L'Ancêtre*;
 Secrétaire du Comité de *L'Ancêtre*;
 Réviseur de textes généalogiques;
 Infographiste.

Les compétences varient de la simple connaissance du bon français, à la maîtrise de la généalogie, en passant par l'usage des logiciels OFFICE et les habiletés en graphisme. Les postes sont autant comme membre du Comité de *L'Ancêtre* qu'à titre de soutien aux personnes qui y siègent.

Pour davantage d'information concernant les fonctions disponibles à court ou moyen termes, prière de contacter Jacques FORTIN, directeur du Comité de *L'Ancêtre*, à : lancetrefortin@sympatico.ca



ALEXIS GENEST - UN DE MES ANCÊTRES

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a travaillé dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné dix ans à des adolescents, il a assumé la direction d'une école, puis est devenu conseiller pédagogique jusqu'à sa retraite.

Résumé :

La petite histoire d'un de mes ancêtres. Malgré son manque d'instruction, Alexis savait brasser des affaires. Son épouse, par contre, savait « brasser » les gens.

Alexis, quatrième de sa génération, fils de Joseph Genest et de Charlotte Marion, est né à Saint-Antoine-de-Tilly le 2 octobre 1748.

Encore célibataires, Alexis et son frère Michel héritèrent de leur grand-père d'une terre de trois arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, à partager entre eux. De plus, ils avaient reçu, de leurs parents, une terre de 2½ arpents de front située au 1^{er} Rang (Boisclair) des terres de Saint-Antoine-de-Tilly, terre aussi à partager. Dans leur grande sagesse, les frangins décidèrent ce qui suit : Michel prendra la terre du bord de l'eau et Alexis, l'autre.

MARIAGE

Ainsi pourvu, Alexis peut songer au mariage, ce qu'il fit le 19 août 1771 en épousant Marie-Josephte Baron, la fille de Philippe-Ignace et de Geneviève Baudon, aussi de Saint-Antoine-de-Tilly. Au moment du mariage, Alexis a 23 ans et Marie-Josephte, 20. Les tourtereaux se rendent, auparavant, chez le notaire Jacques Gouget (en exercice de 1762-1772) pour faire rédiger leur contrat de mariage.

DÉCHARGE

À son mariage, Alexis avait reçu de son beau-père, Philippe-Ignace Baron, la promesse de verser à sa fille



Intérieur de l'église Saint-Antoine-de-Tilly. Photo de l'auteur.

la somme de 400 livres, en avance sur son héritage. Malheureusement, deux mois plus tard, Philippe-Ignace, à moins de déclarer faillite, est incapable d'honorer sa promesse. Bon prince, Alexis le relève de cet engagement.

De ce mariage naitront les 11 enfants suivants : Alexis, Marie-Josephte, Rose, Charlotte, Joseph, Jean-Baptiste (de qui je descends), Marie-Geneviève, Pierre, François, Thérèse et Antoine. N'ont pas survécu : Charlotte, Pierre et Thérèse.

LES AFFAIRES

Durant sa vie, Alexis a acheté des terres, fait des ventes, des concessions, des donations, des prêts d'argent, des désistements, des cessions, des transports de créance, des renonciations, des rétroactions, des quittances, des accords, des baux, des abandons, et pour finir, cinq testaments. Il était bien connu des notaires.

ACHAT DE TERRES

Après sa première terre reçue en héritage le 16 juin 1770, il en acheta une seconde le 25 janvier 1781, puis une 3^e en décembre 1785, une 4^e le 11 août 1789, une 5^e le 19 février 1793 et une 6^e le 23 mars 1795. Qu'allait-il faire de toutes ces terres? Des cadeaux... mais pas tout à fait gratuits.

DES DONATIONS

Le 3 août 1795, il fait son premier cadeau à son gendre, Joseph Sévigny, époux de Marie-Josephte, l'aînée des filles. Le don consistait en une terre d'un arpent de front sur 30 de profondeur, accolée à celle de son beau-père. Le gendre rêve du jour où il pourra mettre le grappin sur celle du beau-père afin d'agrandir la sienne.

Le cadeau était accompagné d'une somme de 100 francs. La terre donnée provenait de la succession de Philippe-Ignace Baron, grand-père de la donataire.

Une condition est mise à l'octroi de ce don : la fille et son mari devront renoncer à toute succession future provenant des donateurs.

Dans un acte passé devant le notaire Cadet, le 11 février 1799, Marie-Josephte et son mari disent regretter d'avoir accepté la renonciation à la succession et demandent aux parents de revenir sur leur décision, ce qui fut accepté.

Le second cadeau de noces, le 25 septembre 1795, fut pour Alexis, l'aîné de la famille. À 15 jours de son mariage, Alexis reçoit une terre de 2½ arpents de front par 40 de profondeur, sise au rang Boisclair de Saint-Antoine-de-Tilly. Sur cette terre, il y a une maison de 30pi sur 22 pi, recouverte de planches avec cheminée de pierre, une grange de 61½ pieds de longueur, avec étable. Au don s'ajoute un cheval tout attelé, une carriole avec « menoirs », une charrette, une charrue (à partager avec le beau-frère Sévigny); également un petit bœuf de 1½ an et une taure de même âge. Les parents s'engagent à nourrir leur fils et son épouse jusqu'aux prochaines récoltes.

En retour, le fils, en plus de payer les cens et rentes, versera à ses parents, dans le cours des trois années subséquentes, la somme de 500 livres. Alexis doit, lui aussi, renoncer aux successions futures de ses parents. Au bas du contrat de donation et en guise de signatures, les deux Alexis ont fait leur croix.

Les 3^e, 4^e et 5^e donations ont toutes été faites la même journée, soit le 19 juin 1801. Les bénéficiaires furent Jean-Baptiste, Antoine et Joseph.

Jean-Baptiste fut gratifié de deux terres *ayant donné des marques sensibles de son respect et de son affection et obéissance*. La première terre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur est située au rang Boisclair; une 2^e terre, d'un arpent de front sur 10, est située sur le chemin du Roy (bord de l'eau). À ce moment, Jean-Baptiste a 21 ans.

Les parents se réservent l'usufruit des terres jusqu'au moment où le donataire atteindra 24 ans. Jean-Baptiste reçoit, en surplus, la somme de 750 livres pour pouvoir se construire une maison, s'acheter des animaux et des outils. Sur la terre principale, il y avait déjà une grange et une étable. La somme de 750 livres, Jean-Baptiste devra la rendre, sur demande.

La quatrième donation revient à Antoine. Mais son cadeau de noces, il l'a reçu onze ans avant son mariage. Au moment de la donation, Antoine n'est âgé que de 9 ans. Ses parents *espérant qu'il leur sera bon enfant et de conduite et capacité et les soulagera en leur âge avancé lui feront agréer, à son âge de majorité, la donation suivante* consistant en une terre et habitation de 2½ arpents, moins 9 pieds de front sur 60 arpents de profondeur, située au rang Boisclair. Sur la terre il y a une maison, une grange et une étable. Les parents se réservent l'usufruit de la terre jusqu'à la majorité d'Antoine.

En acceptant cette donation, Antoine renonce à tous les autres biens mobiliers et immobiliers provenant de la succession de ses parents. À sa majorité, Antoine versera 750 livres à ses père et mère, et à demande.

Joseph est le bénéficiaire de la 5^e donation. Il mérite cette donation à cause *du respect de l'affection et de l'obéissance à ses parents*. Âgé de 21 ans, Joseph est encore célibataire. Il se mariera le 21 février 1803. Le don consiste en une terre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur sur laquelle il y a un four à chaux et pour lequel les parents se réservent le droit de faire deux fournées et de prendre, sur la terre, le bois nécessaire à cette fin. À ce don s'ajoute une autre terre de un arpent sur 10. Comme ses frères et sœurs, Joseph devra renoncer aux successions de ses parents. Il devra, en outre, rembourser la somme de 1 000 livres que ses parents lui avancent maintenant pour l'aider à s'installer.

La 6^e donation? Quoique nous n'ayons pas de document à cet effet, il est vraisemblable que François, autre fils d'Alexis, a aussi bénéficié d'une donation de terre. Par la description des terres de Jean-Baptiste et de Joseph, François aurait occupé celle placée entre les terres de ses deux frères.

D'AUTRES DONATIONS

Ici se terminent les cadeaux à la famille; dorénavant, les cadeaux seront pour les étrangers. J'ai cherché, en vain, des liens de parenté avec ces nouveaux bénéficiaires. Ces nouvelles donations avaient-elles pour but de rapporter un certain profit à Alexis? Chose certaine, les enfants ne les voyaient pas d'un bon œil.

DONATION À MICHEL BAQUET DIT LAMONTAGNE

Le 23 novembre 1807, Alexis Genest fait donation à Michel Baquet dit Lamontagne, de Saint-Nicolas, d'une terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur, située au 1^{er} Rang (Boisclair) des terres de Saint-Antoine-de-Tilly (dans la seigneurie de Sir Caldwell).

Par cette donation, le donateur se réserve le bois d'érable à prendre au fur et à mesure de ses besoins. De plus, il aura le droit d'entailler les érables au printemps et de couper deux pins.

En plus de payer les cens et rentes, le donataire devra défricher et labourer la partie de la terre encore en friche. À chaque année, il devra livrer à ses bienfaiteurs (Alexis et sa femme), leur vie durant, huit minots *de bon blé froment, loyal et marchand livrés dans la maison où résideront les donateurs (pourvu que ce soit à St-Antoine)*. Advenant le décès d'un des donateurs, la rente ne sera que de quatre minots. Rien de plus n'est exigé du donataire.

DONATION À AUGUSTIN BAQUET DIT LAMONTAGNE

Le même jour, Augustin Baquet (possiblement le frère de l'autre), qui est encore célibataire, reçoit en donation une terre de 2 arpents de front sur 40, voisine de celle de son frère. Augustin devra remplir les mêmes conditions que Michel.

DONATION À JOSEPH ROUSSEAU

Le 17 décembre 1809, Joseph Rousseau reçoit, en donation, une terre d'un arpent de front sur 30, située au 3^e Rang des terres de Saint-Antoine-de-Tilly, à l'endroit nommé « terre rouge ».

En retour, Alexis demande, à chaque année, quatre minots *de bon blé, loyal et marchand*. Le donateur se réserve le droit de couper neuf cordes de bois d'érable. Il pourra, quand même, couper du bois pour se chauffer.

DONATION À ALEXIS LAMBERT

Le 10 février 1817, Joseph Bergeron, résidant au 1^{er} Rang de Saint-Antoine-de-Tilly, lourdement endetté envers Alexis, est obligé de céder sa terre à ce dernier.

Le 22 novembre 1817, Alexis donne cette terre à Alexis Lambert, célibataire et majeur. En retour, Lambert s'engage à rendre, chaque année, huit minots *de bon blé froment loyal et marchand, 100 livres de bon lard, un mouton vif, choisi dans son troupeau, une année, l'autre année un vieux mouton (ou une moutonne), 6 pots de vin, 6 pots de rhum, 2 cordes de bois de chauffage coupé en 2½ pieds, de pruche ou d'épinette, livré le 1^{er} novembre*. Au décès d'un des donateurs, on sépare le tout en deux. Au décès des deux donateurs, la rente sera éteinte. Sans leur vouloir du mal, le donataire devait souhaiter qu'ils ne vivent pas trop vieux.

Ici se terminent les cadeaux et donations.

PRÊTS D'ARGENT

Les trois prêts d'argent qui suivent ont été faits sans la présence d'un notaire. Joseph Côté, un résidant de Saint-Antoine-de-Tilly, se charge d'apporter les documents à Québec chez le notaire Barthélémy Fari-beault, pour les faire valider.

Le premier prêt a été consenti le 11 mai 1806 à Joseph Bergeron (celui qui a par la suite perdu sa terre) pour un montant de 20 piastres d'Espagne, moins 10 sols. Le prêt devra être remboursé à la prochaine fête de la Saint-Michel. Aucun intérêt n'est exigé pour ce prêt.

Le second prêt, accordé le 20 août 1806, fut en faveur de Joseph Sévigny dit Lafleur, le gendre, pour la somme de 942 livres, à rembourser sur demande et sans intérêt.

Enfin, le troisième prêt, accordé le 27 août 1806, revient à Pierre Lambert, arpenteur, pour la somme de 533 livres. Le billet ne mentionne aucune date de remboursement ni aucun taux d'intérêt.

Le 25 novembre 1808, Philippe Dion, un beau-frère d'Alexis, demande à ce dernier de lui prêter 1 000 livres. Alexis consent à lui prêter ce montant mais, à 6 % d'intérêt. Le 6 septembre 1809, Dion rembourse sa dette, capital et intérêts.

Le 17 septembre 1809, Antoine Hamel, résidant de Saint-Nicolas, demande un prêt de 1 000 livres pour quatre ans à 6 % d'intérêt. Hamel prendra sept ans pour rembourser sa dette.

Le 27 octobre 1809, Etienne Palarme dit Labonville, marchand à Saint-Antoine-de-Tilly, emprunte d'Alexis 1 500 livres au taux de 6 %. Aucun document ne prouve que ce dernier a remboursé sa dette.

Remarque de l'auteur :

La première banque, la Banque de Montréal, fut fondée en 1817. Avant cette date, les gens qui avaient besoin d'argent devaient se tourner vers les plus fortunés de leur milieu. Alexis a joué ce rôle de banquier.

PRÊT À JULIEN ORION

Julien Orion, maître menuisier, neveu d'Alexis, emprunte à son oncle, le 27 mars 1810, la somme de 600 livres au taux de 6 % l'an. L'emprunteur devra rembourser son prêt au plus tard le 29 septembre 1812.

PRÊT À JEAN-BAPTISTE BERGERON

En réalité, il s'agit d'une vente à crédit à Bergeron d'un cheval pour lequel Alexis demande 150 livres plus 45 cordes de bois d'épinette. Bergeron promet de payer les 150 livres le 1^{er} novembre 1814. Quant au bois de chauffage, il sera livré de la façon suivante :

- 10 cordes en décembre 1814
- 10 cordes en décembre 1815
- 10 cordes en décembre 1816
- 10 cordes en décembre 1817
- 5 cordes en décembre 1818.

Son prêt, comme tous les prêts consentis par Alexis, est garanti par des hypothèques sur les biens meubles et immeubles. Bergeron a de la difficulté à remplir ses obligations. Il lui faut trois ans pour rembourser les 150 livres. Quant au bois de chauffage, le débiteur prend encore plus de temps.

JOSEPH SÉVIGNY, LE GENDRE, EMPRUNTE À NOUVEAU

Le 7 février 1817, Sévigny emprunte 906 livres à son beau-père. Le prêt, sans intérêt, sera remboursable à demande. S'il ne rembourse pas, le gendre est menacé de poursuites judiciaires.

PRÊT À AUGUSTIN BAQUET

Le 23 novembre 1807, Baquet dit Lamontagne recevait, en donation, une ferme assortie de certaines condi-

tions, comme la fourniture de blé. Jusqu'au 15 février 1822, Baquet remplit bien ses obligations. Après, il prend du retard. Pour lui rafraîchir la mémoire, Alexis lui fait signer une nouvelle obligation, y incluant le paiement de bois qu'Alexis lui avait fourni et qui n'avait pas encore été payé.

PRÊT À SON FILS ANTOINE

Le 11 août 1826, Antoine demande à son père de lui avancer 1 200 livres. Le prêt est sans intérêt et remboursable sur une période de huit ans.

Alexis demande à son fils, en guise de remboursement, de verser 600 livres à Augustin Houle, époux de Rose, la sœur d'Antoine.

De même, il versera 600 livres à Charles Dubois, époux de sa sœur, Geneviève. Cependant, à ce moment, Geneviève est déjà décédée (le 16 août 1823).

Le lendemain du premier prêt, soit le 12 août, Antoine demande un second prêt de 600 livres, toujours sans intérêt, et remboursable à demande.

LE CAS DE CHARLES LEMAY

Le 23 novembre 1807, Alexis avait vendu à Lemay une terre des 2 arpents sur 40. Le prix demandé avait été de 1 200 livres, payable sur six ans à raison de 200 livres par année. Deux ans plus tard, malgré la dette envers Alexis, Lemay sollicite un prêt de 800 livres, prêt consenti avec intérêt de 6 % et ce pour trois ans.

Lemay fait un premier versement de 400 livres le 14 décembre 1809, avec 17 mois de retard. Malgré cela, Lemay a toujours besoin d'argent et Alexis, avec confiance et grand cœur, lui prête, le 6 juillet 1810, la somme de 336 livres. Le 24 novembre 1812, Lemay demande une autre somme de 456 livres, qui lui est accordée. Ces emprunts se font toujours devant notaire.

Pour tenter de payer ses dettes, Lemay procède à toutes sortes de manœuvres de transport de créances... pour finalement déclarer forfait. Sur sa dette envers Alexis, il devait encore 220 livres. Dans un grand élan du cœur, Alexis passe l'éponge et lui remet une quittance générale et entière.

Pour Michel Ladrière et sa femme qui sont décédés et qui ne

laissent que des enfants mineurs, Alexis efface aussi une dette qui se montait à 42 livres.

ON DÉMÉNAGE

Le 5 octobre 1814, Alexis a 66 ans et son épouse 63. Le temps est venu d'abandonner la terre et de prendre une retraite bien méritée.

Ils louent, du seigneur, un espace pris à même le domaine de ce dernier au village de Saint-Antoine. Sur cet emplacement, il y a une maison et des bâtiments de ferme qu'Alexis pourra occuper. Il aura la permission de laisser paître sa vache dans les pâturages du seigneur *a la condition que l'animal ne soit pas maline*. Le loyer demandé est de 600 livres. Le document ne dit pas si c'est à vie. On n'a pas de doute, Alexis paie comptant.

Le seigneur lui chargera une rente annuelle d'un sou. L'emplacement ne pourra pas être sous-loué, à moins que ce soit à des parents proches et *de caractère irréprochable, sans enfant à moins de 3 ou 4 ans d'âge*.

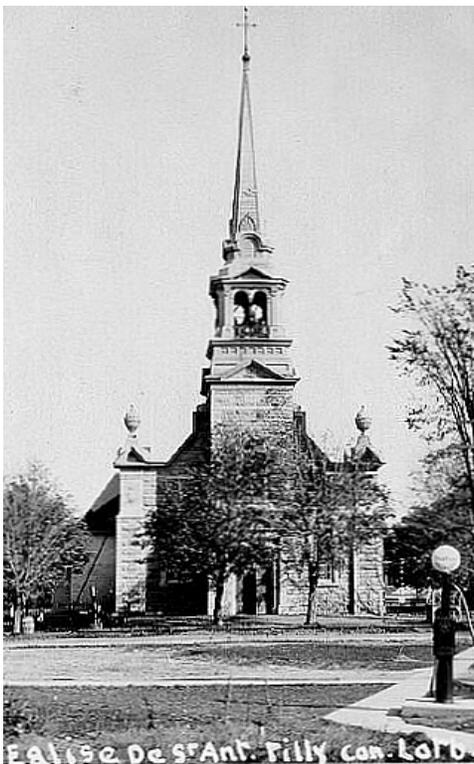
ON SE CHICANE

Deux mésententes entre Joseph Sévigny et son beau-père les conduisent devant la Cour du banc du roi. Le premier différend provient de l'emprunt de 942 livres effectué par Sévigny à son beau-père le 6 août 1806. Le gendre refusait-il de payer?

La deuxième mésentente est due à une interprétation différente du contrat de cession d'une terre faite par Alexis à son gendre, le 3 août 1795. Le beau-père soutient avoir cédé un demi-arpent (de front), quoique l'acte notarié indique bien un arpent. Pour rétablir la paix et la bonne amitié entre eux, Alexis reconnaît s'être trompé, chacun paie son avocat et on s'en retourne, bras dessus, bras dessous. Pour se faire pardonner, le beau-père efface la dette de son gendre, en lui remettant son billet de 942 livres. Toutefois, Sévigny rend à son beau-père le demi-arpent que ce dernier convoite. On peut dire que, d'une certaine façon, chacun y gagne quelque chose.

ENCORE DES CADEAUX OU PEUT-ÊTRE DES PLACEMENTS

Les heureux bénéficiaires sont les trois fils d'Alexis : François, Joseph et Antoine. Jean-Baptiste n'est pas mentionné, peut-être n'en avait-il pas besoin?



Église Saint-Antoine-de-Tilly.
BAnQ - P547, S1, D403

François a reçu 648 livres;
Joseph 660 livres;
Antoine 900 livres.

De cette dernière somme, Antoine devra affecter 240 livres pour l'instruction et l'éducation d'Isaïe-Athanase, son fils. Si ça ne fonctionne pas avec ce dernier, le plus vieux des fils ou la plus vieille des filles prendra la relève.

C'est la première fois, dans l'histoire des Genest, que l'on se préoccupe d'instruction et d'éducation des enfants.

Comme l'a laissé entendre le titre de ce chapitre, ces dons ne sont pas gratuits.

Les parents qui ont subi un échec dans leur tentative de se donner à leur fils Antoine, songent à se pourvoir en nourriture pour leurs derniers jours. François fournira, chaque année, 50 livres de beurre et 50 livres de bon lard. Joseph fournira, annuellement, 100 livres de bon bœuf, 40 livres de bon lard, 300 d'oignons, et un mouton (agneau de l'année pour la première année et un vieux mouton l'année suivante). Antoine fournira 3 livres de thé, 3 livres de café et 50 anguilles.

Toutes ces marchandises doivent être livrées entre le 29 septembre et le 1^{er} novembre de chaque année. Au décès d'un des parents, on réduira les quantités de moitié. Le bois de chauffage est assuré par Michel Lambert, selon les conditions de sa donation du 22 novembre 1817.

RENONCIATION

Joseph Sévigny, le gendre, a une dette de 900 livres envers son beau-père. Pour ne pas oublier sa fille, Marie-Josephte, et être juste envers elle, Alexis renonce au remboursement de 600 livres sur les 900.

TESTAMENTS

Alexis Genest a fait cinq testaments, son épouse six.

Le premier (je devrais dire les premiers puisque l'épouse faisait aussi un testament en même temps que son mari), date du 20 juin 1801. À ce moment, Alexis a 53 ans. Ce premier testament a été fait le lendemain des trois donations à ses fils : Jean-Baptiste, Joseph et Antoine.

Il n'y a rien de particulier dans ce testament sinon les formules usuelles. Alexis recommande son âme à Dieu, demande que ses fautes lui soient pardonnées afin de s'assurer une place au paradis, que son corps soit inhumé et enterré selon ses moyens avec un service le jour de ses funérailles et un autre un an après. Il demande que 100 messes basses de *requiem* soient célébrées pour le repos de son âme (cette formulation de 100 messes basses de *requiem*, on la retrouve dans

plusieurs testaments; comment les curés pouvaient-ils répondre à une telle demande?).

Alexis demande que ses dettes soient payées (devait-il en avoir?) et que les torts qu'il aurait causés soient réparés. Il demande que chacun de ses enfants reçoivent un « cheling ». Le reste de sa succession reviendra à son épouse. En terminant, il demande que 12 piastres d'Espagne soient distribuées aux plus pauvres de la paroisse.

Huit ans et demi plus tard, Alexis rédige un deuxième testament. Le testament du 14 décembre 1809 avait pour but de confirmer les donations entre vifs qu'il avait faites auparavant à ses fils, Alexis, François, Joseph, Jean-Baptiste et Antoine. Pour la première fois, mais non la dernière, apparaît, comme témoin à ce testament, la signature de Joseph Karch, chirurgien. Ce dernier faisait partie des 10 000 mercenaires allemands à la solde de la couronne anglaise, venus défendre le Canada contre l'invasion américaine. Parmi eux, 2 400 choisirent de demeurer au pays et de marier nos petites Canadiennes.

Le troisième testament, on pourrait l'intituler le testament de la peur. Ce testament intervient trois jours après le précédent, soit le 17 décembre 1809.

Devant la grogne de ses enfants et pour éviter que ceux-ci le contestent, Alexis veut, par ce troisième testament, affirmer sa volonté ferme de faire des donations à qui il voudra.

Le quatrième testament, rédigé le 10 avril 1812, reprend la formulation d'usage. Ce qu'il y a de particulier, ce sont les clauses suivantes :

- 1- Il donne, aux pauvres de la paroisse, la somme de 36 livres (dans le premier testament c'était 12 piastres d'Espagne, dans le deuxième, 72 livres, dans le troisième, rien);
- 2- Le résidu de tous les biens de sa communauté, il le lègue à son fils Antoine, à la condition que ce dernier veuille bien aller demeurer avec ses parents jusqu'à leur décès;
- 3- Le premier décédé lègue tous ses biens au conjoint survivant;
- 4- Marie-Josephte (la mère) fait ajouter à son propre testament qu'elle se réserve son linge et ses hardes. Il se pourrait que la deuxième condition n'ait jamais été acceptée, car, au bas du testament, on a annulé cette clause.

Le cinquième testament, rédigé le 22 novembre 1817, avait les mêmes motifs que celui du 17 décembre, c'est-à-dire empêcher toute contestation des enfants envers les donations faites à des étrangers. Dans son testament, Marie-Josephte se dit d'accord avec son mari.

DÉCÈS D'ALEXIS

Alexis est décédé à Saint-Antoine-de-Tilly le 10 janvier 1827. Ses funérailles ont eu lieu le 15, ce qui est exceptionnel étant donné l'absence d'embaumement à cette époque.

L'acte de décès indique qu'il avait 81 ans. Il serait plus juste de dire que son âge véritable était 78 ans et 2 mois. Comme c'était aussi la coutume, on ne mentionne aucun nom de témoin aux funérailles.

LA VIE APRÈS ALEXIS

Après le décès d'Alexis, sa femme, Marie-Josephite Baron, prend les affaires en main. Ses premiers gestes consistent à émettre des quittances à ceux qui payaient leurs dettes.

Le 17 mars 1827, Antoine reçoit une quittance pour le paiement de la rente découlant de la donation déjà reçue.

Le 14 avril 1827, François reçoit aussi une quittance pour les mêmes raisons.

Le 20 janvier 1828, Marie-Josephite remet une quittance générale à Prisque Garneau ainsi qu'à Augustin Baquet dit Lamontagne.

MARIE-JOSEPHITE CHERCHE DE LA COMPAGNIE

Depuis le décès de son mari, Marie-Josephite vit seule. Elle est âgée de 76 ans et s'ennuie. Ne serait-ce que pour sa sécurité, elle veut de la compagnie. Elle passe une entente notariée avec son petit-fils Antoine (fils d'Antoine et de Charlotte Aubain). Il vaut la peine de reproduire, intégralement le texte de cette entente.

Fut présent Dame Marie Josephite Baron veuve de feu Alexis Genest dit Labarre demeurant en la paroisse de St-Antoine, laquelle s'est par les présentes volontairement obligé et s'oblige de loger avec elle dans sa maison, le Sieur

Antoine Genest dit Labarre, son petit fils et de Geneviève Aubain, son épouse, pendant l'espace d'une année a commencer le premier du mois de mai courant et qui finira le vingt neuf du mois d'avril prochain, c'est-à-dire qu'ils auront pour leur résidence la chambre qui est du côté du sud sur le devant de la dite maison du côté sud-ouest d'icelle et droit de vaquer dans les autres appartements tant cuisine que grenier et cave, exceptée la chambre du côté sud-ouest et nord de la dite maison dont les dits sieur et dame Antoine Genest n'auront aucun droit de vaquer qu'avec le consentement de la dite Dame Marie Josephite Baron et pour le soin d'icelle, auront aussi les dit sieur et dame Antoine Genest droit de retirer avec eux les personnes qui leur plaira pourvu que ce ne soit pas pour y résider pour demeure, et auront les dit sieur et dame Antoine Genest, le droit de cultiver tout le terrain qui d'ordinaire a servi pour le jardin aux légumes, tant patates, choux, oignons et autres légumes et de la manière qu'il leur plaira pourvu que ce soit pour le bien commun, et tout ce qu'il y a en

prairie sera pour le profit et avantage seul des dits sieur et dame Antoine Genest et qui auront aussi le droit d'occuper une place dans l'étable pour le logement d'un cheval ou d'une vache, droit au puit et fontaine pour leurs usages et avantages.

Cette obligation faite à la charge par les dits sieur et dame Antoine Genest, à ce présent et acceptant, de fournir et livrer dans la cour de l'hiver prochain la quantité de dix cordes de bois propre pour le poel, mais aussi ils seront chauffé toute l'année entière par la dite dame Marie-Josephite Baron au même poel et cheminée sans aucune gêne, seront aussi obligé de la blanchir et par elle dite dame veuve Genest fournissant tout ce qu'il sera nécessaire à cette fin. Excepté que la main d'œuvre seulement sera fournie, seront aussi obligé d'entrer le bois pour le poel et la cheminée, les chauffer, c'est-à-dire faire le feu au besoin, soigner et tirer une vache appartenant à la dite dame veuve Genest, faire son train, c'est-à-dire faire son lit, son ordinaire, balleier les places lorsqu'elle ne pourra le faire par elle-même et cuire son pain et lui donner et livrer la moitié du produit du dit jardin, des patates et autres légumes, fruits recueilleront sur le dit terrain à être semencé (et pour la dite veuve Genest fournira trois minots de patates pour semence) excepté le foin comme dit et le tout lorsqu'ils seront de cueillir ou lorsque les dits sieur et dame Antoine Genest désireront en faire usage de tenir la maison en bon ordre tel quel à être ci-devant et pour l'exécution des présentes les dites parties éliront leur domicile en leur demeure actuelle en la dite maison auquel lieu. Car ainsy... Passé à St-Antoine le 4 mai 1827.

Cette entente n'aura pas duré six mois au lieu de l'année prévue. Un jeune couple avec une vieille de 76 ans, une belle-mère de surcroît, est-ce que ça pouvait marcher?

ENTENTE ENTRE LES DEUX MARIE-JOSEPHITE, LA MÈRE ET LA FILLE

Le 25 octobre 1827, la mère tente sa chance auprès de sa fille. Voici les conditions contenues dans cette entente :

La fille et son mari (Joseph Sévigny) occuperont la chambre du sud. Ils seront maître de la cuisine du nord-est (il y en avait donc deux). Ils jouiront du terrain et le cultiveront à leur frais. La mère recevra la moitié de toutes les récoltes. Ils devront entretenir la maison et réparer tout ce qu'ils briseront. Ils auront la responsabilité de prendre un soin particulier et raisonnable de leur mère (et belle-mère), la blanchir, la raccommode, cuire son pain, lui faire à manger, lui dresser la table. Chacun fournira son huile pour l'éclairage. Ils utiliseront le même poel qui restera dans la cloison où il est maintenant (probablement séparant les deux cuisines). La veuve fournira 10 cordes de bois par année. S'il en faut plus, le gendre fournira la balance. Ce dernier devra soigner et traire la vache de sa belle-mère. Cette dernière s'engage à fournir le foin pour nourrir la vache. Le couple Sévigny devra couler le lait et faire le

beurre. Surtout ils devront obéir à la veuve dans tout ce qu'elle leur commandera de faire (beaux prétextes à chicanes).

En retour, la mère (et belle-mère) annule la dette restante de 300 livres que doit encore Sévigny sur l'emprunt de 900 du 7 février 1817 (l'entente mentionne que Sévigny se dit journalier).

RÉSILIATION DE L'ENTENTE (LE 4 JUIN 1828)

Avait-elle mauvais caractère, la veuve Genest? Il y a un peu plus de sept mois que l'entente a été signée. Mais ça n'a pas duré. D'après le contrat de résiliation, on semble vouloir rester de bons amis, à la condition de ne pas demeurer sous le même toit. Malgré tout, la veuve ne revient pas sur sa décision d'effacer la dette de son gendre. On ne sait pas avec qui Marie-Josephte a terminé ses jours.

DERNIER TESTAMENT

Le 22 octobre 1828, Marie-Josephte fait rédiger son sixième et dernier testament. Après la formulation d'usage, elle laisse le restant de ses biens à ses quatre fils : Jean-Baptiste, Joseph, François et Antoine, et rien pour les deux filles encore vivantes.

DERNIERS GESTES

Le 23 octobre 1828, devant le notaire Lefebvre, Marie-Josephte passe deux contrats. Le premier est une quittance générale remise à Antoine pour le remboursement de la somme de 600 livres, relatif à l'emprunt du 12 août 1826. Sur le même contrat, on indique qu'Antoine versera à sa mère la somme de 108 livres pour un poêle de 2½ pieds qu'elle lui aurait vendu.

Le deuxième contrat est une surprise. Marie-Josephte, qui vient de recevoir 708 livres de son fils Antoine, et qui a semblé n'avoir jamais eu besoin d'argent, emprunte à son fils la somme de 27 piastres d'Espagne, qu'elle s'engage à rembourser dans deux ans. Bizarre!

DÉCÈS DE MARIE-JOSEPHTHE

Cinq ans après son mari, Marie-Josephte décède le 9 avril 1832. Elle était âgée de 81 ans et 11 mois. Ses funérailles eurent lieu le 11 dans l'église de Saint-Antoine-de-Tilly. Encore une fois, l'histoire ne dit pas qui a assisté à ses funérailles.

QUE SONT DEVENUS LES ENFANTS D'ALEXIS?

Alexis (le fils) est né en 1772. Il s'est marié le 13 octobre 1795, à Saint-Antoine-de-Tilly, à Charlotte Aubain, la fille de Jean-Baptiste et de Françoise Croteau. Ils ont eu six enfants. Alexis est décédé, à Saint-Antoine-de-Tilly, le 13 mai 1806, à l'âge de 33 ans.

Marie-Josephte est née en 1773, et s'est mariée le 14 octobre 1793 avec Joseph Sévigny dit Lafleur, fils de Joseph et d'Hélène Langlois. Marie-Josephte est décédée à une date inconnue.

Rose, née en 1775, s'est mariée deux fois. Elle s'est mariée vers 1798 avec Augustin Houle, fils de Louis et de Joseph Hamel. Son deuxième mariage, le 17 janvier 1837 fut avec Jean-Baptiste Aubain, fils de Jean-Baptiste et de Françoise Croteau. Rose est décédée le 1^{er} février 1864, à l'âge de 88 ans.

François, né en 1776, s'est marié le 24 février 1800 avec Geneviève Bergeron, fille de François et de Marie Fortier. Ils ont eu neuf enfants. François est décédé le 21 octobre 1829, à l'âge de 53 ans.

Joseph, né en 1779, s'est marié le 21 février 1803 avec Marguerite Bergeron fille de François et de Geneviève Fortier. Ils ont eu dix enfants. Joseph est décédé le 18 septembre 1868, à Saint-Nicolas, à l'âge de 88 ans.

Jean-Baptiste, né en 1782, s'est marié le 6 février 1809 avec Charlotte Roger, fille de Pierre et de Charlotte Bergeron. Ils ont eu 13 enfants. Jean-Baptiste est décédé le 18 septembre 1847, à l'âge de 64 ans.

Marie, née en 1784, s'est mariée le 9 octobre 1804 avec Louis Charles Dubois, fils de Jean-Baptiste et de Marie Cotin. Ils ont eu un enfant. Marie est décédée le 16 août 1823, à Saint-Nicolas. Elle avait 38 ans.

Antoine, né en 1792, s'est marié, le 14 juillet 1812, avec Marguerite Gosselin, fille de Joseph et de Marie Dubois. Ils ont eu quatre enfants. Antoine est décédé le 25 septembre 1833, à l'âge de 41 ans.

CONCLUSION

À son mariage, Alexis est propriétaire d'une terre de 2½ sur 30 arpents située au rang Boisclair de Saint-Antoine-de-Tilly, terre reçue en héritage de son père. De la succession de son beau-père, il reçoit un morceau de terre de 3 perches de largeur (terre subdivisée entre les héritiers) et 42 livres et 19 sols.

C'est avec cette « fortune » qu'il allait commencer sa vie de ménage. Grâce à son talent et à sa bosse des affaires, il a su faire progresser son pécule et en faire bénéficier son entourage, en commençant par ses enfants d'abord, et des étrangers par la suite.

Il n'a pas manqué de compassion, donnant aux plus pauvres de la paroisse, remettant leurs dettes à ceux qui se disaient incapables de les rembourser.

SOURCES CONSULTÉES :

- BMS de Saint-Antoine-de-Tilly.
- Greffe des notaires suivants : Joseph Cadet, Joseph Côté, Barthélémy Faribeault, Jacques Gouget, Louis Guay, Damase Larue, Lazare Lefebvre, Antoine-Jean Saillant, Charles Voyer.

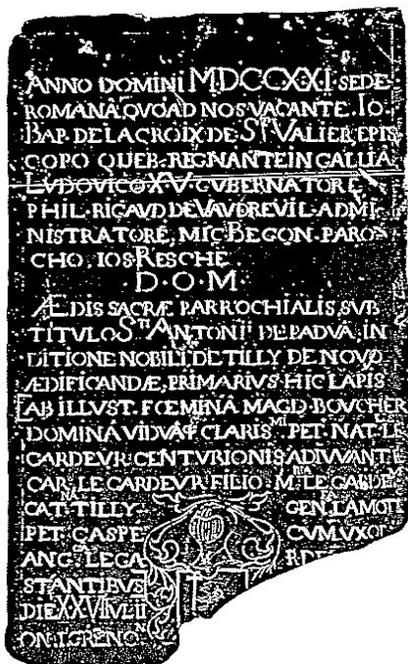


Figure 2: Plaque armoriée de l'église de 1721.

Source : BROUSSEAU, Réjean, *Saint-Antoine-de-Tilly, L'Encadrement paroissial*, Comité du bicentenaire 1788-1988, 1998.

En l'an du Seigneur, 1721, le siège de Rome, pour ce qui nous concerne étant vacant, Jean-Baptiste de la Croix de St-Valier, évêque de Québec sous le règne en France de Louis XV, alors que Philippe Rigaud de Vaudreuil, est gouverneur, Michel Bégon intendant, Joseph Resche curé.

Au Dieu très bon, très grand

Cette première pierre de l'église paroissiale sous le vocable de Saint-Antoine de Padou, qu'on est à reconstruire de nouveau dans la terre noble de Tilly

(de l'illustre Dame Madeleine Boucher, seigneuresse et veuve du très noble

Pierre-Noël LeGardeur, capitaine, avec l'aide de son fils Charles LeGardeur.

En présence de Marie LeGardeur, de Catherine Tilly Geneviève Lamothe, de Pierre Gaspé et de son épouse Angélique LeGardeur)

Le 26^e jour de juillet. on. I. Grenon.⁸

⁸ Fichette, Robert, *La plaque armoriée de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly*, inédit, 19 pages.

DÉCÈS DE JACQUELINE LAMARRE (2993)

(21 septembre 1926 – 20 décembre 2007)



Le 20 décembre 2007, Jacqueline Lamarre (2993) nous a quittés subitement. Elle laisse derrière elle son mari, André Dauphin (4050), après 57 années de vie commune, et trois fils, Marc, Philippe et Charles, ainsi que de nombreux petits-enfants. Son départ a été *aussi brutal qu'inattendu*, nous témoignait son fils Charles.

Mme Lamarre est née dans la paroisse Sainte-Anne-de-La-Pocatière le 21 septembre 1926, et a été baptisée au même endroit le lendemain. Son décès a été constaté au Centre hospitalier de l'Université Laval. Ses funérailles se sont déroulées en l'église de Sainte-Ursule, de l'arrondissement de Sillery – Sainte-Foy, à Québec, le 27 décembre.

Jacqueline était membre de la Société de généalogie de Québec depuis le 21 septembre 1993. C'est elle qui, plus tard en septembre 1998, a recruté son mari André (4050). J'ai connu Jacqueline et son mari peu de temps après mon arrivée à la Société. Comme je cherchais de l'aide, les deux ont répondu à mon appel et ont accepté d'être bénévoles, Jacqueline à la restauration des livres de la bibliothèque et André aux relations publiques. Depuis ce temps, une collaboration est née suivie d'une amitié sincère. La société a perdu une fidèle bénévole, avec nous jusqu'à sa dernière heure.

Les grandes passions de Jacqueline étaient sa famille et ses nombreux amis. C'était une femme exceptionnelle, dévouée, généreuse, distinguée, et elle laisse auprès des siens, de ses amis et des généalogistes, un souvenir impérissable. Elle était estimée de toutes et de tous, la discrétion était sa marque de distinction. Nous penserons toujours à Jacqueline, à son accueil si cordial et à sa répartie fine, intelligente et remplie d'humour.

Les généalogistes étaient nombreux ce jeudi 27 décembre, jour des funérailles, à témoigner leur affection à la famille. Pour nous, Jacqueline était une amie proche dont le départ nous affecte grandement. Le souvenir qu'elle nous a laissé, personne ne pourra nous le ravir. La Société offre à la famille de Jacqueline ses sincères condoléances.

Mariette Parent (3914)

Présidente



LE CONTENTIEUX MICHEL FORGUES - CYPRIEN TANGUAY

Jacques Gagnon

Titulaire d'une maîtrise en sciences sociales, Jacques Gagnon enseigne au collégial depuis une trentaine d'années. Il a été président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 2001 à 2004.

Résumé :

Les relations entre clercs n'ont pas toujours été empreintes de la plus parfaite charité chrétienne. Peut-on en dire autant des rapports entretenus par les abbés Michel Forgues et Cyprien Tanguay? Je laisse aux chercheurs de l'avenir le soin de trancher la question. Je me limiterai ici à lancer quelques pistes de recherche, dans un domaine encore inexploré.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Les parcours initiaux de Michel Forgues (né en 1811) et de Cyprien Tanguay (né en 1819) présentent de grandes similitudes. Tous deux sont pensionnaires au Séminaire de Québec, où ils font l'ensemble de leurs études secondaires. Ils entrent ensuite au Grand séminaire et enseignent quelques années dans leur *alma mater*; puis, ils deviennent curés de paroisses nouvelles où ils font œuvre de bâtisseurs. Mais n'en était-il pas de même pour nombre de jeunes prêtres au milieu du XIX^e siècle?

Les carrières des abbés Forgues et Tanguay prennent un tour différent quand le premier se rend, en 1847, à l'hôpital de la quarantaine de la Grosse-Île pour se dévouer auprès des immigrants atteints du typhus. À la fin de cette année, il revient au Séminaire de Québec comme assistant-procureur. Dès lors, il entreprend une fructueuse carrière d'administrateur qui durera une douzaine d'années. Nommé procureur en titre en 1849, il redresse les finances du Séminaire, participe à la fondation de l'Université Laval en 1852 et dirige la construction de ses trois premiers pavillons. L'emprunt de 50 000 livres qu'il a dû effectuer à cette fin commence déjà à être remboursé dès l'année 1857, et le Séminaire devient même un important prêteur grâce à l'habile gestion de l'abbé Forgues¹.

À RIMOUSKI

Au moment où l'abbé Forgues s'affaire à assurer la prospérité du Séminaire de Québec, le curé Tanguay va, bien malgré lui, entraîner sa paroisse de Saint-Germain de Rimouski vers une quasi-faillite. Pour financer la construction de sa nouvelle église aux allures de cathédrale, il fait emprunter d'importantes sommes auprès de sa municipalité. Mais la fabrique se retrouve incapable d'effectuer le remboursement des intérêts, sans parler du capital, et l'abbé Forgues est appelé en catastrophe pour rétablir la situation. C'est ainsi que les destins des abbés Forgues et Tanguay se croisent pour une deuxième fois.

Dans le *fonds Cyprien-Tanguay* des archives du Séminaire de Québec, on trouve une quinzaine de documents relatifs aux finances de la fabrique de Rimouski et certains titres parlent par eux-mêmes :

- *État de comptes de l'abbé Cyprien Tanguay à Rimouski et reproches de l'abbé Michel Forgues* (février 1860, 13 pages);
- *L'abbé Cyprien Tanguay à Mgr Pierre-F. Turgeon pour se justifier des faussetés de l'abbé Michel Forgues* (vers 1863, 11 pages);
- *L'abbé Michel Forgues à Mgr Charles-F. Baillargeon concernant l'abbé Cyprien Tanguay et la Fabrique de Rimouski* (22 novembre 1863, une page)².

Comme on le constate, le conflit entre les deux abbés s'est rendu jusqu'aux plus hautes autorités, M^{gr} Turgeon étant l'archevêque de Québec et M^{gr} Baillargeon, son coadjuteur. En tout état de cause, la tâche de redressement de la paroisse de Rimouski semble avoir épuisé le curé Forgues, qui ne reste en poste que de 1859 à 1861. Et au cours des mêmes années, le curé Tanguay est affecté à Saint-Michel de Bellechasse, paroisse d'origine de Michel Forgues!

À SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

Le court séjour du curé Tanguay à Saint-Michel de Bellechasse s'achève dans une acerbe controverse, encore provoquée par des questions financières. Pourtant, le curé dispose d'une église toute neuve et d'un presbytère récemment rénové. Mais, sur un coup de tête, il décide de vendre la vieille église à la criée et l'opération ne rapporte que 50 louis alors que le nouveau temple en a coûté un millier et le presbytère, 200 louis. Devant la grogne de ses ouailles, le nouveau pasteur ne peut que demander à être muté dans une autre paroisse.

¹ Honorius PRÉVOST, « Forgues, Michel », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, www.biographie.ca

² Jacques GAGNON, *Cyprien Tanguay (1819-1902), Documents annotés*, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2004, p. 38-39.

C'est le moment que choisit l'abbé Forgues pour revenir dans son village natal où il passera les quatre années suivantes, au repos dans sa famille. À cette époque, l'abbé Tanguay est curé de Sainte-Hénédine d'où il organise une *Requête de la part de plusieurs curés concernant les anciens registres déposés dans les Archives* (27 août 1862)³. Trente-cinq pasteurs y apposent leur signature, mais on y cherche en vain le nom du nouveau curé de Saint-Michel de Bellechasse, Charles Beaumont, ainsi que les curés des paroisses que l'abbé Forgues a lui-même dirigées (Sainte-Marguerite de Dorchester, Sainte-Marie de Beauce et Saint-Germain de Rimouski).

EN TERRITOIRE GÉNÉALOGIQUE

En 1865, l'abbé Forgues est suffisamment rétabli pour prendre la cure de Saint-Laurent, île d'Orléans, qu'il occupera jusqu'à son décès, le 28 novembre 1882. Quant à l'abbé Tanguay, il est alors attaché au département de l'Agriculture, de l'Immigration et de la Statistique, où il travaillera jusqu'à la fin de 1892. C'est à ce titre qu'il publie son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* dont le premier volume, couvrant le XVII^e siècle, paraît en 1871.

Pendant ce temps, le curé Forgues s'est engagé dans la confection d'un *Dictionnaire généalogique des familles de l'île d'Orléans*. De son côté, entre 1886 et 1890, l'abbé Tanguay fait paraître les six derniers volumes de son dictionnaire pour le XVIII^e siècle et une partie du XIX^e. Quant au dictionnaire de l'abbé Forgues, il ne sera pas édité avant 1906, dans le *Rapport des archives publiques du Canada 1905* (325 pages).

Dans un ouvrage paru en 1919, le chanoine David Gosselin s'est permis les commentaires suivants au sujet de l'abbé Forgues et de son dictionnaire : « Je sais ce que cette œuvre lui a coûté de patientes recherches et qu'elle a même abrégé sa carrière. Le volumineux manuscrit qu'il a laissé, il l'a copié et recopié deux ou trois fois. [...] Je l'ai trop souvent vu à l'œuvre pour m'étonner que ce travail l'ait usé. [...] Si Mgr Tanguay se fut ainsi surmené, il ne fut pas mort presque octogénaire [sic]. Peut-être aussi son Dictionnaire compterait-il moins d'inexactitudes? »⁴.



Musée de la Civilisation - PH1990-0120
Date : 1882 Titre : M. L'ABBÉ MICHEL FORGUES (1811-1882) Commentaires : Parue dans « Histoire du Séminaire de Québec, 1800-1850 », tome IV, par l'abbé Noël Baillargeon.

Pour répondre à cette critique quelque peu malveillante, j'ai comparé le traitement de la famille Adam (il faut bien commencer quelque part) dans les dictionnaires de Forgues et de Tanguay. Premier constat : les données de Michel Forgues couvrent six générations d'Adam contre quatre pour Cyprien Tanguay. Cependant, les renseignements de Forgues se limitent au lieu et à l'année des mariages alors que Tanguay ajoute les dates précises des mariages mais aussi celles des baptêmes et des sépultures. Enfin, la famille Adam occupe une seule colonne du dictionnaire de Forgues contre cinq colonnes dans le deuxième volume de Tanguay. Car ce dernier traite de toutes les souches québécoises du patronyme Adam, et pas seulement de celles de l'île d'Orléans. Compte tenu de l'ampleur du travail, y a-t-il proportionnellement plus d'erreurs chez Tanguay que dans le dictionnaire de Forgues? On peut au moins se poser la question.

BILAN

Le chanoine Gosselin peut bien préférer la personnalité de son mentor et ami Michel Forgues à celle de Cyprien Tanguay. « Grave et presque froid, penseur plutôt que causeur, sans magnétisme, chantre médiocre, prédicateur solide, il est vrai, mais s'exprimant difficilement »⁵, l'ancien procureur du Séminaire de Québec et pasteur de la paroisse Saint-Laurent fait preuve d'un solide jugement et semble toujours de bon conseil, tant pour ses supérieurs que pour ses administrés. C'est à se demander si l'abbé Tanguay n'est pas exactement son contraire, tant en défauts qu'en qualités! Peu après son décès, son unique nièce écrivait : « Vous qui avez connu Mgr Tanguay (notre oncle défunt), vous savez bien que tout en étant un homme de science, de littérature, de lettres, il manquait absolument d'aptitudes dans le manie- ment des affaires! Que d'erreurs, que d'injustices, que d'embarras ont été le résultat de cette inexplicable incompétence dans les finances ».

En définitive, quel jugement peut-on porter sur le contentieux Forgues-Tanguay? Tout compte fait, les deux abbés ont laissé une œuvre suffisamment importante pour qu'ils puissent se pardonner leurs griefs réciproques : l'Université Laval pour Michel Forgues et le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* pour Cyprien Tanguay.

et partitions musicales de la collection numérisée du site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

⁵ David GOSELIN, *op. cit.*, p. 25.

³ Voir *L'Ancêtre* numéro 279, volume 33, été 2007, p. 353-354.

⁴ David GOSELIN, *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I.O.*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1919, vol. 1, p. 34-35. On peut trouver cet ouvrage dans la section Livres



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

PATRONYME DES ENFANTS ILLÉGITIMES

Dans notre dernière chronique, nous sommes arrivés à différentes constatations quant aux patronymes adoptés par les enfants nés de parents inconnus, lors de leur mariage. On se rappelle que ces enfants n'avaient pas de nom de famille à leur naissance. Voici quelques exemples pris parmi ceux qui nous ont été envoyés et qui viennent confirmer nos hypothèses.

UN FILS NÉ DE PÈRE ET MÈRE INCONNUS PREND FINALEMENT LE NOM DE SA MÈRE

Lors de notre dernier entretien, nous nous étions laissés sur le cas d'un homme qui, à son mariage, n'avait pas de nom de famille. Il s'agissait d'Alexandre, marié une première fois avec Josèphe Morand dit Douville, le 24 novembre 1783 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Alexandre, déclaré *né de père et mère inconnus* et baptisé le lendemain, le 3 mars 1764, n'a toujours pas de patronyme lors de ses deux autres mariages subséquents soit le 17 juillet 1787 avec Marie-Anne Demers et le 23 février 1802 avec Françoise Vallée, toujours à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Ce n'est qu'aux baptêmes de ses deux derniers enfants, Benjamin et Hubert, que le nom *Grandbois* fait son apparition. Or, lors de sa première union, Alexandre avait passé un contrat de mariage devant le notaire Charles Levrard, le 16 novembre 1783 et, comme témoin, on mentionne sa mère, Marie-Josèphe Guibaut (dit Grandbois). Sur son acte de sépulture, le 7 juillet 1838, Alexandre Grandbois est âgé de 74 ans, ce qui situe sa naissance en 1764. Enfin, mentionnons qu'Alexandre est l'ancêtre du poète Alain Grandbois.

UN FILS ILLÉGITIME RECONNU PAR SES PARENTS À LEUR MARIAGE

Le 19 mai 1783, le curé Conefroy de Pointe-Claire bénit le mariage de Paul Richer dit Louveteau et de Marie Jammes dit Carrière. Du même coup, les nouveaux époux reconnaissent un enfant, Paul, né le 4 mars et baptisé le surlendemain :

[...] et les parties contractantes ont reconnues qu'un enfant baptisé le six mars sous le nom de Paul était leur propre fils et en cette qualité il a été légitimé [...]

UN HOMME PRÉFÈRE SE MARIER À LA MÈRE DE SON ENFANT PLUTÔT QUE DE LUI VERSER UNE PENSION ALIMENTAIRE

Le 25 novembre 1811, le curé Deguire de Saint-Michel de Vaudreuil bénit le mariage de Charles Dupont et de Josephte d'Arpentigny. Puis, « *...au même instant a été présenté un garçon nommé Charles né le sept d'août dernier que le dit Charles Dupont fils et Marie Josephte d'Arpentigny ont reconnu pour leur fils légitime* ». Quelques jours auparavant, Josephte avait eu gain de cause devant les tribunaux dans une poursuite contre Charles. La Cour avait reconnu Charles comme père naturel de l'enfant et l'avait condamné à payer une pension alimentaire et des dommages et intérêts à Josephte.

UN ENFANT ILLÉGITIME N'A PAS DROIT À LA SUCCESSION DE SES PARENTS ADOPTIFS

Le 20 septembre 1823, Charles Dupont et son épouse, Marie Josephte Arrivé dit Delisle, de Saint-Joseph de Soulanges, donnent tous leurs biens à un dénommé Amable Lecompte. En retour, le donataire doit leur payer une rente viagère et verser à chacun de leurs 12 enfants (ils sont tous nommés) un montant d'argent. Clémence, née le 3 octobre 1805 de *pere et mere inconnus* et qu'on dit *filie adoptive* de Charles Dupont et de Marie Josephte Arrivé dit Delisle, lors de son mariage avec Louis Huneau le 16 août 1824, ne fait pas partie des enfants mentionnés.

DES ENFANTS ILLÉGITIMES AVEC LES NOMS DE LEURS PARENTS AU BAPTÊME

Par distraction ou générosité, il arrivait que certains curés inscrivent les noms des parents d'un enfant illégitime au baptême. Ainsi, le 26 juin 1850, le curé James Hughes de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer baptise Narcisse, *illegitimate son of Narcisse Carpentier and Sophie Perrault*. Le 25 février 1898, le curé Gascon de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Grenville, baptise Elizabeth Louisa, *filie illégitime de William Sarasin (sic) et de Louisa Lemay*.

UN ENFANT ILLÉGITIME PLACÉ EN FOYER NOURRICIER

Le 16 août 1837, le curé Laberge de L'Ancienne-Lorette baptise Marie Louis Apolline, *enfant illégitime, âgée de trois mois*. En marge, il mentionne *en nourrice chez J. Bte Drolet*. Il serait intéressant de savoir qui payait sa pension : les autorités gouvernementales, comme il était d'usage sous le Régime français, un de ses parents naturels, ou encore ?

L'ILLÉGITIMITÉ DE LA MÈRE SE POURSUIT À LA GÉNÉRATION SUIVANTE

Le 25 janvier 1796, le curé Foucher de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, bénit le mariage de Pierre Antoine Miville, fils de Joseph François Miville et de Marie Scholastique Caron et de Marie-Louise... Les noms des parents de la mariée ne sont pas mentionnés. Nous avons relevé le mariage de deux fils : Pierre Antoine avec Archange Duberger, le 12 octobre 1824 à Kamouraska et Joseph avec Joseph Miville, le 6 novembre 1827 à Saint-Roch-des-Aulnaies. On mentionne comme mère des époux *feu Marie Louise*.

COMMENT ON VIENT À PRENDRE UN PATRONYME SANS TROP DE DIFFICULTÉS

Le 11 janvier 1853, le curé Desourdy de Marieville marie Thomas *garçon majeur* et Céline Parent, fille de Lucien Parent et de Joseph Allain. Thomas, *né ... de parents inconnus*, avait été baptisé le 25 janvier 1825 à Saint-Joseph de Chambly. Puis, 15 mois après le mariage, le 22 avril 1854, le même curé Desourdy baptise Louis Lamoureux, fils de Thomas Lamoureux et de Céline Parent.

QUAND DEUX PERSONNES ILLÉGITIMES SE RECONNAISSENT

Le 7 janvier 1856, le curé Pepin de Boucherville bénit le mariage d'Antoine Adolphe dit Lamoureux

fils majeur issu de parents inconnus et Zoé dite Gauthier *issue de parents inconnus*.

Pour terminer, je vous renvoie à l'article intitulé *Mystérieuse Angélique, mère de François Olivier* (François-Olivier) paru dans le dernier numéro de *L'Ancêtre*, numéro 281, volume 34, hiver 2008. On peut voir comment la deuxième partie d'un prénom, *François-Olivier*, devient un nom de famille.

=====

En conclusion, les cas cités peuvent présenter certaines similitudes mais en pratique, ils révèlent les différentes façons de composer dans le cas des enfants illégitimes lorsqu'ils arrivent notamment au mariage.

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont fait parvenir des exemples. Malheureusement, nous ne pouvions pas présenter tous les cas reçus, faute d'espace.

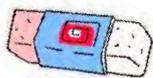
Nous espérons que cet exercice répond, du moins en partie, à certaines de vos interrogations.



CISGH-2008

23 – 27 JUIN 2008

www.cisgh-icghs2008.org



CORRECTION



Lors de la publication du texte *Jacques Colin, des Biards ou de Saint-Aubin* : à ne pas confondre publié dans la revue *L'Ancêtre*, n° 281, volume 34, hiver 2008, le début de la phrase en haut de la page, à gauche, premier paragraphe de la page 158, a été omis.

On aurait dû lire : En 1769, lors de l'acquisition d'une terre située à la Pointe-à-la-Caille et lors d'une obligation de Pierre Bouchard, habitant...



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau

CE LION APPELLÉ LÉOPARD... MAIS SEULEMENT EN FRANÇAIS!

Le léopard du blason français n'est pas un animal ordinaire. Appelé « léopard », il n'en est pas moins un véritable lion : sa crinière est le plus souvent visible et son pelage est uni, sans aucune tache. Ce curieux glissement de vocabulaire date du Moyen Âge. Son histoire montre la nature conventionnelle et parfois archaïque du blason et de ses termes.

CE QUI DÉFINIT LE LÉOPARD HÉRALDIQUE

Étant doté d'une crinière et d'un pelage monochrome, le léopard héraldique ne ressemble en rien à l'animal du même nom tel qu'on le connaît, par exemple, en Afrique. Il ne ressemble pas non plus aux représentations artistiques traditionnelles du léopard. Dans la pratique armoriale, il ne se distingue du lion que sur deux points :

- sa tête fait face à l'observateur;
- la position ordinaire de son corps est horizontale, c'est à dire « passante », comme s'il marchait.



Le léopard héraldique



Un léopard
Armoiries de Thomas Alfred Hickey, *Registre public*, vol. IV, p. 398



Un lion
Armoiries de Roy Yvan Comrie, *Registre public*, vol. III, p. 69

UNE CONVENTION DE BLASON MÉDIÉVALE

Dans les blasonnements très anciens, il semble que les termes lion et léopard soient interchangeables dans les blasons anglais et français. À partir du XIII^e siècle, la distinction entre lion et léopard se fonde sur les caractéristiques précédemment mentionnées.

Les motivations ayant donné naissance à cette distinction sont incertaines. Nous ne pouvons donc émettre ici que des hypothèses fondées sur l'observation du blason et de la société médiévale¹. Quelques héraldistes, dont Michel Pastoureau, suggèrent que la « création » du léopard héraldique est liée à la popularité du lion comme figure armoriale. La prolifération des lions au XII^e et XIII^e siècle dans les armoiries et le besoin de décrire leurs diverses attitudes dans l'écu ont pu, selon eux, inspirer les blasonneurs à doter certains lions (dont ceux montrant la tête de front) d'un nom nouveau. D'autres héraldistes pensent que le choix du léopard n'est pas innocent. Pour eux, la symbolique médiévale fort péjorative du léopard inspira dès le départ son utilisation en français, notamment pour désigner les trois lions figurés dans les armoiries de l'Angleterre.



Tête (ou masque) de léopard

Armoiries de la Ridge-town District High School, *Registre public*, vol. III, p. 72



Armoiries de l'Angleterre

www.24carat.co.uk/1997poundenglishthreelionsframe.html

LA SYMBOLIQUE MÉDIÉVALE DU LÉOPARD

Le léopard est, au Moyen Âge, un animal peu estimé. Sa fourrure, tout d'abord, est à l'instar d'autres motifs rayés et tachetés troublants pour l'œil, le signe extérieur de sa nature déviante². Se fondant sur l'étymologie traditionnelle de son nom (leo-pard), les bestiaires et encyclopédies le décrivent de plus comme le rejeton adultérin de la lionne et du « pard » (un animal qui n'existe que dans les livres). Enfin, la position de face de sa tête, différente de celle du lion, indique sa nature cruelle, agressive et sanguinaire.

L'ENSEIGNEMENT DES HÉRAUTS

Les traités de blason anciens d'influence française dédient systématiquement un chapitre au couple lion-léopard³. Ils ne s'attardent que très rarement à enseigner la nature peu glorieuse du léopard, mais expliquent plutôt comment distinguer le lion du léopard dans les armoiries. Leur formule pour les décrire est des plus poétiques : le léopard montre deux yeux, le lion un seul. Les théoriciens du blason, hérauts d'armes ou non, ont par ailleurs considérablement compliqué l'histoire des termes à l'étude.

Ils enseignent par exemple à partir du XVI^e siècle, que la queue du léopard devra apparaître tournée « vers l'extérieur ». La queue du lion, au contraire, sera tournée vers l'intérieur, c'est-à-dire recourbée sur le dos de l'animal. On peut sans peine imaginer que cette précision supplémentaire n'allait pas simplifier l'identification des deux animaux, au contraire ! La position respective des queues des lions et des léopards fut enseignée dans plusieurs manuels, certains auteurs disant exactement le contraire des autres. Il est d'ailleurs possible de lire encore cet enseignement dans des livres récents. Quoi qu'il en soit, l'élément distinctif du léopard demeure la position de front de sa tête.

Mais il y a mieux encore. Le lion étant ordinairement représenté vertical, ou « rampant » et le léopard horizontal, ou « passant », ces termes sont sous-entendus et n'ont donc pas à être mentionnés dans les blasonnements. Les traités expliquent que les adjectifs « lionné » et « léopardé » désignent le léopard et le lion quand ils sont figurés dans la position naturelle (c'est-à-dire ordinaire) de leur acolyte. Quand le léopard est représenté debout, il faudra dire « un léopard lionné ». De même, lorsque le lion est représenté marchant, il faudra dire « un lion léopardé ». Le concept

¹ Ne sont mentionnées ici que les deux hypothèses qui me semblent les plus plausibles. D'autres ont cependant été développées, par exemple par VIEL, Robert, *Les origines symboliques du blason*, Paris, Berg International, 1972, 324 p.



**Léopard « lionné »
ou « rampant »**
Insigne de Paolo Delmis-
tro, *Registre public*,
vol. V, p. 288



**Lion « léopardé »
ou « passant »**
Armoiries de Steven W.
Mackison, *Registre public*,
vol. IV, p. 290



**Lion « léopardé »
ou « passant »**
Insigne de la Waterloo
Historical Society,
Registre public, vol. III,
p. 190

n'était pas facile à comprendre et les termes « passant » et « rampant » se sont dans la pratique peu à peu imposés.

LE LÉOPARD EST, DANS LE BLASON ANGLAIS, UN « LION PASSANT GUARDANT »⁴

Les armoiries de Richard Cœur de lion « de gueules à trois léopards d'or posés l'un sur l'autre » sont bien connues. Elles sont devenues celles de l'Angleterre. Ce sont aussi celles de la Normandie, en France.

Aujourd'hui, les anglophones versés en héraldique ignorent (parfois volontairement) l'histoire du léopard français. Ils nomment donc les figures des armoiries historiques de leur pays des lions, ou plus précisément des « lions passant guardant ». Le terme « guardant » est donné en anglais aux animaux présentant la tête de front.

² Voir PASTOUREAU, Michel, *Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Paris, 1995, p. 28-36.

³ Sur le traitement des lions et des léopards dans les traités, voir aussi BOUDREAU, Claire « Un couple royal : l'aigle et le lion dans les traités de blason (XV^e-XVI^e siècles) », dans *L'aigle et le lion dans le blason médiéval et moderne. Actes du IX^e Colloque international d'héraldique*, Varsovie, 1997, p. 203-222.

⁴ Mots de blason anglais.

LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

**Jean-Marie NADEAU**

« Mélange insolite d'idéaliste, d'intellectuel et de paysan »

De Paul-Émile Lamarche, nationaliste, député aux Communes, mort alors qu'il était encore en fonction, en pleine lutte des francophones contre le *Règlement 17* du gouvernement de l'Ontario, diminuant en 1918 les droits au français dans cette province, l'on a écrit à satiété qu'il « était mort les armes à la main ». Ce fut le sort de Jean-Marie Nadeau, avocat, engagé politiquement, homme de culture, porteur d'une importante nomination du nouveau gouvernement de Jean Lesage, décédé accidentellement le 5 octobre 1960.

MARIAGE À SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

Comme ses quatre ancêtres paternels, le père de Jean-Marie Nadeau, Rodolphe Nadeau, cultivateur, ayant atteint la majorité, avait contracté mariage dans le comté de Rouville, l'une des plus belles régions agricoles du Québec. Le 22 janvier 1901, en l'église de Saint-Paul de Saint-Paul-d'Abbotsford, il avait épousé, après dispense de deux bans, publication du troisième localement et à Saint-Césaire, sa paroisse, comme celle de ses parents, Georgiana Ducharme, fille, majeure, elle aussi, de François Ducharme, cultivateur, et de feu Mathildée Vadnais, de la paroisse de Saint-Paul. Les époux, comme leurs pères et témoins, signent le registre, avec Emma Ducharme, Éva Nadeau, Mary Ducharme, Anzilda Vincent, Rodolphe (illisible), Henri Tétreault et Albert E. Tremblay, suivis du curé de la paroisse : Alfred-Stanislas Dupuy (Contrecoeur, 1846 – Saint-Hyacinthe, 1920)

UNION À SAINT-CÉSAIRE

L'aïeul de Jean-Marie Nadeau, J.-Siméon Nadeau, cultivateur, avait, après semblable dispense et publication, épousé le 27 janvier 1873 sa « coparoissienne » Vitaline Girard, fille de Louis Girard, cultivateur, et de Clémence Collin dit Laliberté, en leur église de Saint-Césaire. Les deux époux sont majeurs. Le père de l'époux est décédé. Signent : les époux, suivis d'Azella (?) Girard, Rosa Girard, Joseph Nadeau, Adéline Girard et Julie Tétreault. Le père de l'épouse est témoin de sa fille. Clôt l'acte, la signature du curé : J. Provençal. C'est Joseph-André Provençal (Château-Richer, 1817 – Saint-Césaire, 1889).

TROIS MARIAGES À SAINT-MATHIAS

A) Suivant l'exemple des deux générations précédentes, les bisaïeuls Nadeau de Jean-Marie Nadeau se sont unis publiquement en l'église de Saint-Mathias de Rouville. C'est le 11 octobre 1841 qu'Antoine Nadeau, cultivateur, veuf majeur de Pétronille Besse, épouse sa « coparoissienne » Sophie Massé, mineure, fille de Simon Massé et de Sophie Lavoie, qui tous deux ont consenti au mariage de leur fille.

Une seule publication, dispense des deux autres accordée par M^{gr} Antoine Manseau, vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe. L'acte indique la présence des deux pères et témoins, Timothée Nadeau, frère de l'époux, Simon Massé, frère de l'épouse et Simon Davignon, cousin de l'épouse. Signent avant le célébrant : l'épouse, son père, Simon Davignon, Albert Lavoie et Louis-Barthélémy Brien, prêtre, curé local (Saint-Roch-de-l'Achigan, 1803 – Saint-Hyacinthe, 1866).

B) Aussi à Saint-Mathias, les trisaïeuls Nadeau s'étaient épousés le 23 janvier 1815. Antoine Nadeau, majeur, dont l'emploi n'est pas précisé, après la publication de deux bans et la dispense d'un autre, accordée par messire Conefroy, vicaire général, épousait une « coparoissienne », Marie-Louise Déroche, mineure, fille de Pierre Déroche, laboureur, consentant au mariage, et de feu Madeleine Amédée, dite Georgette. Sont déclarés présents : Louis Nadeau, père, Louis et Jean-Baptiste Nadeau, frères, François Nadeau, oncle, Jean-Baptiste Morais, cousin, Pierre Déroches, père, Antoine Déroches, frère, François Martel, beau-frère, Joseph Déroches, oncle, Étienne Martel, Louis Robert, les uns déclarant ne savoir signer. Seuls signent le père de l'époux et Louis Nadeau, frère de l'époux, avant le curé de Saint-Mathias, Louis-Auguste Prévost (Montréal, 1757 – Belœil, 1820).

C) C'est le 19 juillet 1784 qu'également à Saint-Mathias, Louis Nadeau, dont ni l'âge ni l'occupation ne sont indiqués (quoiqu'il sera dit laboureur au mariage de son fils, 31 ans plus tard), épousait, après publication de trois bans, Josephite Chaunière, fille majeure de Jean Chaunière dit Sabourin et de Josephite Papineau, tous de la même paroisse. Selon la déclaration du célébrant, tous ont déclaré ne savoir signer.

Sont mentionnées les présences de Louis Nadeau, père, Alexandre et Ignace Nadeau, frères, Clément Besset et Louis Bertrand, amis de l'épouse, Jean Chaunière, père, Jean Chaunière, frère, Antoine Chaunière, Jacques, François et Pierre Papineau, Charles Massé et Jean-Baptiste Daragon, oncles, et plusieurs autres parents et amis. Signent : Louis Nadaus (sic), Ignace Nadaux (sic), Jacques Papineau, Louis Nadaux (sic), et le curé de Saint-Mathias : Pierre Picard, curé de Saint-Olivier (?), 1753 – Saint-Hyacinthe, 1805).

UNION À CHÂTEAU-RICHER

C'est en l'église de La Nativité-de-Notre-Dame, à Château-Richer, qu'en août 1753 Louis Nadeau, habitant Saint-Nicolas, à l'ouest de l'actuelle ville de Lévis, contracte mariage. Un contrat du notaire royal Antoine Crespin, résidant en la Seigneurie de la Côte-de-Beaupré, daté du 6 août 1753, nous apprend que « comparaisant devant notaire et témoins, les père et mère de Louis Nadeau, la mère dûment autorisée agissant

tous deux pour et au nom de leur fils mineur, pour consentir au mariage de ce dernier à Françoise Carreau, âgée de 18 ans, pareillement représentée par ses père et mère Jean Carreau, chirurgien et Madeleine Voyer, tous trois de Château-Richer ». Il est indiqué que le mariage devra être célébré « aussitôt que faire se pourra en présence de Notre Mère la Sainte Église ». L'on trouve les noms des témoins suivants : Louis Parent, Louis Bacon, Nicolas Lefrançois et Barthelemy Harvieux. Le célébrant est l'abbé François Féré Du Buron, prêtre, curé de la paroisse (Québec, 1727 – Varennes, 1801). Pour certains auteurs, le patronyme de l'épouse est « Cazeau ».

UNIONS SUR LA RIVE SUD

C'est dans la Seigneurie de Beaumont que nous trouvons les ancêtres de la génération précédente. Le 4 mai 1726, à la résidence des parents de la future épouse « Zachary Turgeon et son épouse Élizabeth Le Roy, stipulant pour leur fille Marguerite Turgeon, en vue de son mariage avec Antoine Nadeau dont les père et mère stipulaient aussi pour lui ». Des témoins identifiés étaient là aussi. L'acte fait partie du greffe de René Gaschet, notaire. Le contrat du 6 mai 1726 souligne les présences de Charles Turgeon, frère de l'épouse, Denis Nado (sic), oncle, Charles Brunot, Louis Turgeon, Richard, curé, résidant à Saint-Joseph, et en dernier. J. Chasle, prêtre, curé.

C'est en 1689, le 6 septembre, que Jean-Baptiste Nadeau et Anne Cassé dit Lacasse, parents d'Antoine avaient contracté mariage, en l'église de Saint-Étienne de Beaumont, comté de Bellechasse. L'épouse est la fille d'Antoine Cassé dit Lacasse et de Françoise de Pitié (Pilois).

Le premier mariage célébré en Amérique de cette famille Nadeau avait été précédé d'un contrat devant le notaire Pierre Duquet, le 10 novembre 1665. Ozanie-Joseph Nadeau dit Lavigne, né en 1637, fils de Macia Nadeau et de Jeanne Despains, de la paroisse de Genouilla, évêché d'Angoulême, et Marguerite Abraham, née en 1645, fille de Godgrand Abraham et de Denise Fleury, de Saint-Eustache de Paris, avaient statué quant aux conventions civiles régissant leur union matrimoniale.

ÉPOUSAILLES À OUTREMONT

Deux bourgeoises, la rurale du comté de Rouville et l'urbaine d'Outremont, se sont retrouvées le 29 mai 1935 en l'église de Saint-Germain quand l'avocat Jean-Marie Nadeau y a épousé, après dispense de deux bans et publications, locale et à Saint-Pierre-Claver, sur le Plateau-Mont-Royal, Pauline Mignault, fille majeure du médecin Georges Mignault et d'Yvonne Laurier. Chaque père est témoin de son enfant. Les époux ajoutent avoir signé un contrat de mariage devant « Maître Paul Blondin, notaire, pratiquant

dans l'île de Montréal ». Signent les époux, leurs témoins, Georges Mignault et Rodolphe Nadeau, suivis du célébrant qui se déclare dûment autorisé, Alfred Blais, c.s.c.

NAISSANCE ET ÉTUDES DE JEAN-MARIE NADEAU

Né à Saint-Césaire de Rouville le 8 décembre 1906, il a été baptisé au même endroit le lendemain sous les prénoms de Joseph-Jean-Marie Nadeau. Jean-Marie poursuit ses études classiques au collège Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, institution scolaire dirigée par les religieux de Sainte-Croix, ce qui peut expliquer que c'est un religieux de cette congrégation qui a béni son mariage. Notons que selon le curé officiant, ni le père, ni les parrain et marraine, aïeuls paternels n'ont signé. Pourtant tous trois avaient signé cinq ans plus tôt à Saint-Paul d'Abbotsford!

Jean-Marie Nadeau a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1930. Il a mené ses études de droit de front avec celles des sciences politiques et économiques à la même université. Licencié en lettres à la Faculté de Rennes (c'est dans cette ville qu'il aurait étudié l'archéologie), il a obtenu un diplôme d'études supérieures à la Sorbonne, et a suivi de cours à l'École des chartes.

ACTIVITÉS INTELLECTUELLES ET POLITIQUES

Membre du barreau depuis 1933, il « mena une carrière de professeur, d'écrivain et de conférencier ». Durant les années 1934-1935, il publie trois fois la semaine dans *L'Ordre*, d'Olivar Asselin, une chronique sur l'actualité économique.



Intérieur de l'église de Saint-Mathias de Rouville (1784)
www.paroissestmathias.com/

Dans le même journal, il rédige, en mars 1934, une savante étude sur les doctrines juridiques françaises depuis le début du XIX^e siècle. Dans *Le Devoir* du même mois, il signe un travail fouillé sur l'évolution du droit privé franco-canadien. En 1937, la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal le chargeait d'un cours de politique économique. La même année, la Faculté des lettres de la même université lui confiait un cours d'histoire générale. Le gouvernement du Québec le chargea au début des années 1940 de réorganiser la bibliothèque Saint-Sulpice, fermée en raison de la crise économique

depuis plus de dix ans. Le gouvernement canadien fit appel à lui en 1944, à titre de membre de la Commission d'enquête sur les coopératives, présidée par le juge Erroll McDougall, rapport paru en 1945.

En plus de nombreuses conférences et articles, il publia en 1944, *Entreprise privée et socialisme*, dont la lecture aujourd'hui dérange. C'est l'époque de la CCF (Cooperative Commonwealth Federation), un parti socialiste canadien, dominant dans les intentions de vote des Canadiens; il fallait tout faire pour lutter contre lui, quitte à confondre socialisme et communisme. Aussi, c'est pour le

moins contradictoire de voir celui qui a écrit cela, appuyer le gouvernement d'Adélard Godbout, qui, cette même année, exproprie Montreal Light, Heat and Power.

Dans *Horizons d'après guerre*, publié la même année, il se livrera à une prospective où l'imagination, appuyée sur une forte documentation, est loin de faire défaut. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage édité six ans après sa mort : *Carnets politiques*. Tout comme *Les pensées* de Blaise Pascal, (1623-1662), philosophe et physicien, dans certains cas, ce sont des notes inachevées. Bien sûr, des jugements sont partisans. Mais quelle rare conscience morale!

La priorité accordée à l'instruction explique qu'il se soit si bien entendu avec le chef libéral Adélard Godbout, père de l'instruction obligatoire au Québec, qui avait fait de l'instruction publique sa priorité lors de son premier discours à l'Assemblée législative, à la fin des années 1920.

Membre en 1944 du Parti libéral du Québec, il vécut la défaite de son parti à l'élection d'août. Quatre ans plus tard, il subit un revers personnel dans Rouville, son comté natal. La victoire était impossible : seuls huit députés libéraux furent élus. Dans Rouville, Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, esprit indépendant, avait dû batailler ferme pour sauver la raffinerie de sucre de betterave de Mont-Saint-Hilaire, dans le même comté, contre la construction de laquelle son parti avait tant pesté à l'élection précédente et avant.

En 1950, Jean-Marie Nadeau se présenta à la direction du Parti libéral du Québec. Avec un autre candidat, il se retira avant le vote, sûr de ne pouvoir triompher. Mais les partisans libéraux avaient eu droit à toute une prestation intellectuelle.

Quant à sa carrière politique, je ne puis passer sous silence son rôle dans la création et la vie de la Fédération libérale du Québec. Grâce à lui, à Georges-Émile Lapalme, au journaliste et essayiste Jean-Louis Gagnon et à quelques autres, il y eut des idées dans le Parti libéral du Québec¹.

L'année 1960, celle de l'élection de l'équipe qui se prétendait « du tonnerre » n'était pas terminée que déjà le débat du bon « patronage » était engagé. J.-M. Nadeau n'y croyait pas, selon son fils Pierre. Ironie du sort, dans *Le Devoir* annonçant et déplorant son décès, André Laurendeau, en bloc-notes, se rangeait du côté de Nadeau, prenant le contrepied de l'avis d'un nouveau député libéral, pourtant du parti réputé si propre du maire Jean Drapeau en pleine campagne électorale municipale à Montréal, tenant à favoriser un partisan pour l'octroi d'un permis de vente d'alcool!

Mais revenons à d'autres activités intellectuelles. Membre en 1946 de la Société royale du Canada, dont il occupait désormais un siège, Jean-Marie Nadeau y avait livré un travail intéressant sur la carrière du juriste Pierre-Basile Mignault (1854-1946), juge à la Cour suprême du Canada jusqu'en 1929, juriste, auteur du *Droit civil canadien*, en

neuf volumes écrits de 1895 à 1916. C'est là aussi qu'il avait présenté son condisciple, le père Émile Legault, de la congrégation de Sainte-Croix, fondateur de la troupe de théâtre *Les Compagnons de Saint-Laurent*, un moment directeur de la revue *L'Oratoire*.

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

De nombreux membres du barreau aux noms prestigieux furent ses voisins de bureau, parfois associés professionnels. Parmi eux, je me limite à son frère plus jeune, André Nadeau, auteur respecté. Citons dans les causes ayant fait manchette, en matière de droit d'auteur, celle concernant Paul Gury Le Gouriadec, que nous connaissions par l'écoute des émissions de la Société Radio-Canada, puis la condamnation à 500 \$ de dommages-intérêts obtenue contre le futur directeur du *Devoir*, Claude Ryan.

FIN TRAGIQUE EN PLEIN TRAVAIL

Le printemps de 1958 s'était avéré particulièrement grouillant sur le plan politique au Québec. Le 31 mai, Jean Lesage avait été élu à la direction du Parti libéral du Québec, succédant à Georges-Émile Lapalme, homme d'exceptionnelle culture aux côtés de qui il avait œuvré pendant huit ans. Deux semaines ne s'étaient pas écoulées que *Le Devoir* livrait par tranches quotidiennes ce que l'histoire a retenu comme le « scandale » du gaz naturel².

Pour un comportement du genre, les ministres Mapledoram, Greisinger et Kelly furent chassés du cabinet ontarien par Leslie Frost, premier ministre conservateur de l'Ontario. Au Québec, certains eurent droit à des promotions. J.-M. Nadeau était arrivé, par des recherches personnelles, aux mêmes conclusions. Pierre Vigeant, journaliste au *Devoir*, le premier ayant rendu publique l'histoire, jouissait ainsi de ce qu'en jargon journalistique, on appelle une primeur. Deux ans plus tard, aussitôt en poste, le gouvernement Lesage crée une commission d'enquête et charge Jean-Marie Nadeau de l'y représenter, étant bien la personne la mieux préparée. Sa nomination en main, Jean-Marie Nadeau meurt dans un accident de la route en s'en retournant à son domicile.

Inutile de décrire le chagrin ressenti à ses obsèques à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Montréal, sa paroisse. Les obsèques ont été présidées par son condisciple Émile Legault. Lui survécurent, outre son épouse Pauline Mignault et son père Rodolphe Nadeau, ses quatre fils dont l'aîné, Pierre Nadeau, journaliste bien connu à la télévision. Inutile aussi de se demander si, grâce à lui, le monde est meilleur qu'il ne l'aurait été sans lui.

ENTRETIEN AVEC PIERRE NADEAU – 15 JANVIER 2008

La parenté de Jean-Marie Nadeau, outre son frère André Nadeau, compte quelques juristes qui, tous, ont été ou sont membres du barreau. Nommons d'abord Sylvain Na-

¹ Je me demande si la formule ne devrait pas être retenue par d'autres formations politiques dont des membres trouvent que le chef ne fait jamais assez la promotion de l'idéal du parti. Comme si une fois au pouvoir, il ou elle ne se devait pas d'être d'abord et avant tout au service et au diapason de toute la population.

² Chargés, s'ils décidaient d'en disposer, de le faire au meilleur prix, des membres du Conseil des ministres et des hauts fonctionnaires s'étaient placés en conflit d'intérêt en devenant actionnaires de la compagnie qui était l'acquéreur.

deau, fils de Pierre Nadeau, admis au barreau en 1985, puis plus récemment au barreau de Paris, où il assure le poste de directeur des services juridiques de GXS à Cachan, Val-de-Marne. Il est également auteur d'un traité sur le droit du pétrole. Puis, il y a Jean Nadeau, frère du précédent, ambassadeur du Canada à l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international). Deux neveux de J.-M. Nadeau, fils de son frère Charles, ont aussi été membres du barreau : le juge Richard Nadeau, de la Cour supérieure, et l'avocat Claude Nadeau, maintenant retraité, de l'importante étude Bélanger & Sauvé.

SOURCES PRIVILÉGIÉES :

- (deux sources sans lesquelles cette chronique n'aurait pu voir le jour)
- NADEAU, Pierre, *L'impatient*, Autobiographie de Pierre Nadeau, fils de Jean-Marie, Flammarion, 2001, 318 pages. La citation coiffant cette chronique (René Lévesque), est extraite de ce livre.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques, *Revue du Barreau 1961* (volume 21), pages 108 à 115, chronique nécrologique sur Jean-Marie Nadeau.

AUTRES SOURCES :

- BMS jusqu'à 1899 (Baptêmes, mariages, sépultures) BANQ à Québec.

- BMS jusqu'à 1941 (Drouin) à la SGQ.
- Entretien avec Pierre Nadeau, le 15 janvier 2008.
- *L'Ordre*, Montréal 1934, chroniques de J.-M. Nadeau sur les doctrines juridiques françaises depuis le début du XIX^e siècle.
- *Le Devoir*, 19 au 22 mars 1934, J.-M. Nadeau sur l'évolution du droit privé franco-canadien.
- NADEAU, France, *Dictionnaire généalogique Nadeau* (2007) : Deux pavés, pour s'exprimer comme Didier Fessou, critique littéraire au quotidien *Le Soleil*.
- PHANEUF, J.-P. c.s., *Historique de Saint-Mathias* (1955), Société historique de la Vallée du Richelieu.
- Répertoire alphabétique des familles canadiennes-françaises (1760-1935), Institut généalogique Drouin.
- Rapports de la Cour du banc de la reine (appel) 1957, page 296, cause Morin c. Ryan.
- Résultats électoraux de 1867 à 1985. Bibliographie 25 établissant qu'à l'élection du 28 juillet 1948 dans Rouville, Laurent Barré obtint 4 946 votes, J.-M. Nadeau 3 959 et le candidat de l'Union des électeurs (créditistes), Léo Normandin, 129.
- TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1889*.

Jean-Marie NADEAU Filiation patrilinéaire ascendante

NADEAU Jean-Marie (Rodolphe; DUCHARME Georgianna)	1935-05-29 Saint-Germaind'Outremont	MIGNEAULT Pauline (Georges Étienne; LAURIER Yvonne)
NADEAU Rodolphe (Siméon; GIRARD Vitaline)	1901-01-22 Saint-Paul-d'Abbottsford	DUCHARME Georgianna (François; VADNAIS Mathildée)
NADEAU J.-Siméon (Antoine; MASSÉ Sophie)	1873-01-27 Saint-Césaire	GIRARD Vitaline (Louis; COLLIN-LALIBERTÉ Clémence)
NADEAU Antoine (Antoine; DESROCHES M.-Louise)	1841-10-11 Saint-Mathias	MASSÉ Sophie (Simon; LAVOIE Sophie)
NADEAU Antoine (Louis; CHAUNIÈRE Josette)	1815-01-23 Saint-Mathias	DESROCHES M.-Louise (Pierre; AMÉDÉE Madeleine)
NADEAU Louis (Louis; CARREAU Françoise)	1784-07-19 Saint-Mathias	CHAUNIÈRE Josette (Jean; PAPINEAU Josette)
NADEAU Louis (Antoine; TURGEON Marguerite)	1753-08-06 Château-Richer	CARREAU* Françoise (Jean; VOYER Madeleine)
NADEAU Antoine (J.-B; LACASSE M.-A.)	1726-05-06 Beaumont	TURGEON Marguerite (Zacharie; LeROY Élisabeth)
NADEAU Jean-Baptiste (Ozanie-Joseph; ABRAHAM M.)	1689-09-06 Beaumont	CASSÉ DIT LACASSE Anne (Antoine; de PITIÉ Françoise)
NADOT DIT LAVIGNE Ozanie-Joseph (Macia; DESPINS Jeanne) paroisse Genouilla, évêché d'Angoulême	1665-11-06 contrat Duquet à l'île d'Orléans * Carreau et Cazeau	ABRAHAM Marguerite** (Godgrand; FLEURY Denise) Saint-Eustache, Paris ** Fille du roi



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Gabriel Girard, archiviste, Centre d'archives de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

***Voici ma famille* : nouveau moteur de recherche fédérée en généalogie**

Depuis 10 ans, l'explosion des ressources généalogiques disponibles sur Internet offre aux généalogistes de nouvelles possibilités mais rend souvent plus complexe une recherche; dans ce nouveau contexte, il n'est pas facile de connaître tout ce qui se fait ou se modifie sur le Web. Pour contrer cette difficulté, plusieurs revues de généalogie publient périodiquement des relevés de sites et de bases de données. De même, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, consciente de ce problème, a créé le *Portail de la généalogie québécoise* et y présente les ressources en ligne les plus pertinentes (www.portailgenealogie.qc.ca/). Malgré ces efforts, les informations et les outils restent dispersés, surtout sur un même site.

Certains ont entrepris de regrouper en tout ou en partie des informations provenant de plusieurs bases de données et d'en faire une nouvelle, ou de créer un seul panorama d'interrogation. En France, NOMINA (<http://nomina.france-genealogie.fr/nomina/>) permet ainsi d'interroger simultanément quatre bases de données offrant une grande diversité, élaborées par différents services d'archives publics ou par d'autres institutions ou associations ne relevant pas du contrôle de l'État. La base de données BIGENET, qui recense des millions de descriptions d'actes d'état civil fournis par les membres de la Fédération française de généalogie, est incluse. Chaque détenteur et gestionnaire reste responsable de sa base. Il n'y a donc aucune appropriation des données. NOMINA offre également la possibilité de poursuivre directement la recherche sur les sites d'origine. Avec NOMINA, la recherche porte sur plus de 13 millions de personnes!

Au Canada, depuis octobre dernier, le site *Voici ma famille – That's my family* (www.thatismyfamily.info/), vient offrir aux généalogistes la possibilité de retracer des données en provenance de plusieurs sites et de plusieurs banques de données. Ce site offre l'accès à un moteur de recherche fédérée mis en place et maintenu par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), avec Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à titre de partenaire dans le développement de

ce projet. Ce projet est soutenu par le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (CAPT) du Canada.

Un moteur de recherche fédérée fonctionne sur le modèle des métamoteurs en ligne, à l'exemple de Google ou Yahoo. Toutefois, à la différence de ces derniers qui ratissent le Web, il interroge les moteurs de recherche de bases de données préalablement identifiées, et retourne les résultats dans une seule liste.

Découvrir gratuitement en quelques secondes les traces d'une famille à travers tout le Canada, c'est ce qu'offre *Voici ma famille – That's my family*, offert en français et en anglais. Il s'agit d'une interface simple, qui permet d'interroger simultanément (ou individuellement) des dizaines de bases de données. Ces bases sont hébergées par des centres d'archives et des bibliothèques de niveaux fédéral, provincial et territorial, ou par d'autres organisations canadiennes présentant un intérêt généalogique. Au début de 2008, 56 bases de données sont incluses, soit 20 du Québec, principalement de BAnQ; 18 de BAC; neuf de la Nouvelle-Écosse; cinq de la Colombie-Britannique; deux de l'Île-du-Prince-Édouard; une de l'Ontario et une de la Saskatchewan. On y retrouve en particulier des bases touchant l'état civil, les immigrants, les recensements, le Corps expéditionnaire canadien lors de la Première Guerre, les enquêtes des coroners, les registres de la prison de Québec ou les demandes de terre. En tout, des millions de mentions. Au fil des mois, d'autres bases de données devraient s'y greffer.

Certaines bases de données présentent des résultats sommaires accompagnés d'une invitation à assumer des frais pour consulter une notice complète ou un document original : ces bases sont identifiées par un signe de dollar (\$) dans leur titre. Pour leur part, les bases de données de la plupart des institutions d'archives du Canada sont gratuites, mais le paiement de certains frais peut être exigé pour obtenir une copie d'un document.

Bien que l'interface du moteur de recherche fédérée soit complètement bilingue, la langue des résultats générés par les recherches dépend toujours des bases

de données. Aucune traduction des résultats n'est réalisée; ceux-ci peuvent être en anglais ou en français.

Le fonctionnement de l'interface est simple :

1. Sélectionner un ou plusieurs des territoires ci-dessus en cliquant sur le drapeau correspondant. Exemple : [drapeau coché du Québec et drapeau non coché de la Nouvelle-Écosse]. Par défaut, les sources regroupées sous ces drapeaux seront toutes interrogées; pour interroger certaines sources en particulier, il faut cliquer sur l'onglet *Sources* et désélectionner celles qui ne sont pas pertinentes.
2. Inscrire un mot-clé dans la boîte de recherche. La *Recherche simple* ne devrait se faire qu'avec un nom de famille seulement (Tellier, par exemple). Comme les bases de données réagissent différemment aux accents et aux traits d'union, vous devriez essayer toutes les orthographes (exemple de recherche simple).
3. Des recherches complémentaires plus complexes, en ajoutant un prénom ou un lieu, devraient être faites au moyen de la *Recherche avancée* (exemple de recherche avancée). Toutefois, il faut être très prudent et connaître les limites de l'outil.

La qualité des résultats obtenue en utilisant le moteur de recherche fédérée dépend de la nature et de la structure de l'information rassemblée dans les bases de données interrogées. Pour obtenir plus de renseignements sur les caractéristiques de celles-ci, il faut cliquer sur l'onglet *Sources* de la page d'accueil de l'interface. Pour chaque base, on retrouve le nom, l'adresse et les coordonnées de l'organisme qui l'a produite, les contenus, le nombre d'entrées, la période et le territoire couverts ainsi que les spécificités à propos de l'interrogation. Ces différences rendent évidemment plus complexes la recherche en recourant aux opérateurs booléens (ET - OU - SAUF - ADJACENT - PROCHE), ou en combinant nom et prénom. Dans certains cas, l'espace blanc placé entre un prénom et un nom peut être assimilé à un OU; dans d'autres, à un ET. Dans les bases de données de la Colombie-Britannique, la recherche se fait par défaut à l'aide du procédé de reconnaissance phonéti-

que *Soundex* qui peut générer des résultats parfois éloignés de la requête originale. Toutes ces limites doivent donc être prises en compte par les utilisateurs.

Le moteur de recherche ne couvre pas toutes les ressources disponibles et leur sélection a été faite selon plusieurs critères : la présence dans la base de noms de personnes, la qualité des données, l'intérêt canadien du contenu et la gratuité des résultats. En outre, certaines sources ont été exclues à cause de leur incompatibilité informatique avec le moteur de recherche ou en raison de contraintes liées au droit d'auteur.

Le moteur de recherche fédérée n'est pas un outil parfait, mais constitue un excellent outil d'**exploration** générale vers les ressources existantes en généalogie et en histoire des familles. Il permet de retracer des informations inédites ou de nous mettre sur la piste de ressources méconnues.

Des moteurs de recherche fédérée en généalogie se développent dans d'autres contextes. Ainsi, BAC, par le biais de son panorama de recherche *Recherches d'ancêtres* (www.collectionscanada.gc.ca/genealogie/index-f.html), l'utilise depuis 2007 pour naviguer dans l'ensemble des 18 bases de données généalogiques se trouvant sur son site. BANQ se prépare à faire de même avec ses bases de données à caractère nominatif se trouvant dans l'onglet *Généalogie* de son portail. Les moteurs de recherche fédérée permettent ainsi de conserver à chacune des bases leur originalité propre tout en permettant l'interrogation facile de l'ensemble, à l'intérieur d'un seul panorama.

VOICI THAT'S
MA FAMILLE MY FAMILY

FRANÇAIS ENGLISH

Bibliothèque et Archives Canada Library and Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales Québec

cpta capt
Centre of the Museum and Technical Archives
Centre des Archives et Techniques de l'Heritage

© - 2007-2008



À LIVRES OUVERTS

Sergine Desjardins

ANDRÉ MORIN, *PASSION MAISONS*, PHOTOGRAPHIES DE CHRISTIAN LAMONTAGNE, ÉDITIONS TROIS-PISTOLES, 2007.



L'été dernier, j'ai passé des heures de pur enchantement à savourer la plume d'André Morin qui, dans *Vu du large*, a brossé un magnifique portrait du grand fleuve Saint-Laurent.

Inspiré de la série documentaire du même nom, ce portrait, empreint de poésie et riche en informations tant historiques que scientifiques, est magnifiquement porté par les photographies de Christian Lamontagne.

J'ai été tellement séduite par cet ouvrage fabuleux que je n'ai pas hésité un instant à me procurer le dernier ouvrage réunissant ce photographe et cet écrivain, aussi talentueux l'un que l'autre.

Comme ce fut le cas pour *Vu du Large*, c'est l'écrivain et éditeur Victor-Lévy Beaulieu qui a eu l'idée d'éditer un livre inspiré de l'émission télé *Passion maisons*. Sur la quatrième de couverture, il écrit : « J'ai toujours rêvé d'écrire un ouvrage comme celui de *Passion maisons* parce que je suis fasciné par ces demeures patrimoniales que les Anciens « chef-d'oeuvraient » mieux que s'ils étaient de simples artisans, mais de grands artistes. Le temps me manquait toutefois pour rendre dans ses grosseurs *Passion maisons* ».

Parce qu'il partage la même fascination que moi pour nos belles d'autrefois si fabuleusement restaurées, André Morin, magicien des mots comme Alain Choquette l'est avec les objets, a mis tout son talent à nous parler chaleureusement de ces maisons qui ont été bâties pour que l'esprit qui leur a donné naissance puisse exister à jamais (...)

En voyant les superbes photos de Christian Lamontagne et en lisant les textes d'André Morin gorgés d'une vie dont le plaisir est l'inspiration, j'ai éprouvé un tel sentiment de jalousie que j'ai demandé la faveur que

ma maison ancestrale de Notre-Dame-des-Neiges figure aussi dans *Passion maisons*. Quand la beauté est là parce que tant de gens ont compris qu'en s'occupant de notre patrimoine bâti, c'est tout le pays qu'on rend fécond et faisable, on éprouve le besoin irrépensible d'être parmi eux, en toute complicité et solidarité.

HÉLÈNE-ANDRÉ BIZIER, *UNE HISTOIRE DES QUÉBÉCOISES EN PHOTOS*, ÉDITIONS FIDÈS, 2007.



L'historienne Hélène-Andrée Bizier a charmé plusieurs lecteurs avec son ouvrage *Une histoire du Québec en photos*. Voilà que, pour notre plus grand bonheur, elle récidive avec un ouvrage qui, tout en délaissant la stricte trame

chronologique, retrace, en photos, la vie des femmes à chacune des étapes de leur vie.

L'auteure adopte cette fois une approche thématique, dévoilant du même coup plusieurs aspects de l'Histoire des femmes : groupe de femmes en retraites fermées; cours de dactylo au couvent de Kamouraska en 1950; grévistes de l'industrie du vêtement en 1937; enfants à l'usine en 1891; groupes d'immigrantes destinées au service domestique vers 1910; enfants hospitalisés lors d'une épidémie de variole vers 1904; femme embrassant fougueusement son amoureux; couple se promenant en chaloupe, tout endimanché, devant Rimouski en 1920; deux religieuses se déplaçant grâce à leur attelage de chiens; reine du catéchisme et ses duchesses.

Ce livre de 331 pages regroupe plusieurs belles photos qui constituent de véritables trésors de notre mémoire collective. Merci à cette historienne d'avoir eu la patience de les chercher dans les archives.

NADINE GIRARDVILLE, YVES BEAUREGARD, JEAN-MARIE LEBEL, JACQUES SAINT-PIERRE, QUÉBEC. *UN SIÈCLE DE SOUVENIRS EN CARTES POSTALES*, ANNE SIGIER ÉDITRICE, 2007.



L'éditrice de ce bel ouvrage écrit que ce « livre a été conçu et porté par des cartophiles, gens passionnés qui ont généreusement prêté les cartes postales de leur collection. Il a été écrit par plusieurs auteurs qui connaissent bien l'histoire de la ville de Québec et qui la racontent avec leur cœur. Images et textes

dégagent le portrait saisissant de l'évolution de cette ville au cours des quelque cent dernières années. Si la carte postale se veut une véritable encyclopédie visuelle, ce volume, consacré à Québec, fera la joie des lecteurs, qui y découvriront les mille et un visages d'une capitale où il fait bon vivre. Ce livre est un véritable hommage à la mémoire de Québec ».

Si cette quatrième de couverture résume parfaitement le contenu de ce livre, elle ne peut vous en révéler la beauté et le plaisir qu'elle offre au regard ainsi que la somme d'informations fort intéressantes qu'on y trouve sur la magnifique ville de Québec.

Il faut le parcourir pour les découvrir. Personnages célèbres de notre histoire; spectacle historique sur les plaines d'Abraham en 1908; marchand de pelles à neige; chute de la travée centrale du pont de Québec en 1916; incendie du Château Frontenac en 1926; un établissement carcéral des femmes construit en 1930 et qui ressemble à un château sont quelques-unes des cartes postales qui protègent, comme les autres livres recensés dans cette chronique, notre mémoire collective. Un plaisir de lecture assuré.

GERMAIN JULIEN, *LA CONQUÊTE DE L'ARRIÈRE-PAYS. LES FAMILLES PIONNIÈRES DE PONT-ROUGE (1722-1871)*.

Rodrigue Leclerc (4069)

« Avec le temps, les familles pionnières qui ont fait de ce territoire un espace vital sont tombées dans l'oubli et le souvenir de leurs réalisations a été perdu. Cette monographie fait revivre un passé antérieur à la fondation officielle de la paroisse pour mettre en lu-

mière le patrimoine légué par ces défricheurs. (...) Cette monographie retrace quand sont nés et comment se sont développés les rangs sur le territoire de Pont-Rouge ».

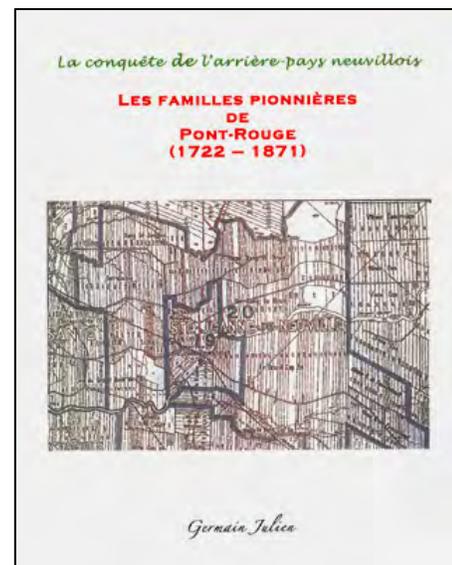
Mission accomplie. Avec cette monographie, Germain Julien réalise un excellent travail de recherche en histoire locale. Pour les personnes connaissant ce merveilleux coin de la municipalité régionale de comté de Portneuf, c'est un fantastique retour dans le passé.

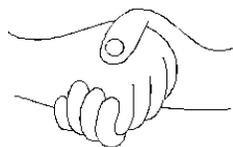
Après la présentation du territoire qu'il entend couvrir, Julien décrit les différentes composantes, les concessions, les dons et les échanges qui ont mené à la création de la paroisse, connue aujourd'hui sous le nom de Pont-Rouge. Le tout est complété par la présentation de tableaux représentant la production de « cinquante-cinq fermes patrimoniales transmises de père en fils ».

Une carte du département des Terres et Forêts représentant le *Comté municipal et [la] division d'enregistrement de Portneuf, 1954*, circonscrit le territoire couvert.

Pour les personnes moins familières avec le secteur, il aurait été intéressant que des cartes contemporaines des rangs étudiés accompagnent la description; les lecteurs auraient ainsi pu superposer les cartes et reconnaître les lieux actuels.

Avec les nombreuses références qu'elle contient, cette monographie est un excellent outil de plus à la disposition des généalogistes-historiens. « Cette monographie complète un premier ouvrage, portant sur l'histoire de Pont-Rouge de 1867 à 1967, qu'il a eu le plaisir de rédiger avec son frère Yves il y a quarante ans. »





SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains liens, cela nous conduit plus facilement au chaînon à parfaire. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon. (Raymond Rioux 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter à leurs questions leur adresse de courriel.

Par exemple : Q5986R signifie qu'à la question 5986 du présent numéro, nous avons trouvé une réponse; Q5992 signifie qu'à la question 5992 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 5124R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Alaire	Joseph	Goyet	Sophie	5124R
Baribaut	Jean-Baptiste	Paul (Paul-Hus)	Marie-Anne	Q5992
Bédard	Pierre Maximien	Bourret	Adélia	5293R
Bélanger	Bonaventure	Rodrigue	Marie Claire	5031R
Bergeron	Adjutor	Beaudet	Fabiola	4250R
Bernard	Pierre	Pageau	Marie Josephte	4309R
Bertrand	Gédéon	Rochon	Denise	Q5987
Bertrand	Constant	Pinsonneault dit Lafleur	Louise	5294R
Bisaillon	Hyppolite	Giroux	Catherine	4251R
Boisbrillant	André	Dionne	Adélaïde	3148R
Boudrias	Zotique			Q5985
Bourassa	Auguste	Vallières	Victoria	Q5993
Carignan-Salière				4751R
Carrier	Joseph	Gosselin	Marie-Louise	4785R
Cholet	Cordia	McDougall		Q5989
Comtois	Nicéphore	Miner	Marguerite	4509R
Côté	Benjamin	Duchêne	Marie Rufine	4172R
Côté	François	Pelletier	Madeleine	5068R
Courtemanche	Francis	Plante	Mathilda	5212R
Croteau	Jean-Baptiste	Croteau	Rose	4140R
Culet	Benjamin	Tanguay	Ivette	4868R
Curadeau	Pierre	Bond	Mary	4457R
Daigle	Charles	Comeau	Marie-Victoire	4312R
Deschênes	Isidore	Ouellet	Anna	4596R
Deschênes	Fridolin	(1) Gamache (2) Hamelin	(1) Blanche (2) M.-Louise	4996R
Dessaint dit Saint-Pierre	Jean-Baptiste	Guéret dit Dumont	Madeleine	4193R
Dumont	Henry	Levesque	Marie-Angélique	4860R
Fortier	Basile	Côté	Thècle	5300R
Fradet	Jean	Gosselin	Marie Madeleine	5070R
Gagné	Jean-Baptiste	Brillant	Eugénie	4343R
Gagné	Guillaume-Hercule	Legault	Elmire	4394R
Gagné	Vital	Leblanc	Rose-de-Lima	4441R
Gagné	Jean-Baptiste	Brillant	Eugénie	4815R
Gagné	Gérard Clément	Villeneuve	Jeanne-d'Arc Rita	4963R
Gagnon	Roméo	Harvey	Dorothee	4629R

Gaudreau	Marcel	Caron	Sophie	4546P
Gaudreau	Jacques	Saint-Pierre	Audélie	4546P
Gaumont	François	Hervé	Marie-Reine	4661P
Gauthier	Joseph	Hamel	Marie Catherine	4222R
Gignart	Pierre	de Lahaye	Catherine	4155R
Giroux	Jérémy	Girard	Adéline	4185R
Giroux	Pierre	Beaumont	Marie-Anne	4830R
Giroux	François	Desranleau	Adéline	5131R
Goulet	Louis	Cantin	Marie	4183R
Hains	Raoul	Morin	Éva	4741R
Hudon dit Beaulieu	Laurent	Potvin	Georgianna	4845R
Laberge	Joseph Raymond	Boies	Marie Jeanne	5140R
Laforce	Siméon	Lefebvre	Exilina	5079R
Lamy	François	Milot	Adélaïde	4414R
Larivière	Aurace (Horace)	Boudrias	Desneiges	Q5986R
Lavoix	Jean-Baptiste	Dubeau	Thérèse	4208R
Légaré	Jérôme-C.	Desroches	Marie-Louise	4163R
Lelièvre	Georges Albert	Lamarre	Claudia	4247R
Levesque	Paul	Cliche	Claire	4761R
Marticotte	Rémi	Lemieux	Marguerite	Q5991
Messier	Augustin	Giroux dit Jolicœur	Françoise	4187R
Moreau	Pierre	(1) Brulon (2) Fontaine	(1) Catherine (2) Geneviève	4073R
Murphy	Harold	Côté	Mariette	4389R
Nadeau	Guillaume (William)	(1) Moreau (2) Boucher	(1) Géraldine (2) Alphonsine	5221R
Nadon	Isaïe	Duquette	Marie Amanda	4324R
Nadon	Henri	Simard	Marie Fidélia	4325R
Ouellet	Élie	Labbé	Georgina	4385R
Ouellet	Jean-Baptiste	Berthelet	Marie-Geneviève	4425R
Ouellet	Arthur	Lebel	Elmire	4597R
Ouellet	Henri Joseph	Beaulieu	Marie-Paule	4598R
Ouellet	Joseph	Mignot dit Labrie	Marie Osithée	4732R
Pelletier	Achille	Labrecque	Élisabeth	4522R
Pépin dit Lachance	Louis Elzéar	Roy	Rose	4241R
Pivin	Pierre	Fasche	Claudine	4834R
Plamondon	Jean	Cholet	Cordia	Q5988
Plamondon	Gordon (Gordie)			Q5990
Plante	Louis Henry	Gouin	Ellen Philomène	4333R
Proulx	Marguerite			5210R
Racine	Albert	Dulong	Rose-Anna	4571P
Rivard	Épiphanie	Charland	Marie	5287P
Roy	Jean-Baptiste	Martin	Marie Céleste	5067R
Saucé dit Comtois	Joseph	Tremblay	Flavie	4153R
Savoie	Jean-Baptiste	Lamoureux	Marie-Anne	4207R
Savoie	François	Marcoux	Marie Sophie	4213R
Turgeon	Louis	Bernard	Émilie	Q5984R
Vaillancourt	Joseph	(1) Beaudin (2) Gravel	(1) Clara (2) Antonia	4586R
Villeneuve	François	Séguin dit Ladéroute	Catherine	4235R

QUESTIONS

- 5984 Recherche les parents et le lieu de mariage de Louis **Turgeon** de Saint-Victor-de-Tring, dont il est fait mention dans *L'Ancêtre*, vol 34, p. 72. (Raymond Sylvestre 3910)
- 5985 Lieu de sépulture de Zotique **Boudrias** (André, Philomène Lemery) né le 10 mai 1884 et baptisé le 11 à Notre-Dame-du-Laus. (Claudette Boudrias 4897)
- 5986 Lieu de mariage d'Aurace **Larivière** et de Desneiges **Boudrias**, fille de Zotique Boudrias. Ils se sont mariés le 26 octobre 1909. (Claudette Boudrias 4897)
- 5987 Date de mariage et parents de Gédéon **Bertrand** marié à Denise **Rochon**. Leurs enfants sont nés à L'Original, Ontario. (Rachel Marcotte 3777)
- 5988 Mariage et parents de Jean **Plamondon** et de Cordia **Cholet**. Leur fils Léo (Léon) épouse Madeleine Lortie le 23 juillet 1949 à Cornwall (La Nativité), Ontario. (Pierre Lortie 5225)
- 5989 Mariage et parents de Cordia **Cholet**, veuve de Jean Plamondon, à un certain **McDougall**. De ce mariage, deux filles sont nées : Hilda mariée à Charles Ault et Jeanne mariée à Georges Stokes. (Pierre Lortie 5225)
- 5990 Gordon (Gordie) **Plamondon**, fils de Jean et de Cordia Cholet, s'est-il marié? Si oui, avec qui? (Pierre Lortie 5225)
- 5991 Recherche les parents de Rémi Marticotte marié à Marguerite **Lemieux**; lorsqu'en deuxièmes noces Rémi épouse Rose Desfossé (Desjardins) le 21 août 1898 à Cap-Saint-Ignace, Rose est dite veuve de Olivier St-Ours. (Monique Thibault-Grenon 4089)
- 5992 Recherche la date de décès de Jean-Baptiste **Baribaut** époux de Marie-Anne **Paul** (Paul-Hus) de la région de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Jean-Baptiste est le parrain d'Antoine Venance Gouin le 11 juin 1772 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le 10 janvier 1774, mariage de Joseph Baribaut et Marie-Louise Blaye (Blais); Joseph mentionne être le fils de Jean-Baptiste et d'Anne Paul, donc il est alors vivant. Le 27 juillet 1779, obligation de Marianne Paul à son fils François, elle est dite veuve de Jean-Baptiste, minutes du notaire Charles Lévrard. Donc, Jean-Baptiste est décédé après le 10 janvier 1774 et avant le 27 juillet 1779. (André Baribeau 5916)
- 5993 Recherche les parents et la date de mariage d'Auguste **Bourassa** né vers décembre 1846 et décédé le 22 mai 1900 à Saint-Raymond de Portneuf, et Victoria **Vallières** née vers 1856 et décédée le 6 avril 1945 à Loretteville. (Pierre Rhéaume 4800)

RÉPONSES

- 3148 André **Boisbrillant** époux d'Adélaïde **Dionne** est décédé le 26 janvier 1837 et ses funérailles eurent lieu le 30 janvier 1837 à Saint-André de Kamouraska, QC. Source : Registre des sépultures de Saint-André de Kamouraska. (André Dionne 3208)
- 4073 La première épouse de Pierre **Moreau** est Catherine **Bruilon** (Pierre, Jeanne Baillargeon) veuve de François Noël. Leur mariage du 14 novembre 1703 a été célébré à Saint-Laurent, île d'Orléans. Sa deuxième épouse est Geneviève **Fontaine** (Étienne, Marie Conille). Ce deuxième mariage a eu lieu le 24 novembre 1710 à Saint-Jean, île d'Orléans. Les enfants d'Antoine Mondin et de Jeanne Baillargeon

sont : Louise, Geneviève, Pierre, Jean, Claude, Marie-Charlotte, Anonyme et Michel. Source : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, de René Jetté. (Alain Gariépy 4109)

- 4140 Jean-Baptiste **Croteau** (Jean-Baptiste, Marie Gauthier) épouse Rose **Croteau** (Damien, Madeleine Claude) le 1^{er} février 1808 à Saint-Antoine-de-Tilly, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4153 Joseph **Saucé** dit **Comtois** (Joseph, Angélique Grégoire) épouse Flavie **Tremblay** (Augustin, Archange Boutheiller) le 17 octobre 1837 à Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil, Chambly, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4155 Pierre **Gignart** (Léonard, Jeanne Leblanc), de Saint-Romain de LaRochebeaucourt en Dordogne, épouse Catherine **de Lahaye** (Pierre, Catherine Poitevin) du faubourg Saint-Victor de Paris le 18 novembre 1669 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Contrat de mariage devant le notaire Becquet, 22 octobre 1669. Source : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, de René Jetté. (Alain Gariépy 4109)
- 4163 Jérôme-C. **Légaré** (Michel-D, Célanire Lambert) épouse Marie-Louise **Desroches** (Georges, Philomène Marois) le 4 septembre 1906 à Saint-Roch, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4172 Benjamin **Côté** (Benjamin, Élisabeth Boivin) épouse Marie Rufine **Duchêne** (Roger, Hélène Filion) le 8 janvier 1856 à Baie-Saint-Paul, Charlevoix, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4183 Louis **Goulet** (Louis, Marie-Joseph Huot) épouse Marie **Cantin** (Guillaume, Madeleine Paradis) le 4 février 1759 selon le contrat de mariage passé devant le notaire N. Huot. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4185 Jérémie **Giroux** (Pierre, Éléonore Rouillier) épouse Adéline **Girard** (François, Marguerite Lescault) le 11 mai 1868 à Saint-Jacques-le-Mineur, La Prairie, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4187 Augustin **Messier** (Jacques, Marie Provost), veuf de Madeleine Tessier dit Major et de Madeleine Choquet, épouse Françoise **Giroux** dit **Jolicœur** (Antoine, Françoise Bonin) le 15 novembre 1819 à Marieville, Rouville, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4193 Jean-Baptiste **Dessaint** dit **Saint-Pierre** (Jean-Baptiste, Madeleine Santerre) épouse Madeleine **Guéret** dit **Dumont** (Zacharie, Madeleine Paradis) le 11 février 1805 à Saint-Louis, Kamouraska, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4207 Il s'agit de Jean-Baptiste **Savoie** (Joseph, Angélique Delinelle) qui épouse Marie-Anne **Lamoureux** (Pierre, Marie-Anne Donais) le 26 février 1810 à Boucherville, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4208 Jean-Baptiste **Lavoix** (Ambroise, Louise Vignaux) épouse Thérèse **Dubeau** (Guillaume, Charlotte Paquin) le 30 avril 1792 à Saint-Sulpice, L'Assomption, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4213 Il s'agit de François **Savoie** (Pierre, Angélique Gagnon) qui épouse Marie Sophie **Marcoux** (Charles, Suzanne Ferland) le 19 juillet 1859 à Sainte-Marie, Beauce, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4222 Joseph **Gauthier** (Jacques, Élisabeth-Ursule Denevers) épouse Marie Catherine **Hamel** (Jean, Christine Charlotte

- Gaudry) vers 1709 dans le comté de Lotbinière. Source : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, de René Jetté. (Alain Gariépy 4109)
- 4235 François **Villeneuve** (Pierre, Marie Madeleine Bernard) épouse Catherine **Séguin** dit **Ladéroute** (Hyacinthe Pascal, Élisabeth Brabant) le 18 août 1783 à Oka, Deux-Montagnes, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4241 Louis Elzéar **Pépin** dit **Lachance** (Antoine, Aurélie Néron) épouse Rose **Roy** (Raymond, Euphrosine Turgeon) le 15 mai 1882 à Saint-Jean-Baptiste, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4247 Georges Albert **Lelièvre** (Joseph, Émérentienne Nicolas) épouse Claudia **Lamarre** (Moïse, Béatrice Collin) le 17 novembre 1938 à Sainte-Thérèse, Gaspé QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4250 Il s'agit peut-être d'Adjudor **Bergeron** (Adjudor, Anna Guicheureau) qui épouse Fabiola **Beaudet** (Hormisdas, Maria Guimond) le 24 décembre 1942 à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4251 Hyppolite **Bisailon** (François, Joseph Demers) épouse Catherine **Giroux** (Pierre, Catherine Huguenier) le 16 octobre 1820 à La Prairie, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4309 Pierre **Bernard** (Pierre, Geneviève Giroux) épouse Marie Josephite **Pageau** (Thomas, Marie Madeleine Gervais) le 26 avril 1750 selon le contrat de mariage du notaire A. Genest. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4312 Charles **Daigle** (Charles, Élisabeth Allard) épouse Marie-Victoire **Comeau** (Edmond, Marie Coulombe) le 21 août 1787 à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4324 Isaïe **Nadon** (Isaïe, Caroline Morin) épouse Marie Amanda **Duquette** (Victor, Octavie Touchette) le 6 novembre 1893 à Notre-Dame-de-Grâces, Hull, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4325 Henri **Nadon** (Michel, Marie Brunet) épouse Marie Fidélia **Simard** (Honoré, Marie Tremblay) le 1^{er} février 1937 à Saint-Grégoire-de-Nazianze, Buckingham, Papineau, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4333 Louis Henry **Plante** (Godfroy, Marie Allard) épouse Ellen Philomène **Gouin** (Pierre, inconnue) le 26 février 1876 à Precious Blood, Woonsocket, RI, USA. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4343 Jean-Baptiste **Gagné** (Prudent, Charlotte Arbour), veuf de Marie Geneviève Arbour, épouse Eugénie **Brillant** (Prudent, Élisabeth Diotte) le 20 août 1883 à Saint-Michel, Percé, Gaspé, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4385 Élie **Ouellet** (Pierre, Henriette Dubé) épouse Georgina **Labbé** (Jean-Baptiste, Obéline Marquis) le 31 janvier 1870 à Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4389 Harold **Murphy** (William Harold, Régina Dubé) épouse Mariette **Côté** (Alphonse, Béatrice Guay) le 8 novembre 1952 à Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4394 Guillaume-Hercule **Gagné** (Michel, Flavie Goyette) épouse Elmire **Legault** (Joseph, Émélie Levesque) le 23 novembre 1868 à la Cathédrale, Ottawa, ON. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4414 François **Lamy** (Alexis, Joseph Bellemare) épouse Adélaïde **Milot** (Pierre, Josette-Louise Tousignant) le 8 août 1837 à Sainte-Anne, Yamachiche, Saint-Maurice, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4425 Jean-Baptiste **Ouellet** (Michel, Thérèse Rhéaume) épouse Marie-Geneviève **Berthelet** (Joseph-Pascal, Marie-Clémence Leduc) le 24 juillet 1797 à Saint-Eustache, Deux-Montagnes, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4441 Vital **Gagné** (Prudent, Marguerite Aupin) épouse Rose-de-Lima **Leblanc** (Jacques, Marie-Rose Langlois) le 2 mars 1897 à Saint-Michel, Percé, Gaspé, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4457 Pierre **Curadeau** (Jos, Madeleine Lapointe) épouse Mary **Bond** (Joseph, Mary Sinnett) le 1^{er} septembre 1838 à Saint-Michel, Percé, Gaspé, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4509 Nicéphore **Comtois** (Pierre, Basilice Paquet) épouse Marguerite **Miner** (Henri, Auxélie Dugas) le 13 mai 1902 à Hawkesbury, ON. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4522 Achille **Pelletier** (Jean-Baptiste, Mathilde Cotton) épouse Élisabeth **Labrecque** (Cyprien, Élisabeth Gagnon) le 12 janvier 1880 à Sainte-Cécile, Cloridorme, Gaspé, QC. Source : Répertoire mariages, Cloridome, Gaspé-Est. (Jacques Olivier 4046)
- 4546 Marcel **Gaudreau** (Amable, Sophie Talbot) épouse Sophie **Caron** (Michel, Céleste Morin) le 14 novembre 1877 à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4546 Jacques **Gaudreau** (Jacques, Geneviève Isabel) épouse Audélie **Saint-Pierre** (Jean-Baptiste, Angélique Bélanger) le 26 novembre 1850 à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4571 Albert **Racine** (Adélar, Georgina Collin) épouse Rose-Anna **Dulong** (Euclide, Marie-Louise Brazeau) le 27 octobre 1931 à Sainte-Julienne, Montcalm, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4586 Joseph **Vaillancourt** (Joseph, Louise Méthot) épouse (1) Clara **Beaudin** (Louis, Caroline Girard) le 13 octobre 1907 à Rivière-Saint-Jean, Saguenay, QC; (2) Antonia **Gravel** (Théodule, Délina Vaillancourt) le 13 février 1922 à Rivière-Saint-Jean, Saguenay, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4596 Isidore **Deschênes** (Édouard, Georgiana Lebel) épouse Anna **Ouellet** (Ferdinand, Marcelline Bois) le 8 avril 1902 à Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4597 Arthur **Ouellet** (Jean-Marie, Hermine Levasseur) épouse Elmire **Lebel** (Ignace, Esther Dubé) le 15 juillet 1890 à Saint-Honoré, Témiscouata, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4598 Henri Joseph **Ouellet** (Pierre, Marie Pinet) épouse Marie-Paule **Beaulieu** (Arsène, Marie-Anne Michaud) le 8 mai 1943 à Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, Trois-Rivières, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4629 Roméo **Gagnon** (Aurèle, Amanda Gosselin) épouse Dorothee **Harvey** (Joseph, Jessie McKenzie) le 5 septembre 1959 à Saint-Joseph, Cléricky, Abitibi, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109) 4661 François **Gaumont** (Joseph, Dorothee Lefebvre) épouse Marie-Reine **Hervé**

- (Julien, Geneviève Destroismaisons) le 14 février 1760 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4732 Joseph **Ouellet** (Jean-Baptiste, Charlotte Roy dit Desjardins) épouse Marie Osithée **Mignot** dit **Labrie** (Charles, Théotiste Michaud) le 21 janvier 1834 à Saint-Louis, Kamouraska, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4741 Raoul **Hains** (Ferdinand, Clara Dusseau) épouse Éva **Morin** (Charles, Délima Cloutier) à la paroisse de Sacré-Cœur, Toronto, ON. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4751 Voir *Carignan-Salière 1665-1668*, par Michel Langlois, Éd. La Maison des Ancêtres, 2004. (Alain Gariépy 4109)
- 4761 Paul **Levesque** (Joseph, Josephite Leroux) épouse Claire **Cliche** (Bastien, Catherine Bourcier) le 28 octobre 1845 à Saint-Clément, Beauharnois, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4785 Joseph **Carrier** (Ignace, Perrine Grenet) épouse Marie-Louise **Gosselin** (Louis, Jeanne Duroy) en novembre 1727 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Contrat de mariage du 7 novembre 1727 du notaire J.-C. Louet. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4815 Jean-Baptiste **Gagné** (Prudent, Charlotte Arbour) épouse Eugénie **Brillant** (Prudent, Élisabeth Diotte) le 20 août 1883 à Saint-Michel, Percé, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4830 Pierre **Giroux** (Joseph, Angélique Maheu) épouse Marie-Anne **Beaumont** (Joseph, Charlotte Marois) le 4 juillet 1815 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4834 Pierre **Pivin** (Pierre, Marie Bérard) épouse Claudine **Fasche** (Nicolas, Catherine Suret) le 21 février 1707 à Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg, QC. Contrat de mariage devant le notaire F. Genaple de Bellefonds le 6 février 1707. Leur fille Marie-Anne épouse Louis Giroux à la même église. Sources : Drouin rouge, BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4845 Laurent **Hudon** dit **Beaulieu** (Jean-Baptiste, Emma Michaud) épouse Georgianna **Potvin** (Antoine, Georgianna Caron) le 2 octobre 1917 à Saint-François-Xavier, Rivière-du-Loup, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4860 Henry **Dumont** (Joseph, Marie-Magdeleine Lamandais) épouse Marie-Angélique **Levesque** (Joseph, Josephite Dubé) le 17 janvier 1703 à Notre-Dame-de-Liesse, Rivière-Ouelle, Kamouraska, QC. (Alain Gariépy 4109)
- 4868 Benjamin **Culet** (Noël, Marie-Anne Sylvain) épouse Ivette **Tanguay** (Arsène, Exilda Bilodeau) le 25 juin 1945 à Saint-Vincent-de-Paul, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4963 Gérard Clément **Gagné** (Aimé, Clara Maltais) épouse Jeanne-d'Arc Rita **Villeneuve** (Joseph, Alice Guay) le 8 avril 1942 à Sainte-Jeanne-d'Arc, Lac-Saint-Jean, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4996 Fridolin **Deschênes** (Joseph, Adèle Dubé) épouse (1) Blanche **Gamache** (Napoléon, Marie Rose Bernier) le 11 février 1919 à L'Islet-sur-Mer, QC; (2) Marie Louise **Hamelin** (Joseph, Elmire Trottier) le 3 août 1929 à Saint-Pierre-Apôtre, Montréal, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5003 Moïse **Danis** (Honoré, Amable Roussel) épouse Louise **Desjardins** (François, Marie Leblanc) le 3 septembre 1827 à Saint-Benoît (Mirabel), Deux-Montagnes, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5031 Bonaventure **Bélanger** (Bonaventure, Élisabeth Gendreau), veuf de Marie Geneviève Lemieux, épouse Marie Claire **Rodrigue** (parents omis) le 9 juin 1846 à Notre-Dame-du-Bon-Secours, L'Islet-sur-Mer, L'Islet, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5067 Jean-Baptiste **Roy** (Pierre, Marie-Anne Manceau) épouse Marie Céleste **Martin** (Noël, Marie Angélique Guy) le 4 octobre 1808 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5068 François **Côté** (Joseph, Madeleine Gagnon) épouse Madeleine **Pelletier** (Jean, Brigitte Masson) le 4 octobre 1796 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5070 Jean **Fradet** (Thomas, Anne Rousse) épouse Marie Madeleine **Gosselin** (Michel, Michelle Mainville) le 24 août 1715 à Notre-Dame-de-Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5079 Siméon **Laforce** (Édouard, Exilda Proulx) épouse Exilina **Lefebvre** (Ferdinand, Délima Brisson) le 27 octobre 1903 à Saint-Cyrille-de-Wendover, Drummond, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5124 Joseph **Alaire** (François, Françoise Brunelle) épouse Sophie **Goyet** (Joseph, Cécile Bérard) le 31 janvier 1826 à Saint-Nom-de-Marie, Marieville, Rouville, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5131 François **Giroux** (Pierre, Éléonore Rouillé) épouse Adéline **Desranleau** (François, Lucie Rouillé) le 3 février 1852 à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, L'Acadie, Saint-Jean, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5140 Joseph-Raymond **Laberge** (Joseph, Anna Mathieu) épouse Marie Jeanne **Boies** (Uldine, Ernestine Belley) le 11 décembre 1940 à Saint-Siméon, Charlevoix, QC. Source : BMS2000 (Alain Gariépy 4109)
- 5210 Marguerite **Proulx** (Joseph, Josephite Benoît) est née le 10 septembre 1843 et fut baptisée le même jour à Saint-Aimé, Massueville, Richelieu, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5212 Francis **Courtemanche** (parents non cités) épouse Mathilda **Plante** (Joseph, Madeleine Lemelin) le 15 juin 1856 à Kankakee, Illinois, USA. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5221 Guillaume (William) **Nadeau** (Germain, Ursule Ducasse) épouse (1) Géraldine **Moreau** (Olivier, Marie Laplante) le 25 octobre 1875 à Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil, QC; (2) Alphonsine **Boucher** (Fabien, Marcelline Michaud) le 17 septembre 1878 à Saint-Georges-de-Cacouna, Rivière-du-Loup, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5287 Épiphane **Rivard** (François Rivard dit La Glanderie, Pélagie Lefebvre dit Villemure), né le 24 juillet 1828 à Saint-Léon, Maskinongé, épouse Marie **Charland** (Alexandre, Angélique Robillard) vers 1852. (Alain Gariépy 4109)
- 5293 Pierre Maximien **Bédard** (Pierre, Joséphine Renaud) épouse Adélia **Bourret** (Isidore, Émilie Bédard) le 17 janvier 1916 à Saint-Malo (Sainte-Angèle-de-Mérici), Québec, QC. Source : BMS2000 (Alain Gariépy 4109)
- 5294 Constant **Bertrand** (Louis, Rosalie Lefebvre) épouse Louise **Pinsonneault** dit **Lafleur** (René, Angélique Beaudin) le 28 janvier 1805 à Saint-Constant, La Prairie, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)

- 5300 Basile **Fortier** (Basile, Charlotte Leclerc) épouse Thècle **Côté** (Joseph, Charlotte Gingras) le 26 février 1810 à Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 5984 Louis **Turgeon** (Guillaume, Marie-Anne Corriveau) épouse Émilie **Bernard** (Godefroy, Sophie Marcoux) veuve d'Antoine Robitaille, le 9 février. 1858 à Saint-Victor-de-Tring. Source : Drouin numérisé. (Jean-Claude Roy 4397)

- 5986 Horace **Larivière** (Félix, Hélène Cayer) épouse Desneiges **Boudrias** (Zotique, Mélina Crevier) le 26 octobre 1909 à Saints-Anges, Lachine, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)



NOUVEAUX MEMBRES du 15 octobre 2007 au 11 janvier 2008

6131	GUENET	Roger	Québec	6160	GIGUÈRE	Christiane	Disraeli
6132	COUILLARD	Annie	Saint-Eugène, L'Islet	6161	PELLETIER	Andrée	Lévis
6133	BOUCHARD-GAUVIN	Marthe	Québec	6162	BOUCHARD	Cécilia	Rimouski
6134	BÉRUBÉ	Marilyn	Saint-Apollinaire	6163	ALBERT	Jean-Paul	Québec
6135	FORTIER	Margaret	Québec	6164	TEEVIN	Nathalie	Saint-Ferréol-les-Neiges
6138	CADOTTE	Michel	Drummondville	6165	GAGNÉ	Jacques	Québec
6139	BEAULIEU	Philippe	Saint-Gabriel-de-Brandon	6166	MORIN	Marie-Pier	Honfleur, Bellechasse
6140	LABBÉ	Stéphanie	Saint-Bernard	6167	CÔTÉ	Madeleine	Lévis
6142	GOUPIL-LAPORTE	Yvette	Saint-Jean-sur-Richelieu	6168	LEMAY	Suzanne	Québec
6143	MALAISSON	Serge H.	Québec	6169	TIPHANE	Monique	Québec
6144	BERNARD	Francis	Victoriaville	6170	BIBEAU	Lise	Laurierville
6145	BOUDREAULT	Ginette	Québec	6171	PELLETIER	Renaud	Québec
6146	GÉLINAS	Normand	Québec	6172	LIPPÉ	Lucie	Québec
6147	DROLET	Jean-Marie	Lac-Beauport	6174	PLAMONDON	Denise	L'Ancienne-Lorette
6148	GRENIER	Robert	Québec	6175	PLAMONDON	Nicole	Québec
6149	GRENIER	Ginette	Québec	6176	ROUSSEAU	Raymond	Québec
6151	ROUSSEAU	Guido	Trois-Rivières	6177	MALENFANT	Sylvie	L'Ancienne-Lorette
6155	WEBSTER	Christiane	Québec	6178	LALANCETTE	Nicole	Québec
6156	SAINT-JEAN	Claire	Québec	6179	COURSOL	Mathieu	Lévis
6157	MOISAN	André	Québec	6180	FORTIER-ALLARD	Francine	Beaupré
6158	SIMARD	Gaston	Château-Richer	6181	GAGNÉ	Viateur	Château-Richer
6159	DIONNE	Denise	Québec	6182	FILLION	Marcelle	Québec



REGARD SUR LES REVUES

Mario Vallée (5558)

Au fil du temps - vol. 16, n° 3, octobre 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J7.

Site : www.shgs.suroit.com

- Chanoine Lionel **Groulx**.

- Ascendance de Micheline **McSween** et de Henriette **Lorange**.

Au fil des ans - vol. 19, n° 3, été 2007 - Bulletin de la Société historique de Bellechasse, 8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0.

- Guillaume Couture et Anne Aymard.

vol. 19, n° 4, automne 2007

- La famille Couët.

Au jour le jour - vol. 19, n° 10, décembre 2007 - Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine, 249, rue Sainte-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1G1.

- Nicolas Joly, 1686-1774.

Au pays des chutes - vol. 16, n° 1, automne 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan, C. P. 1431, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 4R2.

Site : www.histoireshawinigan.com

- Ascendance **Abran**.

Bulletin - vol. 8, n° 3, septembre 2007 - Société généalogique de Châteauguay, 126, rue Leclerc, Châteauguay (Québec) J6K 2X7.

Site : www.genealogiechateauguay.ca

- Arbres généalogiques **Cloutier, Corbeil, et Couture**.

Bulletin - octobre 2007 - Société historique de Saint-Boniface, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G7.

Site : www.shsb.mb.ca

- Famille J.-B. **Desautels**, fils, 1830-1909.

- Les **Gauthier** de l'Ouest canadien.

Cap-aux-Diamants - n° 91, automne 2007 - La Revue d'histoire du Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C. P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8.

Site : www.capauxdiamants.org

- La destinée d'une Fille du roi : Jeanne **Faucheux** et Antoine **Leduc**.

Cherchons - vol. 9, n° 3, automne 2007 - Société de généalogie de la Beauce inc.,

250, 18^e Rue Ouest, bureau 403, Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9.

Site : www.genealogie.beauce.site.voila.fr

- La famille **Bourg**.

Dans l'temps - vol. 18, n° 3, automne 2007 - Bulletin de la Société de généalogie Saint-Hubert, 3500, Grand Boulevard, Saint-Hubert (Québec) J4T 0A1.

Site : www.genealogie.org/club/sgsh

- Ligne directe de Suzanne **Briand** épouse de Doria **Pelletier**.

- La petite histoire de Saint-Hubert :

1- Deux lignées de **Benoît**.

2- J.-Bapt. **Baillargeon** et Julienne **Marcille**.

3- Alexis **Brais** et Joséphine **Cadieux**.

4- Moïse **Vincent** et Marie-Théophile **Benoît**.

5- André **Sainte-Marie** et Louise **Lamarre**.

6- Alexis **Bouteiller** et Flavie **Tremblay**.

7- Les frères **Brosseau**.

Échos généalogiques - vol. 23, n° 4, automne 2007 - Société de généalogie des Laurentides, 500, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6.

Site : www.genealogie.org/club/sglaurentides

- La mystérieuse Marie **Penne**, ancêtre des **Guénette**.

- Généalogie **Pilon**.

Entre-nous - vol. 16, n° 3, octobre 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de Longueuil, C. P. 21027, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec) J4J 5J4.

Site : www.club-genealogie-longueuil.qc.ca

- Marie-Anne **Sollet**.

- La vie en paléo...

- Lignée ascendante d'Aline **Girard**.

Family History Monthly - n° 148, October 2007 - Family History Monthly, Room 101, 140, Wales Farm Road, London (United Kingdom) W3 6UG.

Site : www.familyhistorymonthly.com

- The surname **Richardson**.

Héritage - vol. 29, n° 4, hiver 2007 - Revue de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (QC) G9A 1J7.

Site : www.genealogie.org/club/sgmbf

- Lignée ancestrale **Bouchard**.

- Lignée d'Yves **Brazeau**.

Il était une fois... Montréal-Nord - vol. 7, n° 1, automne 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-

Nord, 5400, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord (Québec) H1G 2S9.

Site : www.pages.infinit.net/philtek/shgmn.htm

- Pierre **Dagenais**.

L'Anglo-Normand - Octobre 2007 - vol. VII, n° 1, Bulletin de l'Association Gaspé-Jersey-Guernesey, 40, rue Renard Ouest, Gaspé (Québec) G4X 5H1.

Site : www.GoGaspe.com/gcis/index.html

- Les **Savage** de Petit-Cap.

L'écho des Basques - n° 29, novembre 2007 - Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc., Centre culturel de Trois-Pistoles, 145-A, rue de l'Aréna, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0.

Site : www.shgtp.org

- Généalogie ascendante Gonzague **Bérubé**.

- Les **Skelling** au Québec.

- Généalogie ascendante de Claude **Guéret** et de Roger **Belzil**.

L'entraide généalogique - vol. 30, n° 3, août-septembre 2007 - Bulletin de la Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (QC) J1H 4M5.

Site : www.sgce.qc.ca

- Qui est **Narcisse Rosa**?

- Monsieur **Brochu** bonjour!

L'estuaire généalogique - n° 101, printemps 2007 - Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 110, rue de l'Évêché Est, local L 120, Rimouski (Québec) G5L 1X9.

Site : www.sgar.org

- Précisions sur mon ancêtre François **Dumas**, n° 102, été 2007

- Américanisation de patronymes francophones, n° 103, automne 2007

- Famille **Pineau**.

L'Outaouais généalogique - vol. 29, n° 2, été 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de l'Outaouais, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8H9.

Site : www.genealogieoutaouais.com

- Lieu d'origine en France de Martin **Parisot** (1718-1772) et sa famille.

- Mariage et lignée ascendante de Jean-Baptiste **Audet dit Lapointe**, époux d'Adéline **Diotte**.

- L'ascendance patrilinéaire d'Aldoria **Jarry**.

vol. 29, n° 3, automne 2007

- Ascendance patrilinéaire des **Reinhardt**.
- La confusion entre Louis **Fournier** et Louis Michel **Belveal**.
- L'ancêtre Nicolas **Audet dit Lapointe**.

La Coste des Beaux prés - vol. 13, n° 1, septembre 2007 - La Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, 9795, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0.

Site : www.genealogie.org/club/sphcb/sphcb.htm
- Saint-Tite, terre d'accueil de la famille **Duclos**.

La Feuille de Chêne - vol. 10, n° 3, septembre 2007 - La Société de généalogie de Saint-Eustache, 235, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache (Québec) J7R 2L8.

Site : www.sgse.org
- La survivance des **Lambert-Dumont**.

La Lanterne - vol. 12, n° 3, automne 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de Drummondville, 545, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 1J6.

Site : www.geneadrummond.org
- Le frère Augustin **Quintal**.
- Jacques **Le Prince**, soldat et...
- Généalogie **Duperron**.

La Mémoire - n° 104, automne 2007 - Le bulletin de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, 33, rue de l'Église, bureau 27, Saint-Sauveur, (Québec) JOR 1R0.

Site : www.shgph.morinheightshistory.org/
- Généalogie des pionniers : Louis **Alary** et Jean-Baptiste **Desjardins**.

La revue française de généalogie et d'histoire des familles - n° 173, décembre 2007 - janvier 2008 - 10, avenue Victor-Hugo, 55800 Revigny-sur-Ornain (France).

Site : www.rfgenealogie.com
- Les ancêtres juifs.

La Seigneurie de Lauzon - n° 107, automne 2007 - Revue de la Société d'histoire régionale de Lévis, 9, rue Monseigneur-Gosselin, local R-1, Lévis (QC) G6V 5K1.

Site : www.shrl.qc.ca
- Trois **Belleau** maires de Lévis.

La Société historique de Saint-Nicolas et de Bernières inc., vol. 13, n° 3, été 2007, 1450, rue des Pionniers, Saint-Nicolas (Québec) G7A 4L6.

- Généalogies ascendantes paternelles : **Roberge, Rousseau et Roger**.

La Souvenance - vol. 20, n° 2, automne 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdeleine, 1024, place des Co-

pains, Dolbeau-Mistassini (QC) G8L 3N5.

Site : www.histoireetgenealogie.com
- La généalogie des **Paradis**.
- Histoire d'une famille : Pierre **Paradis**.

La Vigilante - vol. 28, n° 3, juillet-août-septembre 2007 - Société d'histoire du Haut-Richelieu, 203, rue Jacques-Cartier Nord, C. P. 212, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4.

Site : www.genealogie.org/club/shhr
- Généalogie de la famille du meunier **Langelier**.

Le Chaînon - vol. 25, n° 2, été 2007 - Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, 2445, boulevard Saint-Laurent, pièce B151-E, Ottawa (Ontario) K1G 6C3.

Site : www.francogenealogie.com
- Famille **Rheault**.
- Livres comme l'air : les descendants de Robert **Leclerc** et la traite des fourrures.

Le Javelier - Vol. XXIII, n° 3, automne 2007 - Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, 100, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

Site : www.shcds.org
- Le seigneur du canton d'Ixworth, Matthew **O'Meara**.

Le Patrimoine - vol. 3, n° 1, octobre 2007 - Le bulletin de la Société d'histoire et de généalogie du granit, 582, rue Principale, C. P. 166, Saint-Sébastien (QC) G0Y 1M0.

- La vie de maman « Élienne » (**Paradis-Bilodeau**).

Le Réveil Acadien - The Acadian Awakening - vol. XXIII, n° 4, November 2007 - Acadian Cultural Society, PO Box 2304, Fitchburg MA (USA) 01420-0015

Site : www.acadiancultural.org
- Marguerite **Leblanc Cloutre**.
- Origins of the **Arsenaults**.

Les Argoulets - vol. 12, n° 3, automne 2007 Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun, Salle Canadienne, Centre culturel de Verdun, 5955, rue Bannantyne, Verdun (Québec) H4H 1Y6.

Site : www.ville.verdun.qc.ca/shgv
- Généalogie de Michel **Chrétien**.

Les Ramures - vol. 16, n° 1, septembre 2007 - Revue de la Société de généalogie - Les Patriotes inc., 105, rue du Prince, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J9.

Site : www.rootsweb.com/~qcrichel/index.htm
- Généalogie du premier maire de Sorel : **John-Georges Crébassa**.

Mémoires - vol. 58, n° 3, cahier 253, automne 2007 - Société généalogique canadienne-française, 3440, rue Davidson,

Montréal (Québec) H1W 2Z5.

Site : www.sgcf.com
- Les premières familles de Québec.

Michigan's Habitant Heritage - vol. 28, n° 4, Oct. 2007 - Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan Inc., PO Box 1900, Royal Oak MI (USA) 48068-1900.

Site : www.habitant.org/fchsm
- Jean, Not **Auber**, Not **Hogue**, but **Amelot**.
- Mystery Woman Marie **Penne** Wife of Jean **Guénet**.

Nos sources - vol. 27, n° 3, septembre 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de Lanaudière, C. P. 221, Joliette (QC) J6E 3Z6.

Site : www.sgl.lanaudiere.net
- Famille Joseph **Beaudoin** et Valérie **Miville/Mainville**.
- Lignées ancestrales - **Gosselin**.
- Jean-Baptiste **Chevaudier dit Lépine** et Marguerite **Duchesneau**.

Par monts et rivière - vol. 10, n° 6, septembre 2007 - La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 1291, rang Double, Rougemont (Québec) JOL 1M0.

Site : www.itasth.qc.ca/quatreliex
- La généalogie de Lucie **Brodeur**.
vol. 10, n° 7, octobre 2007
- La généalogie de Diane **Gaucher**.
vol. 10, n° 8, novembre 2007
- La généalogie de Nicole **Désautels**.

Revue généalogique normande - n° 103, 2007 - Union des cercles généalogiques et héraldiques de Normandie, 20, rue Petit-de-Julleville. 76000 Rouen (France)

Site : www.ucghn.org
- Daniel de **Rémy de Courcelles**, gouverneur du Canada.
- Paléographie.



CISGH-2008

23 – 27 JUIN 2008

www.cisgh-icghs2008.org



ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibiane Ménard-Poirier (3897)

LES RÉPERTOIRES

ACQUISITIONS

- ASHTON, 3-E080-865**, *Baptisms of St. Joseph Catholic Church, Rhode Island, 1872-1920*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2002, 227 p.
- BAIE-DU-FEBVRE, 3-4200-15**, (Yamaska) *Sépultures de la paroisse Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre. 1715-1902*, COLLABORATION, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs. Collection : Les registres de la Mauricie n° 16, 2004, 420 p.
- BROMPTON, 3-3500-13**, (Richmond) *BMSA de Saint-François-Xavier-de-Brompton. 1885-2003*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 52, 2004, 400 p.
- BROWN FUNERAL HOMES, 3-E080-866**, *Burials of the Brown Funeral Homes of Oakland; Waterman-Brown Funeral Home of Pascoag; Corrigan-Brown Funeral Home of Harrisville - 1958-1999*, CONSTANTINEAU Gerald, GAGNON Denise, American-French Genealogical Society, 2001, 364 p.
- COMTÉ SHEFFORD, 3-3900-16**, *Mariages du Comté de Shefford, 1842-2003, Abraham-Desloges -* COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 53, 2004, vol. 1, 531 p.
- COMTÉ SHEFFORD, 3-3900-17**, *Mariages du Comté de Shefford, 1842-2003, Deslauriers-Lespérance -* COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 53, 2004, vol. 2, 540 p.
- COMTÉ SHEFFORD, 3-3900-18**, *Mariages du Comté de Shefford, 1842-2003, Lessard-Zigby -* COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 53, 2004, vol. 3, 575 p.
- DOUGLAS, 3-E030-170**, *Civil marriages of Douglas, MA - 1844-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2006, 265 p.
- FALL RIVER, 3-E030-168**, *Marriages of Saint Roch Catholic Church, Fall River, MA. 1899-1982*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2002, 286 p.
- FALL RIVER, 3-E030-169**, *Baptisms of Saint Roch Catholic Church, Fall River, MA. 1899-1982*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2003, 497 p.
- GRAFTON, 3-E030-171**, *Civil Marriages of Grafton, MA - 1843-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 536 p.
- GRONDINES, 3-2900-41**, (Portneuf) *Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Saint-Charles-de-Grondines*, COLLABORATION, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2007, 260 p.
- HOPEDALE, 3-E030-172**, *Civil Marriages of Hopedale, MA - 1886-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2006, 61 p.
- LAPRAIRIE, 3-6600-8**, (Laprairie) *Cimetière de La Prairie. Inscriptions sur les pierres tombales - juin 2006*, COLLABORATION, Société de généalogie Saint-Hubert, 2007, 336 p.
- LOUVETOT, 3-F1000-46**, *Baptêmes-naiissances-inhumations-décès de Louvetot entre 1670-1832*, COLLABORATION, Groupement généalogique du Havre et de Seine-Maritime, 1999, 131 p.
- LOUVETOT, 3-F1000-47**, *Mariages entre 1545 et 1832*, COLLABORATION, Groupement généalogique du Havre et de Seine-Maritime, 1998, 27 p.
- MAPLEVILLE, 3-E080-864**, *Burials of Our Lady of Good Help Catholic Church, Mapleville, Rhode Island. 1905-2005*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2001, 141 p.
- MENDON, 3-E030-173**, *Civil Marriages of Mendon, MA - 1844-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2006, 101 p.
- MILLBURY, 3-E030-174**, *Civil Marriages of Millbury, MA - 1844-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 515 p.
- NORTH ATTLEBOROUGH, 3-E030-181**, *Burials of Sacred Heart Catholic Church North Attleborough, MA - 1904-1990*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2004, 275 p.
- NORTH BROOKFIELD, 3-E030-176**, *Civil marriages of North Brookfield, MA - 1844-1910*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2007, 420 p.
- NORTHBRIDGE, 3-E030-175**, *Civil Marriages of Northbridge, MA - 1844-1905*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 455 p.
- NORTHBRIDGE, 3-E030-182**, *Burials of the Turgeon Funeral Home, Northbridge, MA - 1940-2000*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2002, 234 p.
- PAWTUCKET, 3-E080-867, 868, 869** *Burials of the Manning-Heffern Funeral Home, Pawtucket, Rhode Island, 1874-1980*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2003, 1 485 p.
- PAWTUCKET, 3-E080-870, 871, 872** *Burials of the McAloon-Kelly Funeral Home, Pawtucket, Rhode Island. 1990-1998*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2004, 1 546 p.
- PUTNAM, 3-E010-11**, *Marriages of St. Mary Church of the Visitation, Putnam, CT 1856-2003*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2004, 417 p.
- PUTNAM, 3-E010-12**, *Marriages of St. Mary Church of the Visitation, Putnam, CT 1856-2003*, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2004, 400 p.
- QUÉBEC, 2-2014-173**, *La fresque des Québécois*, COLLABORATION, Commission de la capitale nationale du Québec, 1999, 48 p.
- RACINE, 3-3900-20**, (Shefford) *BMSA de Saint-Théophile de Racine, comté de Shefford. 1906-2004*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 61, 2004, 200 p.
- RICHMOND, 3-3500-10**, (Richmond) *Baptêmes de Richmond : Sainte-Bibiane et Sainte-Famille. Kingsbury : Saint-Malachie. 1851-2006*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 77, 2007, 473 p.
- RICHMOND, 3-0000-11**, (Richmond) *Mariages de Richmond : Sainte-Bibiane et Sainte-Famille. Kingsbury : Saint-Malachie. 1847-2006*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 78, 2007, 234 p.
- RICHMOND, 3-3500-12**, (Richmond) *Sépultures et annotations marginales de Richmond : Sainte-Bibiane et Sainte-*

- Famille. Kingsbury : Saint- Malachie. 1851-2006*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 79, 2007, 427 p.
- SAINT-CAMILLE, 3-2600-7, (wolfe) BMSA de Saint-Camille, comté de Wolfe. 1868-2007**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 81, 2007, 398 p.
- SAINT-CLAUDE, 3-3500-8, (Richmond) Baptêmes, mariages, sépultures et annotations marginales de Saint-Claude, comté de Richmond. 1900-2002**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est Inc., n° 67, 2005, 261 p.
- SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, 3-6521-25, (Montréal-banlieue) Répertoire des familles**, COLLABORATION, Club de généalogie de Longueuil, n° H-042, vol. 1-2, 1982, 481 p.
- SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, 3-6521-26, (Montréal-banlieue) Répertoire des familles**, COLLABORATION, Club de généalogie de Longueuil, n° H-042, vol. 3-4-5, 1982, 586 p.
- SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, 3-3900-19, (Shefford) BMSA de Sainte-Anne-de-la-Rochelle du comté de Shefford, 1857-2004**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 66, 2005, 389 p.
- SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, 3-3700-12, (Stanstead) Baptêmes et sépultures de Sainte-Catherine-de-Hatley et de North Hatley (Sainte-Élisabeth), comté de Stanstead, 1848-1999**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 75, 2006, 196 p.
- SAINT-HUBERT, 3-5600-37, (Chambly) Cimetière Saint-Hubert. inscriptions sur les pierres tombales - août 2005**, COLLABORATION, Société de généalogie de Saint-Hubert, 2006, 235 p.
- SAINT-PRIME, 2-9000-9, (Lac-Saint-Jean-Ouest) Saint-Prime : naissances et baptêmes, 1872-1972; mariages, 1872-1972; décès et sépultures, 1872-2007**, LAROCHE, Patrice, 2007, 405 p.
- SHERBROOKE, 3-3600-23, BMSA de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Sherbrooke, 1913-2003**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 72, 2006, 421 p.
- SHERBROOKE, 3-3600-24, BMSA de Saint-Patrick de Sherbrooke, 1889-2007**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est Inc., n° 80, 2007, 452 p.
- SPENCER, 3-E030-177, Civil Marriages of Spencer, MA - 1850-1910**, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2006, 593 p.
- SUTTON, 3-E030-178, Civil Marriages of Sutton, MA - 1844-1905**, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 349 p.
- UPTON, 3-E030-179, Civil Marriages of Upton, MA - 1844-1905**, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 184 p.
- UXBRIDGE, 3-E030-180, Civil Marriages of Uxbridge, MA - 1844-1905**, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 2005, 434 p.
- WINDSOR, 3-3500-14, (Richmond) BMSA de Saint-Georges-de-Windsor. 1864-2005**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 2006, 500 p.
- WINDSOR, 3-3500-15, (Richmond) Baptêmes de Saint-Philippe-de-Windsor. 1873-2005**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 68, 2006, 454 p.
- WINDSOR, 3-3500-16, (Richmond) Mariages de Saint-Philippe-de-Windsor, 1873-2005**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 69, 2006, 217 p.
- WINDSOR, 3-3500-17, (Richmond) Sépultures et annotations marginales de Saint-Philippe de Windsor, 1873-2005**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 71, 2006, 512 p.
- WOONSOCKET, 3-E080-873, Franco-American Burials of the Woonsocket, RI area and ascendance**, PELLAND, Robert, American-French Genealogical Society, 2005, 388 p.
- WOONSOCKET, 3-E080-874, Franco-American Burials of the Woonsocket, RI area and ascendance**, PELLAND, Robert, American-French Genealogical Society, 2005, 390 p.
- WOONSOCKET, 3-E080-875, Franco-American Burials of the Woonsocket, RI area and ascendance**, PELLAND, Robert, American-French Genealogical Society, 2005, 390 p.
- WOONSOCKET, 3-E080-876, Franco-American Burials of the Woonsocket, RI area and ascendance. Supplement 1**, PELLAND, Robert, American-French Genealogical Society, 2007, 230 p.
- WOTTON, 3-2600-9, Mariages et annotations de Saint-Hyppolyte, Wotton, comté de Wolfe, 1851-2007**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 83, 2007, 329 p.
- WOTTON, 3-2600-8, Baptêmes et sépultures de Saint-Hyppolite, Wotton, comté de Wolfe, 1851-2007**, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., n° 82, 2007, 508 p.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

- CARSWELL, 1-1, Carswell of Torkirra, DEBOO, Robert Ford, 1999, 148 p.** Donateur : n/d
- GRAVEL, 1-8, Pierre Gravel, sa vie, son œuvre**, LEFRANÇOIS, Yves, GRAVEL, Pierre, 1983, 55 p. Donateur : Raymond Plamondon.
- MCKEOUGH, 1-1, The McKeough Family Tree; Racey, Sumpson, Hull, Vaughan**, MCKEOUGH, w. Darcy, n/d, 2002, 155 p. Donateur : n/d
- MCKEOUGH, 1-2, The McKeough Family Tree; Racey, Sumpson, Hull, Vaughan**, MCKEOUGH, w. Darcy, n/d, 2002, 9 p. Donateur : n/d
- MCKEOUGH, 1-3, The McKeough Family Tree; Racey, Sumpson, Hull, Vaughan**, MCKEOUGH, w. Darcy, n/d, 2002, 75 p. Donateur : n/d
- PARENT, 1-10, Michel Parent (1671-1726) la deuxième génération. Charpentier de navire à Beauport**, PARENT, Guy, 2006, 78 p. Donateur : Guy Parent.
- PERRON, 1-5, Éloi Perron capitaine de l'Île-aux-Coudres**, PERRON, Éloi, Les Éditions Etchemin, 1971, 39 p. Donateur : Raymond Plamondon.
- PILOTE, 1-4, Léonard Pilote et Denise Gau(l)tier. Les ancêtres de tous les Pilote de la Nouvelle-France**, PILOTE, Hélène, 2007, 315 p. Donateurs : Paul et Lise Leclerc.
- PILOTE, 1-5, Léonard Pilote and Denise Gau(l)tier. Ancestors to all Pilote families of North America**, PILOTE, Hélène, 2007, 315 p. Donateurs : Paul et Lise Leclerc.
- PROULX, 1-16, Mon t'angli**, PROULX, Armand, Les Éditions Bellarmin, 1957, 135 p. Donateur : Raymond Plamondon.
- REAU, 1-1, Famille Alexis Reau**, REAU, Alexis, Le bien public, 1923, 69 p. Donateur : Raymond Plamondon.
- ROUSSEAU, 1-5, Un héritage. Notice biographique Omer Rousseau, 1872-1933**, BOURK-ROUSSEAU, Adeline, 1934, 74 p. Donateur : Raymond Plamondon.
- TRUDEAU, 1-4, Entre Étienne Truteau et Pierre Alexandre Trudeau. 350 années**

d'histoire du Québec, 1659-2009, TRUDEAU, Jean-Marc, Éditions Futurs retraités, 2007, 746 p. Donateur : Jean-Marc Trudeau.

TURGEON, 1-6, *A family history for the descendants of Walter W. Turgeon and Alexine M. Bergeron.*, TURGEON, Fran, 2007, 48 p. Donateur : Fran Turgeon.

VILLENEUVE, 1-3, Vie illustrée du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, 1883-1947, VILLENEUVE, Ubald, O.M.I., Archevêché de Québec, 1947, 130 p. Donateur : Raymond Plamondon.

WEBSTER, 1-1, *The Webster Family in Canada, 1826-2000*, Woods James Parke, WOODS Dorothy Jean, n/d, 2000, 165 p. Donateur : n/d

ACQUISITIONS

BERNIER, 1-38, *Les mémoires de J. E. Bernier, le dernier des grands capitaines*, COLLABORATION, Les Quinze, 1939, 206 p.

BOLDUC, 1-5, *Louis Bolduc, notre ancêtre malgré tout. Un hommage conscient*, DELAMARRE, Yves, 2007, 99 p.

LAMONDE, 1-1, *La famille Lamonde histoire et généalogie*, COLLABORATION, Association des familles Lamonde, 2007, 330 p.

LAURIER, 1-5, *Wilfrid Laurier, quand la politique devient passion*. BÉLANGER, Réal, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 451 p.

PERRAULT - PATRIOTE, 1-6, *Lettres d'un patriote réfugié au Vermont, Louis Perreault, 1837-1839*, AUBIN, Georges, Éditions du Méridien, 1999, 198 p.

LES MONOGRAPHIES

LOCALES ET RÉGIONALES

DONS

ABITIBI, 2-8400-30, *Dans le p'tit grenier (24 courtes biographies)*, COLLABORATION, Corporation de développement communautaire Universeau, 2005, 142 p. Donatrice : Monique Grand-Maison.

BEAUCE, 2-2300-40, *La Beauce et cette belle région de la Chaudière et de l'Etchemin*, COLLABORATION, Revue touristique de Beauce enr. Donateur : Raymond Plamondon.

CABANO, 2-0900-14, *Cabano 75 ans d'histoire*, COLLABORATION, Comité

organisateur des fêtes du 75^e, 1982, 81 p. Donateur : Raymond Plamondon.

CHARNY, 2-2100-59, *Historique de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Charny, 1903-1928*, LESSARD, Léon, Éd n/d, 1928, 37 p. Donatrice : Vivianne Carrier.

CHARNY, 2-2100-60, *Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*, COLLABORATION, La Plume d'Oie, 2003, 415 p. Donatrice : Vivianne Carrier.

GATINEAU, 2-7900, *Laurentides, Gatineau-Outaouais. Laurentians, Gatineau and Outaouais Valleys.*, COLLABORATION, Direction générale du Tourisme, 1966, 56 p. Donateur : Raymond Plamondon.

MONTRÉAL, 2-6546-72, *Le vieux Montréal, 1642-1942*. Fondation, développement, visite, MORIN, Victor, Les Éditions des Dix, 1942, 43 p. Donateur : Raymond Plamondon.

OTTAWA, 2-C030-28, *La paroisse Saint-Sébastien, Ottawa. 1959-1999*, ALLARD, Pierre, n/d, 1999, 222 p. Donateur : Yvan Carré.

PLAINES D'ABRAHAM, 2-2014-175, *Les Plaines d'Abraham. Le culte de l'idéal*, MATHIEU, Jacques; KEDL, Eugen, Les éditions du Septentrion, 1993, 320 p. Donateur : Septentrion.

QUÉBEC, 2-2014-174, *Le Séminaire de Québec en 1848*, MAHEUX, Arthur, Université Laval, 1952, 18 p. Donateur : Raymond Plamondon.

SAINT-HONORÉ, 2-0900-13, *Histoire de Saint-Honoré, 1873-1973*, MORIN, Cléophas, A., ptre, 1973, 260 p. Donateur : Raymond Plamondon.

ACQUISITIONS

BELLECHASSE, 2-1500-35, *Bellechasse (photos du comté)*, COLLABORATION, Société historique de Bellechasse, Les Éditions Gid, 2007, 191 p.

CHAMBORD, 2-9000-34, *Chambord à la croisée des chemins, 1857-2007*, MARCOUX, Caroline, La Plume d'Oie, 2007, 317 p.

FRANCOPHONES, 2-C060-45, *Les francophones de l'Alberta*, KERMOAL, Nathalie, Les Éditions Gid - 100 ans noir sur blanc - Hors Série, 2005, 205 p.

GROSSE-ÎLE, 2-1400-34, *Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais. Guide de visite*, Parcs Canada, 2002, 20 p.

GROSSE-ÎLE, 2-1400-35, *La Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais. L'histoire en bref*, Parcs Canada, 1998, 15 p.

MONTRÉAL, 2-6546-71, *Grandeur et déclin. L'élite anglo-protestante de Montréal 1900-1950.*, WESTLEY, Margaret W., Librairie Expression, 1990, 332 p.

RIVERBEND, 2-9000-33, *Splendeur et déclin d'une ville de compagnie, 1925-1962*, CÔTÉ, Dany, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, n° 8, 1994, 232 p.

RIVIÈRE-DU-LOUP, 2-0800-40, *Rivière-du-Loup. Lointains commencements. Longs cheminements*, BÉRUBÉ, Beauvais, Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 1993, 328 p.

SAINT-JEAN-VIANNEY, 2-9400-25, *Saint-Jean-Vianney. Village englouti*, POMERLEAU, Gervais, Humanitas 1996, 264 p.

LES RÉFÉRENCES

DONS

CARTES DU CANADA, 8-9100 mur-, *Terra Nostra, 1550-1950. Les cartes du Canada et leurs secrets*, MURRAY, Jeffrey, S., Les éditions du Septentrion, 2006, 190 p. Donateur : Septentrion.

GÉNÉALOGIE, 5-5000 cor-, *Tracing your Scottish Ancestry*, CORY, Kathleen B., Polygon, 2004, 247 p. Donateur : Denis Racine.

ACQUISITIONS

ANTIQUITÉS, 8-3000 les-, *La nouvelle encyclopédie des antiquités du Québec*, LESSARD, Michel, Les Éditions de l'Homme, 2007, 1 104 p.

GÉOGRAPHIES, 8-9100 col-, *Le Québec - 50 sites incontournables*, COLLABORATION, Les Éditions de l'Homme, 2007, 423 p.



CISGH-2008
23 – 27 JUIN 2008
www.cisgh-icghs2008.org

RASSEMBLEMENT DES FAMILLES

Association des Dubois



Les familles **Dubois**, incluant les **Quintin** dit Dubois, **Brisebois** et **Dubois dit Lafrance**, tiendront leur rassemblement le samedi 12 juillet 2008 à Lévis. Cet événement se tiendra à l'hôtel L'Oiselière situé à l'intersection de la route du Président-Kennedy et du boulevard Wilfrid-Carrier, au nord de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20). Au programme : visite guidée du Vieux-Lévis, buffet gastronomique et soirée avec conteur. Cordiale bienvenue à tous les Dubois, parents et amis.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec André Dubois au 418 833-8129 ou adubois40@hotmail.com .

L'adresse postale de l'Association des familles Dubois inc. est :

C. P. 10090, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C6.

www.genealogie.org/famille/dubois

Association des Fournier d'Amérique

Rassemblement annuel : 16 et 17 août 2008

Polyvalente Louis-Jacques-Casault, Montmagny, Québec

Le rassemblement s'adresse à tous, membres et non membres de l'Association.

Pour connaître les activités, consultez le site :

www.genealogie.org/famille/fournier

Téléphone : 418 626-7379 ou 418 666-5031



Association des familles Plante

L'association des familles **Plante** annonce que son rassemblement annuel 2008 aura lieu au parc Aquarium du Québec (VILLE DE QUÉBEC) le samedi 7 juin 2008.

Le rassemblement annuel n'est pas réservé exclusivement aux membres de l'Association.

Pour information : Fernand Bastien

Tél. : 418 659-4708 à Québec

Courriel : fernandbastien@sympatico.ca



Association des familles Robitaille

Le Conseil d'administration de l'Association des familles **Robitaille** vous invite à un rassemblement le samedi 24 mai 2008, de 10 h à 16 h, au parc Aquarium du Québec, près des ponts Pierre-Laporte et de Québec.

Les activités comprennent entre autres un dîner, l'assemblée générale, et une visite guidée (à un prix avantageux) de l'Aquarium.

Tous les Robitaille, leurs parents et leurs amis sont invités.

Pour information, consultez le site Web de l'Association : www.robitaille.org

Pour vous inscrire, communiquez avec :

Claire Robitaille-Gingras au 418 522-0503 ou gingras.f.c@videotron.ca

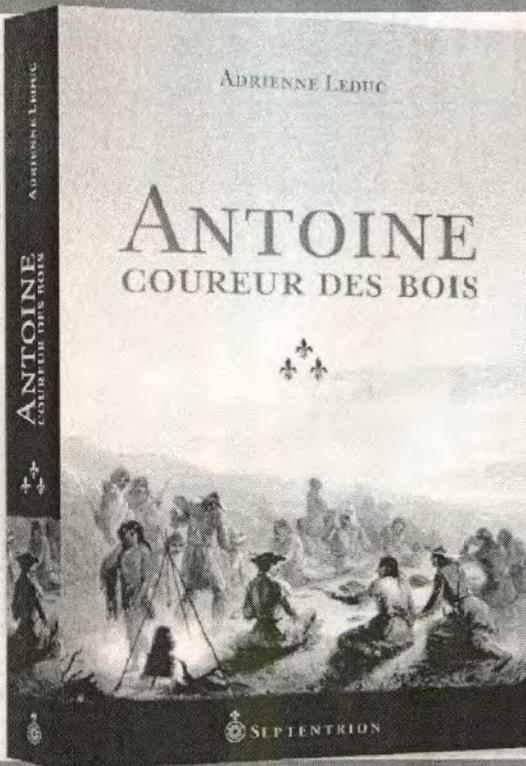
ou avec Pierre Robitaille au 418 527-2352 ou probitail@videotron.ca



SVP, vous inscrire **avant le 15 mai 2008** car nous devons connaître à l'avance le nombre de participants. Le paiement de l'activité se fera sur place.

DES HOMMES ET DES FEMMES À L'ORIGINE DE LA NOUVELLE-FRANCE

442 PAGES, 29,95 \$, ISBN 978-2-89448-507-1



Raymond Ouimet • Nicole Mauger

Catherine de Baillon Enquête sur une fille du roi

Raymond Ouimet • Nicole Mauger

Catherine de Baillon Enquête sur une fille du roi

Éditions
CHRISTIAN

Éditions
CHRISTIAN

264 PAGES, 24,95 \$, ISBN 978-2-89448-305-3

Éditions
CHRISTIAN

Éditions
CHRISTIAN



SEPTENTRION.QC.CA

Membre de l'Association nationale des éditeurs de livres

Première
IMPRESSION
CENTRE NUMÉRIQUE

PHOTOCOPIES LIBRE-SERVICE

PHOTOCOPIES NOIRES

PHOTOCOPIES COULEURS

IMPRIMERIE

GRAPHISIVE

RELIURE

(SPIRALE, CERLOX, BROCHAGE, THERMORELIURE)

PLASTIFICATION

TROUAGE, PLIAGE

NUMÉROTAGE

2326, CHEMIN SAINTE-FOY,
QUÉBEC, QC

TÉLÉCOPIEUR : 657-1677
prem-imp@biz.videotron.ca

657-1718

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec)
(arr. Sillery – Sainte-Foy)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 19 mars 2008

Conférencière : Andrée Héroux

Sujet : *La transmission du patrimoine foncier dans la Seigneurie de Lotbinière au XIX^e siècle*

2. Le mercredi 16 avril 2008

Conférencier : Guido Rousseau

Sujet : *Les Rousseau de Pohénégamook*

3. Assemblée générale: Convocation dans la revue de juin



23 au 27 juin: CIGSH-2008

Pour renseignements et les formulaires d'inscriptions, visiter
le site officiel du congrès : www.cisgh-icghs2008.org



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

COLLECTION DES DROUIN NUMÉRISÉS DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 14 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 9 h 30 à 20 h 30

Vendredi : Fermé

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30

(fermé le 1^{er} samedi du mois)

Dimanche : 12 h 30 à 16 h 30

Publications de la Société :

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc.,
disponibles aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture
du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

**Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault
Université Laval**

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française, et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h